

Centre d'Études et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe
URBAMA

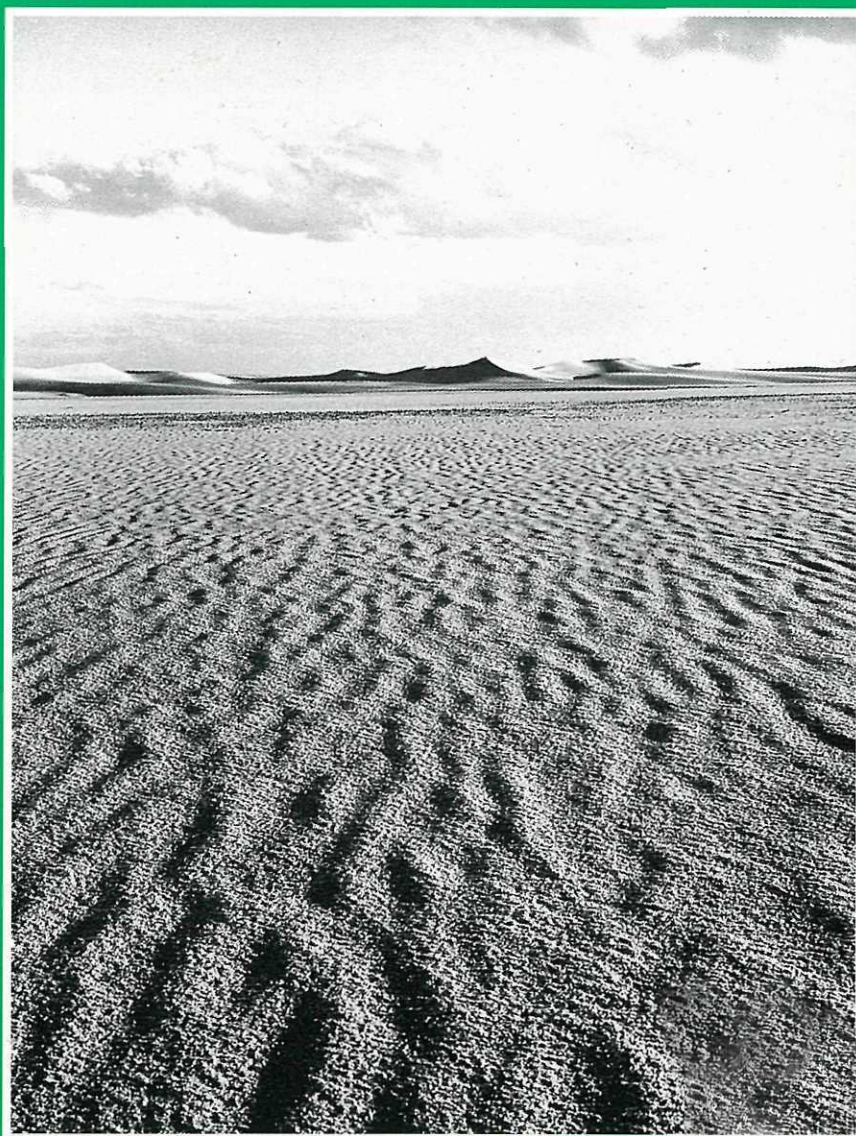
Unité Associée C.N.R.S.
Université de Tours

Université Ouverte
de Franche-Comté
U.O.

Université de Franche-Comté
Besançon

LES CAHIERS D'URBAMA

LES CAHIERS DE L'UNIVERSITÉ OUVERTE



CAHIERS
D'URBAMA

- 12 -

CAHIERS
DE L'UNIVERSITÉ OUVERTE

- 7 -

1996

Centre d'Études et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

U.R.A. 365 du C.N.R.S.
Université François-Rabelais
TOURS

Université Ouverte
de Franche-Comté

U.O.

Université de Franche-Comté
BESANÇON

LES CAHIERS D'URBAMA

n° 12

LES CAHIERS DE L'UNIVERSITÉ OUVERTE

n° 7

- 1996 -

Numéro thématique

SOCIÉTÉS SAHARIENNES ENTRE MYTHE ET DÉVELOPPEMENT

Coordinateur : Jacques FONTAINE

LES CAHIERS D'URBAMA

Responsables de la publication : Jacques FONTAINE et Michael F. DAVIE.

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers d'URBAMA* doivent contacter :

Michael F. DAVIE
URBAMA
Université François-Rabelais
"Site Loire"
B.P. 2221
37021 TOURS Cedex

LES CAHIERS DE L'UNIVERSITÉ OUVERTE

Responsable de la publication : Jacques FONTAINE.

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers de l'Université Ouverte* doivent contacter :

Jacques FONTAINE
Université Ouverte
32, rue Mégevand
25030 BESANÇON Cedex

Saisie des textes : Michèle PETITHORY et les auteurs (Besançon)

Révision et correction des textes : Jacques FONTAINE (Besançon), Pierre SIGNOLES et Jean BISSON (Tours)

Mise en pages : Catherine SOURLIER (Besançon) et Florence TROIN (Tours)

Cartographie : Cécile TANNIER et les auteurs (Besançon)

© Tous droits réservés, 1996
U.R.A. 365 du CNRS "URBAMA"
Université François-Rabelais
TOURS

Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1996
Imprimé en France/Printed in France

SOMMAIRE

SOCIÉTÉS SAHARIENNES ENTRE MYTHE ET DÉVELOPPEMENT

Coordinateur : Jacques FONTAINE

	Pages
Jacques FONTAINE Introduction.....	5
Michel ROUX Mythologie saharienne	7
Michel ROUX Les milieux sahariens	21
Jacques FONTAINE Les populations sahariennes	33
Jean BISSON Le Sahara, entre exploration et indépendances	45
Jean BISSON Paysanneries du Sahara maghrébin.....	63
Francis DE CHASSEY Anthropologie des sociétés traditionnelles mauritaniennes	81
Francis DE CHASSEY La Mauritanie et le conflit sahraoui.....	91
Hélène CLAUDOT-HAWAD La conquête du "vide" ou la nécessité d'être nomade chez les Touaregs.....	101
Franck GIAZZI, Peter HISLAIRE Sécheresses, conservation et rébellion touarègue.....	113
Mohamed MOHAMED-ABDI Somalie et Ogaden : une double organisation sociale pour faire face aux conditions climatiques.....	125
Jacques MOULIN Le désert en chemin de littérature.....	133

Ce fascicule reprend les textes des conférences du cycle « Tiers-Monde et Développement »
de l'Université Ouverte de Franche-Comté, Besançon (année 1993-1994).

INTRODUCTION

Le cycle « Tiers-Monde et Développement » de l'Université Ouverte de Franche-Comté existe depuis maintenant 15 ans. Lancé par Lucile GARBAGNATI en 1981, il avait, à l'origine, un aspect militant incontestable allié à une qualité universitaire non moins certaine.

Il répondait à un double but :

- formation des membres des associations tiers-mondistes
- diffusion d'une vision d'ensemble des problèmes du sous-développement.

Ces cycles ont gardé toutes leurs caractéristiques initiales, même si, depuis un certain nombre d'années, le militantisme tiers-mondiste a singulièrement régressé ; de ce fait l'orientation de ces cycles a été quelque peu modifiée, en direction généralement de la connaissance des grandes aires culturelles du Tiers-Monde (cf. liste des thèmes abordés ci-dessous). Mais la réflexion globale est périodiquement de retour ("crise du Tiers-Monde, crise mondiale" en 1989-90) de même que les questions d'actualité, avec parfois un aspect militant tout à fait clair ("l'Algérie contemporaine" en 1995, dont la publication devrait intervenir prochainement).

Lucile GARBAGNATI avait voulu laisser une trace écrite de ces cycles en publiant les textes des conférences. Cela s'est fait régulièrement les premières années, puis les publications se sont espacées pour finalement disparaître de 1989 à aujourd'hui. Le manque de temps et de moyens en sont les causes. Peut-être aussi certains thèmes m'intéressaient-ils moins que d'autres... Le Sahara me motivait particulièrement ; j'ai, de plus, bénéficié de l'aide de Jean BISSON et du soutien de Pierre SIGNOLES, Directeur du Centre de Recherches et d'Études sur l'Urbanisation du Monde Arabe (URBAMA), qui a accepté ma proposition de coédition. Qu'ils en soient remerciés.

Le Sahara, désert mythique, le plus vaste du monde, *terra incognita* jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, voire au-delà pour certaines de ses régions, un véritable monde vaste comme près de 15 fois la France, qui fait rêver mais qui est lui aussi confronté à la question du développement et à ses contradictions.

Une vision mythique du Sahara a toujours existé, nous rappelle Michel ROUX, de la Bible aux manuels de géographie et au *Paris-Dakar* ; Jean BISSON aborde lui aussi ce thème. Mais le Sahara c'est d'abord une réalité physique bien particulière marquée fondamentalement par l'aridité (Michel ROUX), d'où pourtant l'homme n'est pas absent ; il tend même à s'y multiplier rapidement (Jacques FONTAINE). La découverte du Sahara par les Européens a été tardive et difficile, avec l'émergence puis le développement de toute une série de mythes qui perdurent encore parfois aujourd'hui, ce qui ne facilite pas sa mise en valeur (Jean BISSON).

Après ces textes généraux nous abordons l'étude de quelques sociétés sahariennes : Francis DE CHASSEY nous emmène dans l'ouest saharien à la découverte des Maures et des Toucouleurs, avant d'évoquer l'évolution récente de ces sociétés : l'Indépendance de la Mauritanie et le conflit sahraoui dont le règlement est suspendu du fait de l'attitude marocaine. Hélène CLAUDOT-HAWAD évoque l'originalité de la société touarègue ; Franck GIAZZI et Peter HISLAIRE nous font part des difficultés de la conservation du milieu naturel dans l'Aïr face à la sécheresse et à la rébellion touarègue (ce texte n'a pas été présenté dans le cycle de conférence, mais il le complète remarquablement). Mohamed MOHAMED-ABDI nous fait découvrir une société et un territoire non-saharien mais souvent semi-désertique, voire désertique : celui des populations somaliennes. Enfin, le dernier texte de Jacques MOULIN nous fait parcourir les chemins féconds de la littérature inspirée par le désert et plus particulièrement le Sahara, de F.-R. de CHATEAUBRIAND à J.-M.-G. LE CLEZIO et de P. LOTI à T. DJAOUT.

Certes, il resterait bien d'autres aspects du Sahara à présenter, mais nous espérons avoir posé quelques jalons qui vous inciteront à mieux connaître cet immense désert, et qui sait, à y aller, au moins dans les pays où cela est possible.

Jacques FONTAINE

Maître de Conférences de Géographie
Université de Franche-Comté et URBAMA

LES CYCLES
« TIERS-MONDE ET DÉVELOPPEMENT »

1981-82	Tiers-Monde et Développement. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 1
1982-83	L'Hémisphère Nord et les défis de l'Hémisphère Sud. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 2
1983-84	La technologie, pourquoi faire ? Un exemple : l'aménagement du Fleuve Sénégal. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 3
1984-85	Santé et Développement. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 4
1985-86	Le Maghreb, trois voies vers le développement. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 5
1986-87	Approches de la Chine.
1987-88	Les migrations. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 6
1988-89	Monde indien et monde indianisé.
1989-90	Crise du Tiers-Monde, crise mondiale.
1990-91	Le Proche-Orient.
1991-92	Du refus de l'autre au dialogue des civilisations.
1992-93	L'Amérique latino-indienne.
1993-94	Le Sahara, atout ou obstacle au développement ? <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 7
1994-95	L'Algérie contemporaine. <i>Les Cahiers de l'Université Ouverte</i> n° 8 à paraître en 1996
1995-96	Le Sud-Est asiatique.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 7-20

MYTHOLOGIE SAHARIENNE

Le désert de sable, terre d'épreuves.

Michel ROUX

Maître de Conférences
Université de Bretagne-Sud

INTRODUCTION : Le désert de sable

Les géographes ont beau répéter que les formes sableuses n'occupent qu'une faible superficie au Sahara, qu'à l'opposé les regs couvrent des superficies immenses, il n'en reste pas moins vrai que dans l'imaginaire collectif, l'image du désert et celle de la dune se superposent. Pour s'en convaincre empiriquement, il suffit de regarder les images du désert véhiculées par les médias et que l'on peut appréhender quotidiennement. Les couvertures d'ouvrages, la publicité, les séquences cinématographiques, les reportages télévisés du Paris-Dakar, etc., semblent accréditer à l'unisson ce mode de représentation qui fait de la dune le paysage d'élection du Sahara. C'est ce que confirme un sondage réalisé auprès d'un échantillon de 303 lycéens des classes de seconde, première et terminale, qui étaient tous censés avoir étudié le milieu désertique en cours¹. La première question invitait les élèves à énumérer des types paysagers du Sahara ; la seconde leur demandait de citer des noms et des adjectifs qu'évoquait pour eux le mot "Sahara". Le dépouillement s'est révélé particulièrement significatif : les mots "erg", "dune" et "sable" représentaient 79 % des références lexicales, alors que le mot "reg" et les expressions qui peuvent y faire allusion comme "plaine caillouteuse" n'en représentaient que 4,3 %.

Pour donner un contour plus scientifique à ces constatations, nous avons analysé l'iconographie et les textes de 40 ouvrages représentatifs de la littérature consacrée au Sahara et accessible au grand public. Le tableau ci-dessous qui procède du dépouillement global des fichiers est particulièrement éloquent :

Tableau 1 : La mise en valeur du sable au détriment du reg.

		REG	SABLE
ICONOGRAPHIE	Fréquence globale	26 %	64 %
	Thème unique	1 %	9 %
	Fréquence en couverture	3 %	70 %
	Fréquence en double page	12 %	50 %
TEXTES	Fréquence globale	10 %	49 %

Les formes sablonneuses s'imposent tant par leur fréquence que leur mise en valeur. Les chiffres concernant la mise en page montrent leur sur-représentation en couverture et en double page ; dans 9 % des cas, elles sont le seul paysage que présente le cliché. En comparaison, le reg paraît totalement occulté : 3 % des couvertures, 1 % en thème unique. Or, cette forme paysagère est la plus fréquente au Sahara et la seule à pouvoir couvrir d'un seul tenant des espaces de première grandeur.

C'est que le désert de sable ne laisse pas indifférent. Plus qu'un paysage, il fonctionne comme un référent au plan des valeurs affectives et idéologiques, et quand il s'agit de décrire ses types paysagers, l'objectivité s'efface derrière les références mythiques. "La rencontre de l'homme et du désert, c'est aussi celle de l'Être face à sa mort, une mort qui gagne aujourd'hui du terrain, et dont les images tragiques - squelettes blanchis d'animaux sur le sol craquelé, enfants aux ventres énormes que la faim va tuer - s'imposent à nous...". Tel est le texte qui accompagne la photographie d'une dune imposante sur la première page du chapitre « Milieux et paysages arides » d'un manuel de seconde récent². Les idées de mort, de souffrance, de néant, de folie et, à l'opposé, celles plus gratifiantes, et relevant du domaine de l'esthétique, du religieux, de l'aventure, apparaissent en filigrane dans tous les récits sahariens. Le désert est d'abord une terre d'épreuves, un espace initiatique, investi de propriétés magiques et qui révèle des hommes hors du commun.

Si cette image s'impose avec une telle constance dans le discours, c'est qu'elle habite l'Occident depuis plusieurs millénaires. La tradition judéo-chrétienne a introduit la notion de "Désert intérieur" ; la colonisation révèle un milieu avec sa diversité morphologique ; mais seule la dune

¹ Pour plus de détails sur cette enquête, on peut se reporter à ROUX Michel, 1991 : "L'imaginaire saharien", in *Mappemonde*, 2/1991.

² *Comprendre la Terre, notre planète*. Manuel de Géographie de Seconde, Éditions Magnard, 1987.

sera promue au rang de paysage, sans doute parce que sa nature sableuse a conforté, par le jeu des métaphores, une conception préexistante.

I - LE DÉSERT BIBLIQUE ET L'ASCÈSE

L'Occident s'est familiarisé avec l'idée de désert, très tôt, lors du développement du Christianisme, au travers des récits de la Bible. Le nom "désert" traduit dans la Vulgate quatre mots dont aucun ne correspond à la réalité géographique du Sahara. Les premières acceptions - Midbâr et Arâbâh - définissent un paysage steppique où l'on conduit des troupeaux. Le Midbâr biblique s'oppose aux jardins fertiles. Les deux autres termes - Horbâh et Yesimon - renferment l'idée d'aridité et celles de désolation et de ruines, qui font du désert plus qu'une entité géographique, un symbole tant dans la religion d'Israël que dans le Christianisme des premiers siècles. La symbolique du désert biblique est double :

- il est l'image de la mort, dont Dieu se sert comme châtiment réservé aux hommes : *"Je ferai de toi un désert"* (Dieu à Jérusalem, Ezech., v. 14). C'est le domaine des démons, des êtres déçus, donc de la tentation ;

- mais c'est aussi l'espace privilégié où Dieu s'adresse à son peuple, soustrait à l'influence de la civilisation égyptienne, où il le nourrit, l'éduque et fait de lui la nation élue.

Le désert biblique est donc un espace abstrait qui n'existe que par les interactions de ses propriétés et du jeu des hommes qui s'y déroule. De cette confrontation va naître un homme nouveau, transfiguré. C'est ainsi que l'expérience au désert s'inscrit pleinement dans la mythologie judéo-chrétienne. Comme le souligne G. ROSOLATO dans *Essai sur le symbolique*, *"la grande affaire de la religion est la culpabilité humaine... Il s'agirait avant tout de fournir une raison à une culpabilité flottante. Ce sera, pour le fidèle, tout manquement aux lois édictées par Dieu, et pour le chrétien le péché originel. Partant de là, il saura remédier exactement au mal par une minutieuse observance. Mais la valeur propitiatoire doit être garantie par l'Alliance ou par l'accomplissement de la Résurrection"*³. C'est ainsi que le désert permet à l'ascète de *"mourir au monde, dans l'imperceptible devoir accompli, dans une intériorité sans défaillance, des exercices, une méditation, entraînant, en effet, au long des degrés d'une Passion, qui peut devenir un chemin de solitude"*⁴. L'ascétisme chrétien est une démarche qui permet à l'individu de pénétrer dans un silence qui rend audibles les lois de Dieu. Pour atteindre ce silence, l'ascète doit symboliquement se débarrasser de sa gangue de plomb pour atteindre le trésor que tout homme porte en lui, et dont la fusion produit la lumière qui lui fait assumer ses ténèbres. La rencontre de l'homme et du désert relève donc du parcours initiatique. L'expérience du désert représente une réorganisation de la personnalité au cours de laquelle le monde extérieur originel - la civilisation -, jugé responsable de la déchéance humaine, est désinvesti de ses attraits au profit de sa propre personne. La notion de désert est définie en opposition à une sphère du dehors qui est son contraire. Les ascètes, couramment appelés *"Pères du Désert"*, ont fréquenté des lieux qui n'avaient rien de désertique ; des colonnes pour les stylites, imitateurs de saint Siméon, des arbres pour les dendrites, des puits pour les siloïtes⁵. C'est donc par sa fonction symbolique que l'idée de désert va se pérenniser.

II - LE MYTHE SAHARIEN : ASCÈSE ET SYMBOLIQUE DU SABLE

C'est l'aventure coloniale qui va réintroduire l'idée de désert dans notre société en dotant la fonction symbolique d'un corps géographique. Ce n'est pas la conquête territoriale qui donne au désert sa résonance particulière, mais le contexte historique dans lequel elle s'effectue. La colonisation naît de la révolution industrielle qui provoque des changements d'ordre de grandeur et de rythme dans les sociétés où elle se met en place.

³ ROSOLATO G., 1969 : *Essai sur le symbolique*, Éditions Gallimard.

⁴ ROSOLATO G., 1969 : *op. cit.*

⁵ Pour une approche du désert biblique on peut se reporter à trois ouvrages : 1 • VIGOUROUX F., 1899 : *Dictionnaire de la Bible*, tome 2, Éditions Letouzey et Ané. 2 • JACQUEMENT G., 1952 : *Encyclopédie du Catholicisme*, tome 3, Éditions Letouzey et Ané. 3 • Collectif, 1990 : *Dictionnaire culturel de la Bible*, Éditions Nathan.

Les cadres de vie - habitat et production - évoluent, passant de petites communautés cimentées (village, artisanat) à de grands agrégats impersonnels (ville, usine). Le domaine de la pensée suit la même évolution : l'accélération des découvertes scientifiques bouleverse non seulement les conceptions traditionnelles concernant la matière, le temps et l'espace, mais aussi les rapports de l'homme commun à une science qui lui devient inaccessible. À l'insécurité que génère le progrès scientifique s'ajoute le déclin des cadres idéologiques traditionnels (religion) et la mise en place de nouveaux codes de valeur (valeurs bourgeoises : confort, "paraître") et de nouvelles fidélités de masse (partis, syndicats). L'individu est désorienté dans ses comportements sociaux et moraux. Ce désarroi se reflète dans l'œuvre de certains intellectuels, qui réhabilitent l'instinct, la foi, le moi et l'action spontanée. Nietzsche, le Mouvement Futuriste, Maritain et dans une certaine mesure Bergson, peuvent illustrer à des degrés divers cette remise en question d'un monde de progrès matériel, du rôle civilisateur de la science et du mode de vie de la classe dominante⁶.

Le Sahara va offrir à certains une chance de transformer leur sort en destinée. Fuyant le malaise d'une société jugée décadente ou dégradée, les premiers sahariens - l'officier méhariste, le mystique et l'explorateur - vont projeter sur l'espace saharien leurs aspirations. Le mythe du désert biblique est ainsi réactivé. Si, matériellement, le Sahara est conquis par la civilisation en marche, il impose en retour à ses conquérants son propre système de valeur. Il symbolise une contre-culture. Le désert permet la rupture avec un monde dont les valeurs spirituelles s'effondrent ; il autorise un retour sur soi et un transfert affectif par lequel l'homme assimile l'espace à sa démarche. C'est ainsi que le désert est alors défini tour à tour comme un lieu de claustration, dépouillé, reflet de la misère humaine, une terre d'épreuves et de souffrances et enfin un agent purificateur. La charge émotionnelle qui accompagne ces projections est intense ; l'idée de mort en est inséparable, équilibrée seulement par la présence du divin. Le désert transfigure l'homme, comme l'homme transfigure le désert. Le mystique, le militaire et l'explorateur partagent cette conception et les chroniques sahariennes alimentent l'Occident en images où se mêlent le tragique et l'extase ; les descriptions des paysages traduisent l'intensité de ces émotions.

Document 1 : Le Sahara, un paysage identifié à des pratiques ascétiques.

L'humilité et pauvreté : *"Leçon d'humilité, cette existence de cloporte collé au sol, cette fraternelle cohabitation avec les bêtes dans les rangs desquelles nous reprenons place, pour découvrir, dans notre combat contre l'hostilité d'une nature terriblement inhumaine, que nous sommes simples spectateurs d'une pièce qui ne nous est nullement destinée (...). Et cependant nous étions infiniment pauvres. Du vent, du sable, des étoiles. Un style dur pour trappistes"* (T. MONOD).

La componction : *"La terre est battue de tous les vents, balayée de souffles mortels. Voyez-la : elle est un perpétuel gémissement, elle est une lamentation. Elle est pelée, nettoyée, lavée et relavée, grattée jusqu'à l'os par les vents. Les vents du large qui glissent lèchent sa peau comme des langues de feu, tuent la plante, la pierre même et tout l'ordre de la nature"* (E. PSICHARI).

La purification : *"Il fallait cette tourmente de sable pour nous laver. Le vent arrache l'humus des montagnes et tout ce qui est accessoire. Il ne reste plus d'elles que leur forme minérale. Le vent fait aussi apparaître les angles de notre cœur, ses saillants, ses rentrants"* (E. PSICHARI).

L'émergence de l'homme nouveau : *"Et mon désert, si seulement je t'en montre les règles du jeu, se fait pour toi d'un tel pouvoir et d'une telle prise que je puis te choisir banal, égoïste, morne et sceptique dans les faubourgs de ma ville ou le croupissement de mon oasis, et t'imposer une seule traversée de désert, pour faire éclater en toi l'homme, comme une graine hors de sa cosse, et t'épanouir d'esprit et de cœur. Et tu me reviendras ayant mué, et magnifique, et bâti pour vivre de la vie des forts. Et si je me suis borné à te faire participer de son langage, car l'essentiel n'est point des choses mais du sens des choses, le désert t'aura fait germer et croître comme un soleil"* (A. de SAINT-EXUPÉRY).

L'homme révélé ou guéri quitte alors le désert, qui par le même effet de transfert doit donc disparaître : c'est pourquoi le désert est fini dans le temps. Pour mieux l'abandonner, chacun se persuade que cette matrice est désormais stérile. C'est ainsi que l'on ne peut guère quitter le Sahara qu'en affirmant que les ressources magiques en sont épuisées à tout jamais.

SAINT-EXUPÉRY - *Nous nous sommes nourris de la magie des sables, d'autres peut-être y creuseront leurs puits de pétrole, et s'enrichiront de leurs marchandises. Mais ils seront venus trop tard car les palmeraies interdites, ou la poudre verte des coquillages, nous ont livré la part la plus précieuse : elles n'offraient qu'une heure de ferveur et c'est nous qui l'avons vécue.*

Les formes sablonneuses se prêtent mieux à ce transfert ; investies du prestige de la distinction

⁶ BIDDIS M., 1980 : *L'ère des masses*, Éditions du Seuil. Cet ouvrage se définit comme une histoire de la pensée européenne.

dont le héros saharien fait l'objet, elles vont s'inscrire dans l'imaginaire collectif comme les composantes hégémoniques du Sahara.

Document 2 : La symbolique du sable.

La mer de sable, objet de contemplation : "Nous avons longé des hautes dunes d'El Amri et au soir tombant nous bivouaquons, choisissant à mi-hauteur un berceau de sable rose. Nous dominons la houle d'or qui s'étend à l'infini de tous côtés. Alors commence le crépuscule. Sur le sable encore trop chaud, l'ombre mauve de la nuit descend pesamment. Au loin les vagues rutilantes deviennent incandescentes, cependant que, telle une orange aplatie, la boule d'or du soleil se laisse happer par la terre, toute la gamme des ors et des rouges se marie sur l'horizon" (R. FRISON-ROCHE).

La mer de sable et la rêverie de puissance : "(les officiers méharistes au départ de la mission Citroën)... ils connaissent les difficultés de toutes sortes, les embûches de toutes natures contre lesquelles il va nous falloir lutter : les puits qu'on trouve vides après de longues étapes, la rage folle du simoun, soulevant la surface du désert, la houle immense des grandes dunes plus terrible que les vagues de la mer" (Mission Citroën). "Le terrible vent d'est fait rage, nous enveloppe dans un nuage de sable. Il pousse, comme des vagues écumeuses, de blanches dunes qui risquent de submerger les cases du poste de Moudjéria" (E. PSICHARI).

Le sable et l'idée de mort : "Enfin dans sa lutte géante avec le sable, il est le plus fort, il atteint le but mais inutilement. C'est de son succès même qu'il va mourir" (E. PSICHARI).

Le sable purificateur : "Il fallait cette tourmente de sable pour nous laver. Le vent arrache l'humus des montagnes et tout ce qui est accessoire. Il ne reste plus d'elles que leur forme minérale. Le vent fait aussi apparaître les angles de notre cœur, ses saillants, ses rentrants." (E. PSICHARI).

Le sable matrice : "Les rezzous sont taris par le sable, les menaces sont amorties par tant de sable..." (...). "(c'est) du fond des sables qu'accourt son grand souffle qui transfigure le désert". (...). "Comment oublierais-je moi-même, qu'enfoui sans le sable jusqu'à la nuque, et lentement égorgé par la soif, j'ai eu si chaud sous ma pèlerine d'étoiles ? Comment favoriser en nous cette sorte de délivrance ?" (A. de SAINT-EXUPÉRY).

Contrairement à ce que l'on peut supposer d'emblée, ce n'est pas l'originalité des accumulations sableuses qui ont favorisé les projections affectives. Au contraire, si elles s'imposent avec autant de force, c'est que le sable peuple déjà notre imaginaire. Il est un élément familier des littoraux, et Alain CORBIN⁷ a bien montré que le rivage est devenu un lieu de délectation dès le début du dix-neuvième siècle. Il s'inscrit en opposition au monde insalubre des villes, "Il aimait mieux l'écume que le miasme" (Victor HUGO) ; par le spectacle de l'océan et des vagues qui viennent briser sur la grève, il attire le peintre, le rêveur solitaire et devient source d'inspiration poétique et littéraire. Dans le domaine des sciences de la nature, la dune a déjà interpellé le géographe. Elisée RECLUS⁸, dans le volume de la Géographie Universelle consacré à la France, ne manque pas de signaler, à propos du littoral français, les villages engloutis par les sables et "l'avancée des dunes" à des vitesses parfois spectaculaires.

Mais l'imaginaire de la dune s'enrichit surtout de ses analogies avec la montagne et les vagues de l'océan, qui sont certes des objets de contemplation très prisés, mais qui, surtout, confèrent à qui sait les défier un prestige immense. Gaston BACHELARD⁹ montre comment la marche contre le vent, dans la montagne, la baignade dans les vagues, stimulent la rêverie de puissance. Or, le sable, par la richesse de sa symbolique et le jeu des métaphores, peut prendre indifféremment chacune de ces formes : le vent de sable, la montagne de sable, la mer de sable. Il évoque en plus le feu (les sables brûlants). On comprendra alors que l'expérience ascétique au désert a trouvé un paysage de prédilection pour satisfaire les étapes de cette initiation. La dune favorise la coupure avec le monde, elle est représentée comme un espace clos, une matrice. Le sable symbolise l'humilité, le dénuement, il est source d'épreuves mortifères. Assimilé au feu ou à l'eau, il purifie. Enfin, il est souvent représenté comme un lieu fécond d'où émergent des richesses inespérées.

Les paysages désertiques ont donc été appréhendés plus comme des métaphores d'une philosophie antirationaliste que comme des paramètres géographiques objectifs. Dans la mesure où les volontaires pour le Sahara étaient attirés par des valeurs passéistes, l'image d'un désert sableux, terre d'épreuves, s'est imposée comme objective et s'est pérennisée. C'est au nom de cette image que les projets d'aménagements sont apparus, vains ou irréalisables ; la prospection géologique systématique s'est heurtée à cet état d'esprit, et le pétrole n'a été découvert que tardivement.

⁷ CORBIN A., 1988 : *Le territoire du vide*, Éditions Aubier.

⁸ RECLUS É., 1885 : *La France*, Géographie Universelle.

⁹ BACHELARD G., 1942 : *L'eau et les rêves*, Éditions José Corti.

III - LE MYTHE CONTRE L'AMÉNAGEMENT

Le manque de main-d'œuvre semble le premier de ces problèmes insolubles. L'aménageur, qui lit les différents comptes-rendus sur les populations du désert, ne peut pas trouver là des conditions favorables. Entre une main-d'œuvre européenne, qui n'a d'autre alternative que la grandeur épique ou le naufrage dans la folie, des nomades murés dans une féodalité immuable et des sédentaires anéantis par leur vie oasienne, les bonnes raisons pour ne rien entreprendre ne manquent pas. On retrouve là l'espace initiatique, qui révèle chez les plus forts une dimension spirituelle et fait sombrer les autres dans la démence. François VERGNAUD, auteur d'un ouvrage sur le Sahara publié en 1959 dans la collection "Petite Planète", consacre quatorze pages aux qualités du désert : le désert révèle l'homme à lui-même, c'est un univers minéral surhumain, qui ne peut pas ne pas influencer les hommes ; il agit par ses constituants géographiques à la manière d'un "réactif". Les hommes répondent alors en fonction de leur tempérament ; certains "*s'écrasent sous le poids de cet infini d'espace*", d'autres "*relèvent le défi (...) L'effort humain s'abolit ou s'exaspère*"¹⁰. Et l'on retrouve l'argumentaire sur ses propriétés ascétiques : propreté, nudité des paysages qui favorisent le dépouillement de l'âme.

Les rapports d'études officiels vont dans le même sens. Le docteur SERGENT, auteur en 1953 d'un rapport sur le peuplement humain au Sahara, conclut que : "*Seuls, les hommes blancs, sans leur famille, bien sélectionnés, peuvent vivre quelques mois par an au Sahara à condition d'être employés dans les cadres s'ils sont européens ou comme travailleurs s'ils sont Nord-Africains*"¹¹. R. FURON, sous-directeur au Muséum national d'Histoire naturelle écrit en 1958 dans son ouvrage *Le Sahara*, ressources minérales, mise en valeur¹² : "*Le climat saharien a une action fâcheuse sur le système nerveux des Blancs : exaltante chez les âmes de qualité, dépressive et dangereuse chez les autres. Les sahariens connaissent bien ces détraquements de l'âme qu'ils appellent saharite ou soudanite*". Et le même auteur de citer E. GAUTIER : "*Il me semble que la seule maladie endémique, c'est précisément la folie*". On comprend alors les interrogations de M. FABRE, chef du Secteur Oriental de la C.R.E.P.S. (Compagnie de Recherche et d'Exploitation du Pétrole au Sahara) qui résume en ces termes le problème du manque de main-d'œuvre européenne : "*Comment faire vivre et travailler dans une nature hostile et inhospitalière des hommes qui ne sont ni des aventuriers ni des "pionniers", des travailleurs qui ne sont ni des êtres d'exception, ni des mystiques assoiffés de silence et de solitude, mais des gens ordinaires avec les mêmes désirs, les mêmes besoins, les mêmes aspirations que ceux qui travaillent en France, à Parentis ou à Lacq ! Car ce sont les mêmes*"¹³.

Or, la main-d'œuvre locale ne semble pas pouvoir constituer un atout efficace. Le noir de l'oasis est écarté d'emblée. L'oasien "*à la chair molle, au teint blafard, à l'allure nonchalante*" (R. CAPOTREY, *Le Sahara français*), est sensible aux écarts thermiques du désert, notamment à la fraîcheur des nuits (Rapport SERGENT). S'il est riche, il est gras, mou, et a le teint maladif ; s'il est haratin et pauvre, sa sous-alimentation en fait un travailleur indolent, incapable d'un effort physique. Quant au nomade, sa constitution physique est excellente : "*Sec, musclé, la peau basanée, toujours prêt à bondir même quand il est au repos*". Mais son ex-condition seigneuriale qui lui vaut encore une admiration sans bornes de la part de ses nouveaux maîtres, le rend impropre au travail salarié et sédentaire : "*Il a pour la charrue le dédain du prophète, qui a dit qu'elle n'entre pas dans une maison sans que la bassesse entre du même coup dans les âmes*" (La Géographie Universelle).

À ces problèmes de main-d'œuvre qui traduisent la conception occidentale du désert, viennent se greffer ceux des transports. Si l'introduction de l'automobile fut précoce au Sahara, son utilisation systématique fut beaucoup plus tardive. Les premiers essais sérieux remontent à 1916 ; le Lieutenant ISNARD relie Ghardaïa à In-Salah, malgré la chaleur et le mauvais état des pistes. Le Général LAPERRINE encourage les expérimentations de véhicules motorisés. La mission Citroën effectuée en 1923 la première grande traversée du désert avec des véhicules à chenilles ; elle est immédiatement suivie par une expédition d'automobiles Renault à 6 roues qui traverse le Tanezrouft et gagne Cotonou. Mais l'absence d'infrastructures - pistes et points de ravitaillement -, le manque de fiabilité des véhicules, leur forte consommation réduisent la portée des

¹⁰ VERGNAUD F., 1959 : *Le Sahara*, Petite Planète.

¹¹ SERGENT E., 1953 : *Le peuplement humain du Sahara*, Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie.

¹² FURON R., 1958 : *Le Sahara*, Éditions Payot.

¹³ Rapport communiqué par l'Institut Français du Pétrole

essais. La Seconde Guerre mondiale fait franchir à l'automobile un pas décisif au Sahara. Les Américains introduisent au nord des véhicules à 4 ou 6 roues motrices - Jeep et Dodge - adaptés aux difficultés du terrain. Au sud la mise en place de la colonne LECLERC, en 1940, est à l'origine de l'effort entrepris pour motoriser les unités portées. Pourtant le glas du Sahara des méharistes n'a pas encore sonné et durant les années qui suivent la guerre, on assiste à une nouvelle querelle des "anciens et des modernes", du Sahara ancestral contre la Civilisation, du chameau contre l'automobile. De nombreux articles paraissent qui condamnent de façon péremptoire l'un ou l'autre mode de transport. Aucun camp ne l'emportera : "*Chacun son terrain fut la règle d'or dont l'oubli n'a provoqué que des échecs*"¹⁴. Le véhicule règne sur les regs et les plateaux ; le méhari se réserve les sables et la montagne. À l'un les espaces "*ordinaires*", à l'autre le prestige des dunes. Un autre exemple de cette résistance au progrès nous est fourni par T. MONOD qui, en 1954, réalise une traversée de 900 kilomètres dans le synclinal d'Araouan, en méhara, avec deux goumiers. Il justifie son choix par des considérations pratiques : "*L'organisation d'une campagne en voiture posait des problèmes matériels pratiquement insolubles à brève échéance (...). Beaucoup d'observations de détail ne peuvent se faire qu'au ras du sol et au rythme de la marche pèdieuse du chameau*". Enfin il ajoute une cause "*subjective*" en signalant : "*M'engager à prendre, pour la même expédition, un autobus, c'est à peu près comme si, à celui qui m'avouerait avoir un rendez-vous féminin, je répondais : Ne pourriez-vous pas envoyer le jardinier ?*"¹⁵.

Pourtant ces réticences et suspensions à l'encontre de l'automobile sont complètement anachroniques au début des années cinquante. R. CAPOT-REY rapporte qu'un véhicule de tourisme effectue le voyage Alger-Gao (3 250 kilomètres) en trois jours à 50 kilomètres par heure de moyenne. Il ajoute en outre que la voiture peut joindre des points jusqu'alors inaccessibles en raison du manque d'eau, et qu'elle transporte des éléments lourds ou encombrants impossibles à convoier à dos de chameaux¹⁶. De plus, on possède à l'époque les moyens technologiques de réaliser de vraies routes, à l'aide de revêtements spéciaux susceptibles de résister à des températures au sol élevées (80°). Du reste, les rapports des Compagnies de pétrole, comme on le verra plus loin, mentionnent déjà que les problèmes de transport sont faciles à résoudre, mais l'ambiance idéologique est encore telle qu'on ne les prend pas en compte. On pourrait retracer de la même manière le débat qui eut lieu à propos du projet d'une voie ferrée transsaharienne. Là encore les partisans de cette idée ne purent triompher des détracteurs qui voyaient déjà les rails noyés sous les sables !¹⁷

De toute façon, pourquoi aménager le Sahara ? "*Tout le monde est maintenant d'accord sur la nullité des ressources du Sahara.*" Ces propos, publiés en 1939 par la Géographie Universelle, se font l'écho du grand spécialiste qu'est E. GAUTIER qui affirme : "*À qui a vu le Sahara et même l'a aimé, il est impossible de prétendre qu'il a une valeur en lui-même*". H.D. HELDBERG, géologue en chef de la Gulf Oil, écrit encore dix ans plus tard : "*Le continent d'Afrique est constitué par des séries de roches cristallines, et le Sahara par deux boucliers, le Hoggar et les Eglabs. Quant aux terrains sédimentaires, ils n'apparaissent que sous forme de zones peu intéressantes : une faible épaisseur de sables de l'époque tertiaire et de sédiments sans grand intérêt*"¹⁸. Il faut dire que la reconnaissance géologique du Sahara a été tardive ; avant la Première Guerre mondiale, on ne peut citer que trois noms : R. CHUDEAU, E. GAUTIER, G.-B.-M. FLAMMAND ; à ces pionniers il convient d'ajouter, pour la période de l'Entre-deux-guerres : T. MONOD, C. KILIAN et N. MENCHIKOFF. C'est bien peu ; la faiblesse des moyens accordés à la prospection s'explique, en grande partie, par l'image mythifiée que la métropole reçoit à cette époque du Sahara. Les objectifs des premières recherches géologiques sont parfois évocateurs. C'est ainsi que la première mission à laquelle KILIAN est convié a pour but "*de retrouver les terrains d'où les Garamantes tiraient leurs émeraudes*"¹⁹.

C'est ainsi que, réputé d'une pauvreté incurable, inexploitable en raison des problèmes insolubles de transport et de main-d'œuvre, ce Sahara que dépeignent les explorateurs, les militaires et les mystiques, cet espace sableux, particulièrement dangereux, ne semble fertile qu'au

¹⁴ DENIS P., 1967 : *L'armée française au Sahara*.

¹⁵ MONOD T., 1990 : *Mémoires d'un naturaliste voyageur*, A.G.E.P.

¹⁶ CAPOT-REY R., 1953 : *Le Sahara Français*, Presses Universitaires de France.

¹⁷ POTTIER R., 1941 : *La transaction, liaison d'Empire*, Éditions Sorlot.

¹⁸ Cité par PIERRE B., 1960 : *Le pétrole français*, Éditions Hachette.

¹⁹ Cité par MOUSSET P., 1959 : *Le Sahara qui voit le jour*, Les Presses de la Cité.

plan des valeurs spirituelles ; ce que confirme R. CAPOT-REY en 1953 : *"Depuis qu'a retenti, sur les bords d'un autre désert, la première révélation, l'esprit de Dieu n'a cessé de souffler sur les lieux arides; des missionnaires, des prophètes et mieux que des prophètes, donnant l'exemple du renoncement et de la charité, ont ouvert la voie de la contemplation. (...) Le désert n'eut-il d'autre rôle que de former pour les régions voisines des hommes de foi, au lieu de déverser sur elles des épiciers, des boutiquiers, des cuisiniers et le tout-venant de l'émigration, il serait autre chose qu'un poids mort, une annexe dispendieuse dans notre construction africaine"*.

On comprend alors que certains aménageurs n'aient vu là qu'une aventure coûteuse ; et qu'ils aient adhéré aux propos tenus par un ministre à la veille de la Première Guerre mondiale : *"Il ne faut pas que ce roman nous cause des embarras et des difficultés"*²⁰.

IV - LE SAHARA DU PÉTROLE, UN MYTHE PEUT EN EFFACER UN AUTRE...

La fin de la Seconde Guerre mondiale s'ouvre sur une ère nouvelle. L'ampleur du désastre suscite un regard critique sur les idéologies de l'entre-deux-guerres ; l'irrationalisme, qui avait séduit une grande partie des opinions, cède la place à des aspirations plus humanistes qu'illustre la Charte des Nations Unies et qui supposent un retour à la foi en la Raison et le Progrès. La pensée progressiste retrouve son optimisme ; elle glorifie l'Homme dans son affrontement à la Nature, ainsi que ses outils : la science et les technologies. Le Sahara ne va pas échapper à ce recentrage sur le mythe productiviste ; il va se fondre dans la modernité d'autant mieux que l'exploitation pétrolière lui donne un contenu sémantique neuf : celui d'une terre vierge que l'homme affronte pour le bien-être de l'humanité.

Le discours change brutalement ; on peut mettre en évidence ce renversement en analysant les dates de publication des ouvrages consacrés au Père de Foucault et à la mise en valeur industrielle (industries d'extraction) du désert, dans la bibliographie du Sahara Français du Commandant BLAUDIN DE THÉ²¹ :

Tableau 2 : Tradition et modernité dans la littérature saharienne entre 1910 et 1960.
Les chiffres correspondent au nombre d'ouvrages cités pour chaque période.

	Ouvrages sur :	
	Ch. DE FOUCAULT	Les industries extractives
1910-1939	31	0
1940-1951	47	0
1952-1960	2	200

Ce tableau met en relief l'émergence d'une nouvelle vision du désert. L'analyse qualitative du discours est encore plus révélatrice de ce nouvel état d'esprit que résume B. Pierre dans un ouvrage intitulé *Le pétrole* et publié en 1960 chez Hachette : *"Là-bas dans le prolongement de la France, le grand désert brûlant des siècles saute sans transition de l'âge de pierre à l'ère du pétrole et du gaz. Hier terre morte, aujourd'hui terre ressuscitée !"*²².

En quelques années, la thématique du désert fait peau neuve ; ou plus exactement s'inverse. Le désert, qui s'était défini par opposition à la civilisation, en devient *"le prolongement"* ; la description d'Hassi Messaoud par le même auteur est élogieuse : le décor est celui d'une ville à l'aube des années 60 : l'avenue, le kiosque à journaux, le cinéma, les bars, les billards, la piscine ; on prend l'apéritif au *"Chacha-cha"* ou au *"Bikini"* avant d'aller au restaurant où le chef en toque blanche prépare la même cuisine, *"aussi saine, aussi variée et aussi appétissante que celle de n'importe quel restaurant d'Alger ou de Paris"*.

Jadis espace de distinction, le Sahara est devenu une province pétrolière, où travaillent côte à côte Français et Musulmans : *"À Hassi Messaoud, il n'y a plus de classes sociales. Tout se fond dans un*

²⁰ Rapporté par CAPOT-REY R. dans l'ouvrage cité.

²¹ BLAUDIN DE THÉ, *Essai de bibliographie sommaire du Sahara français*.

²² PIERRE B., 1960 : *op. cit.*

même cadre qui se nomme pétrole" (B. PIERRE).

Ce nouvel "Eldorado" se rejoint facilement en avion ou en automobile. Cette dernière est réhabilitée : *"le pneu a vaincu le sable"* ; de tels propos ne manquent pas de surprendre quand on sait que l'on affirmait, au début des années cinquante, que seul le chameau pouvait évoluer dans les étendues sableuses. Ce dernier, du reste, suit l'évolution générale : de symbole il devient élément de folklore : *"Finie l'ère du chameau et des longs cheminements à pied !"*. Et l'auteur rappelle que, depuis 1948, les Dodge et les Jeep sillonnent le Sahara pour en lever la structure.

Les responsables des Compagnies de forage reconnaissent que le milieu désertique est loin de constituer un obstacle insurmontable : *"Contre la température, il a suffi de sur-dimensionner les circuits de refroidissement. (...) La filtration de l'air des moteurs a trouvé une excellente solution dans les filtres à bain d'huile. (...) Nous n'avons jamais constaté, sur nos moteurs Diesel, un nombre d'heures d'utilisation ou des usures en totale disparité avec les résultats de nos chantiers français"*²³. On réalise même que le reg, horizontal et roulant, autorise des transports de sondes prémontées de grand gabarit, alors que : *"Dans les zones de haute civilisation, les problèmes de gabarit limitent ces exigences, cette contrainte n'existe pas au Sahara et les différents ensembles constituant la sonde sont formés, d'une façon courante, d'unités de 9 à 10 mètres de long et de 3 mètres de large, d'un poids variant de 20 à 35 tonnes"* (M. LEPREUX). Et P. MOUSSET de conclure que les coûts de recherche au Sahara sont les plus bas du monde, et que l'exploitation du pétrole y est particulièrement rentable compte tenu de sa qualité exceptionnelle. Le désert n'est plus perçu que comme un vaste chantier, où les pistes deviennent des autostrades et où les cités surgissent ! Le sable perd son aura, cité au même titre que le reg, ou l'hamada : *"Des routes ont traversé les immenses hamadas calcaires et les mornes regs caillouteux, des pistes ont escaladé les falaises rocheuses brutalement escarpées ; des camions circulent dans les massifs de sable réputés impénétrables"* (M. FABRE).

"Le Sahara ressuscite" (B. PIERRE). Cette phrase est lourde de sens et montre bien l'évolution de l'ambiance idéologique. L'homme a repris en main sa destinée. Ce n'est plus lui qui, gagné par le malaise de la société, va se débarrasser de la gangue de plomb qui masquait l'essentiel, mais le désert, cette "terre morte", qui est revivifié par l'homme. La civilisation fait reculer les limites de l'inconnu et du sauvage. L'homme métamorphose l'espace, désinvesti de ses propriétés magiques ; ce n'est plus ce dernier qui impose à l'homme épreuves et souffrances ; il redevient une matière indistincte que l'homme triomphant maîtrise : *"Les bulldozers défoncent le sol (...) ; les équipes de sismique font voler les sables ; les trépan sondent les entrailles du désert ! Et des ergs blonds ou des regs caillouteux, surgissent le gaz et l'huile (...)"* (B. PIERRE).

L'exploitation du pétrole ne concerne qu'une partie du Sahara. Pourtant, il en devient le nouvel emblème ; les paysages désertiques, qui illustraient la terre vierge d'avant la civilisation, servent de toile de fond sur laquelle se dessinent les derricks, les torchères et les cohortes de camions ; les clichés d'Hassi Messaoud, la nuit, sont à la base d'une nouvelle iconographie ; commence alors pour le Sahara la longue éclipse d'un mythe, auquel se substitue une nouvelle légende, mais de portée plus faible.

"Le Sahara a abandonné son rôle d'image d'Épinal et de cadre pour roman d'aventures exotiques et épiques pour entrer dans la vie. Chaque jour les journaux y puisent des sujets d'intérêt, chaque jour des hommes qui ne sont ni des explorateurs, ni des héros, des «hommes de la rue» y travaillent et le parcourent en tous sens, reculant sans cesse les limites du vierge et de l'inexploré" (M. FABRE).

Les événements politiques - le processus douloureux de la décolonisation - vont interrompre sa diffusion. Les mythes sahariens, associés à l'aventure coloniale, sont donc ternis idéologiquement aux yeux d'une société qui adhère unanimement aux valeurs du progrès. Les publications, scientifiques et littéraires, qui avaient été particulièrement nombreuses cessent. Le Sahara disparaît de l'imaginaire collectif et des cartes de géographie. Les nouvelles frontières qui se dessinent au début des années 60, le partagent entre les États riverains du Nord et du Sud. Il faudra attendre le milieu des années 70 pour voir resurgir le thème du Sahara dans la société occidentale.

²³ LEPREUX M., Directeur de NORAFOR, rapport communiqué par l'Institut Français du Pétrole.

V - LES ANNÉES 80 ET L'EXPLOITATION MARCHANDE DU MYTHE SAHARIEN

La croissance économique des années 50 et 60 conduit à l'avènement de la société de consommation²⁴. Mais les mutations profondes du système de valeurs et les sérieux déséquilibres qui l'accompagnent nourrissent, à la fin des années 60, un vaste mouvement de contestation du modèle productiviste. La prise de conscience des effets néfastes de l'industrialisation sur le milieu naturel se traduit, dans un premier temps, par une prolifération de revendications sur des thèmes ponctuels - défense des espaces verts en milieu urbain, dénonciation de la pollution de l'eau, de l'air, etc. -. Mais rapidement, elle va déboucher sur une thématique plus élaborée et plus complexe qui synthétise la critique du capitalisme, de l'exploitation néo-coloniale du Tiers-Monde, du modèle culturel de la société de consommation trop technocratique et standardisée. Des écologistes comme F. RAMADE, des Tiers-mondistes et écologistes comme R. DUMONT, des philosophes comme H. MARCUSE, les experts du Club de Rome, pour ne citer que ces rares exemples, témoignent du caractère global de la remise en question du modèle occidental²⁵. Cette critique n'est pas le fait des seuls intellectuels. Cette remise en question du progrès matériel fait resurgir le mythe de "l'âge d'or", au travers d'une revalorisation affective des espaces naturels et des sociétés traditionnelles. Pour d'autres, les revendications sont moins virulentes ; mais elles débouchent sur des exigences nouvelles que résume le concept de "qualité de la vie". Il intègre des préoccupations environnementales, mais il les dépasse. Il implique la reconnaissance du droit de l'individu à s'exprimer dans tous les domaines de l'existence : travail, loisirs, pratiques culturelles. À une société accusée de trop uniformiser et de tout réglementer, il réaffirme le besoin de se distinguer. La multiplication des pratiques sportives et touristiques témoigne de la virulence de ces aspirations, mais aussi de la capacité de l'appareil de production à les récupérer, à les commercialiser et à les standardiser. L'exploitation économique des marginalités dans une société très médiatisée conduit inmanquablement à leur massification, donc à leur abandon par les élites pour de nouvelles²⁶. C'est dans ce contexte économique et culturel que le mythe saharien effectue sa réapparition : espace naturel vierge, espace de référence philosophique, espace de distinction, il autorise des pratiques diversifiées ; nous en présenterons deux : le voyage organisé et le rallye-marathon.

A - Le tourisme saharien : le désert consommé

L'espace désertique, dans les catalogues touristiques, est d'abord un paysage à vendre, sur un marché très concurrentiel. Il est donc essentiel de faire rêver celui qui a tout vu et qui ne dispose que de huit à quinze jours pour son voyage. La description du Sahara, dans les publications des voyageurs, porte la marque des techniques de communication publicitaires. En publicité, la marque est plus importante que le produit. Et toute bonne communication, même si elle inclut une part informative, valorise une image de marque. Le mythe saharien de l'entre-deux-guerres est redevenu un élément privilégié, incontournable. Il est contenu implicitement dans la notion de désert. L'image du désert, dans les catalogues touristiques, ne peut pas faire abstraction des images qui se sont formées ainsi depuis une centaine d'années dans l'imaginaire collectif. Selon C. BONNANGE, trois étapes fondamentales caractérisent le passage de l'état de non-consommateur à celui de consommateur²⁷ : l'étape cognitive (*learn*) qui informe, l'étape affective (*like*) qui séduit et l'étape comportementale (*do*) qui met en situation le consommateur. Ces étapes proposent, par leur contenu et sur un mode symbolique, les ingrédients de la mythologie : une tranche de vie qui contraste avec celle que l'on mène dans le monde civilisé. Le désert des catalogues fait tantôt référence à un âge d'or, passé englouti dans les sables et dont les reliefs érodés sont les vestiges, tantôt à un Eden qui a échappé à l'emprise des hommes. L'épreuve est vécue rituellement au travers du mode de déplacement. Les paysages sont adaptés aux exigences du client : la consommation impose une abondance de formes, la distinction un habillage culturel et mythique qui assure une plus-value au paysage. Les voyageurs dépeignent un désert qui frappe par sa

²⁴ BAUDRILLARD J., 1970 : *La société de consommation*, Éditions Denoël.

²⁵ Pour l'approche de ces mutations dans le domaine idéologique on peut se reporter aux deux ouvrages suivants : 1 • BERNSTEIN S., MILZA P., 1987 : *Histoire du vingtième siècle*, Éditions Hatier. 2 • BIDDIS M., 1980 : *L'ère des masses*, Éditions du Seuil (cet ouvrage donne une bibliographie très étoffée).

²⁶ On peut consulter, à cet égard, les publications de BOURDIEU P., 1979 : *La distinction, critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit et de POCIELLO C., 1981 : *Sport et société*, Éditions Vigot.

²⁷ BONNANGE C., 1987 in *Communication et business*, n° 24.

diversité ; la prolifération de termes géographiques donne un effet d'accumulation, rendu possible par une sélection de sites d'interface. Le sable n'en demeure pas moins un élément fondamental, parce qu'il est une figure métonymique du Sahara héritée du passé ; il serait probablement hasardeux, commercialement, de le proposer sans sable. Les paysages sablonneux contribuent, par ailleurs, pour une large part au développement d'une relation affective par la plus-value esthétique qu'il confère au désert : océan de dunes, vagues de sable qui partent à l'assaut des falaises, arêtes sinueuses des dunes... Lorsque le sable n'est pas le sujet unique, il fonctionne comme un élément indispensable à la mise en valeur d'autres éléments paysagers : c'est un écrin pour les *gour*, il tapisse le fond des canyons. Enfin il ajoute une touche discrète de mystère, il porte en lui toute la mythologie du désert, et on ne manque pas de le rappeler quand on le cite, toujours au passé, engloutissant des villes pétrifiées ou des caravanes égarées.

Document 3 : Le Sahara des catalogues touristiques
(extrait du catalogue de *Déserts*, 1991).

Reprise d'une tradition de commerce, cette méharée lie les deux plus grands centres de négoce de la Gourara et de la Saoura : les superbes oasis de Timimoun et de Taghit. Traversée en diagonale, cette errance au milieu des sables d'un des plus grands ergs chemine de puits en puits au rythme de l'amble des chameaux et vous permettra de vivre une des expériences les plus marquantes d'un voyage saharien... celle de l'uniformité des sables qui courent jusqu'à l'horizon, sans jamais lasser l'œil ou l'esprit un instant...

Une immersion totale dans l'infini. Nous rejoignons nos chameliers Gourari au pied de la sebkha. Chameaux de bât et chameaux de selle nous attendent pour cette longue traversée des sables. Nos guides vérifient une dernière fois les chargements et les denrées, et nous nous enfonçons à travers l'erg. De crêtes de dunes en minuscules regs et de puits en palmiers solitaires, perdus dans cette immensité, nous naviguons dans cet océan de matières figées. Seul le rythme nécessaire d'une caravane nous dictera le déroulement des journées... Pâturages et points d'eau marqueront les étapes de manière impérative et chacun d'entre nous devra conduire son chameau et participer au bâtage et débâtage des animaux... Les jours succéderont aux nuits au rythme paisible de la méharée et ce n'est qu'à peu de distance de l'oasis de Taghit que nous aurons le sentiment d'avoir "flirté" avec le goût de l'éternité, une expérience unique et marquante. Les dunes grandissent et enflent à l'arrivée de la bordure de la Saoura. Encore une dernière crête et la ville de Taghit s'offre à notre regard... Une des plus belles oasis d'Algérie posée en bordure d'un monumental écrin de sable.

Il y a des millions d'années, le Sahara sommeillait au fond des mers puis l'eau s'en est allée et les plaines infinies des fonds marins, poussées par le formidable élan volcanique du Hoggar, se sont soulevées en abruptes falaises dégageant des plateaux que les Touaregs appellent tassilis. Sur ces plateaux, le vent et les températures extrêmes s'acharnent à ramener la roche à l'état de sable. Le vent y coule en continu, comme le courant d'un fleuve. Tour à tour doux et violent, balayant l'espace ou se glissant entre les pierres, il a sculpté des formes fabuleuses figées pour l'éternité. Dans le Tassili du Hoggar, les délires de l'érosion s'expriment plus encore que nulle part ailleurs. Ici, le sable déroule des vagues de dunes autour de la roche dans des variations infinies, délimitant des espaces de beauté pure et classique.

Ailleurs, c'est le paroxysme minéral qui touche, c'est l'expression d'une érosion folle et une succession sans fin de châteaux somptueux, de cathédrales finement ciselées, de canyons inondés. Le Tassili du Hoggar, c'est aussi la présence insensée de l'eau des gravures et des peintures qui nous ramènent à l'histoire des hommes.

Cette hiérarchisation particulière des formes paysagères structure leur valeur marchande. Le mythe saharien confère aux paysages désertiques une plus-value manifeste. Pour s'en persuader, il suffit d'une part de comparer les tarifs des excursions au Sahara avec ceux des autres destinations ; et d'autre part, de confronter entre elles et en fonction de leur valeur, les différentes formes paysagères sahariennes. Pour la saison 1992-1993, les prix à la journée variaient entre 630 et 1 218 francs ; ils ont baissé d'environ 10 % par rapport à 1991-1992 en raison de la guerre du Golfe et des incidents politiques en Algérie, au Niger et au Mali. Les prix, d'un voyageur à l'autre, sont relativement homogènes. Ils comprennent un transfert par avion et les prestations offertes durant le séjour. En général, à l'exception de la nuit qui suit l'arrivée et celle qui précède le départ, le "mode d'hébergement" proposé est le bivouac à la "belle étoile". L'agence fournissant le cas échéant matelas et tentes ; le participant apporte son sac de couchage. Le groupe est encadré par un accompagnateur de l'organisation, assisté d'un guide local. C'est lui qui est responsable de l'intendance et de la "cuisine", mais le participant est sollicité pour "un coup de main", pour le ramassage du bois et la préparation des repas. Les déplacements s'effectuent à pied, à dos de chameaux ou en véhicules tout-terrain (5 à 6 personnes par véhicule). Les conditions de voyage sont donc des plus rudimentaires. Or les prix pratiqués sont relativement élevés, si on les compare à ceux des séjours plus classiques dans des régions voisines. Les voyageurs comme Jumbo, Kuoni, etc., proposent des séjours à la carte, en hôtel de grand luxe, à des tarifs très inférieurs en Tunisie, au Maroc ou au Sénégal. On peut donc constater que les périple sahariens bénéficient d'une très forte valeur ajoutée ; un séjour hédoniste dans un grand hôtel de Djerba coûte trois fois moins cher qu'une escapade à pied avec bivouacs dans les sables de l'Erg Oriental ; il est aussi onéreux de visiter l'Inde, plus lointaine, en dormant chaque soir dans un grand hôtel, que de randonner à pied

au milieu des sables du Ténéré en bordure de l'Aïr, en dormant sous les étoiles. La pratique ascétique du paysage, dans sa forme toute symbolique, offre par les possibilités de distinction qu'elle induit, des opportunités pour les marchands de voyages. Mais si l'on analyse d'une manière détaillée les tarifs, on découvre que les différentes formes paysagères ont elles aussi une valeur différente : le sable a plus de valeur que la roche ! L'étude des tarifs de 78 voyages inscrits sur cinq catalogues révèle que le prix moyen d'un séjour est directement lié à la nature des formes paysagères : les tarifs sont pratiquement proportionnels à la quantité de sable ! Les paysages de l'Atakor, pourtant pittoresques, ont une valeur moindre que celle des grands ergs, bien que Tamanrasset soit plus éloigné qu'In-Salah ou Ghardaïa. Le Tassili n'Ajjer et l'Immidir offrent des paysages où le sable s'associe aux tables gréseuses érodées, notamment celui des ergs des dépressions périphériques, comme les ergs Admer, Issaouane, Medjehebat ; les tassilis de l'Ahaggar réduits à l'état de *gour* disséminés sur le sable des oueds forment ces paysages insolites qui sont comparés aux joyaux de l'architecture. Mais ce sont les ergs qui ont la valeur ajoutée la plus forte, notamment le Grand Erg occidental. Ce type de massif dunaire jeune est celui dont les analogies avec le milieu marin sont les plus frappantes, les *siouf* s'entrecroisent à la manière des vagues dans une mer du vent ; de plus les nombreuses oasis du Gourara viennent agrémenter le séjour. La bordure de l'Aïr au contact du Ténéré est également très prisée. Les dunes de Temet ou de l'Arakao viennent au contact de la montagne, l'association du sable et des blocs rocheux crée des paysages spectaculaires ; le Ténéré ajoute le prestige des caravanes de sel qui se rendaient une fois par an vers les salines de Bilma ; le cliché de l'"Azalaï", qui se découpe sur fond de sable, renvoie à l'image traditionnelle du désert.

Les voyageurs combinent mythologie et techniques de marketing pour proposer au public des produits sophistiqués à fortes plus-values. De la même manière, les constructeurs automobiles utilisent depuis quelques années le Sahara comme support publicitaire, à l'occasion des rallyes-marathons.

B - Le "Dakar", le désert terrain de jeu

Dans la société occidentale, l'utilisation de l'automobile suppose un paysage aménagé par l'homme et une réglementation très stricte qui tendent à renforcer la sécurité des individus, avec pour contrepartie une restriction des libertés et une banalisation du voyage routier. Le développement des autoroutes, la limitation de la vitesse, la normalisation des véhicules, les contrôles techniques sont autant de mesures qui traduisent les préoccupations sociales et sécuritaires du monde moderne. L'introduction récente du permis à points a suscité des réactions qui ne sont pas seulement l'expression de l'inquiétude d'une profession ; le soutien dont celle-ci a bénéficié témoigne de l'irritation d'une partie de la population quand on réglemente l'automobile qui est vécue comme un espace de liberté. Les critiques des valeurs sécuritaires et du confort ne sont pas loin de rappeler celles que l'on peut lire dans les ouvrages de l'époque pionnière : le rallye va donc se définir en opposition aux normes de notre monde "civilisé" ; il lui faut un paysage vierge, un terrain d'affrontement pour une pratique plus libre et plus héroïque de l'automobile : absence de routes, de contrôle de vitesse, etc. Le Dakar réactive le mythe de l'espace initiatique. L'épreuve, au travers des souffrances qu'elle occasionne, redonne un sens à l'existence et révèle les valeurs de l'individu oubliées dans un monde asphyxiant..

Document 4 : Le Paris-Dakar, le désert terre d'épreuves (extraits du journal *L'Équipe*).

"Dans un monde automobile où les libertés étouffent sous un arsenal législatif et réglementaire, le Paris-Dakar redonne à la voiture sa pleine dimension".

"À une époque où rouler à plus de 50 km/h constitue une atteinte à la sécurité des villes, où le surgelé hyper-allégé a remplacé le cassoulet de grand-maman, où l'amour ne se fait plus que sous forme latexisée, le Dakar réinvestit le champ de l'aventure hors normes, loin de nos horizons balisés, banalisés et aseptisés".

"S'engager sur le raid (...), c'est accepter de plonger, trois semaines durant, dans l'imprévu, l'inattendu et l'inconnu quotidiens. C'est accepter de souffrir et de lutter dans un désert peuplé de désespérance et de solitude".

"Le rallye est avant tout un défi individuel où la sueur, les larmes et... le sang, parfois, sont au rendez-vous".

L'introduction progressive d'équipes professionnelles a provoqué un débat au sein même de l'organisation. De vives critiques se sont fait jour sur l'asservissement du raid aux grandes firmes. L'aventure contre le progrès technique, le vieux débat refait surface et met bien en lumière les

rapports paradoxaux de l'Occident et du Sahara. D'un côté les professionnels qui viennent à grand renfort de budget tester leur matériel et affirmer leur image de marque et qui incarnent la conquête du désert par la civilisation ; et de l'autre côté les "pauvres poireaux" - c'est ainsi que l'on désigne les compétiteurs engagés individuellement - qui, *"véritables héros du Paris-Dakar (...) offrent une magnifique leçon de courage et d'abnégation désintéressée"*. Ce sont les derniers aventuriers *"d'une épreuve qui tend, de plus en plus, à ressembler à un Grand Prix des sables réservé aux seuls grands constructeurs"* (L'Équipe). L'homme contre la machine, tels sont les termes de la polémique. Les organisateurs ont dû réagir, car si la compétition a attiré les grands constructeurs et s'est transformée en une gigantesque entreprise, c'est en raison du prestige de l'épreuve initiale, mise en place par *"un jeune amoureux du désert"*. L'élimination des compétiteurs amateurs en transformerait la nature en détruisant sa mythologie. Pour lui redonner du panache, les organisateurs ont introduit en 1991 davantage de *"navigation"* : la route au cap est devenue un leitmotiv des comptes-rendus journaliers ; les paysages désertiques, vaincus par le progrès automobile, jouent un autre de leurs atouts. Leur mythologie est sauve ; face aux exigences de la navigation, chacun a ses chances, le sens de l'épreuve est préservé.

Dans ce désert-spectacle, les paysages sablonneux retirent un plus grand prestige que les autres formes paysagères. La dune est au cœur de l'organisation scénique : elle est le théâtre des exploits. Franchir une dune demande un savoir acquis sur le terrain, que seuls possèdent des initiés, comme le résume si bien cet article extrait du journal *Le Monde* : *"Voici donc ce sable que les 387 concurrents encore en course sont venus découvrir. Les premiers motards jouent du guidon comme des virtuoses pour avaler l'obstacle. Un exercice que les leaders exécutent avec maestria. Mais au fil des passages, la technique devient moins brillante. Les novices semblent hésiter au pied d'une pente qui les impressionne. Faute d'élan ils ne parviennent pas à atteindre le sommet et couchent leur moto dans le sable. D'autres réussissent mais chutent après l'arête pour se retrouver eux aussi allongés dans le sable. Certains crient de désespoir comme ce malchanceux incapable de remettre son engin en marche"*.

L'intérêt que les médias portent à cette course témoigne du retour en force du mythe saharien : France Télévision offrira chaque jour au public un minimum de 90 minutes de reportage sur le Paris-Dakar ! Les moyens mobilisés pour la couverture audiovisuelle sont impressionnants : un avion Fokker avec téléphones, télécopieurs, stations satellites, photocopieurs, micro-ordinateurs... ; un hélicoptère pour la presse T.S.O., trois hélicoptères pour France 2/France 3, 30 véhicules 4x4 de presse, un avion gros porteur, un Fokker pour la production des images TV, 51 journalistes, cameramen et techniciens. C'est que le Paris-Dakar représente aux yeux des firmes industrielles (Peugeot, Mitsubishi, Toyota, Land Rover, Michelin, Total, etc.) une opportunité pour valoriser leur image de marque et tester leur matériel. Ce sont ces intérêts économiques qui ont fait de l'épreuve une gigantesque entreprise dont le budget était évalué, pour la treizième édition, à 90 millions de francs. Les retombées pour les constructeurs sont doubles. D'une part, ce type de compétition a permis de mettre au point des technologies nouvelles, notamment la traction des quatre roues motrices, et de l'adapter à des véhicules classiques comme la Peugeot 405, tout en donnant un essor nouveau aux véhicules "tout-terrain". D'autre part, ces rallyes marathons sahariens renforcent l'image de marque des constructeurs. Le mythe de l'espace initiatique devient alors la base des campagnes publicitaires. Triompher dans le désert est un signe de distinction, dont on espère des retombées sur les ventes. C'est dans cette optique que la firme P.S.A a engagé, ces dernières années, des véhicules qui portent le nom de modèles de série (Peugeot 205, Citroën ZX). Or la "Peugeot 205" est la voiture la plus vendue en 1991 ; son taux de pénétration du marché français est de 9,9 %. Il faut par ailleurs signaler que les ventes du groupe P.S.A. ont connu une forte progression entre 1986 et 1990, près de 41,31 %, alors que dans le même temps, les immatriculations de véhicules dans la C.E.E. s'accroissaient de 13,03 % en moyenne. Faut-il voir dans ces chiffres les effets bénéfiques pour un constructeur de son engagement dans ce type de compétition ? Il est difficile de l'affirmer d'une manière catégorique, la firme P.S.A. confesse d'ailleurs son incapacité à apprécier quantitativement les effets de sa participation au Paris-Dakar. Ces remarques pourraient s'appliquer au domaine de la moto où les marques japonaises (Yamaha, 4 victoires et Honda, 5 victoires) se sont affrontées au constructeur allemand BMW (4 victoires). Là aussi, un nouveau genre est apparu (trail), dérivé des prototypes de la course-marathon, et dont les noms rappellent le Sahara : Africa, Ténéré, Dune.

Comme on peut le constater, le désert retrouve sa fonction d'espace de référence. Le mythe de l'Entre-deux-guerres est réactivé mais dans le contexte particulier d'un monde dominé par le

consommérisme. Des secteurs économiques comme le tourisme et l'industrie de l'automobile, qui savent exploiter les marginalités et les comportements de distinction, s'emparent de cette image prestigieuse. Leurs usages spécifiques la font évoluer en fonction de leurs impératifs commerciaux. Ces modes de représentations possèdent en commun d'investir l'espace géographique de connotations émotives fortes et de privilégier les paysages sablonneux au détriment de la forme dominante qu'est le reg. Ils s'alimentent tous à un archétype, qui s'est dessiné au moment de la révolution industrielle. **Le Sahara est devenu le champ spatial d'une contre-culture : au progrès matériel il oppose une symbolique de la permanence et des valeurs spirituelles.**

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 21-31

LES MILIEUX SAHARIENS

Michel ROUX

Maître de Conférences
Université de Bretagne-Sud

Le Sahara est le plus grand désert du monde. Couvrant environ 8 millions de km², il occupe une superficie équivalente à quinze fois celle de la France. D'ouest en est, il s'étend sur près de 4 000 kilomètres de l'Océan Atlantique à la Mer Rouge. Au nord, il est bordé par les contreforts de l'Atlas et les rivages de la Méditerranée orientale, à l'exception de ceux de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Il est limité au sud par le Sahel suivant une ligne Nouakchott-Khartoum (figure 1).

L'originalité de l'espace saharien tient à trois traits spécifiques :

- la faiblesse de l'emprise humaine,
- l'amenuisement et la disparition du couvert végétal,
- l'aréisme, c'est-à-dire l'absence de réseau hydrographique permanent.

Or, ces trois facteurs ont une cause commune : l'aridité. Le Sahara est d'abord un désert climatique.

I - LE DOMAINE DE L'ARIDITÉ

L'aridité peut se définir comme un déficit hydrique, qui s'explique par l'intensité de l'évapotranspiration potentielle et la faiblesse des précipitations. L'évapotranspiration théorique est considérable, 2 500 à 5 000 millimètres par an. Elle résulte de l'action combinée du vent et des fortes températures qui règnent une grande partie de l'année.

Le Sahara est un désert chaud. Les valeurs moyennes mensuelles des températures sont éloquentes : elles varient entre 7° et 17° pour les mois les plus froids, et entre 28° et 38° pour les mois les plus chauds.

Tableau 1 : Températures saisonnières moyennes.

	Situation	Hiver	Printemps	Été	Automne
Ouargla	Nord	14°0	26°5	32°5	17°5
Nouâdhibou	Littoral ouest	16°4	18°7	22°0	19°6
Tamanrasset	Montagne	14°2	24°8	27°2	17°7
Reggane	Cuvette	18°3	30°8	36°7	21°5
Tombouctou	Sud	25°0	33°5	30°5	27°7

La distribution de ces températures s'effectue, comme partout sur le globe, en fonction de la latitude, de l'altitude et de la proximité de l'océan. Les plus chaudes s'observent dans les cuvettes et au sud du désert. À l'opposé, les plus clémentes se rencontrent au nord du Sahara, dans les massifs montagneux et sur le littoral atlantique. L'océan joue son rôle de régulateur thermique, mais la présence de remontées d'eaux froides - au point de départ des alizés - optimise son action.

Ces températures élevées s'expliquent par la position du Sahara de part et d'autre du Tropique du Cancer. Or, dans ces régions, d'une part l'angle d'incidence des rayons solaires reste élevé toute l'année, ce qui limite les déperditions thermiques inhérentes à la traversée de l'atmosphère, et d'autre part, l'enneigement est particulièrement faible en raison de la présence permanente de cellules anticycloniques en altitude. Dans ces conditions, l'ensoleillement réel est proche de l'ensoleillement théorique.

Encore les températures moyennes que nous avons mentionnées sous-estiment-elles la réalité. En effet l'amplitude thermique diurne est particulièrement élevée : elle est de l'ordre de 15° à 20°. De ce fait, les températures maximales atteignent l'été des chiffres spectaculaires.

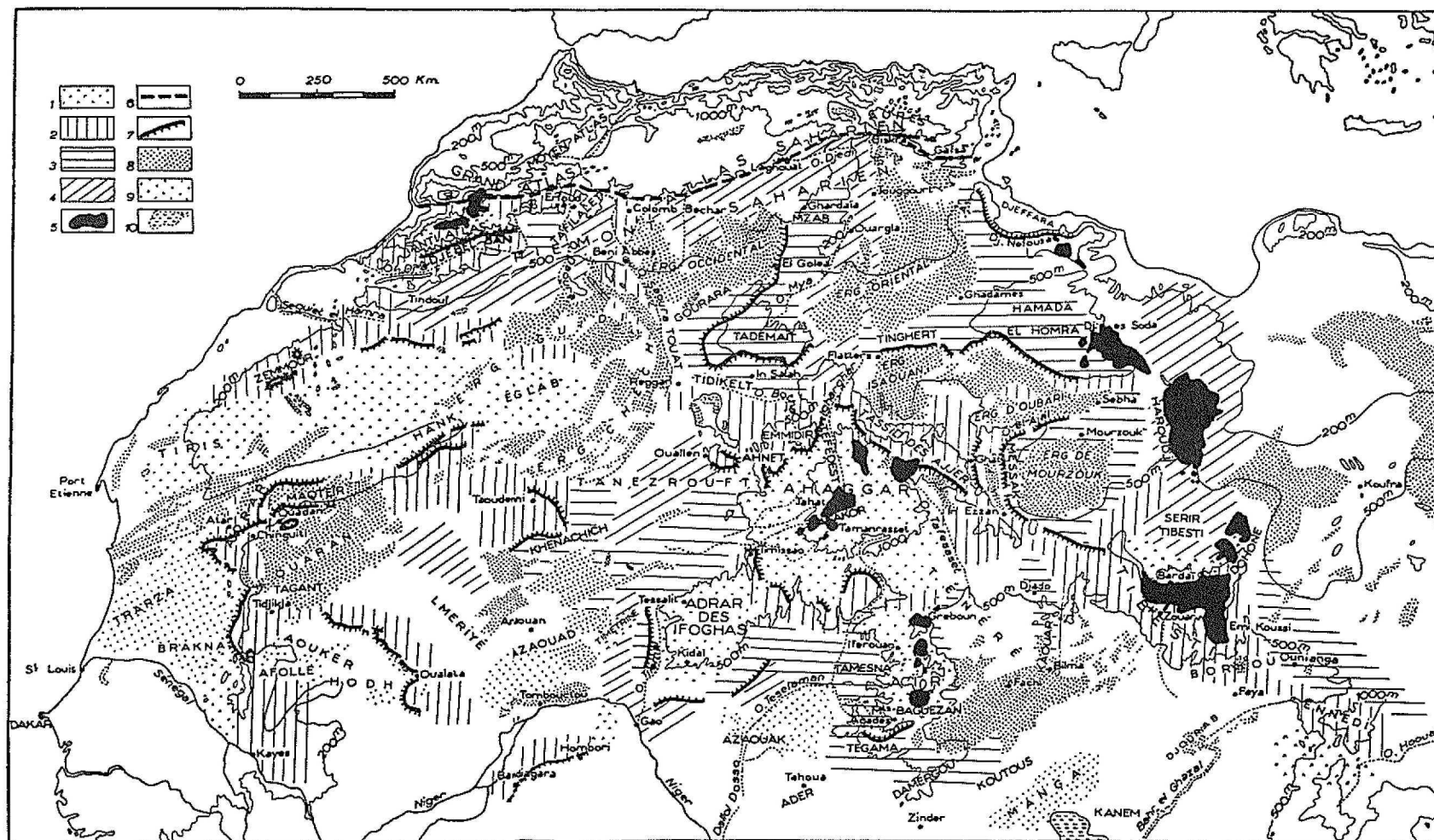


Figure 1 : Structure et relief du Sahara français.
Source : R. CAPOT-REY, *Le Sahara français*, 1953.

1 : Socle précambrien (Bouclier saharien).
4 : Couverture tertiaire.
7 : Cuesta importante.
10 : Bassin fermé à fond salé (*sebkha*).

2 : Couverture primaire.
5 : Massifs éruptifs récents.
8 : Massif de dunes vives.

3 : Couverture secondaire.
6 : Limite septentrionale du Bouclier saharien.
9 : Dunes mortes.

Tableau 2 : Températures saisonnières maximales.

	Situation	Hiver	Printemps	Été	Automne
Ouargla	Nord	21°3	34°6	41°0	24°3
Nouâdhibou	Littoral ouest	25°6	26°6	29°0	27°3
Tamanrasset	Montagne	22°0	32°6	34°0	25°3
Reggane	Cuvette	25°3	38°0	43°6	28°0
Tombouctou	Sud	34°3	42°0	36°6	36°6

Cette amplitude importante ne saurait cautionner tout un discours fantaisiste qui affirme qu'au Sahara on gèle la nuit et que l'on étouffe le jour. Les températures peuvent être inférieures à 0° en montagne l'hiver, mais dans ce cas là, on "n'étouffera" pas à midi ; à l'opposé on peut souffrir du chaud un été dans les cuvettes du Sahara central, mais les températures nocturnes resteront très douces. Cette amplitude caractéristique s'explique par la faiblesse de l'effet de serre. L'absence de couvert végétal réduit l'absorption du rayonnement diurne. La nuit, le rayonnement nocturne dans l'infrarouge ne rencontre pas d'obstacle dans sa propagation vers la haute atmosphère et ce, en raison de la rareté des gaz susceptibles de le piéger (vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane).

Ces températures élevées rendent compte du potentiel évaporatoire élevé de l'atmosphère. Or, les pluies au Sahara sont rares. Beaucoup d'auteurs utilisent l'isohyète 150 millimètres comme marqueur du domaine saharien. Les totaux peuvent se réduire localement à des valeurs inférieures à 20 millimètres. Ces données ont alors peu de signification, compte tenu de leur faiblesse et de leur grande variabilité interannuelle. On peut, en fonction du total et de la répartition annuelle des précipitations, déterminer trois sous-ensembles distincts :

Tableau 3 : Distribution des précipitations au Sahara.

	Situation	Total annuel (en mm)	Maximum saisonnier
Biskra	Nord	160	automne
Nouâdhibou	Littoral ouest	32	automne
Tamanrasset	Montagne	6	non significatif
Reggane	Cuvette	41	non significatif
Agadès	Sud	179	été

- Au nord, les totaux varient entre 80 et 150 mm ; les précipitations présentent un caractère saisonnier avec un maximum en automne.
- Au sud, en bordure du Sahel, on observe des totaux comparables mais avec un maximum en été.
- Au centre, les totaux deviennent insignifiants, sans caractère saisonnier. Les pluies peuvent faire défaut plusieurs années consécutives.

La rareté des précipitations est liée à trois facteurs :

- la faiblesse de l'humidité relative imputable à la continentalité et aux températures élevées,
- la présence des cellules anticycloniques qui inhibe les mécanismes propres à déclencher les précipitations,
- le long du littoral atlantique, les remontées d'eaux froides stabilisent l'air ; les précipitations restent faibles, mais, par contre, les brouillards sont fréquents l'été.

Les pluies que l'on peut observer au nord correspondent aux passages exceptionnels du front polaire sur le sud de la Méditerranée. Les pluies de la partie méridionale sont à attacher aux pluies tropicales le long de la C.I.T. (Convergence Intertropicale).

Dans ces conditions, le déficit hydrique est particulièrement accentué au Sahara. À l'exception des marges septentrionales, atlantiques, méridionales et des régions de montagne (Tassili, Ahaggar, Tibesti), la majeure partie du Sahara se classe dans la catégorie des régions hyper-arides.

II - LE DOMAINE DU MINÉRAL

Une des conséquences de l'aridité est la raréfaction des sols et du couvert végétal. La minéralité qui en résulte, donne à l'espace saharien son uniformité. "*Dans l'ensemble, le Sahara est un désert monotone*" affirme T. MONOD¹, tout en favorisant une diversification poussée de ses composantes géomorphologiques. "*Or le Sahara présente beaucoup plus de diversité qu'on ne le croît communément*" affirme pour sa part R. CAPOT-REY². Le paradoxe n'est qu'apparent.

Les formations végétales dans les régions tempérées contribuent pour beaucoup à la distinction de sous-ensembles spatiaux. Telle plaine a un impact visuel très différent suivant la nature de sa couverture végétale. D'où une impression de variété dans le paysage.

Par contre l'ennui des données structurales et des micro-formes par les sols et la végétation atténue la richesse géomorphologique des paysages tempérés, contrairement à ceux du Sahara. Ceci est particulièrement vrai pour les versants. Dans les régions humides, ils sont recouverts par un manteau d'altération, propice au développement de la végétation et à l'infiltration des eaux qui, en retour, favorisent l'altération. Les versants ont alors une pente atténuée d'où disparaît, en général, tout appentement rocheux. En milieu aride, au contraire, les versants sont caractérisés par la raideur de leur pente qui présente un profil rectiligne, concave ou en ligne brisée. Le terme de *knick* a même été créé pour désigner l'angle basal net par lequel le relief se raccorde à la plaine. En effet, la rareté de l'eau et l'absence de la végétation empêchent l'accumulation des débris dans les anfractuosités qui sont nettoyées par la déflation ; par effet rétroactif, l'altération est faible, et la végétation ne peut pas se développer. Dans ce contexte les formes de relief apparaissent avec une vigueur particulière et dans toute leur complexité. Il n'est pas nécessaire au Sahara qu'une ligne de côte présente un commandement important pour faire irruption dans le paysage. C'est ce qui fait dire à Théodore MONOD : "*L'érosion différentielle, accusant en saillie les bancs durs, en creux les niveaux plus tendres, triomphe en zone aride et avec une netteté qui rejoint celle du schéma de manuel scolaire, sculpte les plus beaux exemples imaginables de cuestas, de types de plissements, d'accidents tectoniques divers, etc. : pour une fois c'est aussi clair et aussi beau que dans le livre*".

A - L'horizontalité du reg³

L'organisation topographique du Sahara permet elle aussi de comprendre la perception duale des paysages désertiques. Tout dépend de l'échelle à laquelle l'observateur se place. À petite échelle se dégage une impression d'uniformité ; à grande échelle, une plus grande variété se manifeste et dont témoigne la richesse de leur inventaire. C'est qu'au Sahara l'horizontalité domine très largement. On la doit à l'histoire géologique du Sahara, solidaire de la plaque africaine depuis 600 millions d'années. Or cette plaque africaine rigide, consolidée depuis longtemps, a eu un cheminement assez tranquille (qui l'a même conduit au pôle sud !). Les cycles orogéniques ne l'ont affectée que partiellement, suivis par de longues phases d'érosion et de submersions marines. Les exceptions que constituent les massifs centraux et qui s'expliquent par la récente collision de la plaque africaine avec la plaque européenne, ne sauraient faire illusion.

La forme paysagère dominante au Sahara est le *reg*. Le *reg* est une surface plane, de faible déclivité, couverte d'un dallage de cailloux mélangés avec du sable grossier, du limon ou de l'argile. C'est avant tout un type de terrain qui résulte de la concentration en surface d'éléments grossiers, du fait de l'exportation des éléments les plus fins par la déflation et/ou le ruissellement en nappe. En surface, les pierres portent la marque de la corrasion qui a émoussé les arêtes et créé des facettes caractéristiques des *dreikanTERS*.

On distingue deux processus de formation des *regs* qui servent de base à leur classification : les *regs* d'accumulation, alluviaux, exogènes, d'épandage ou d'ennoyage résultent de l'étalement d'un dépôt alluvial récent. Ils accompagnent les lits des grands oueds, oued Messaoud, Botha,

¹ MONOD T., 1998 : *Déserts*, A.G.E.P.

² CAPOT-REY R., 1953 : *Le Sahara français*, P.U.F.

³ Pour tout ce qui concerne l'approche géomorphologique et paléoclimatique du Sahara, on consultera avec profit le livre de ROGNON P., 1995 : *Biographie d'un désert : le Sahara*, L'Harmattan (2^{ème} édition.)

Igharghar, etc. Leur surface est composée d'éléments classés une première fois par les eaux, puis une seconde fois par l'action du vent. Le vannage a provoqué la disparition en surface des particules les plus fines, qui ont cédé la place aux galets, graviers et sables grossiers.

Dans le cas des *regs* de dissociation, de dénudation ou endogènes, les éléments qui constituent la surface sont libérés sur place par la fragmentation du substrat rocheux. Toute *hamada* "possède ses quartiers de *reg*"⁴. En effet, la thermoclastie et l'action chimique des eaux produisent des débris – pierraille et sable – qui restent sur place, du fait de la faiblesse des pentes et des précipitations, et qui sont soumis à la déflation. Lorsque les cailloux finissent par se toucher, la déflation cesse et le *reg* atteint le terme de son évolution.

Les *regs* couvrent des espaces considérables : près de 800 000 km² dans le Tanezrouft et en Mauritanie d'un seul tenant, accidentés localement par des falaises gréseuses. On les rencontre partout et dans toutes les situations topographiques :

- Plaine correspondant à des surfaces d'érosion plus ou moins ennoyées par des alluvions quaternaires. Exemples : Tanezrouft ou nord du Ténéré.
- Glacis d'épandage ou de dénudation, qui relie par des pentes faibles et rectilignes les pédiplains et les reliefs. Exemple : l'ouest de l'Ahaggar.
- *Gassi*, couloir entre les dunes d'un *erg*. Exemple : Gassi-Touil dans le Grand Erg oriental.
- Surface structurale d'un plateau (ou glacis de revers). Exemples : *hamada* du Tademaït ou de Tingher.
- Dépression périphérique au pied d'une cuesta, ou glacis de front. Exemples : la plaine du Tidikelt ou encore la dépression pré-tassilienne.
- Fragments de socle soulevé dans les régions montagneuses. Exemple : l'Ahaggar.

Il est donc difficile de les ignorer. Souvent surnommés "déserts dans les déserts", ils ont marqué l'imaginaire des premiers voyageurs et ont contribué pour beaucoup à cette sensation de monotonie qu'attachent certains auteurs à la notion de désert.

B - Les accumulations sableuses

C'est dans les déserts que se rencontrent les plus grands ensembles dunaires du globe. Cependant ils sont loin de recouvrir la totalité du Sahara. L'accumulation du sable s'effectue selon plusieurs modalités que nous présenterons, par ordre de taille croissante.

• Les *nebkas* sont des formes naines, qui se développent lorsque le sable rencontre un obstacle : rocher, touffe d'herbe, buisson, arbuste...

• Les *barkhanes* : ce sont des dunes en forme de croissant, avec un corps plus haut et plus large que les deux pointes qui le flanquent. Les *barkhanes* sont des dunes mobiles dont l'existence implique un régime régulier des vents : elles s'orientent, en effet, perpendiculairement à son axe ; les pointes s'avancent plus rapidement, le sable en plus petite quantité offre une plus faible résistance au vent. Les *barkhanes* peuvent s'assembler pour former des champs qui couvrent de vastes étendues en Égypte, tandis que dans le Sahara central et occidental, ils sont plus rares. On rencontre de telles concentrations dans le Tidikelt, au Timetrine, au sud-ouest du Méréié en Mauritanie. L'aridité encore plus accentuée, mais surtout la plus grande régularité des vents, expliquent les plus fortes concentrations de *barkhanes* dans le Sahara oriental.

• Les champs de *siouf* (singulier *sif*). Un *sif* est une dune dont l'arête est sinueuse (en forme de "S"). Cette sinuosité est liée à l'instabilité du vent en force et en direction. Les *siouf* s'assemblent en cordons, bras ou massifs. Les cordons sont de simples files de *siouf* disposés les uns à la suite des autres. Les bras (*draa*) sont des chaînes plus épaisses et plus hautes que les cordons. Ils sont séparés par des couloirs que l'on nomme *gassi* lorsque le plancher est un *reg*, et *feidj* lorsqu'il est sableux. Les massifs ou *ergs* réunissent plusieurs bras, qui restent globalement parallèles. Le long des bras se greffent des *siouf* dont l'orientation reflète la direction du vent qui a soufflé en dernier lieu. Parfois ils s'étirent et barrent les couloirs, créant

⁴ TRICART J. et CAILLEUX A., 1969 : *Le modelé des régions sèches*, C.D.U.-SEDES.

des alvéoles. Ils peuvent localement converger et former des pyramides, les *ghroud* (singulier *ghourd*).

Morphologie des *ergs* : on peut distinguer plusieurs types d'*ergs*. Il ne nous appartient pas ici d'entreprendre une classification exhaustive. On retiendra les deux grands types que les auteurs s'accordent à reconnaître.

- Une première catégorie, que R. COQUE⁵ appelle "*aérée, ordonnée*", est caractérisée par la présence de chaînes dunaires parallèles, les *draa*, séparés par de larges couloirs *gassi* ou *feidj*.
- Les types "*compacts*" présentent, à l'opposé, une structure alvéolaire avec des cuvettes interdunaires qui résultent de l'occupation des *gassi* ou des *feidj* par des *siouf* transversaux. "*Le complexe sableux prend alors l'aspect d'un réseau de dépressions avec de hautes dunes pyramidales (les ghroud) situées à leurs intersections* (R. COQUE). C'est cette catégorie qui, dans les récits, évoque la "mer de sable".

C - Les dépressions

L'absence de drainage vers l'océan (endoréisme) explique le grand nombre de cuvettes – *dayas* et *sebkhas* – que l'on rencontre au Sahara. Les *dayas* sont des petites cuvettes peu profondes, circulaires, dont le diamètre varie de la dizaine de mètres au kilomètre, établies sur un terrain perméable. Si les *dayas* sont particulièrement nombreuses sur les *hamadas* du nord du Sahara, elles n'en restent pas moins des formes paysagères mineures, contrairement aux *sebkhas* qui impriment leur marque dans le paysage. Les *sebkhas* sont toujours des surfaces absolument plates et nues, argilo-limoneuses d'accumulation et/ou d'ablation par déflation. En saison humide, les eaux de ruissellement et des oueds en crue se déversent dans ces dépressions et y déposent des éléments fins : sables, limons, argiles. Les *sebkhas* sont alors recouvertes d'une pellicule d'eau salée, dont la profondeur varie d'une année à l'autre, en fonction des pluies ; l'humidité peut aussi être entretenue par des nappes profondes et des sources. À la saison chaude, l'évaporation les assèche en partie et provoque la concentration et la précipitation des sels qui peuvent s'associer aux argiles pour former une croûte ou favoriser leur floculation et les rendre sensibles à la déflation. Ces dépressions connaissent donc un rythme saisonnier de sédimentation et érosion, qui aboutit à l'élaboration d'une topographie rigoureusement plane. Les *sebkhas* sont entourées d'une auréole, moins sujette aux inondations, qui se présente comme un sol en pente douce, constitué d'éléments plus grossiers et dont la salinité est plus faible. Ce sont ces auréoles qui portent le nom de *chott* qui, par extension, est parfois attribué à la *sebkha* (Chott el-Jerid).

D - Les reliefs tabulaires

Les reliefs tabulaires viennent rompre l'uniformité du paysage en dressant sur l'horizon des falaises parfois impressionnantes tant par leur commandement que par leur longueur. C'est plus par ces escarpements qui les bordent que par leur surface que les plateaux introduisent de la diversité dans le paysage. Encore faut-il nuancer cette affirmation. Les surfaces gréseuses des *tassilis*, disséquées par l'érosion, offrent au voyageur une topographie pittoresque qui ne présente aucun point commun avec celle, souvent plus uniforme, des plateaux calcaires du nord du Sahara, auxquels a été réservé par certains auteurs le terme de *hamada*.

- La *hamada* est donc, au sens étroit, un plateau structural constitué par des calcaires crétacés - plateau du Tademaït et de Tinghert - ou par des grès néogènes coiffés par une carapace calcaire : *hamada* du Dra, *hamada* du Guir. C'est cette couche sommitale silicifiée et particulièrement résistante en milieu aride qui explique, en partie, l'uniformité de sa surface, qui se présente souvent comme une table qu'aucun vallonnement ne vient accidenter. Les pentes sont très faibles : l'altitude de la *hamada* du Guir varie de 450 mètres en 200 kilomètres. La faiblesse de la déclivité, liée à celle des précipitations, réduit l'écoulement linéaire et, de ce fait, la dissection. Dans ces conditions, la surface évolue lentement et se présente comme un reg endogène dont les processus de formation ont déjà été décrits. La *hamada* n'offre ici aucune

⁵ COQUE R., 1990 : "Le domaine aride", in *Encyclopædia Universalis*.

originalité. La bordure se présente, au contraire, souvent comme une succession de gradins où alternent des corniches et des versants concaves, l'ensemble étant caractérisé par la raideur des pentes. La nature des roches et le profil dissymétrique permettent d'identifier, selon les données de la structure, des *cuestas*, qui lors de leur recul, abandonnent des buttes témoins : les *gour* (singulier *gara*). Du fait de la minéralité, la structure est mise en évidence comme nulle part ailleurs. Ces abrupts d'érosion ont un commandement variable de quelques dizaines à quelques centaines de mètres. Le festonnement de leur tracé est peu accentué. Les encoches sont rares et peu profondes.

- Les *tassilis* : ce sont des plateaux gréseux qui forment des auréoles concentriques autour du massif central de l'Ahaggar ; au nord et à l'est, ils constituent des structures imposantes, l'Ahnet, l'Immidir et le Tassili n'Ajjer : chacun de ces ensembles tourne vers l'Ahaggar un front abrupt qui est, en général, une *cuesta*. Leur topographie ne présente pas la même homogénéité que celle des *hamadas*, décrites plus haut. Elle est plus accidentée ; les *tassilis* sont découpés par des réseaux serrés de gorges peu profondes, comme à Séfar sur le Tassili n'Ajjer, et parfois par de véritables canyons très encaissés comme ceux de Tamrit dans le Tassili n'Ajjer et d'Arak dans l'Immidir. Au sud de l'Ahaggar, la couverture gréseuse est moins épaisse, la dissection fluviale a parfois réduit le plateau à l'état de chicots, les *gour*, tandis que l'action chimique des eaux et l'érosion éolienne multiplient les alvéoles, cupules génératrices de formes pittoresques. Une autre particularité des *tassilis* mérite d'être mentionnée. Les grès sont relativement riches en eau, présente dans les innombrables *gueltas* (mares d'eau pérenne), bordées par une végétation de type méditerranéen : oliviers, myrte, lauriers roses, tamaris, etc. Dans d'autres vallées, des cyprès millénaires témoignent d'un passé plus humide. Les *tassilis* sont cependant moins peuplés que d'autres régions sahariennes plus pauvres en eau ; cela tient aux difficultés de circulation dans ces plateaux bordés par des escarpements vertigineux, qui n'en autorisent l'accès que par quelques *akba* (éboulis).

E - Les massifs montagneux

Les massifs montagneux sont essentiellement des fragments de socle soulevés et débarrassés de leur couverture paléozoïque, et auxquels sont parfois venus s'ajouter, à la fin du tertiaire, des édifices volcaniques. Les paysages montagneux du Sahara présentent les traits morphologiques caractéristiques du modelé des roches cristallines et volcaniques. Ce n'est donc pas à la typologie des formes que la montagne saharienne doit son originalité, mais à leur mise en valeur et à la raideur exceptionnelle des versants. Les versants sont généralement caractérisés par une partie supérieure dénudée, plus ou moins verticale, désignée sous le nom de "face libre" qui constitue le point de départ des matériaux. La thermoclastie, la cryoclastie, l'action chimique de l'eau, le vent, le ruissellement contribuent alors à les modeler en fonction de la nature et de la structure des roches qui les composent.

- Les roches cristallines offrent des paysages d'où se distinguent des dômes lisses en forme de parabole. Leur surface évolue par le détachement de calottes rocheuses, le long de grandes diaclases courbes (exfoliation). Certains de ces reliefs se détachent des surfaces planes. On leur a donné le nom d'*inselbergs*. Leur hauteur varie de quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres. L'ouest de l'Ahaggar offre de nombreux exemples de ce type, comme le célèbre batholite d'In-Ecker (1 000 mètres de commandement). Souvent les versants sont couverts de boules qui s'empilent en vastes chaos (Tefedest, Aïr). Dans le détail, les roches cristallines sont attaquées par la desquamation qui détache de petites écailles de quelques décimètres. Les micro-fissures peuvent évoluer en alvéoles en nid d'abeille, les *taffoni*.

- Les roches volcaniques : les parties centrales de l'Ahaggar et l'Aïr (de manière moins spectaculaire) sont couvertes de reliefs volcaniques décharnés par l'érosion. Le volcanisme dans l'Ahaggar a débuté à l'ère tertiaire et s'est poursuivi jusqu'au quaternaire. Plusieurs types d'activité se sont juxtaposés : type hawaïen, auquel on doit les coulées de basalte et des cratères étalés ; type péleén, reconnaissable aux aiguilles d'extrusion. Le paysage inclut à la fois des formes fraîches et des reliefs dégagés par l'érosion différentielle. On trouve donc au centre de l'Ahaggar une multitude de formes volcaniques - subaériennes, de déchaussement, d'inversion de relief, que l'absence de couvert végétal permet d'observer dans des conditions privilégiées. Les pitons - culot et aiguilles d'extrusion péleénne -, les tables, les prismes et les tuyaux d'orgues, les cratères offrent une multitude de formes spectaculaires, tant par leur

étrangeté que par leur verticalité.

III - LE DÉSERT EN MARCHÉ ?

La désertification est l'un des thèmes majeurs des recherches sur les modifications de l'environnement. Le grand public se la représente sous la forme de dunes en marche. Le caractère inexorable de cette avancée se trouve renforcé par la vulgarisation de l'histoire climatique du Sahara et de ses épisodes pluvieux à l'époque néolithique, d'où le spectre d'une dégradation continue dans le temps et dans l'espace. La réalité, telle que l'appréhendent les spécialistes, est différente.

La désertification est l'extension des paysages désertiques. C'est une dégradation du couvert végétal et des sols. Elle peut être modérée lorsque la baisse de la productivité de l'écosystème est inférieure à 25 %, sévère au-delà, ou même totale et irréversible passé un certain seuil. Le phénomène n'est pas continu, ni dans le temps, ni dans l'espace. Ce n'est pas un front de dunes ou une nappe de sable qui engloutit jardins et cités, mais un mitage de la steppe et de la savane. Cette fragmentation de la végétation en îlots, de plus en plus rares, laisse le sol à nu, parfois sur de vastes ensembles qui sont alors exposés aux agents de l'érosion. On estime qu'en Afrique la désertification affecte près de 1 026 millions d'hectares, dont 471 millions pour le Sahel⁶. La désertification modérée touche essentiellement les zones de pâturages extensifs, mais aussi les zones de cultures pluviales et les périmètres irrigués.

Tableau 4 : La désertification modérée.

Type de milieu	Surface affectée (en millions d'hectares)	soit en %
Pâturages	342,1	90
Cultures pluviales	72,2	80
Périmètres irrigués	0,5	30

La désertification totale aurait détruit 65 millions d'hectares de pâturages et de terres cultivées depuis cinquante ans. Son rythme de progression est très irrégulier. Au Soudan, entre 1958 et 1975, les paysages désertiques se sont étendus sur une profondeur de 90 à 100 kilomètres, ce qui représente une superficie équivalente aux deux tiers de celle de la France. Mais en un an (pendant la grande sécheresse de 1983-1984), la progression a été de 50 à 100 kilomètres. Pour expliquer la désertification, on peut mettre en avant deux processus :

- les sécheresses dont les causes sont à la fois naturelles et anthropiques,
- les actions directes des sociétés sur leur milieu, dans un contexte de sous-développement.

Les sécheresses au Sahel constituent un phénomène récurrent *normal*. Depuis qu'il existe des observations climatiques et hydrologiques, on a pu enregistrer des variations cycliques des précipitations. Ainsi, selon R.S. BRADLEY, les régions situées entre 5° et 35° de latitude aurait connu entre 1850 et 1985 une alternance d'épisodes humides et d'épisodes plus secs⁷. Il est toutefois remarquable que la dernière période sèche recensée soit particulièrement longue et prononcée puisqu'elle s'étale de 1960 à 1985 ; elle apparaît donc comme *anormale*.

La paléoclimatologie dispose aujourd'hui d'un certain nombre d'hypothèses explicatives qui interviennent selon une échelle de temps variable. Les paramètres telluriques, liés notamment à la tectonique des plaques, agissent sur la distribution des climats mais sur des périodes de plusieurs millions d'années. La théorie astronomique de Milankovitch fait intervenir des variations du mouvement de la terre autour du soleil - la précession des équinoxes, l'obliquité de l'écliptique, l'excentricité - selon une périodicité de 26 000 ans, 41 000 ans et 100 000 ans. Si cette théorie explique d'une manière satisfaisante les variations climatiques du Quaternaire, sa manipulation

⁶ Les informations chiffrées concernant la désertification proviennent de deux ouvrages : RAMADE F., 1987 : *Les catastrophes écologiques*, M.C. Graw - Hill et DUMONT R., 1988 : *Un monde intolérable*, Le Seuil.

⁷ Cité par BERGER, 1982 : *Le climat de la terre*, De Boeck.

est très délicate sur des périodes plus courtes.

Les hypothèses les plus intéressantes pourraient venir d'une transposition d'un phénomène connu sous le nom d'oscillation australe (ou *El Nino*) et observé dans le Pacifique⁸. La côte péruvienne est désertique, ses eaux sont froides et poissonneuses, mais épisodiquement elle reçoit des précipitations abondantes. L'eau se réchauffe, le poisson se raréfie. Or il semble que ce phénomène, surnommé *El Nino*, mieux étudié depuis quelques années, présente un caractère cyclique. L'explication mobilise un raisonnement systémique qui fait interagir l'océan - température de l'eau et courants marins - et l'atmosphère - cellules anticycloniques et convergence intertropicale. Par le jeu des téléconnexions, cette oscillation a des répercussions dans d'autres parties du globe. Les années d'*El Nino*, Tahiti connaît des cyclones dont la genèse implique une température de l'eau supérieure à 27° ; le Nordeste brésilien est frappé par la sécheresse et l'on observe que la mousson indienne qui suit un hiver à *Nino* est plus faible que d'habitude. Le modèle est séduisant et les recherches s'orientent vers des processus qui mobiliseraient les mémoires de la machine océan-atmosphère. Mais, à cette date, aucune théorie n'est encore en mesure d'expliquer les sécheresses au Sahel.

Désertification et sécheresses : une origine anthropique. Les ruptures économiques et démographiques qui affectent les marges désertiques depuis le début siècle ont modifié les équilibres traditionnels entre les hommes et leur environnement. Le rythme soutenu de la croissance démographique dans un contexte de sous-développement particulièrement accentué est à l'origine de la dégradation des formations végétales - forêts, savanes et steppes. Plusieurs facteurs ont accentué la pression des populations sur leur environnement. Le manque de sources d'énergie fossiles, et leur renchérissement à partir de 1973, ont poussé les populations à intensifier l'usage du bois de chauffe. La croissance démographique est supérieure à celle de la production alimentaire, ce qui a conduit les populations à chercher à augmenter les surfaces agricoles, à défaut de pouvoir accroître la productivité. La dégradation des termes de l'échange et la pénurie de devises ont poussé les gouvernements à valoriser les exportations de ressources locales, notamment le bois et certaines denrées alimentaires comme le café.

La déforestation est à cet égard très significative. Elle a pris en Afrique occidentale des proportions alarmantes. Ainsi en Côte d'Ivoire, la forêt ombrophile couvrait, en 1900, 30 millions d'hectares, 4 millions en 1980 et 2 millions en 1988. Son recul est imputable aux trois facteurs que nous avons mentionnés et qui traduisent le caractère dominé des États africains dans l'économie-monde. Or, la diminution de la densité du couvert végétal modifie le cycle de l'eau et par voie de conséquence les conditions climatiques. Le couvert végétal forme un écran qui réduit l'énergie cinétique des averses tropicales et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol. La végétation restitue graduellement cette eau à la machine atmosphérique par le biais de l'évapotranspiration. Ainsi dans le bassin du Congo, recouvert à 60 % par des forêts et 40 % par des savanes, et dont les précipitations annuelles atteignent 1 500 mm, l'évapotranspiration représente 78 % de l'apport des pluies. Les pluies sur le sud du désert proviennent du flux de mousson humidifié par son passage sur l'océan mais aussi sur la forêt. La déforestation favorise le ruissellement des eaux (qui retournent à l'océan) au détriment de l'infiltration. Elle entraîne une réduction de l'humidité de l'alizé et favorise donc indirectement la diminution des pluies sur le Sahel. Il faut ajouter aussi que les sols nus réfléchissent davantage le rayonnement solaire que les forêts. Cette perte d'énergie ralentit aussi les processus d'évaporation.

Dans les régions de savane et de steppe, le processus de désertification peut être le fait des hommes directement, sans la médiation du climat. On le doit à l'intensification des mises en cultures, et surtout à leur extension dans les régions plus sèches qui constituaient traditionnellement le domaine des éleveurs. Ce processus s'est amorcé très tôt avec la colonisation qui a mis fin à la domination des sociétés de cultivateurs par les tribus semi-nomades. Après l'Indépendance, la pression démographique, le besoin de devises et la pénurie de ressources alimentaires ont favorisé le développement des cultures dans ces régions sèches dont les sols étaient trop fragiles. En effet, la faiblesse de l'horizon humifère les rend vulnérables à l'agressivité des pluies. L'émiettement des agrégats de terre sous l'impact des gouttes bouche les pores du sol qui devient imperméable. L'infiltration des eaux est freinée au profit du ruissellement, ce qui

⁸ Voir à ce sujet DURAND-DASTÈS F., 1985 : "Les mécanismes des sécheresses", in *Hérodote*, n° 39.

provoque des ravines et exporte les éléments les plus fertiles. Non seulement ces politiques qui ont parfois étendu la céréaliculture jusqu'à l'isohyète 100 mm, n'ont pas réduit le déficit alimentaire, mais l'ont accru en réduisant la productivité des sols dans les régions de cultures mais aussi d'élevage. En effet, pour aider les éleveurs confrontés à la fois à une limitation de leur espace du fait de l'extension des cultures et à un accroissement des troupeaux en raison des progrès vétérinaires, les autorités ont pratiqué une politique de forage qui a favorisé leur concentration autour des puits. La réduction des déplacements des animaux a intensifié la dégradation de la strate herbacée sous l'effet, d'une part, des prélèvements du bétail et, d'autre part, du piétinement. Il faut ajouter que l'augmentation des densités humaines dans les steppes et les savanes a, de plus, provoqué l'éradication des espèces ligneuses utilisées comme bois de chauffe.

L'avancée du désert relève davantage de facteurs anthropiques qui peuvent agir ou directement ou par le jeu des modifications climatiques qu'ils impliquent. L'exploitation agricole des savanes et des steppes est possible, mais elle demande des politiques appropriées : mise en défens des zones de pâturages⁹, protection des sols cultivés, etc. Mais l'efficacité de ces aménagements impose que soit réglée la crise alimentaire des P.M.A. (Pays les Moins Avancés) africains et, d'une manière plus générale, leur domination économique.

⁹ LE HOUÉROU H.-N., 1968 : "La désertisation du Sahara septentrional et des steppes limitrophes (Libye, Tunisie, Algérie)", in *Annales Algériennes de Géographie*, n° 6.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 33-44

LES POPULATIONS SAHARIENNES

Jacques FONTAINE

Maître de Conférences de Géographie
Université de Franche-Comté
et URBAMA

Physiologiquement et anatomiquement l'homme est absolument inadapté au Sahara : sans eau, par 50° C, il meurt en une journée, deux au maximum. La vie, quelle soit végétale ou animale, n'est pas absente du désert, l'homme non plus : il a trouvé les moyens d'y vivre depuis les temps les plus reculés de la préhistoire.

Aujourd'hui, le Sahara est plus peuplé que jamais : de l'Atlantique à la Mer Rouge (en excluant la vallée du Nil) et de l'Atlas saharien au Sahel, on ne compte pas moins d'une dizaine de millions d'hommes répartis sur une superficie de 8,5 millions de km². On pourrait dire que la densité moyenne est donc voisine d'un habitant au km², mais que veut dire cette notion au Sahara, tant les différences sont grandes entre les zones totalement vides (Tanezrouft, Ténéré, Erg de Mourzouk, désert libyque...) et les zones d'oasis, parfois très densément peuplées ? Pas plus qu'il n'y a d'unité politique du Sahara, il n'y a d'unité de ses populations, ni par leur origine, ni par leur répartition, ni par leur genre de vie. Elles n'ont en fait qu'un point commun, la religion : le Sahara est aujourd'hui entièrement islamisé, mais depuis un temps très variable : treize siècles pour ses franges septentrionales, dix pour la côte atlantique, mais deux siècles seulement pour les Toubous du Tibesti.

I - LES POPULATIONS SAHARIENNES

L'homme est présent en permanence au Sahara depuis des milliers d'années, de nombreuses traces l'attestent. Il est bien difficile de dire quels étaient ses premiers habitants. Une chose paraît certaine : le Sahara est depuis longtemps un lieu de brassage de populations, ce qui fait qu'aujourd'hui se côtoient, du nord au sud, Blancs, Noirs et populations métissées. On peut tenter de classer ces populations de différentes manières : par la race ou la couleur de peau, ou par la langue, ce qui paraît plus pertinent.

Trois groupes ethno-linguistiques sont dominants au Sahara (figure 1) : les Négro-africains, les Berbères et les Arabes.

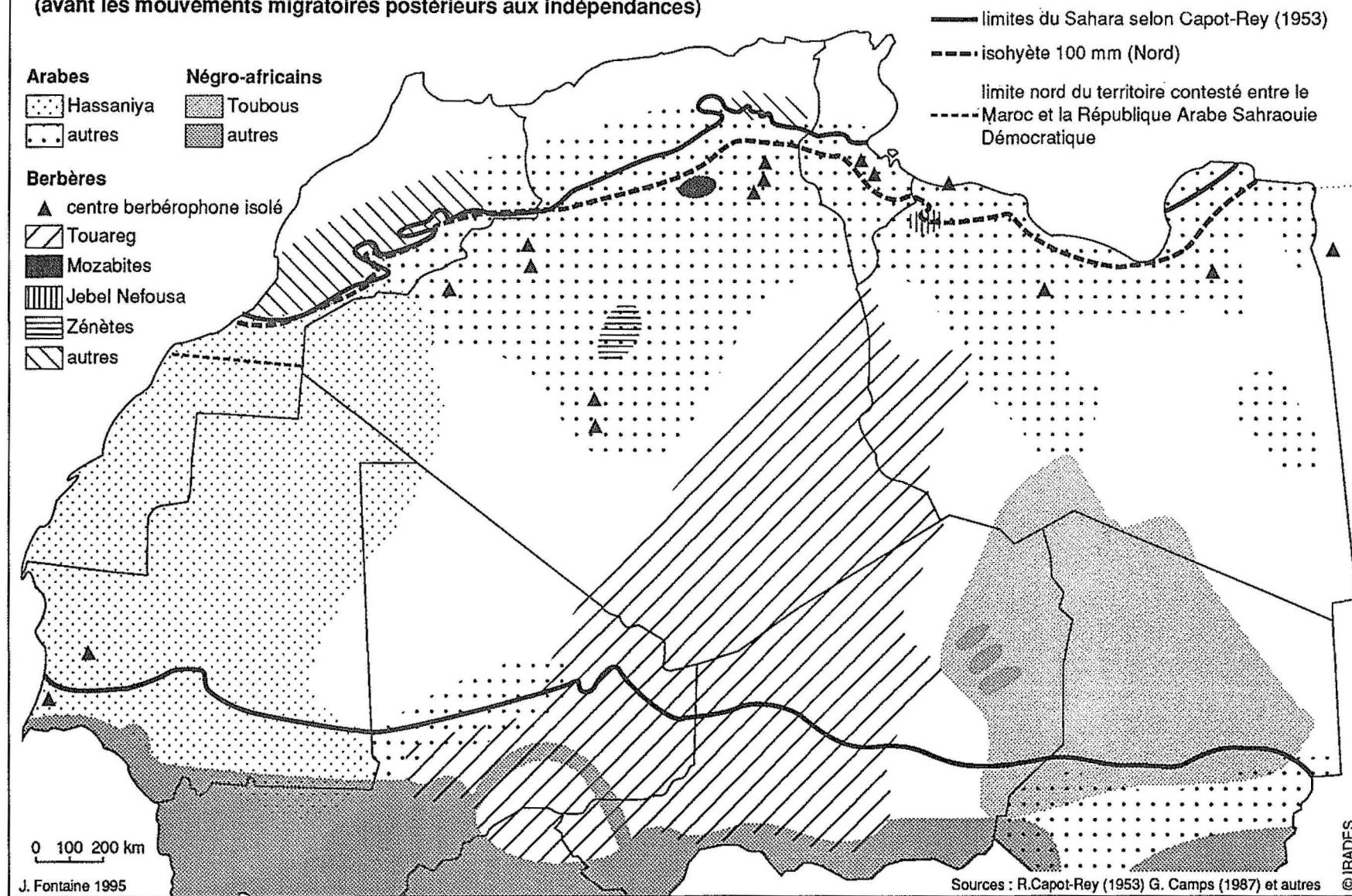
A - Les populations de langue négro-africaine

Elles sont peu présentes au Sahara actuellement. On peut les diviser en deux groupes :

- celles de langues soudanaises (ou d'Afrique occidentale), plus présentes au Sahel qu'au Sahara proprement dit, bien que l'on y trouve encore parfois quelques populations parlant un dialecte d'origine africaine. R. CAPOT-REY cite des cas à Tichitt (Mauritanie), Agadès, In-Gall (Niger) et même au Touat algérien. Les parlers semblent avoir deux origines différentes : l'extension des empires africains médiévaux (Ghana pour Tichitt, Songhaï pour In-Gall et Agadès) ou l'asservissement de populations africaines au cœur du Sahara, facteur qui a fortement développé le métissage. On rencontrait autrefois deux catégories de populations asservies : les esclaves (*abid* en arabe, *iklan* en tamacheq) et les affranchis (*haratine* - singulier *haratni* - en arabe, *bellah* en tamacheq) ;

- celles de langue toubou, une langue nilo-tchadienne, parlée par des populations noires du Tibesti et de ses abords (Borkou, Ennedi, Kaouar, Djado et Sud-Fezzan). Ils sont vraisemblablement aujourd'hui un peu plus de 100 000 vivant d'abord de l'élevage (chameaux et chèvres au nord, bovins au sud) et secondairement de l'agriculture (blé, palmier-dattier) dans quelques oasis. En effet, grâce à son altitude (cinq sommets avoisinent ou dépassent 3 000 mètres), le Tibesti est un peu plus arrosé que les basses terres proches (150 à 200 mm de précipitations annuelles), ce qui permet l'existence de sources et de pâturages. L'artisanat (métallurgie, orfèvrerie) y est développé. Les Toubous seraient originaires d'Égypte et HÉRODOTE les qualifiait "d'Éthiopiens troglodytes", "les plus rapides à la course de tous les hommes" (cité par R. CAPOT-REY). L'organisation sociale est de type patrilinéaire : elle est très hiérarchisée, sous la direction d'un chef de tribu, le *derdé*. La colonisation s'est heurtée à de vives résistances et, après l'Indépendance du Tchad, les relations des Toubous avec l'État central ont toujours été difficiles, ainsi qu'en témoignent les multiples rebellions avec à leur tête Hissein Habré et le *derdé* Goukouni Oueddei.

**Figure 1 : Les principaux groupes ethno-linguistiques sahariens
(avant les mouvements migratoires postérieurs aux indépendances)**



B - Les berbérophones

L'origine des Berbères est mal connue (le terme, lui, vient du latin *barbarus*). Ils sont installés en Afrique du Nord-Ouest depuis plusieurs millénaires, venus peut-être d'Asie, via le Sinaï où l'on a retrouvé des inscriptions berbères (G.-H. BOUSQUET, 1974). Au milieu du premier millénaire avant J.-C., ils semblaient occuper tout l'espace compris entre le Nil et l'Atlantique, y compris les îles Canaries. Aujourd'hui, les langues berbères ont fortement reculé, au Sahara comme au Maghreb, sous la pression de l'arabisation et elles ne survivent qu'en îlots, plus ou moins importants, de l'oasis de Siwah dans l'ouest du désert égyptien à la Mauritanie où le berbère ne subsiste plus qu'à l'état de traces au sud-ouest du pays.

Dans le nord du Sahara, de nombreuses oasis ont des populations berbérophones, mais, sauf une ou deux exceptions, elles sont minoritaires au milieu d'arabophones.

À l'est, l'oasis de Siwah ne compte que quelques milliers d'habitants. Au sud de Tripoli, le Jebel Nefousa abrite une centaine de milliers de berbérophones. Par contre en Tunisie, seuls cinq villages du Jebel parlent encore une langue berbère en voie de disparition. C'est un peu le même cas dans l'Oued-Righ, autour de Touggourt. Le M'zab forme un îlot berbérophone compact et stable de plus de 150 000 habitants : il faut dire qu'à l'originalité linguistique s'ajoute le schisme religieux : les Mozabites pratiquent l'ibadisme (comme les habitants du J. Nefousa) dans un Maghreb à 99 % sunnite. Plus à l'ouest, quelques villages du Touat, de la Saoura et des environs sont berbérophones, de même qu'une moitié du Gourara où la vieille langue zénète survit.

Dans le centre et le sud du Sahara, on a, au contraire, une grande zone de populations berbérophones, les Touaregs, qui s'étend de Ghadamès, au nord-ouest de la Libye, au Burkina-Faso et à Zinder en plein Sahel sur une superficie voisine de deux millions de km² dont plus d'un million et demi au Sahara, le reste étant localisé au Sahel où vit l'immense majorité des Touaregs. Les Touaregs sahariens sont probablement aux environs de 400 000, répartis en quatre grands groupements portant les noms des massifs montagneux qui en sont le centre : Kel Ahaggar, Kel Ajjer, Kel Aïr, Kel Adrar ou Ifora (Libye 30 000, Algérie 100 000 - dont de nombreux réfugiés des pays sahéliens voisins -, Mali 50 000, Niger 200 000). Au-delà, les Touaregs sahéliens sont beaucoup plus nombreux (2 à 3 millions).

Comme leurs voisins Toubous, les Touaregs sont d'abord des éleveurs nomades. L'élevage des camelins leur fournit les laitages qui constituent la base de leur alimentation ; mil, blé, riz, dattes sont les compléments essentiels. L'activité guerrière, source de prestige social, n'ayant plus cours depuis la colonisation, les activités annexes tendent à jouer un rôle plus important : artisanat, commerce et tourisme. L'organisation sociale repose sur des clans matrilineaires et sur une stratification poussée. Le statut de la femme est élevé ; souvent, elles savent lire et écrire (utilisant l'alphabet traditionnel *tifinagh* dont l'origine remonterait aux langues berbères de l'Antiquité) ; elles s'adonnent fréquemment à la poésie et à la musique, utilisant un violon à une corde, l'*imzad*. Mais la société touarègue a subi toute une série de bouleversements qui l'ont remise en cause : colonisation, sécheresse et volonté de contrôle des États (Algérie, Mali, Niger), ce qui a entraîné, pour ces deux derniers pays, des conflits sanglants depuis quelques années.

C - Les arabophones

Ils forment la majorité de la population saharienne qui, avant le Moyen-Âge, était essentiellement berbérophone. L'arabisation est précédée par l'islamisation qui a débuté dès la fin du VII^{ème} siècle : Sidi Oqba ibn Nafi est mort près de Biskra en 684 dans une oasis qui porte son nom et, dès le VIII^{ème} siècle, des incursions arabes ont eu lieu aussi bien au Sahara occidental que central (on trouve une inscription à Tin-Missao datée du VIII^{ème} siècle mentionnant la venue de compagnons du Prophète, selon R. CAPOT-REY). Le Sahara reste néanmoins presque entièrement berbère, mais s'islamise petit à petit, particulièrement dans sa frange nord. L'épopée almoravide qui débute au milieu du XI^{ème} siècle dans l'Adrar mauritanien provoque l'islamisation complète du Sahara occidental, puis la seconde invasion arabe, celle des Beni Hillal (XII^{ème} siècle), favorise le développement de l'arabisation du Sahara. À l'exception du Tibesti et de ses abords, l'islamisation du Sahara sera presque totale à la fin du XV^{ème} siècle après l'élimination des Juifs de Sijilmasa et de Tamentit (qui aurait été rasée) en 1492. Des Juifs de Tamentit émigrèrent en

Mauritanie. Seuls subsistèrent quelques noyaux juifs dans le Sud marocain et le M'zab (au milieu du XX^{ème} siècle, les Juifs de Ghardaïa utilisaient encore la formule "l'an prochain à Tamentit", R. CAPOT-REY). L'action missionnaire de tribus maraboutique est renforcée par l'action politique d'une dynastie chérifienne, les Saadiens et, à la fin du XVI^{ème} siècle, l'ensemble du Sahara occidental, autrefois berbérophone, est arabisé ; mais les parlers de cette région s'individualisent et aujourd'hui forment un rameau différent des autres parlers arabes, que l'on appellent le hassaniya. À l'exception du M'zab, le Sahara septentrional est très largement arabisé : seuls subsistent quelques îlots berbérophones, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus. Par contre, les Touaregs du Sahara central résistent à l'arabisation, de même que les Toubous. Peut-être même les Touaregs ont-ils réussi à assimiler des tribus arabes (R. CAPOT-REY). Depuis le XVI^{ème} siècle, l'arabisation du désert continue lentement, mais, si elle progresse assez nettement dans les régions de langue mixte - et le développement de la scolarisation, surtout après les Indépendances, accélère le phénomène -, elle se heurte à deux moles berbères qui semblent encore solides aujourd'hui : le M'zab et le pays touareg.

II - EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE ET URBANISATION

Le Sahara est peu peuplé (une dizaine de millions d'habitants dans l'ensemble de la zone délimitée par R. CAPOT-REY). Mais cette population est répartie très inégalement et son accroissement est souvent rapide, en particulier des villes.

A - Un peuplement en pointillé

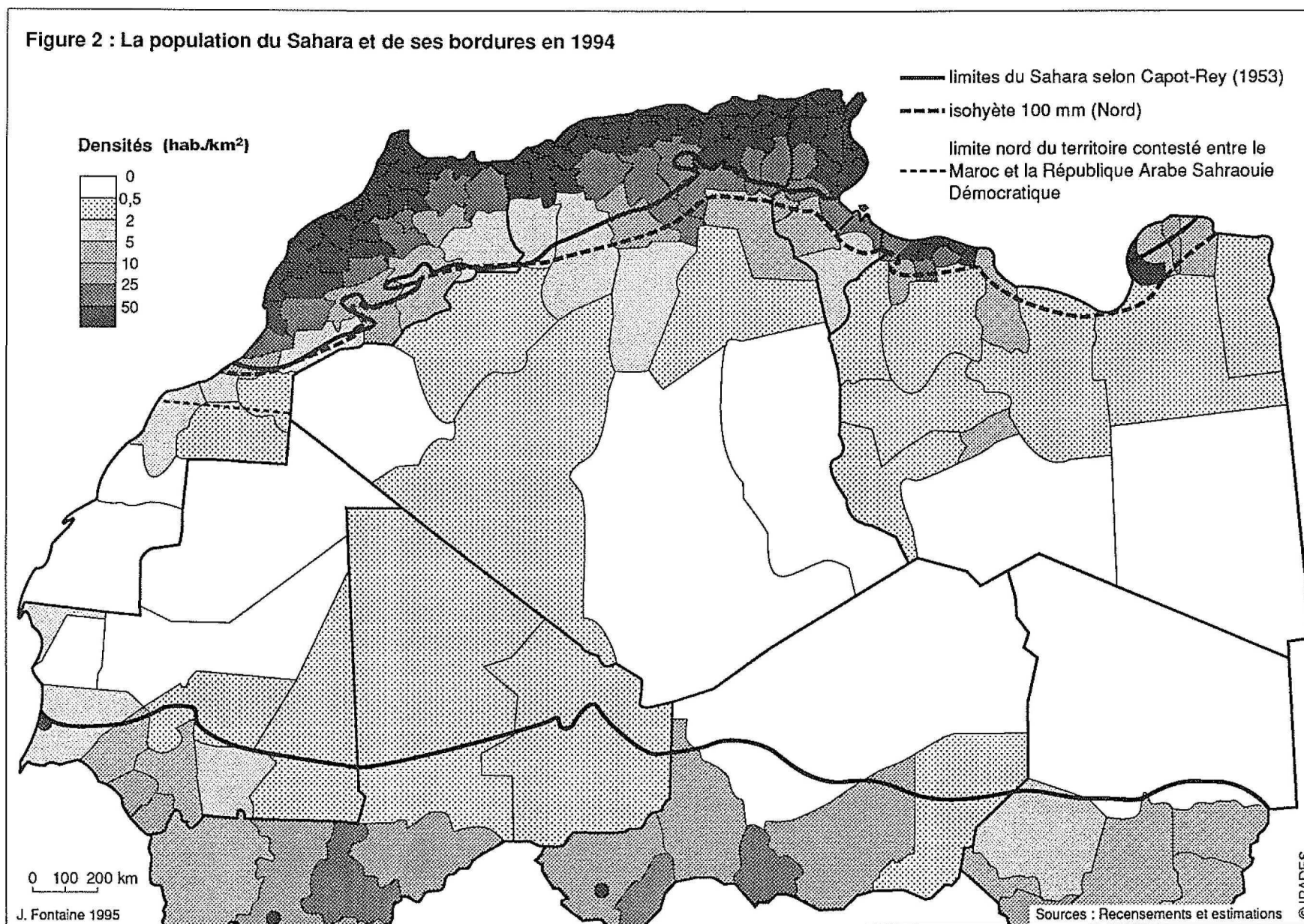
La figure 2 rend compte très imparfaitement de la répartition actuelle de la population saharienne. Elle permet néanmoins d'opposer les faibles densités sahariennes (de l'ordre de 1 habitant au km²) aux moyennes densités sahéliennes et surtout aux fortes densités maghrébines (de l'ordre de 100 habitants au km²). Une seconde opposition est particulièrement nette, entre la zone saharo-steppique (limitée par l'isohyète 100 mm) et le Sahara proprement dit. La première, qui couvre environ 200 000 km², compte plus de cinq millions d'habitants, soit plus d'un habitant du Sahara sur deux, avec une densité moyenne supérieure à 25 habitants au km² et parfois beaucoup plus :

- *wilaya* de Biskra (Algérie) : 30,5
- gouvernorat de Gabès (Tunisie) : 43,5
- *baladiyah* de Az-Aziziyah (Libye) : 53
- *baladiyah* de Al-Khums (Libye) : 110.

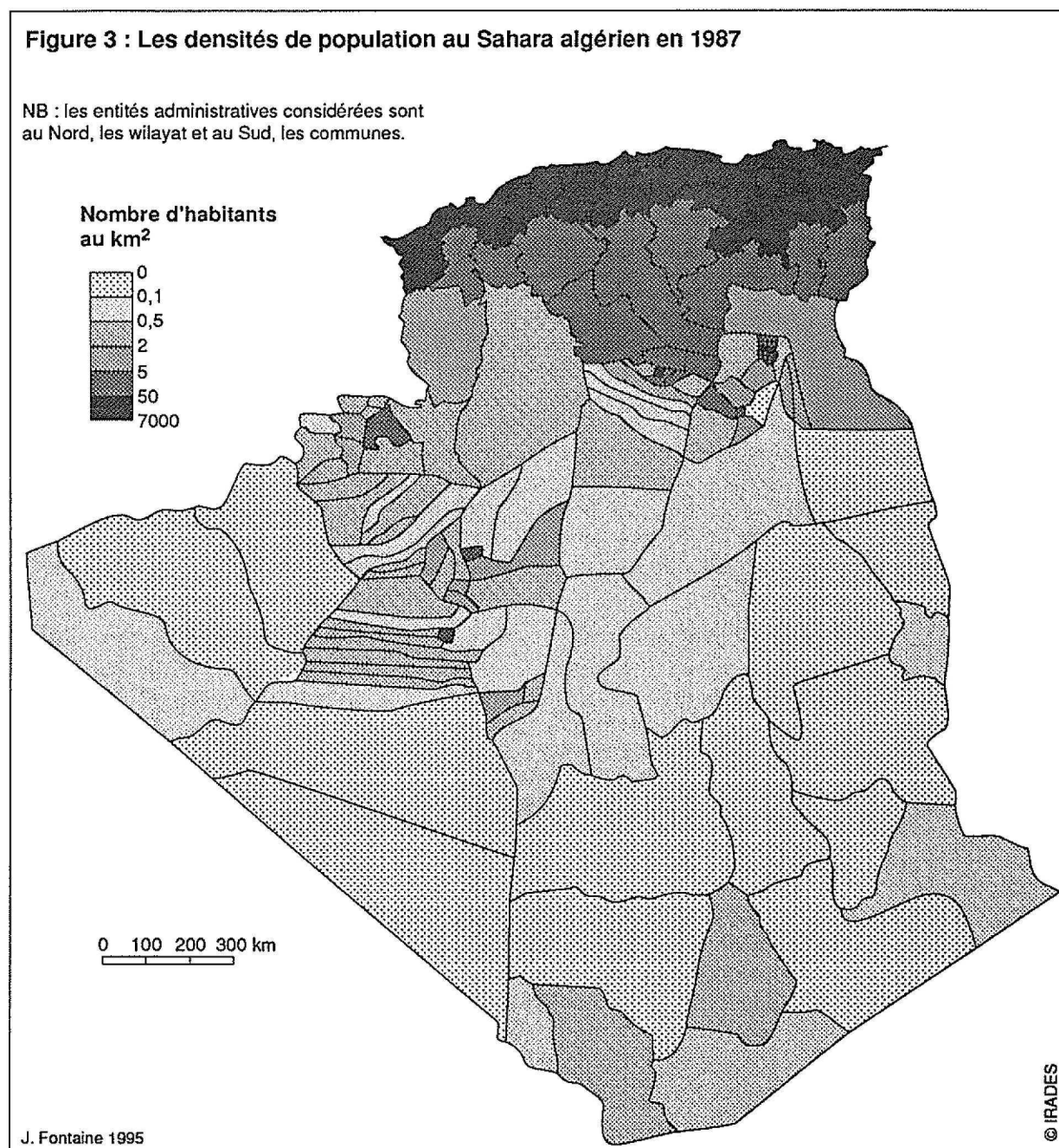
(Notons que l'essentiel de la population de cette zone saharo-steppique est concentrée le long de la côte méditerranéenne entre Gabès et Misurta).

Le Sahara *stricto sensu* est donc peuplé d'à peine 5 millions d'hommes répartis sur plus de 8 millions de km², soit une densité moyenne de peu supérieure à 0,5 km². La plus grande partie du Sahara, en particulier sa zone centrale et méridionale, connaît des densités inférieures à cette moyenne, le record étant détenu par la *wilaya* d'Illizi (Algérie) et la *baladiyah* de Koufra (Libye) avec moins de 0,1 hab./km². Inversement, quelques régions sont plus peuplées, notamment dans le Bas-Sahara algéro-tunisien (*wilaya* d'El-Oued et gouvernorat de Kebili où l'on trouve d'importantes palmeraies) et au cœur du Sahara libyen où la *baladiyah* de Sebha atteint 8 hab./km² ; mais il s'agit là d'un cas exceptionnel lié à la volonté libyenne de faire de Sebha le pôle de développement essentiel du Fezzan. On peut noter aussi que la bordure sahélienne est beaucoup moins peuplée que la bordure maghrébine.

On peut s'interroger sur la pertinence de la notion de densité dans l'espace saharien : il suffit d'une ville importante pour fausser complètement la densité moyenne : c'est le cas de Sebha en Libye, mais aussi celui de Nouadhibou en Mauritanie ou de Layoune dans le territoire contesté du Sahara occidental. La taille des unités spatiales sahariennes est également un problème : certaines sont plus vastes que la France : *wilaya* de Tamanrasset en Algérie, département d'Agadès au Niger ou province du Borkou-Ennedi-Tibesti au Tchad. Une étude de la répartition de la population par unités spatiales plus petites apporte donc d'autres informations.



La carte de la répartition communale de la population du Sahara algérien en 1987 (figure 3) montre de très forts contrastes entre des zones quasiment vides (moins de 0,1 hab./km²) qui recouvrent près de la moitié de la superficie et les oasis du M'zab et du sud de l'Oued Righ où les densités dépassent 5 hab./km², voire 50 hab./km² quand certains oasis se sont transformées en villes importantes (Ghardaïa et Touggourt).



Là aussi, taille et forme des communes jouent un rôle important. Si les oasis du M'zab, de l'Oued Righ et d'Ouargla se distinguent facilement, c'est beaucoup moins vrai pour les autres : celles de la Saoura, du Gourara et du Touat sont noyées dans de vastes communes d'orientation nord-est/sud-ouest ou est/ouest dont les densités sont généralement inférieures à 2, voire 0,5 ; en fait, ces communes juxtaposent une vaste zone désertique et une petite zone peuplée. Le cas du Tidikelt est tout à fait original : trois des quatre communes de l'ouest de cette région (*wilaya* d'Adrar) sont de petite taille, ce qui permet une visualisation aisée de cet îlot de peuplement alors qu'une population aussi nombreuse à l'est (*wilaya* de Tamanrasset) n'apparaît pas sur la carte,

étant noyée dans des communes immenses. On peut noter encore les densités un peu plus fortes du grand Sud liées à la présence de réfugiés sahéliens. Ainsi ces cartes réalisées par unités administratives montrent-elles leurs limites, même quand on les réalise avec un fonds constitué des unités de base : seule une carte par points permettrait de montrer la réalité de l'implantation des hommes au Sahara où ils n'occupent que quelques espaces, très limités, entourés de l'immensité désertique.

B - Une population en fort accroissement

Vers 1948, R. CAPOT-REY estimait la population du Sahara "français" (4 300 000 km²) à 1 700 000 habitants. En 1966, le même espace abritait un peu plus de 2 000 000 d'hommes et aujourd'hui plus de 5 000 000. L'accélération de la croissance a donc été phénoménale depuis une trentaine d'années. Mais cette croissance est variable selon les régions, beaucoup plus rapide au nord qu'au sud : l'amélioration de l'hygiène, de la nutrition et l'accès à la santé ont diminué la mortalité en Algérie, Libye, Tunisie et au Maroc alors qu'elle reste encore forte dans les pays saharo-sahéliens qui, de plus, ont été soumis à de graves sécheresses : la population du Sahara algérien a été multipliée par 4 entre 1948 et 1994 (de 625 000 à 2 500 000 habitants), celle du Sahara tunisien par plus de 3 (de 350 000 à 1 150 000 habitants) alors que celle du Sahara mauritanien n'a que doublé, passant de 140 000 à 280 000 habitants et que celle du Sahara tchadien n'a connu qu'une croissance à peine plus forte (de 45 000 à 120 000 habitants).

Ces tendances lourdes se poursuivent actuellement ainsi que le montre la figure 4 (malgré les limites de ce document dues à des séries statistiques non homogènes - cf. annexe) : à quelques exceptions près (au Maroc), le Sahara relevant des pays du nord connaît des taux de croissance annuels supérieurs à 2 % ; inversement, sa partie méridionale s'accroît à un rythme inférieur, à trois exceptions près. Outre les facteurs génériques déjà mentionnés, il faut mettre en avant la volonté des quatre États du Nord de maîtriser leur territoire ; de plus, le Sahara contient souvent des richesses essentielles pour ces pays (hydrocarbures pour l'Algérie, la Libye et secondairement la Tunisie, phosphates pour le Maroc) ; enfin, ces pays apparaissent comme riches pour les ressortissants des pays d'Afrique sahélienne et leur attrait se combine avec la répulsion du Sahel touché dramatiquement par les sécheresses : de nombreux migrants se sont installés dans le Sud algérien et libyen. Il faut ajouter, pour le Maroc, la volonté de peupler le territoire contesté du Sahara occidental, en grande partie abandonné par les Sahraouis pendant l'automne et l'hiver 1975-1976, afin d'en affirmer la marocanité. Inversement, la sécheresse explique la faiblesse de l'accroissement dans le Sahara méridional, avec trois exceptions :

- la forte croissance du département d'Agadès, Niger, est liée au développement de l'exploitation de l'uranium à Arlit et aux débuts prometteurs du tourisme, avant que son expansion ne soit freinée par le conflit avec les Touaregs ;

- l'accroissement de la région du Tiris-Zemmour, en Mauritanie, est dû à l'activité des mines de fer de Zouérate ;

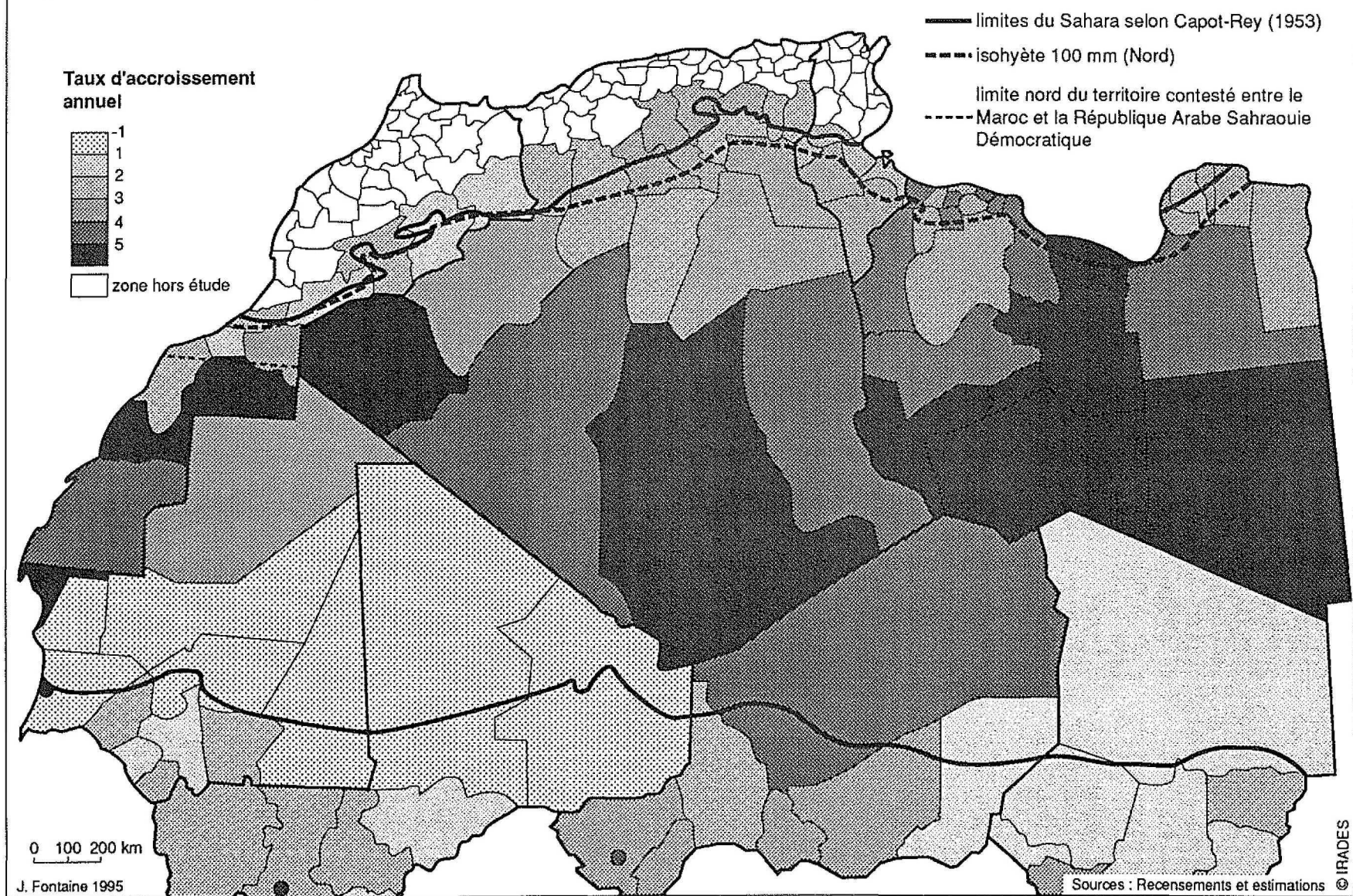
- enfin la très forte progression de la région de Nouadhibou est liée à l'expansion du port, débouché des mines de Zouérate, premier port de pêche et premier centre industriel mauritanien.

Ainsi, l'évolution de la population du Sahara méridional est fortement contrastée : sans politique volontariste de développement, elle tend à stagner, voire parfois à régresser. Mais les États sahéliens ont-ils les moyens de cette intervention ? On peut en douter, d'autant plus que les initiatives de développement ci-dessus évoquées sont dues plus à des firmes ou des besoins étrangers qu'aux États sahéliens. Il est clair que les États du nord du Sahara ont d'autres moyens.

C - Une urbanisation accélérée

Les sociétés sahariennes ont toujours allié deux genres de vie, le nomadisme des pasteurs et la sédentarité des oasiens. Depuis la colonisation et plus particulièrement la Seconde Guerre mondiale, les petites villes oasiennes attirent non seulement les ruraux des oasis mais aussi les nomades qui se sédentarisent de plus en plus. À partir du milieu des années 50, la recherche puis l'exploitation des hydrocarbures ont conforté certaines villes sahariennes et, après les Indépendances, la volonté de contrôle du territoire des États favorise le développement d'autres.

Figure 4 : L'évolution de la population saharienne dans les années 80



On enregistre alors une véritable explosion urbaine au Sahara, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Les villes sahariennes de plus de 10 000 habitants
(dans les limites de la zone définie par CAPOT-REY, soit zone saharo-steppique non comprise).

Pays	10 000 à 25 000 hab.	25 000 à 50 000 hab.	50 000 à 100 000 hab.	Plus de 100 000 hab.	Nombre de villes de plus de 10 000 hab.
Maroc	4	2	1	1	8
Algérie	12	8	3	3	26
Tunisie	4	1	-	-	5
Libye	10	1	2	1	14
Mauritanie	2	1	1	-	4
Niger	1	1	2	-	4
Tchad-Mali	-	-	-	-	0
TOTAL	33	14	9	5	61

Sources : Recensements et estimations.

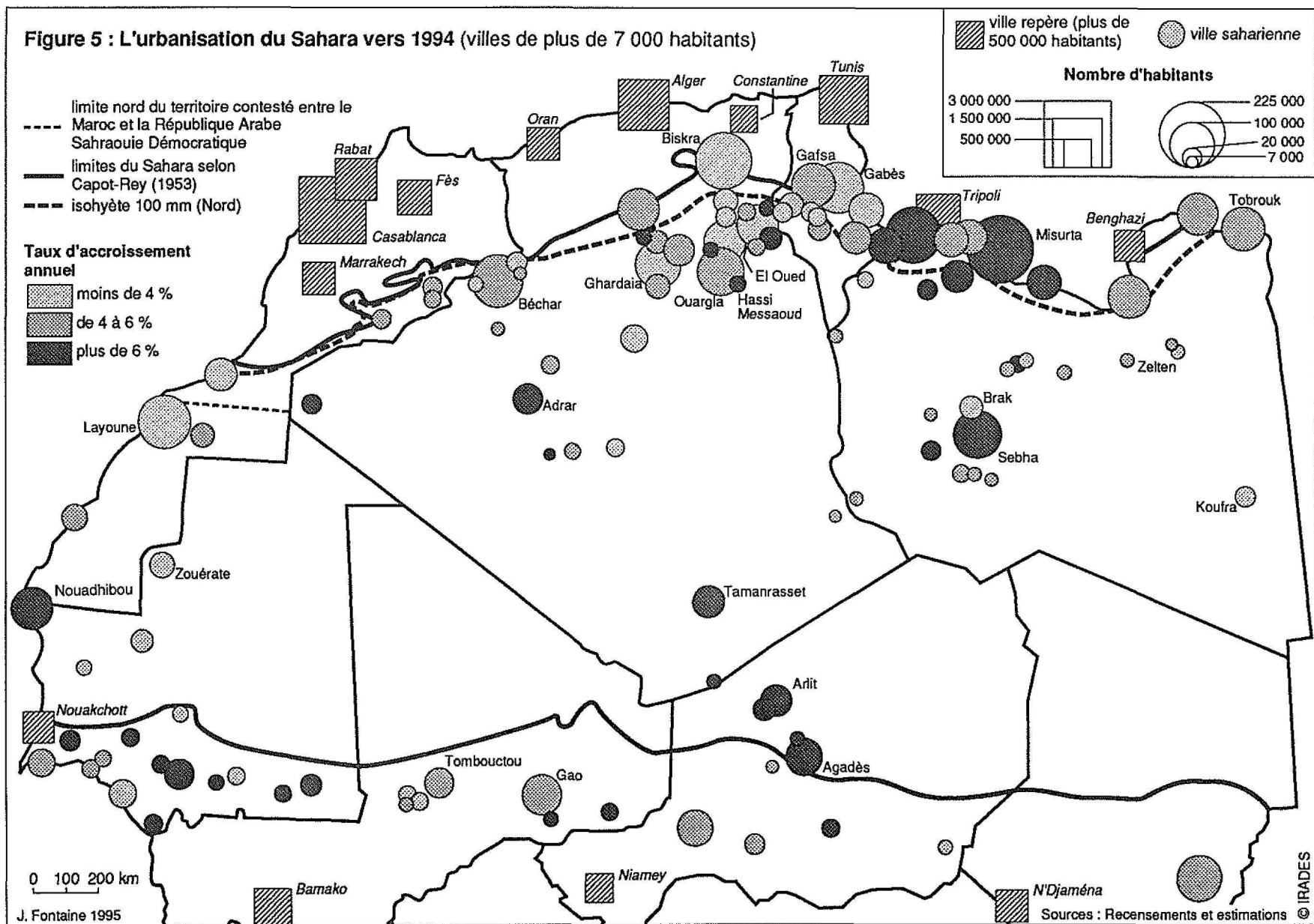
L'opposition entre nord et sud du Sahara est flagrante : 53 villes dans les pays du nord, 8 dans les pays sahéliens. Si l'on prend en compte la zone saharo-steppique, l'opposition est encore beaucoup plus nette (figure 5) : une grande majorité des villes est située sur les franges du Sahara, en bordure maritime ou continentale tandis que rares sont celles au cœur du désert, sauf en Algérie et en Libye où une politique fortement volontariste de contrôle de l'espace a fait se développer quelques villes : Sebha (115 000 hab.), Brak (25 000 hab.), Tamanrasset (52 000 hab.), Adrar (45 000 hab.).

L'opposition entre nord et sud est tout aussi sensible pour les grandes villes dont une dizaine dépasse ou approche les 100 000 habitants (et ceci sans compter les villes des côtes de Tripolitaine et de Cyrénaïque dont le caractère saharien est tout à fait discutable) : Biskra : 160 000 hab., Layoune : 145 000 hab. (mais il s'agit là d'un cas particulier, lié à la politique de marocanisation du Sahara occidental), Béchar : 135 000 hab., Gabès : 130 000 hab., Sebha, Ouargla, Ghardaïa, Gafsa, Tobrouk... À l'exception de Sebha, située au centre du Sahara libyen, toutes ces villes sont proches de la limite nord du Sahara. Inversement aucune ville n'atteint 100 000 habitants dans le Sahara méridional. Seule Nouadhibou approche ce chiffre (90 000 hab.) alors qu'Agadès, Tamanrasset et Arlit ont plus de 50 000 habitants. Les différences de dynamisme démographique et de développement expliquent ces oppositions ainsi que les volontés étatiques déjà évoquées.

L'accroissement de la population des villes sahariennes est plus rapide que celui de l'ensemble de la population, montrant ainsi une urbanisation de plus en plus importante qui peut atteindre un taux supérieur à 90 % dans certaines régions (*wilaya* de Ghardaïa en Algérie, *baladiyah* de Sebha en Libye ou région de Nouadhibou en Mauritanie). Globalement, les taux de croissance urbaine semblent un peu moins élevés en Tunisie et au Maroc que dans les autres pays, mais ce sont aussi les pays dont l'ensemble de la population s'accroît le plus lentement. Ce sont généralement des petites et moyennes villes qui connaissent les croissances les plus fortes, en particulier celles qui ont connu une promotion économique (Nouadhibou, Arlit, Adrar, Hassi-R'mel, Hassi Messaoud...) ou qui ont accueilli des réfugiés (Tamanrasset et In-Guezzam en Algérie, Tchirozerine au Niger...). Cette urbanisation se fait généralement en taches, par extension des villes existantes, et bien souvent au détriment des palmeraies, surtout pour les plus grandes (Biskra, Ghardaïa, El Oued... en sont d'excellents exemples), mais on note aussi l'accession au rang urbain de bourgs ruraux et, dans certains pays, la création de villes liées aux hydrocarbures (Zelten en Libye, Hassi-Messaoud, Hassi-R'mel en Algérie,...) ou aux ressources minières (Zouérate en Mauritanie, Arlit au Niger).

CONCLUSION

Même si la population saharienne est encore peu nombreuse, elle augmente rapidement et s'urbanise massivement, surtout au Nord. Le poids des États maghrébins ou sahéliens se fait de plus en plus sentir, par le biais de la scolarisation et de la volonté de contrôle du territoire. Mais



les particularismes locaux demeurent et le Sahara est loin d'être homogène ; dans certains cas (Sahraouis, Touaregs du Mali et du Niger), l'opposition aux États centraux va jusqu'à l'insurrection armée, montrant bien l'originalité, la diversité et la volonté d'autonomie des cultures sahariennes.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 1978 : *National Atlas of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya*.
 Anonyme, 1985 : Touareg, in *Encyclopædia Universalis*, Thésaurus-Index, vol. III.
 Anonyme, 1985 : Toubou, in *Encyclopædia Universalis*, Thésaurus-Index, vol. III.
 BOUSQUET G.-H., 1974 : *Les Berbères*, P.U.F., Que Sais-je ?
 CAMPS G., 1987 : *Les Berbères*, Éditions Errance.
 CAPOT-REY R., 1953 : *Le Sahara français*, P.U.F.
 NESSON Cl., 1994 : Les Berbères en Algérie, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 85.
 SERVIER J., 1990 : *Les Berbères*, P.U.F., Que Sais-je ?
 TOUPET Ch., LACLAVERE G. et alii, 1977 : *Atlas de la République Islamique de Mauritanie*, Éditions Jeune Afrique.

ANNEXE : LA CARTOGRAPHIE

La question essentielle pour la cartographie de la population saharienne est l'hétérogénéité des séries statistiques sur cet espace dépendant de 8 États différents : les derniers recensements ont eu lieu à des dates très différentes, entre 1984 (Libye) et 1994 (Maroc, Tunisie), sans compter que, pour le Tchad, seules des estimations sont disponibles (*Encyclopædia Universalis*). Il a donc fallu mettre à jour, pour l'année 1994, les populations de 6 des 8 pays de notre aire d'étude. Nous avons utilisé les taux d'accroissement entre les deux derniers recensements corrigés globalement pour tenir compte du ralentissement de la croissance de la population (Algérie et Libye) ou ponctuellement dans quelques cas de villes ayant connu une progression exceptionnelle (Hassi-R'mel en Algérie dont la population est passée de 73 à 4 421 habitants entre 1977 et 1987, Akokan au Niger...).

Les résultats sont donc à prendre avec précautions. La carte des densités est incontestablement la plus fiable. Celle de l'évolution de la population souffre plus de l'hétérogénéité des statistiques, et en particulier de la durée des périodes d'évolution qui comprend la dernière période intercensitaire augmentée de la période entre le dernier recensement et 1994 (soit pour la Tunisie 1984-1994 et pour la Libye 1973-1994). Quant à la carte de l'urbanisation, elle pose les mêmes problèmes que les précédentes, mais sur des unités plus petites pour lesquelles le rôle des variations locales peut être plus important ; par ailleurs, les définitions des villes sont variables d'un pays à l'autre : la strate inférieure est donc plus ou moins complète selon les pays (pas de villes de moins de 50 000 habitants au Tchad, de moins de 10 000 habitants en Mauritanie et au Maroc, - où les résultats du recensement de 1994 pour les villes ne sont pas encore publiés en juin 1995). Par ailleurs, le grand nombre de localités urbaines ne nous a pas permis de toutes les représenter : au nord de l'isoyète 100 mm nous n'avons indiqué que les villes de plus de 50 000 habitants et dans le Bas-Sahara algéro-tunisien (Souf, Jerid, Nefzaoua), nous n'avons pas fait mention des villes de moins de 10 000 habitants. Pour ce qui est du Sahel, nous n'avons représenté que les villes de plus de 10 000 habitants de la partie nord, à l'exception d'In-Gall (Niger) qui est à la limite du Sahara.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 45-62

LE SAHARA ENTRE EXPLORATION ET INDÉPENDANCES

Quand un mythe succède à un autre.

Jean BISSON

Professeur émérite des Universités
URBAMA, Tours

Sans doute le Sahara apparaît-il dans la littérature dès l'Antiquité (HÉRODOTE, le premier au V^{ème} siècle av. J.-C. en donne une description), sans doute n'est-il pas inconnu des Maghrébins, notamment IBN KHALDOUN, et surtout IBN BATTOUTA qui a été l'un des plus grands voyageurs du Moyen-Âge, et dont l'apport sur certains secteurs du Sahara occidental demeure si précieux. Notre Moyen-Âge n'a guère connu qu'un Sahara abritant des animaux fantastiques, au mieux occupé par un alignement de tentes très "Camp du Drap d'Or", avec, de l'autre côté du désert, le royaume du mythique "FRÈRE JEAN" que l'on espère joindre un jour. Il n'en demeure pas moins que lorsque les Européens se lancent au XIX^{ème} siècle dans la grande aventure impériale, ce Sahara qu'ils convoitent n'est qu'un blanc sur les cartes de l'Afrique, et par exemple quand DUVEYRIER entreprend son voyage de reconnaissance chez les Touaregs, son premier soin est de se munir du texte d'HÉRODOTE, parce qu'il n'existe rien d'autre digne d'être pris au sérieux. Faut-il s'en étonner ?

N'est-il pas, en revanche, surprenant que ce Sahara dont la "découverte" par les Occidentaux prenait date au moment même où les sciences exactes avaient acquis leurs lettres de noblesse ait fait naître tant de mythes ? Ou faut-il penser que cet immense vide figurant alors sur les représentations de la planète ne pouvait qu'exciter les imaginations ?

I - UN BLANC SUR LES CARTES : LE SAHARA, *TERRA INCOGNITA* ?

Pourquoi, de la part des Occidentaux, une telle méconnaissance des espaces sahariens, alors que la connaissance d'un continent comme l'Amérique, pourtant entré tardivement dans le domaine du monde connu des Européens, n'a cessé de progresser en trois siècles ? Les raisons en sont variées, et les analyser n'est pas sans intérêt pour qui cherche à comprendre comment cette méconnaissance a pu engendrer des mythes, lesquels ont pu perdurer jusqu'à notre époque. S'agit-il des difficultés qu'opposeraient à une pénétration facile des données d'ordre physique ? Ou de questions relatives à des modifications ayant affecté les grands courants d'échanges commerciaux ? Quel rôle a pu jouer le traditionnel antagonisme entre la Croix et le Croissant qui se sont farouchement opposés en Méditerranée avec un paroxysme lors de la bataille de Lépante (1571) qui a consacré le triomphe des Occidentaux chrétiens sur les Turcs musulmans, mais uniquement sur la rive Nord de la Méditerranée ? Encore que, du fait de la continuité d'une tradition d'amitié avec les Turcs, la monarchie française, par ailleurs tutrice des peuples chrétiens au milieu des Musulmans, ait développé de bons rapports avec les Ottomans : 1830, avec l'occupation de l'Algérie marque la vraie rupture.

A - L'approche difficile des rivages africains

Depuis la conquête arabe qui a rattaché le Maghreb à l'Orient, les Musulmans contrôlent les rivages du Nord de l'Afrique. Obstacle religieux de taille, doublé d'une impitoyable guerre de course en mer, et qui se voit institutionnalisé par suite de la mainmise turque sur le Maghreb à partir du XVI^{ème} siècle. Si bien que, jusqu'à l'implantation française (1830 en Algérie, 1881 en Tunisie, 1909 au Maroc), les Européens ne bénéficieront que de rares points d'appui sur la côte méditerranéenne (dont les *presidios* espagnols sont les derniers témoins), tandis qu'ils ont des agents consulaires - ainsi à Alger, La Calle, Tunis, Tripoli, Benghazi... - chargés de la défense de leurs intérêts dans des villes soumises au pouvoir ottoman. Sans doute voit-on, au cours du XIX^{ème} siècle, quelques voyageurs européens prendre pour base de départ vers l'inconnue saharienne ces rares points d'impact de l'Occident en terre d'Islam ; il n'en demeure pas moins que ce n'est pas du rivage maghrébin que pouvait être lancée une véritable expédition en direction du désert, du moins tant que la France n'avait pas conforté sa présence sur la frange tellienne du continent africain.

Le Sahara atlantique, terre de parcours de nomades dispersés dans l'immensité du désert, de surcroît généralement hostiles à toute allégeance, donc très faiblement contrôlé, aurait-il pu permettre un accès plus aisé ? La tentation était grande d'aborder le Sahara par ce rivage, d'autant plus qu'un simple enfoncement du littoral avait été pris pour une rivière - on dirait aujourd'hui : une pénétrante aquatique - vite (trop vite) baptisée Rio de Oro, parce que censée

aboutir en amont vers cet or tant convoité, car l'on avait appris qu'une fabuleuse expédition d'un sultan marocain était revenue du "Soudan" chargée d'or, de plumes d'autruche et de tous ces produits dont rêvaient les Occidentaux.

C'était faire peu de cas des dangers que présente ce littoral - à supposer d'ailleurs que les problèmes concernant la navigation à la voile sur le trajet du retour, avec un alizé qui souffle tout au long de l'année dans le sens N.E.-S.O., aient été résolus : ce sera l'affaire des caravelles espagnoles et portugaises. Un littoral bas, tantôt à falaise, plus souvent encombré de bancs de sable (le fameux banc d'Arguin qui enregistra le 2 juillet 1816 le naufrage de *La Méduse*, avec son Radeau immortalisé par DELACROIX), des brumes fréquentes dues à la présence du courant froid des Canaries (ce qui vaut aux Rguibat l'appellation "d'enfants des nuages"), un alizé qui dresse inexorablement tout navire désarmé vers le rivage, lorsque celui-ci épouse un tracé à composante Est-Ouest, tous ces facteurs contribuent à faire de ces rives atlantiques un repoussoir à toute tentative de débarquement. Un seul explorateur s'y est risqué, Camille DOULS qui, parti de l'île de Lanzarote aux Canaries, se fit déposer sur le littoral par des pêcheurs espagnols.

Au point qu'il faut attendre la période contemporaine, c'est-à-dire la navigation à vapeur ou à moteur diesel, et la mise en place d'infrastructures portuaires liées à la valorisation des richesses halieutiques, pour voir ces rivages fréquentés. Il n'empêche que cette côte occidentale du Sahara reste pleine de dangers : ce que l'extraordinaire abondance des épaves traduit éloquemment.

B - La perte d'intérêt pour les itinéraires transsahariens

On a longtemps cru que les caravanes commerciales avaient disparu très tôt du Sahara. Cette erreur provient de ce que, à partir du moment où le commerce maritime de contournement de l'Afrique par l'Ouest eut pris de l'importance, le tracé des pistes suivies par ces flux continentaux n'intéressait plus grand monde en Europe ; aussi bien, faut-il se méfier des interprétations échaudées à partir des portulans utilisés par les marins portugais, espagnols, génois..., car s'ils sont muets côté Sahara (à quelques rares exceptions, dont le document établi en 1375 par Abraham CRESQUES, de l'école de cartographie juive des Baléares, qui signale le point d'eau bien connu d'In-Zize, à l'entrée du Tanezrouft - cité par Théodore MONOD), c'est parce qu'ils étaient destinés à des marins, et non pas parce que ces routes transsahariennes avaient disparu. Sans doute la dernière caravane qui ait traversé le Sahara d'une rive à l'autre, et qui fut signalée à Tabelbala (entre Saoura et erg Iguidi) en 1937, n'était plus que le pâle reflet de celles qui longtemps alimentèrent les villes de l'Afrique septentrionale (et au-delà l'Europe : sur ce point la concurrence du commerce océanique était vive), il n'empêche que ce commerce transsaharien était encore bien vivant au XIX^{ème} siècle - à cette réserve près que les tracés occidentaux (vers le Maroc) et orientaux (vers la Tripolitaine) avaient supplanté les tracés centraux, du fait de la présence française au terminal de cet axe majeur.

Aussi bien, les commerçants commanditaires de ces caravanes et qui vivaient à Agadès, Tombouctou... au Sud, à Sigilmassa-Rissani, Marrakech, Figuig, Ghardaïa, Biskra, Tozeur, Gabès, Tripoli... au Nord, voyaient d'un oeil soupçonneux ces Européens désireux de s'engager sur les pistes sahariennes : certains n'hésitèrent pas à fomenter des guet-apens où des explorateurs perdirent la vie. D'où la naissance et l'amplification de mythes...

C - Un Islam menaçant ? L'intox ou la genèse du mythe de la Senoussiya

Autre danger apparent pour des Chrétiens : la force de l'Islam. Un Islam que les premiers explorateurs tentèrent d'apprivoiser, mais qui demeure à l'origine d'une méfiance qui est allée grandissant, jusqu'à aboutir à la grande peur qu'a suscitée l'une des confréries sahariennes les plus secrètes, la Senoussiya.

La manière dont s'est forgé autour de la Senoussiya le mythe mérite quelques lignes, parce qu'elle est exemplaire. Voici, en effet, une zaouïa (son fondateur est né près de Mostaganem dans une tribu maraboutique) implantée au Sahara libyen au XIX^{ème} siècle, précisément sur un grand axe commercial (ce qui ne surprend pas : les *Mrabtine* sont là pour régler les litiges), et dont l'emprise, au départ nullement belliqueuse, prend de l'ampleur à partir des années 60. La légende noire - car

aux yeux des Français, la Senoussiya est le type même de la confrérie à combattre - est l'œuvre d'un consul de France à Benghazi, Eugène RICARD, commerçant et affabulateur qui n'a cessé d'intoxiquer les autorités françaises, notamment entre 1870 et 1885 : l'une des raisons est que lorsque l'explorateur allemand ROHLFS passe le voir, il lui pose une foule de questions - qu'un Allemand se soit montré si intéressé par la zaouïa ne pouvait que signifier une menace pour les intérêts français... Mais, fait aggravant, c'est DUVEYRIER - l'auteur de l'ouvrage *Les Touaregs du Nord* - qui a alimenté la légende noire, via WARNIER, futur député d'Alger, qu'il connaissait bien parce que saint-simonien comme lui, et qui est le véritable auteur des chapitres de l'ouvrage de DUVEYRIER pour tout ce qui concerne la société. Il n'a cessé d'accréditer cette idée que des deux zaouïas sahariennes d'envergure, seule la Tidjania, puissante dans le Sud constantinois et le Sud algérois, donc contrôlée par la France est la "bonne" ; l'autre, en revanche, la Senoussiya, est la "mauvaise" du seul fait - qui inquiétait les militaires - qu'elle avait accueilli dans ses zaouïas de l'actuelle Libye des transfuges d'Algérie. Aussi, lorsque DUVEYRIER effectue un ultime voyage à Tripoli pour tenter de saisir les mobiles du "retournement" des Touaregs lors du massacre de la colonne FLATTERS, Eugène RICARD lui laisse entendre que la Senoussiya en porte la responsabilité. Or, l'audience de DUVEYRIER à la Société de Géographie de Paris était telle qu'elle amplifia l'auto-intoxication des autorités françaises : le "problème" touareg - et, partant, le contrôle du Sahara central et des confins tchadiens - est intimement lié à l'évolution de la Senoussiya, et aux rapports de plus en plus belliqueux entre la confrérie et l'Armée française, d'une part après la provocation d'un subordonné français qui crut indispensable de détruire la zaouïa la plus méridionale du réseau sénoussiste (et son centre d'approvisionnement en mil), d'autre part après le débarquement italien en Tripolitaine (1911), lorsque les Français offrirent leur soutien aux Italiens contraints de quitter le Fezzan : la France se rangeait donc aux côtés de l'envahisseur... Cette fois, les hostilités étaient ouvertes, et le Père de FOUCAULD, en 1917, devait en être la principale victime.

II - LES EUROPÉENS À LA DÉCOUVERTE DU DÉSERT

Tout au long du siècle, un certain nombre de personnes ont essayé de meubler ce vide persistant sur les cartes de l'Afrique, vide dont on a entrevu les raisons profondes. Les motivations sont diverses, souvent convergentes.

A - Alibis humanitaires et motivations commerciales

L'une des toutes premières motivations est d'ordre humanitaire, et elle vient de Grande-Bretagne. C'est, en effet, en 1788 qu'un groupe d'Anglais fonde l'*African Association* - plus exactement l'*Association for the promoting of the discovery of the interior of Africa*. Le but apparent est d'encourager l'exploration du continent africain. En fait, derrière les buts scientifiques affichés et la façade humanitaire, se cachent deux objectifs : officiellement aller combattre l'esclavage dans les principaux foyers fournisseurs d'esclaves (la Grande-Bretagne qui vient de perdre l'Amérique peut se le permettre !), en fait chercher de nouveaux débouchés pour le commerce britannique (la perte de l'Amérique inquiète), car les voyageurs de commerce suivront bien évidemment les explorateurs.

L'objectif commercial sous-tend, en effet, bien des tentatives : longtemps on a vécu sous la fascination du mythe de *cent millions de "Soudanais"*, lesquels pourraient constituer un marché potentiel aussi fabuleux que celui de l'Inde... dont les puissances européennes, Angleterre et France en tête, pouvaient faire leur profit. C'est pourquoi l'Angleterre, tout particulièrement, octroie des sommes énormes aux explorateurs qu'elle envoie en Afrique.

Et il fallut la découverte par René CAILLIÉ de la décadence de Tombouctou - la ville mythique par excellence - pour revenir un peu sur terre...

B - Les pionniers : les reconnaissances scientifiques

Il n'empêche qu'un certain nombre de pionniers vont se lancer à la découverte du Sahara, animés par un esprit avant tout scientifique, même si les *sponsors* de l'époque - les Sociétés de

Géographie ou les gouvernements - ne sont pas dénués d'arrière-pensées.

Premier en date, René CAILLIÉ, (1799-1838) ; il entre à Tombouctou - but suprême des explorations africaines à l'époque - le 20 avril 1828. Son exploit - car il s'agit de la première exploration à haute portée géographique - est salué par la Société de Géographie de Paris qui lui décerne le Grand Prix de Tombouctou. Le gouvernement le décore de la Légion d'Honneur et lui accorde deux pensions de 3 000 francs.

Le plus grand de tous est le jeune savant allemand Heinrich BARTH (1821-1865) qui avait étudié l'archéologie et la philologie à l'Université de Berlin, puis soutenu une thèse de philosophie. Engagé par le gouvernement anglais, il effectue un voyage de cinq ans, de Tripoli au Tchad en passant par le Fezzan (Mourzouk), le Tassili des Ajjer (Ghat), le massif de l'Aïr, le tout complété par un séjour de six mois à Tombouctou ; le retour s'effectue par le Kaouar, Mourzouk et Tripoli. Son exploit lui vaut d'être reçu par la reine Victoria (qui en fait un chevalier de l'ordre du Bain), par le roi de Prusse dans son château de Sans-Souci, et d'être l'invité des Sociétés de Géographie présentes dans la plupart des capitales européennes - dont celle de Paris qui le récompense par sa Grande Médaille. Il meurt en 1865.

Henri DUVEYRIER (1840-1892) est célèbre pour avoir publié en 1861 - il a 21 ans - son livre *Les Touaregs du Nord*, une monographie que nous aurions tort, dans notre optique actuelle, de classer "catalogue", car elle apporte une documentation très précieuse sur les Touaregs, encore que ce ne soient que le Fezzan et le Tassili des Ajjer que l'auteur a parcourus, ce qui constitue déjà un bel exploit ; en revanche il n'a pu sur le Hoggar que collecter des renseignements, et il y aurait à coup sûr organisé une reconnaissance (car telle était son intention) s'il n'avait pas été fait prisonnier pendant la guerre de 1870.

Gerhardt ROHLFS (1831-1896) est un familier de l'Afrique (médecin, il s'est engagé dans la Légion Étrangère, a participé à la campagne de Kabylie, en est revenu avec la Légion d'Honneur à titre militaire ; il a en outre l'avantage de parler arabe et d'avoir acquis un entraînement physique qui lui sera fort utile) quand il se lance dans ses voyages : il en accomplit six, à partir du Sud marocain, par la Saoura, le Tidikelt (il passe à In-Salah en 1864 : il en donne la première description), puis à partir de Tripoli, par le Fezzan, le Tchad, le Nigeria en 1868. C'est aussi la Cyrénaïque puis l'Égypte, en somme le Sahara oriental qu'il parcourt : le 1^{er} avril 1879, couronnement de sa carrière africaine, il entre dans l'une des oasis du groupe de Koufra, en plein cœur du désert libyque.

Gustav NACHTIGAL (1834-1885) - médecin dans la marine tunisienne, puis au service du bey de Tunis - est le premier à visiter le Tibesti : de 1869 à 1874, à partir de Tripoli, il effectue un périple par le Tibesti, le Darfour, le Ouadaï, l'Égypte.

Erwin VON BARY (1846-1878), médecin et naturaliste, avant tout - il veut voir ces crocodiles, témoins d'une faune résiduelle, qui lui avaient été signalés au Tassili - part en mission avec la bénédiction de la Société de Géographie de Berlin en 1876 : il reste un an dans l'Aïr, rentre à Ghat où il meurt - épuisé ou empoisonné ?

Oskar LENZ (1848-1925), un Autrichien, est assistant à l'Institut de Géologie de Vienne. Premier Européen à passer par Tindouf (Camille DOULS sera le second), il y arrive le 10 mai 1880. Le 1^{er} Juillet, il atteint Tombouctou, renouvelant ainsi l'exploit de René CAILLIÉ cinquante ans plus tard, après avoir parcouru un itinéraire inédit dont il rapporte de très nombreuses observations à caractère scientifique.

Camille DOULS (1864-1889) se révèle d'un courage exemplaire. Car en dépit de bien des déboires, il réussit à se faire adopter par les gens d'une tribu du Sahara atlantique (après en avoir été le prisonnier), ce qui lui permet de se rendre à Tindouf d'où il rapporte des renseignements géographiques et ethnologiques de grande qualité. Enhardi par cette première mission, il tente de traverser le Sahara, du Maroc à Tombouctou, mais après être passé par le Tafilelt puis le Touat, il disparaît entre Aoulef et Akabli (au Tidikelt) sans que l'on connaisse les circonstances exactes de sa mort.

Ainsi donc, durant ce demi-siècle (R. CAILLIÉ, 1828, C. DOULS, 1889 ; et 1888 est l'année du massacre de la mission FLATTERS qui marque la fin d'une ère), les missions à caractère

scientifique qui se sont succédé démontrent que le Sahara n'est pas seulement un espace inconnu à traverser, mais plus encore un obstacle à vaincre. Aussi n'est-il pas inutile de faire le point sur les méthodes pratiquées.

III - LE SAHARA, OBSTACLE À VAINCRE

Trois aspects seront envisagés, et qui vont montrer bien des points de convergence - ce qui ne surprend pas, compte tenu de la spécificité, à tous points de vue, du plus grand désert du Monde.

A - Se fondre dans l'anonymat ou affirmer son identité ?

Quelle méthode adopter pour réussir ?

Tous ces explorateurs sont jeunes, très jeunes : R. CAILLIÉ a 29 ans quand il découvre Tombouctou, et c'est l'âge auquel H. BARTH entreprend sa première expédition, E. VON BARY a à peine la trentaine, H. DUVEYRIER a 19 ans quand il entre à El-Goléa. G. NACHTIGAL fait presque figure de "vieux", puisque c'est à 35 ans qu'il parcourt le Tibesti. De fait, il importe d'être en excellente forme physique... et de ne pas avoir froid aux yeux !

L'approche peut être solitaire et pacifique. Par exemple, lorsque l'Allemand HORNEMANN qui accompagne l'expédition d'Égypte de BONAPARTE quitte Le Caire avec une caravane, il se donne l'allure d'un Musulman accompagné d'un renégat allemand se faisant passer pour son domestique. R. CAILLIÉ se fait passer pour un Égyptien qui aurait été entraîné en Europe par les Français, lorsqu'ils se retirèrent d'Égypte. Pour effectuer le trajet Tombouctou-Méditerranée, il se joint à une caravane de 600 chameaux, comme s'il était un pèlerin sans ressources, autrement dit aussi méprisable qu'un esclave, d'où les sévices dont l'accablent les caravaniers, et les souffrances endurées puisque la traversée a lieu en juin-juillet. G. ROHLFS, qui se fait passer pour un médecin musulman, simule sa conversion à l'Islam, et - tout comme HORNEMANN - se fait circonci, ce qui lui sauvera la vie lorsque les gens du Tafilelt (qui le soupçonnent d'être un envoyé des Chrétiens) veulent s'assurer de son engagement religieux... En outre, grâce aux relations qu'il a nouées avec le cherif d'Ouezzane, personnage considérable et influent puisqu'il jouit d'une autorité affirmée sur les oasis du Gourara, Touat, Tidikelt, il peut emprunter, lors du voyage de 1864, l'itinéraire Tafilelt, Igli, Beni-Abbès, Adrar, In-Salah. E. VON BARY se fait passer pour un médecin turc accompagné d'un marchand tripolitain se rendant à Ghat. C. DOULS adopte les rites de l'Islam et, pour traverser le Sahara du Maroc à Tombouctou, n'hésite pas à faire un long détour par Suez pour se mêler à des pèlerins (après s'être solidement documenté sur les villes d'Arabie), revêt des vêtements défraîchis, se munit de deux *guerbas* pour y mettre ses effets. Il n'empêche que la supercherie était connue de vieille date, comme le prouve l'enquête menée après son assassinat.

L'autre méthode consiste à affirmer son identité, ce qui suppose l'appui de protecteurs puissants. H. BARTH se fait accompagner par un agent britannique des sociétés bibliques, un nommé RICHARDSON, parce qu'il avait su nouer des relations avec le sultan du Bornou, lequel avait pris soin d'envoyer un émissaire jusqu'à Tripoli. Aussi, à Ghat, sont-ils tous les deux bien accueillis : le sultan de la ville va jusqu'à confier à l'explorateur des cadeaux destinés à la reine Victoria (une lance, un bouclier, un poignard...) et fait part de son regret de ne pouvoir joindre des chameaux... qui n'arriveraient pas jusqu'en Europe. H. DUVEYRIER ne cache ni sa religion, ni sa nationalité, estimant que "la meilleure arme pour un voyageur chrétien consiste en une probité impeccable vis-à-vis des indigènes". Aussi agit-il toujours avec beaucoup de tact (parce qu'il a pris soin de réunir une documentation de qualité avant d'aborder les gens). Par exemple, il se lie avec un notable religieux dont la notoriété est telle qu'il peut se permettre d'afficher son amitié avec un Chrétien sans risquer d'être soupçonné ; avec ce cheikh, il va jusqu'à Ghadamès, mais pour atteindre Ghat il sollicite l'appui du gouverneur turc de la Tripolitaine qui ordonne à ses fonctionnaires du Sahara d'assurer sa protection et de lui offrir l'hospitalité. L'appui religieux se double donc fréquemment d'un appui politique.

Il n'empêche que le voyage au Sahara reste une aventure à hauts risques, le bilan le prouve largement... car l'histoire a oublié nombre de ceux qui n'ont pas réussi : LEDYARD, mort de

"fièvres", Mungo PARK noyé dans le Niger, HORNEEMANN mort également sur les rives du Niger ; sur les trois compagnons qui partent, seul BARTH revient : OVERWEG, arrivé malade au Tchad, meurt peu après, RICHARDSON meurt d'épuisement avant d'arriver au Bornou, C. DOULS est tué en 1887 (il a alors 25 ans), VON BARY meurt au Sahara à 32 ans... En tous cas, l'un des secrets de la réussite, c'est encore d'accompagner une caravane, en suivant un itinéraire fréquenté.

B - Les itinéraires de découverte : les pistes caravannières classiques

Le Sahara a été abordé par le Nord ou le Sud, d'une part du fait de la difficulté à aborder les rivages atlantiques, d'autre part parce qu'à l'Est, c'est l'Égypte, terre par excellence de confréries nombreuses dont les relations avec celles du Maghreb ne peuvent qu'être lointaines : on aura l'occasion d'examiner le rôle des confréries marocaines ou algériennes dans l'aide à la pénétration.

Il y a d'abord les voies occidentales. Voici par exemple l'itinéraire de R. CAILLIÉ, soit 4 500 km en 538 jours. Il part de l'Afrique occidentale (le Sierra Leone, où il bénéficie de l'appui du gouverneur), direction Tombouctou, puis traverse le Sahara par Taoudeni (les salines), pour aboutir au Tafilelt dont les agglomérations comptent parmi les plus grands "ports" du Sahara. O. LENZ choisit également un itinéraire occidental, cette fois dans le sens Nord-Sud, puisqu'il part du Maroc, direction Tombouctou, par Tindouf (qu'il quitte le 10 mai 1880), puis Taoudeni, et finalement le Sénégal - alors qu'il espérait obliquer vers le Hoggar. Une variante, toujours à partir du Tafilelt, est celle que suit C. DOULS en direction du Touat, autre grand itinéraire caravanier.

La principale voie reste toutefois celle du Nord-Est, c'est-à-dire à partir de Tripoli, par Ghadamès, Ghat, Mourzouk, pour aboutir au Tchad : ce sont les voies suivies par H. BARTH, H. DUVEYRIER, G. ROHLFS. Tripoli est en effet un point de départ obligé, parce que du fait de l'échancrure du littoral, la distance entre les deux rives du désert est plus réduite - beau déterminisme qui n'est... pas déterminant ! Car les véritables raisons sont ailleurs : d'une part, le pouvoir est bien affirmé à Tripoli du fait de la présence des Ottomans dont l'administration, solide, offre une sérieuse protection ; d'autre part, parce que ce Sahara qui est hyper-aride a "sécrété" des relais obligés, ces centres de Ghadamès, Ghat, Mourzouk, qui assurent la relative sécurité de l'itinéraire Tchad ou Nigeria-Méditerranée, et qui ont conservé de ce passé une incontestable tonalité urbaine (on pense en particulier à la médina de Ghadamès) : c'est ainsi que les marchandises en provenance de Kano transitent alors par cet itinéraire.

Le Sahara central est en revanche celui du vide - de l'espace en négatif, du point de vue des itinéraires d'exploration. On peut évoquer d'abord les obstacles d'ordre physique : ainsi les ergs dont l'immensité frappe les Européens, au point qu'ils leur donnèrent le nom de Grand Erg (occidental, oriental) ; également ces interminables hamadas, telle celle du Tadmait au-delà d'El-Goléa. Enfin cet énorme bastion montagneux que constitue le massif du Hoggar. Il n'en demeure pas moins que la véritable raison est à mettre en relation avec la conquête de l'Algérie, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

En effet, la présence d'une puissance coloniale, chrétienne de surcroît, a détourné les itinéraires caravaniers vers l'Est ou l'Ouest, au point que les traditionnels points d'aboutissement du trafic transsaharien, tels Ghardaïa, Ouargla, Figuig, se voient abandonnés ; circonstance aggravante dans le cas de Figuig : les Français tentent de capturer le trafic en promouvant un doublet, celui de Beni-Ounif, jusqu'alors simple palmeraie dépendante de la grande oasis marocaine. Le Sahara tunisien n'est pas mieux loti - il se mue en un cul-de-sac dans la mesure où la frontière algéro-tunisienne isole Nefta, Tozeur, donc Gabès, point d'aboutissement sur le littoral, qui se voient ainsi privés du trafic transsaharien. Il y a, enfin, l'hostilité du bloc touareg, et tous les explorateurs sont venus buter contre l'obstacle. Ce n'est pas un hasard si le terme final de bien des itinéraires est le Tidikelt, avec In-Salah comme point d'aboutissement : C. DOULS est assassiné près d'Akabli, c'est-à-dire dans la dernière des oasis du Tidikelt ; quand G. ROHLFS arrive à In-Salah en 1864, il cherche à en repartir au plus vite, mais la prochaine caravane ne part que dans quatre mois, c'est-à-dire à l'automne, ce qui est dans l'ordre des choses, puisqu'à cette époque de l'année les dattes auront été récoltées (les palmeraies du Tidikelt sont les plus méridionales du Sahara, du moins par leur production de masse, d'où leur fréquentation par les Touaregs) - ce qui lui a probablement sauvé la vie, car jusque dans ces oasis il peut bénéficier de la protection du puissant chérif

d'Ouezzane, ce qui n'est plus le cas en pays touareg, à l'écart du monde des grandes confréries.

On pourrait, au total, dire que le Sahara peut être considéré comme une mer à deux rivages, avec un axe de circulation majeur, côté Tripolitaine, un axe secondaire (en cette deuxième moitié du XIX^{ème} siècle) côté occidental, du fait de l'effacement relatif du pouvoir chérifien, enfin un vide central. Mais, jusqu'à présent, le Sahara n'est que l'objet de tentatives de traversées. Il reste à maîtriser l'espace - et il est immense.

IV - LE SAHARA, ESPACE À MAÎTRISER

Trois types de personnages vont intervenir pour mener à bien la maîtrise de l'espace désertique : le militaire, le politique, le "civilisateur" - ce dernier étant missionnaire, instituteur ou médecin. Il s'agit donc de mener de front contrôle militaire, encadrement politique, "apprivoisement" des populations, le tout qualifié de "pacification"...

A - Le Sahara, prolongement de l'Algérie coloniale

Dans ce processus de maîtrise progressive du désert, la France a joué le principal rôle, du seul fait qu'elle est solidement installée en Algérie d'abord, puis en Tunisie, enfin au Maroc : la poussée en direction du Sahara et de l'Afrique sahélienne s'inscrit donc naturellement dans la logique impériale.

Ce sont les militaires qui se chargent de réduire les dernières résistances, notamment en direction du bastion touareg, car In-Salah et Ghadamès restent les deux verrous qu'il faut faire sauter. On a donc agi selon le principe de la "colonne organisée", ce qui signifie que le temps de l'exploration est passé, même si le déguisement scientifique peut être utile... En effet, après la conquête rapide du Sahara septentrional (Laghouat, le Mzab, Ouargla et Biskra sont atteints dans les années 1850-60), on piétine une fois l'Oued Righ occupé en 1854. Et puisque les hommes ont du mal à franchir l'obstacle du Hoggar, pourquoi ne pas faire appel à la machine, en l'occurrence la locomotive et ses wagons ? Car l'aventure de l'Ouest américain est exemplaire : en effet, si en tout juste quatre ans la liaison Atlantique-Pacifique a été réalisée, soit 3 000 km de rail posés entre l'État de Nebraska et San Francisco (atteinte en 1869), c'est que l'on s'est joué de la présence indienne ; pourquoi alors ne pas adopter le même comportement face à la menace ?

Aussi l'objet des trois missions qui se succèdent est-il la recherche préliminaire de l'itinéraire le plus adéquat pour la voie ferrée projetée. Un homme convaincu de l'importance de l'enjeu est alors à la tête du Ministère des Travaux Publics : FREYCINET. Les missions se doivent d'être pacifiques, donc sans escorte militaire, aussi, pour la première d'entre elles, a-t-on jugé bon de fixer un rendez-vous au vieil ami de DUVEYRIER, l'*aménokal* des Ajer, mais - mauvais présage - ce rendez-vous est manqué ; toutefois le tracé d'une voie ferrée Ouargla-Amguid, aux portes du Hoggar (soit 600 km), a pu être établi. La troisième des missions, celle de 1879, que l'histoire a retenue, est confiée au lieutenant-colonel FLATTERS - commandant du territoire de Laghouat, il mijotait depuis vingt ans d'aller jusqu'à Tombouctou. Celui-ci juge utile de s'adjoindre une cinquantaine de tirailleurs algériens, que l'on fait passer pour de paisibles chameliers (comme si tout ne se savait pas très vite au désert ! Mais FLATTERS n'avait pu obtenir l'autorisation de renforcer militairement sa colonne), et la colonne prend la direction du Hoggar. Parti de Ouargla le 4 décembre 1880, FLATTERS est à Amguid le 19 janvier 1881 ; la colonne s'engage alors dans une région accidentée, et tombe dans un guet-apens, revient sur Amguid où elle est à nouveau attaquée. Les survivants (il n'y a aucun Français parmi eux) ne réussissent à atteindre Ouargla que quatre mois plus tard. Le désastre prend alors une résonance extraordinaire (on évoque des actes de cannibalisme), au point que DUVEYRIER est accusé d'avoir trompé son monde sur les véritables sentiments des Touaregs. La conséquence en est un coup d'arrêt brutal à la pénétration française au Sahara : c'est l'échec de "l'exploration d'État", au point qu'il faut attendre vingt ans, c'est-à-dire 1900, avant que le but ne soit atteint par la mission FOUREAU-LAMY, cette fois avec une colonne de soldats disciplinés, et bien décidés à ne manifester aucune provocation. L'erreur, en réalité, résidait en ce que l'on avait voulu lancer le rail avant d'avoir conquis le désert ; en somme, on avait accordé "une confiance aveugle dans la vertu pacificatrice du ruban d'acier".

La prise d'In Salah, quant à elle, relève d'une autre logique : il s'agit, cette fois, de combiner mission scientifique et opération militaire. Car c'est bien, officiellement, d'une mission de reconnaissance géologique menée par G.B.M. FLAMAND, alors préparateur en géologie à l'Université d'Alger, qu'il s'agit, puisqu'il est question de préciser les relations stratigraphiques entre grès albiens et terrains carbonifères plissés et arasés... En fait, une troupe équivalente à un bataillon (140 fusils !), suivie à faible distance d'un escadron de spahis, accompagne le géologue, lequel est flanqué d'un officier supérieur, de trois capitaines... Il s'agit bel et bien du travestissement d'une colonne d'attaque en mission scientifique. Et c'est ainsi qu'In Salah est occupée le 27 décembre 1899, puis In-Rhar (toujours au Tidikelt) en mars 1900, Timimoun (au Gourara) en mai, Beni Abbès (dans la vallée de la Saoura) en mars 1901, puis Adrar (au Touat) en mai de la même année : le Gourara, le Touat et le Tidikelt - où les Touaregs viennent se ravitailler en dattes -, la vallée de la Saoura enfin, sont donc désormais sous contrôle militaire français.

Une troisième phase prend place, car les Touaregs désertent alors les marchés du Tidikelt. Entre Arabes du Tidikelt et Touaregs du Hoggar, on échange des lettres peu amènes, on se livre au pillage réciproque, bref, l'atmosphère tourne à la vendetta. Très vite, et le plus officiellement du monde, la punition d'un malfaiteur, suite à une razzia de chameaux avec en fond de tableau une histoire de bergère... "outragée", fournit le prétexte pour autoriser les nomades arabes du Tidikelt à se venger... avec à leur tête un officier français, le lieutenant COTTENEST. Le point d'aboutissement est le combat de Tit le 17 mai 1902 qui fit 93 victimes chez les Touaregs (sur 300 combattants, en fait des guerriers mal armés), 4 morts et 2 blessés côté français (pour un effectif de 130 hommes). Ce fait, dont la portée sur le plan militaire doit être ramenée à ses justes proportions, entraîne le contrôle du Hoggar parcouru par le lieutenant COTTENEST - soit en deux mois 1 500 km : un exploit. En somme, le Hoggar avait été définitivement "pacifié" à l'occasion d'un contre-rezzou auquel s'était mêlé un officier français. Et ce qui n'avait été qu'une simple besogne de police effaçait la tragédie de la mission FLATTERS, d'où l'immensité du retentissement politique. Et - partant - l'aura dont bénéficient encore aujourd'hui les Touaregs, en dépit du fait qu'ils sont très fortement minoritaires, du moins côté algérien du désert.

Cet espace saharien désormais contrôlé par les militaires français, et placé dans la sphère d'influence française - la mission FOUREAU-LAMY et la convention franco-anglaise de 1898 avaient fait disparaître le dernier blanc de la carte politique de l'Afrique -, il fallait en assurer le contrôle durable. Ne demeurait "en dissidence" que le Sahara atlantique : l'occupation de Tindouf en 1934 par un groupe méhariste parti de la Saoura - ce qui eut pour conséquence de rattacher la région au Sahara algérien - marque la fin des opérations militaires d'envergure.

Et parce que la conquête du Sahara s'est faite principalement à partir du territoire algérien, et secondairement à partir des colonies d'Afrique Occidentale, il en résulte un double encadrement, aux modalités fort différentes, avec, sous-jacentes, des oppositions parfois exacerbées par les susceptibilités que peuvent sécréter des administrations concurrentes.

B - La "paix française" ou la convergence de deux logiques

Deux types d'organisation militaire ont, en effet, durablement marqué le pays : on en mesure aujourd'hui encore les conséquences.

Côté méridional du désert, l'organisation a eu pour base le groupe nomade, avec un recrutement double : d'une part les tirailleurs (sénégalais), qui sont des militaires de l'armée régulière, soit appelés ou, le plus souvent, rengagés, avec un ou deux officiers, quelques sous-officiers métropolitains et des gradés (indigènes généralement) les encadrant ; d'autre part, les goumiers, qui sont des volontaires recrutés par sélection dans les tribus de tradition guerrière, encadrés par un officier et un sous-officier, et qui sont mieux payés que les tirailleurs : ce sont en somme des supplétifs qui émargent au budget de la colonie. La constitution d'un groupe nomade relève d'un savant dosage : car il a fallu faire appel à de vrais Sahariens... qui sont des razzieurs repentis (?), et qui, par conséquent, sont précieux car ils connaissent admirablement aussi bien le terrain que la technique du rezzou. Mais ils appartiennent à des tribus qui n'ont fait soumission que très tardivement, aussi s'en méfie-t-on, d'où l'idée de leur adjoindre un groupe de Sénégalais, en nombre plus important. Troupes noires et anciens razzieurs se méprisent, vivent donc séparément, possèdent leur propre popote, tout comme ils sont séparés au combat ! Le "camp" comporte

d'ailleurs d'un côté le "carré" des tirailleurs, avec leurs emplacements individuels creusés dans le sol, et plus loin, les tentes des gnomiers. Avec un point de convergence - au centre du "carré", le mât du drapeau -, et un rituel - le salut aux couleurs, chaque dimanche. Le groupe nomade constitue donc une véritable "tribu" (le mot est mal choisi, et il est employé par commodité de langage) qui compte 120 tirailleurs, 110 gnomiers, 600 chameaux (qui ont besoin de pâturage), soit au total un groupe d'un millier de personnes (toutefois l'importance est moindre côté Tchad) - car les gnomiers sont accompagnés de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs serviteurs, des religieux (les "marabouts"), des forgerons - tous participant donc de la nomadisation pastorale. Au fond, cette "tribu" dont les déplacements oscillent en fonction de la pousse de l'herbe, donc des aléas climatiques, et qui est chargée de l'appropriation des populations, a pour caractéristique essentielle d'être très mobile, se contentant de prendre appui sur de petits postes militaires qui pèsent peu face au groupe nomade.

Côté nord du désert, le mode d'organisation est tout autre : ce sont les "képis bleus", officiers des "Affaires Sahariennes", qui contrôlent le pays, à la tête des "compagnies méharistes". Les "Marsouins" - autrement dit l'Infanterie de Marine, c'est-à-dire les "képis noirs" - n'opèrent qu'au sud du désert -, ce qui traduit la logique de deux poussées coloniales, celle qui concerne l'Afrique tropicale, celle qui concerne l'Afrique du Nord.

L'idée de créer des "unités méharistes" est venue du souci de l'adaptation des troupes aux conditions particulières des régions désertiques, de la nécessité d'alléger les équipements, de l'obligation d'une mobilité totale. Certes, il y avait déjà eu un Régiment des Dromadaires lors de la campagne d'Égypte de 1798 ; certes, l'idée avait été reprise en 1843 (on avait même sélectionné les soldats qui avaient le mieux résisté au mal de mer lors de la traversée France-Algérie. Ah, ce chameau, "vaisseau du désert" !) ; en réalité tout est parti de la difficulté que l'on avait à ravitailler les troupes éparées dans les différentes oasis qui s'égrènent entre Saoura et Touat et que menaçaient les "Beraber" (c'est-à-dire les Aït Khebbach du Sud marocain) : on imagina de faire appel à des nomades (les ksouriens n'étant que de piètres soldats), de les encadrer par de rares cadres européens, de réduire les problèmes d'intendance au strict minimum, au moment même où l'on découvrait que le Sahara coûtait cher ! La création des compagnies méharistes (1^{er} avril 1902) a précédé de peu celle des Territoires du Sud (24 décembre 1902) dotés d'une administration et d'un budget spécifiques.

La réussite est étonnante. D'abord, l'efficacité tactique est garantie par les qualités individuelles des engagés, leur supériorité en matière de discipline collective, leur parfaite adaptation au désert, leur intime connaissance du pays ; en matière d'intendance, tout est simplifié à l'extrême : le ravitaillement est frugal, et si l'État se charge de fournir les méharis aux officiers ainsi que les chameaux de bât, voire les mulets, en revanche, et c'est capital, chaque méhariste est propriétaire de deux montures (l'une en service, l'autre "se refaisant la bosse" au pâturage) qu'il se charge de nourrir, de soigner, de vendre, d'échanger..., en somme rien de tel pour responsabiliser les hommes. Mobilité totale et logistique réduite sont les clés du succès. Il ne faudrait toutefois pas sous-estimer un autre aspect, fondamental quand il s'agit de créer un corps de troupe : le recrutement des méharistes. Car tous - ou presque - sont des Chaanbas. Pourquoi ce choix ? On a pu écrire que pour réduire les Touaregs - dont on persistait à exagérer la puissance - on avait fait appel à leurs ennemis de toujours, c'est-à-dire les Chaanbas. La raison profonde est en réalité de nature politico-religieuse ; car lorsque les autorités françaises cherchèrent à mettre fin aux troubles qui avaient à plusieurs reprises secoué l'extrême Sud oranais, ce fut l'une des fractions de la tribu des Ouled Sidi Cheikh (lesquels avaient été à l'origine des troubles), les Ouled Hamza, qui accepta le commandement de la tribu, en somme se mua en une "tribu *makhzen*". Les suites - politico-militaires - ne tardèrent pas : occupation aux moindres frais des oasis du Centre-Ouest (où les affiliés à la zaouïa d'El Abiodh Sidi Cheikh étaient nombreux, donc sensibles aux conseils de leurs "maîtres"), basculement du côté français des Chaanbas - conséquence de la forte influence que les Ouled Sidi Cheikh exerçaient sur eux, les traditionnels chameliers qui effectuaient les transports (de dattes notamment) à travers le Grand Erg occidental au bénéfice de la zaouïa. C'est donc sans état d'âme, voire avec enthousiasme, que les Chaanbas acceptèrent de former le gros des unités méharistes, au point que lorsque plus tard on créa la Compagnie Méhariste du Hoggar, puis celle du Tassili, on prit soin de "noyauter" les Touaregs berbérophones en les mêlant à des Chaanbas qui, eux, avaient fait leurs preuves.

En définitive, la maîtrise militaire du désert est le produit de la conjonction du chameau et du

Chaanbi au Nord, du chameau et du Rguibi au Sud. On avait enfin compris, en haut lieu - grâce à l'autorité d'un LYAUTEY et de son adjoint LAPERRINE - que pour dominer un espace intersticiel, contrôlé par des nomades, il fallait des unités mobiles - et non plus cette ligne de fortins égayés dans l'immensité saharienne, occupés par de l'infanterie (les tirailleurs algériens) inadaptée aux distances toujours énormes au désert, et des cavaliers (les spahis) avec leurs chevaux, inutilisables sitôt que l'on s'éloignait des postes...

V - LE SAHARA, ESPACE À ENCADRER

Cet historique de la maîtrise progressive de l'espace saharien par la France - pour l'essentiel, si l'on excepte la Libye, d'abord soumise au pouvoir ottoman, ensuite contrôlée par l'Italie, et le Rio de Oro, sous contrôle des Espagnols, d'ailleurs plus préoccupés par la pêche au large de la côte atlantique que par la maîtrise du désert - se traduit géographiquement par des faits qui sont encore aujourd'hui d'actualité : il suffit d'observer comment se présente le maillage de l'espace.

A - La géométrie des frontières

Rien ne paraît plus artificiel que les frontières du Sahara, rectilignes sur des centaines de kilomètres. Inutile de multiplier les exemples, il suffit de prendre un cas, celui de la frontière Algérie-Soudan (actuel Mali) dont le tracé matérialise la rencontre des deux avancées, l'une par le Nord, l'autre par le Sud.

Le premier contact eut lieu à Timiaouine le 16 avril 1904 : le heurt - car il y eut une explication orageuse entre méharistes - se traduisit du côté "algérien" par l'obligation, pour la mission dirigée par le lieutenant-colonel LAPERRINE (lequel était accompagné du Père de FOUCAULD), de faire demi-tour face au détachement "soudanais" commandé par le capitaine THÉVENIAUT, et ce, malgré une tentative de la part de LAPERRINE de proposer une symétrie des opérations, le capitaine "soudanais" étant invité à poursuivre sa route vers In-Salah et Alger, tandis que les "Algériens" se rendraient à Tombouctou et Dakar. On devine la rivalité entre ministères (parisiens) sous-jacente à l'incident, même si n'est probablement pas totalement absent le désir pour chacun des chefs de colonne de se tailler une gloire à la mesure de l'espace parcouru... Car ce "heur" est à l'origine de la délimitation des territoires dépendant de l'Algérie, donc sous contrôle du Ministère de l'Intérieur, face à ceux de l'Afrique Occidentale et l'Afrique Équatoriale relevant du Ministère des Colonies, délimitation qui date de juin 1905, précisée dans le détail lors de la "traversée" de l'Adrar des Iforhas, mais à l'Est comme à l'Ouest, absolument rectiligne. Puis les jonctions entre troupes "du Nord" et troupes "du Sud" se multiplièrent afin de définir les accords de compétence entre les autorités françaises des deux colonies, car on avait perçu le danger de voir les ressortissants des différentes entités territoriales jouer de cette rivalité (tout comme le firent les R'guibat entre Mauritanie, Algérie et Rio de Oro), afin d'éviter tout contrôle... et donc échapper à l'impôt.

Un autre exemple peut être fourni par la frontière entre Libye et Tchad, celui de "la bande d'Aouzou" qui a envenimé les relations de la région orientale jusque tout récemment ; alors qu'il s'agit d'un territoire d'un intérêt à peu près nul, mais qui résulte de la demande - formulée un peu avant la Seconde Guerre mondiale - des hiérarques fascistes de la Libye italienne de bénéficier d'un couloir aérien pour aller se ravitailler en eau à un puits de qualité aux confins du massif du Tibesti ! Comme quoi un simple trait sur une carte peut servir de base de revendication à un nationalisme ombrageux. On comprend que les États nés de la décolonisation aient tant tenu à ne pas apporter de retouches aux limites fixées par la puissance coloniale, en vertu d'un *uti possidetis* qui n'est rien d'autre que l'entérinement d'un état de fait dont le caractère artificiel est le plus souvent évident.

B - Un héritage : la trame administrative du Sahara algérien

Il est surprenant de constater combien un dispositif guidé par des considérations militaires peut se perpétuer (tout comme les *castra* de Rome dans son empire), au point de donner la trame actuelle du marquage de l'espace : l'Algérie en offre un exemple extrême.

En effet, la carte du Sahara algérien est piquetée de fortins qui marquent les étapes de la pénétration militaire. Ainsi une première génération est directement née du désastre de la mission FLATTERS (1881) : ce sont Fort-Lallemand (l'actuel Belhirane, à 150 km au sud-est de Ouargla), Fort-Miribel, sur le plateau du Tadmait (actuel Aïn-Guettara), Fort-Mac-Mahon (actuel El Homr, à 150 km au nord-est de Timimoun). Ce sont des forts dont la destination première était de former un "bouclier" face au danger censé venir du sud (c'est-à-dire face aux Touaregs). On a vu le caractère inopérant d'un tel dispositif, c'est-à-dire la présence, à poste fixe, de petits détachements d'infanterie, parfois accompagnés de spahis ! Grande différence avec les régions de la frange méridionale du Sahara où opéraient les groupes nomades, car il fallait nourrir les chameaux et les chèvres qui accompagnent les familles, donc suivre le cycle biologique de la végétation. Il était d'autant plus important de s'implanter dans les zones de pâturages que les nomades les fréquentaient également, d'où la multiplication des contacts, donc des occasions de les apprivoiser... et de les contrôler. Avec pour corollaire le très faible intérêt que pouvaient présenter des postes fixes, puisque l'Administration - une fois n'est pas coutume - avait opté pour la mobilité, le milieu, tant physique qu'humain, l'exigeant.

Aujourd'hui ces forts n'ont plus grande utilité, sinon comme médiocre gîte d'étape pour routiers, voire comme centre pénitentiaire (El Homr), à la différence de ceux de la deuxième génération qui datent du début du siècle : Fort-Flatters (actuel Bordj Omar Driss), bâti en 1904 en bordure de la hamada de Tinrhert et au débouché de ce couloir interdunaire qui porte à juste titre le nom de Gassi Touil ("le long passage dur"), Fort-Polignac (actuel Illizi) juste au nord du Tassili des Ajjer (1908), Fort-Charlet implanté en 1911 (mais baptisé en 1921) sur le site d'une zaouïa sénoussiste, l'actuel Djanet, le doublet en territoire algérien de Ghat en Libye, Fort-Motyliniski, bâti à 50 km au sud de Tamanrasset en 1908. Plus tard apparaissent, cette fois sur les frontières, Fort-Thiriet (ancien Bordj Mouksen) qui, avec Fort-Saint, fait face à Ghadamès, c'est-à-dire à proximité des trois frontières, algérienne, tunisienne et libyenne, Fort-Tarat (à proximité d'un fortin turc, en bordure de la frontière libyenne, et à 200 km au Nord de Djanet), Tin Alkoum (qui date de 1939), à une cinquantaine de km au sud de Ghat, enfin In Guezzam, sur la route Tamanrasset-Agadès, près de la frontière algéro-nigérienne et Bordj-Le-Prieur (aujourd'hui Bordj Mokhtar), à 660 km au Sud de Reggane (Touat), donc à l'extrémité du Tanezrouft et à proximité de la frontière malienne. Sans doute en existe-t-il quelques autres, mais le cas le plus extrême - à tous points de vue - est sans conteste celui de Bordj-Flye-Sainte-Marie, près du puits de Hassi Bou Bernous, au contact des ergs Iguidi et Chech, soit à plus de 250 km de la "rue de palmiers" du Touat, mais en un lieu stratégique, car point de passage obligé pour les caravanes, en pleine mouvance r'guibat.

Or, nombre de ces fortins se sont mués en poste administratif, tantôt chef-lieu de daïra, tantôt de wilaya ; et c'est encore plus vrai pour les sites choisis comme base des compagnies méharistes, généralement à proximité d'un groupe d'oasis : ainsi en est-il d'Adrar, de Timimoun, d'Aoulef, d'In Salah, de Beni Abbès - sans oublier les villes telles que Ouargla, Laghouat, Colomb Béchar (l'actuel Béchar), Touggourt... qui furent, certaines du moins, le siège de commandements militaires, et qui toutes ont été promues chefs-lieux de daïra ou, le plus souvent, de wilaya. Ainsi donc la carte du Sahara algérien est-elle ponctuée d'un semis de villes qui, toutes, ont eu des fonctions militaires avant de bénéficier d'une promotion administrative, et c'est la grande différence avec le Sahara mauritanien qui, du fait du fonctionnement très spécifique des groupes nomades, n'a pas vu de créations de centres, futurs embryons de ville - à l'exception d'Atar, qui fut le siège de l'État-major.

L'héritage spatial traduit donc d'une façon éclatante la dualité des formes de contrôle de l'espace saharien : "képis blancs" et "képis noirs" de l'époque coloniale ont laissé leur trace indélébile dans le maillage qui structure le Sahara contemporain...

VI - LE SAHARA, ESPACE À DÉVELOPPER

Il est surprenant de constater que, malgré une connaissance du milieu qui n'a cessé de s'approfondir, le Sahara soit longtemps demeuré plus un mythe qu'un réservoir de potentialités à exploiter. Serait-ce parce que la recherche restait cantonnée aux cercles scientifiques et universitaires ? Citons parmi les plus dynamiques : l'Institut Français d'Afrique Noire (I.F.A.N.) à Dakar, l'Institut de Recherches Sahariennes (I.R.S.) à Alger, l'Institut Pasteur, les Instituts de

Physique du Globe, le C.N.R.S. avec sa station de Beni-Abbès, les stations agronomiques (notamment celle de Zagora au Maroc)... Certes, on fera toutefois exception avec les campagnes de forages menées tant au Sahara tunisien qu'au Sahara algérien (ici grâce à la remarquable équipe regroupée au sein du Service de la Colonisation et de l'Hydraulique d'Alger), et qui révélaient l'importance des nappes profondes. À vrai dire, le sursaut - dans l'application de la recherche fondamentale - a été tardif : 1956 ; de ce point de vue, le jaillissement du pétrole à Hassi Messaoud, a marqué le vrai départ d'une mise en valeur qui soit autre chose que la récurrence cyclique de vieux mythes...

Aussi bien n'est-il pas sans intérêt de rappeler quelques-uns de ces mythes, ne serait-ce que parce qu'ils ont englouti bien des énergies et des crédits... et qu'on les voit resurgir de temps à autre aujourd'hui même.

A - Les délices attendus d'un retour à la "mer saharienne"

La présence des grands chotts du Sahara algéro-tunisien, alignés d'est en ouest sur 360 km, et dont le plus grand, le Jerid, est à peine à une centaine de kilomètres de la mer, excite les imaginations depuis le siècle dernier : il est vrai que l'esprit de l'époque était favorable à l'idée d'en tirer parti... au point de prendre pour argent comptant une interprétation abusive des textes "historiques".

À l'origine du projet, une thèse universitaire de 1863 soutenue par un diplomate et archéologue, Charles TISSOT, et qui s'intitule *Le lac Triton*, ou plus exactement *De Tritonide lacu*, car à l'époque les thèses sont rédigées en latin. Une fois encore HÉRODOTE sert de référence de départ, lorsqu'il évoque ce lac pour signaler que Jason et les Argonautes étaient venus s'y échouer : le dieu Triton apparut alors et leur montra la voie pour en sortir, ce qui incitait à imaginer l'existence d'une liaison avec le golfe de Gabès. Au siècle suivant (IV^{ème} av. J.-C.), le périple dit de Scylax décrit le lac comme communiquant avec la mer, mais par un goulet étroit et incertain. POMPONIUS MELA (I^{er} siècle ap. J.-C.) évoque le *palus Tritonis*, situé à l'intérieur des terres, au niveau de la Petite Syrte (golfe de Gabès), d'où la conclusion que la communication avec la mer aurait cessé. Ptolémée (au II^{ème} siècle) parlait de plusieurs lacs, d'où la déduction que les eaux avaient continué de baisser, ce que confirmerait l'appellation (au V^{ème} siècle) du *lacus salinarum*, autrement dit une *sebkha*, ce qui donne à penser qu'il s'agit de l'actuel chott el Jerid du Sahara tunisien. On a ici le type même de la reconstitution paléogéographique dangereuse, dans la mesure où elle repose sur une interprétation de données littéraires abusivement rapprochées que, de surcroît, les observations géologiques et morphologiques infirment totalement. Ce *Tritonis* doit être considéré comme un toponyme qui s'applique chez l'un des auteurs à telle baie, chez l'autre à telle lagune côtière ou *sebkha* intérieure, et dont les rivages africains de la Méditerranée - et tout particulièrement dans ce secteur tuniso-libyen - sont abondamment pourvus.

Côté terrain, on pensait avoir confirmation de cette séquence "historique". En effet, un officier topographe, le commandant ROUDAIRE, avait constaté que deux chotts, le Melrhir côté algérien, et le Rharsa côté tunisien se situaient au-dessous du niveau de la mer (- 26 et - 23 m : ce Bas-Sahara est, tectoniquement une fosse de subsidence en contrebas de l'Aurès et des monts de Gafsa, le fait est démontré aujourd'hui, ce n'est donc pas un "fond de mer") ; or comme le canal de Suez venait d'être ouvert à la navigation, pourquoi également ne pas être tenté de "transformer la face de la terre pour le bonheur de l'humanité" ? D'autant mieux que, outre les avantages économiques attendus (DE LESSEPS, partisan convaincu, jouait de son influence et animait un groupe de pression auquel s'étaient joints des membres de l'Académie des Sciences, la Société de Géographie de Paris... : sitôt la Tunisie sous protectorat français il obtint un terrain sur le golfe de Gabès, à l'emplacement du futur port...), on pensait que l'amélioration des conditions climatiques serait telle, notamment grâce à des précipitations consécutives à une évaporation accrue, que les oueds allaient couler au point de permettre des plantations de coton. Tout ceci ne pourrait qu'attirer à nouveau le commerce caravanier qui avait tendance à gagner Tripoli, et de surcroît renforcer la défense de l'Algérie, alors en voie de colonisation, grâce à cette "mer" qui créerait une "frontière défendable" face au danger nomade. En somme, retrouver le "paradis" de l'époque "diluviale", revu et corrigé par la plantation coloniale, sous la haute protection d'un *limes* enfin inviolable !

Les projets d'exécution se révélèrent pleins d'embûches : deux des chotts, le Fejej et le Jerid (côté tunisien) sont à 22 et 25 m au-dessus du niveau de la Méditerranée, ce qui réduisait la "mer" à 8 000 km² au lieu des 15 000 escomptés - d'où l'obligation de creuser un canal plus long que prévu -, des seuils étaient à percer, le devis s'élevait, les Tunisiens s'inquiétaient (ils craignaient l'isolement d'un extrême-Sud qu'ils avaient déjà bien du mal à contrôler), tant et si bien qu'une commission gouvernementale enterra le projet en août 1882.

Et, pourtant, on le vit resurgir à deux reprises. Ainsi, en 1951, le projet ARTEMIS sort des cartons ; le sigle est tout un programme : Association de Recherches Techniques pour l'Étude de la Mer Intérieure Saharienne. Puis en 1957, sous l'impulsion d'Éric LABONNE, avec une double idée : d'une part installer une usine hydro-électrique de basse chute inspirée d'un projet égyptien (qui voulait tirer profit de la cote négative de la dépression de Kattara, à 60 km de la mer, pour produire de l'électricité, la très forte évaporation compensant l'introduction de l'eau de mer dans la dépression) ; d'autre part, permettre, grâce à une pénétrante maritime, une évacuation facile des minerais (fer, phosphate) des confins algéro-tunisiens et du pétrole récemment découvert dans ce Bas-Sahara. On était en pleine utopie : l'exploitation du pétrole et du gaz naturel réduisait considérablement l'intérêt d'une centrale hydro-électrique, tandis qu'il existait des moyens infiniment moins coûteux que le percement d'un canal pour exporter des hydrocarbures, à savoir les oléoducs et les gazoducs... Par ailleurs, avait-on réfléchi à la profondeur que ce canal aurait dû atteindre pour permettre le passage des minéraliers et des tankers ?

Ces projets successifs se révélaient donc irréalistes, et de surcroît anti-écologiques. Des améliorations climatiques ? Au mieux, on aurait pu aboutir localement à la transformation du désert en une steppe du genre de celle qui avoisine Gabès (et encore !), ce qui n'aurait présenté qu'un très médiocre intérêt, en tous cas nul pour ce qui est d'une intensification des cultures grâce aux eaux de ruissellement. Enfin, avait-on imaginé, pour ce Bas-Sahara, les inconvénients majeurs entraînés par une submersion de ses parcours pastoraux, et beaucoup plus grave, l'inévitable salinisation des nappes superficielles d'eau douce ? Il n'empêche qu'un démagogue algérien crut électoralement "payant" de reprendre à son compte le projet, à l'occasion de la récente consultation avortée, avec promesse de faire vivre onze millions de personnes sur les rivages de cette "mer saharienne" promise à un brillant avenir touristique, en somme la transposition de la plage de Hamamet à proximité des corbeilles de palmiers du Souf !

B - Le chemin de fer, ou le mirage au secours du politique

L'un des mirages qui obtint le brevet de plus grande longévité est sans conteste celui du chemin de fer : car ce n'est qu'en 1970 - soit huit années après l'accession à l'Indépendance de l'Algérie - qu'il fut officiellement mis fin à l'"Établissement Public Méditerranée-Niger".

On se souvient que la mission FLATTERS avait eu pour objectif de rechercher un itinéraire pour une voie ferrée transsaharienne. Le rail était, en effet, considéré comme le plus sûr moyen de drainer des richesses de l'Afrique, que l'on imaginait fabuleuses : souvenons-nous que FREYCINET avait écrit au Président du Conseil que le Soudan comptait 100 millions d'âmes ! Or, on sera toujours loin du compte en ce qui concerne les perspectives commerciales : R. CAPOT-REY signalait dans son *Sahara Français* que le trafic transsaharien ne dépassait pas 1 000 tonnes par an dans chaque sens (chiffre de 1949), soit le chargement d'un train (le seuil de rentabilité d'une voie ferrée est actuellement estimé de l'ordre du million) ; à vrai dire, on n'avait jamais conduit d'études précises quant au trafic escompté, au point que lorsque fut lancé l'Office du Niger, on pensa trouver du fret avec le riz puis le coton, contre toute logique, puisqu'au lieu de chercher à traverser le désert sur des milliers de kilomètres, il aurait suffi de prolonger de 200 km le chemin de fer de Dakar.

L'aspect militaire, en fait, longtemps *prima* : le chemin de fer, c'était, comme l'écrivait le Père de FOUCAULD, "le moyen de pouvoir porter sur le Rhin un maximum de forces". L'idée, en vogue donc à la veille de la Grande Guerre, fut actualisée dans les années 20, sous l'égide du Maréchal LYAUTEY, alors Résident de France au Maroc : l'argument de base était de substituer le transsaharien à la traditionnelle route maritime Dakar-Bordeaux, au point qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, un officier de marine de rang élevé écrivit que "la seule chance que nous ayons de pouvoir amener nos troupes noires chez nous, c'est de les faire embarquer à Alger. Cette

raison seule suffit pour faire voter la construction du transsaharien". En conséquence, le chemin de fer doit être à bonne distance des territoires que la France ne contrôle pas (on opte donc pour un tracé central), et se rapprocher au maximum des régions de recrutement des troupes noires, ces tirailleurs sénégalais... qui sont souvent originaires de Guinée ou du Fouta Djallon, ce qui signifie qu'avant de rejoindre la gare-terminus il leur aurait fallu parcourir des centaines de kilomètres sur des pistes impraticables pendant la saison des pluies !

Le mythe fut repris par le régime de Vichy, car la réalisation de la voie ferrée aurait marqué aux yeux de l'Univers, sous la houlette de la Révolution Nationale, la foi dans les destinées de la France : bel exemple de nombrilisme au cœur du drame de la guerre ! Aussi est-ce une loi du 22 mars 1941 qui concrétisa officiellement la naissance de l'*Établissement Public Méditerranée-Niger*. Le chemin de fer, à voie normale, qui part d'Oujda au Maroc, atteint Colomb-Béchar et Kenadza et devait être prolongé au Sahara algérien, grâce la dépose des lignes secondaires du Midi et du Sud-Ouest dont les Allemands accordaient le transfert en Algérie, car ils les estimaient trop faibles pour supporter le trafic destiné au front oriental. Cette voie ferrée n'a jamais dépassé Abadla, au sud de Béchar - parce qu'on ne savait trop comment lui faire franchir la très large vallée du Guir, parcourue de temps à autre par de fortes crues -, mais son itinéraire était jalonné par des gares bâties en prévision de l'arrivée de la voie plus au sud : il était, en effet, prévu qu'elle atteindrait Reggane (au Touat, en limite du Tanézrouft) en 1947, Gao en 1949, Ségou et Niamey en 1950.

Petite consolation : pour le trafic voyageurs, elle eut le privilège d'être parcourue par de somptueux autorails De Dietrich initialement destinés à la ligne Paris-Strasbourg, et dont la vitesse commerciale était à la mesure du carburant disponible, et, un moment du moins, utilisé : de l'huile d'arachide !

Le débarquement allié de novembre 1942 devait entraîner la mise en sommeil du projet de prolongement. Plus tard, dans la décennie 50, le transsaharien retrouva une curieuse jeunesse - sur le plan politique (cf. *infra*) - mais perdit de son actualité sur le plan économique, d'abord parce que l'exploitation du gisement de charbon de Kenadza (qui, à l'origine, avait fait préférer l'itinéraire oranais) ne présentait qu'un intérêt très faible, ensuite pour une raison majeure, c'est que la recherche et l'exploitation pétrolière (le premier jaillissement a lieu à Hassi Messaoud en 1956, c'est-à-dire dans le Sahara algérien nord-oriental, dit Bas-Sahara) nécessitaient des moyens de transport lourds, aussi décida-t-on de faire porter l'effort sur le chemin de fer Biskra-Touggourt - qui existait déjà sous la forme d'une voie étroite : on posa donc un troisième rail sur 217 km.

De transsaharien, le chemin de fer était devenu plus modestement saharien : il avait fallu un Louis ARMAND à la direction de la S.N.C.F. pour que l'on tienne, enfin, compte des impératifs économiques. Il n'empêche que ce n'est qu'une quinzaine d'années plus tard que l'Administration jugea nécessaire de clore le dossier du "Méditerranée-Niger" : bel exemple d'inertie... ou de pérennité des mythes !

VII - LE SAHARA RÉINVENTÉ PAR LE POLITIQUE : L'EURAFRIQUE

Donc, en 1956, le pétrole jaillit au Sahara algérien, très exactement à Hassi Messaoud. Or, depuis deux ans la révolte algérienne ne cesse de s'étendre ; il est donc temps, dans l'esprit des responsables français, d'allumer un contrefeu, si bien que des idées qui traînaient depuis des années sont traduites en slogans imaginés par les services dits d'action psychologique : "La Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris" ou, mieux encore, "De Dunkerque à Tamanrasset, tous Français". Il n'en faudra pas plus pour que le *Canard Enchaîné* imagine un nouveau personnage, le *Dunkatam*, que l'appelé Bidasse est chargé de ramener dans le droit chemin... afin qu'il nage à nouveau dans ce bonheur de vivre que seul le maintien de la présence française peut lui procurer...

A - Pétrole et spécificité des espaces désertiques

Et c'est dans cette ambiance que resurgit l'idée d'ériger en Territoire autonome d'Outremer le Sahara, une idée antérieure à la Toussaint 1954 et qui avait donné lieu à un débat parlementaire

dès mars 1952. Deux optiques avaient été envisagées, celle de "l'Afrique Saharienne Française", celle du "Territoire National du Sahara" ; en parallèle, au niveau du Conseil de l'Europe, avait été adopté le Plan de Strasbourg pour une "Eurafrrique". Il s'agissait en fait d'établir la sûreté d'approvisionnement de l'Europe en matières premières (il ne s'agit pas encore du pétrole), et de contrer l'afro-asiatisme né à Bandoeng, tout comme le "réveil de l'Islam", avec en toile de fond l'idée de faire barrage au communisme d'obédience soviétique dans sa tentative de contournement de l'Europe occidentale par le Sud...

Sur ce, en France, la mise en valeur des hydrocarbures contribue au développement d'un "nationalisme saharien" fondamentalement métropolitain, l'idée étant de passer par-dessus l'Algérie (coloniale pour quelques années encore, d'où l'opposition violemment exprimée dans les milieux "algériens" - on ne disait pas encore pieds-noirs - qui craignaient de voir la manne pétrolière leur échapper). Les politiques imaginent donc de regrouper les territoires sahariens, aussi bien jamais n'avait-on autant mis l'accent sur leurs problèmes spécifiques, et cette fois c'en est fini de la vision folklorique : de grandes heures pour les milieux universitaires, principalement ceux des sciences naturelles ou des sciences sociales (le passage de l'ethnologue Jacques SOUSTELLE à la tête de l'Algérie a laissé des traces), pas mécontents, voire flattés, que l'on prenne enfin en considération les résultats de leurs recherches, puisqu'ils permettent d'étayer par des arguments "neutres" (politiquement s'entend) la spécificité désertique... Bien sûr, les arguments "généreux" ne manquèrent pas d'être évoqués : les Sahariens allaient être marginalisés du fait de la toute-puissance des intérêts pétroliers, d'où, de la part des administrateurs, souvent officiers des Affaires Sahariennes, une attention toute particulière (et sincère) envers les populations qu'ils avaient en charge, face aux "civils", autrement dit ces colons dont l'égoïsme était rendu largement responsable du drame que vivait l'Algérie, ou ces "pétroliers" qui, sans doute, créent des postes de travail (les migrations temporaires, avec rotations soumises à contrôle, se multiplient), mais dont les pratiques inquiètent parce qu'elles altèrent profondément les "genres de vie" et amorcent un bouleversement des clivages sociaux dont on note les premières prémices. Un "nouveau" Sahara est en marche, cette fois sur la voie du développement grâce à la France... et grâce au pétrole ; il importe qu'il ne "profite" pas à d'autres...

B - Un territoire unifié dépendant de la Métropole : l'O.C.R.S.

Dans ce contexte, c'est le futur Président de la Côte d'Ivoire, HOUPHOUËT-BOIGNY, alors ministre délégué à la Présidence du Conseil, qui souligne que "le Sahara peut être l'élément fédérateur qui unira dans une prospérité commune les pays riverains" (sous-entendu : du désert). D'où la création de l'instrument administratif et politique dénommé Organisation Commune des Régions Sahariennes, qui dépend directement de la Métropole.

Pour les responsables militaires, l'occasion est trop belle d'isoler le Sahara de la "rébellion" : c'est entériner sur le plan administratif une situation de fait, c'est-à-dire la présence au nord du désert d'un cordon sanitaire formé d'un "noyau dur" qui a pris la relève des recrues, tout particulièrement les appelés musulmans ou les engagés des compagnies méharistes en lesquels on n'a plus confiance depuis la désertion (avec meurtre de leurs cadres) de Hassi Saka, près de Timimoun en octobre 1957 - pour une part des unités de la Légion Étrangère. Conséquence logique : le Sahara, détaché de la 10^{ème} Région Militaire (son siège est à Alger), est érigé en "Région Autonome", tandis que l'État-Major du Commandement Interarmées au Sahara quitte Alger et s'installe sur la base atomique de Reggane - geste hautement significatif puisque l'immensité désertique permet de procéder à des essais de la bombe atomique -, autre aspect qu'il faut rappeler. Petit détail, également significatif parce qu'il touche à la symbolique militaire : les insignes des unités abandonnent le croissant et l'étoile à cinq branches (désormais suspects puisqu'officiellement adoptés par le gouvernement algérien en exil, comme *champ* sur le futur drapeau vert et blanc de l'Algérie indépendante) pour la croix du Sud, dite encore croix d'Agadès, étonnante "promotion" pour un bijou touareg, à moins que ce ne soit (exemple pour la compagnie méhariste basée à Fort-Polignac) un Targui ajjer monté sur un méhari - et dans les deux cas ce choix n'est pas innocent, puisque les pays touaregs devaient former le centre géographique de ce nouveau territoire exclusivement français pour lequel un "Ministère du Sahara" avait été créé. Plus probante encore, car officialisant l'entité nouvelle, la production de la plus belle carte jamais publiée sur un pays maghrébin qui porte en titre : *Algérie et Sahara* (à l'échelle du 1/3 300 000^{ème}),

éditée en février 1962 par les soins de la Délégation Générale (du Gouvernement) en Algérie - soit tout juste cinq mois avant l'Indépendance.

Bien vite, des voix s'élèvent parmi les responsables des pays riverains : ainsi Léopold-Sedar SENGHOR (Sénégal) dénonce l'ordre néo-colonial qui se profile derrière la générosité du projet. En face, les responsables français au niveau local inspirent une déclaration commune des chefs coutumiers qui annonce : "Nous voulons toujours rester français-musulmans. Nous voulons être séparés et intégrer notre pays au Sahara français" ; ou encore : "Nous, les Touaregs, nous voulons que notre pays soit un seul pays..."

En fait, le projet se révélait difficilement applicable, car on nageait vite en pleine inconstitutionnalité dans un pays aussi unitaire que la France : par exemple, sur quels critères décider d'exemptions fiscales ? Et surtout, comment obtenir l'adhésion des territoires limitrophes, certes "sahariens" mais appartenant à des pays indépendants depuis peu ? Seuls le Niger, très lié à la France par le biais du C.E.A. - c'est-à-dire l'uranium d'Arlit, en bordure du massif de l'Aïr - et le Tchad, affaibli par ses conflits tribaux, donnèrent leur accord. En définitive, les deux départements dits de la Saoura et des Oasis, c'est-à-dire le territoire du Sahara aujourd'hui algérien, entraient dans les compétences de l'O.C.R.S. : bien maigre bilan de discussions passionnées...

Ainsi donc, l'espoir très gaullien de constituer un bloc Europe de l'Ouest-Afrique - en somme une troisième force solidement étayée par ses richesses minières et pétrolières, donc indépendante sur le plan énergétique, et libre de ses choix entre les deux grands blocs antagonistes - devait sombrer avec les accords d'Évian du 18 mars 1962 : le Sahara trop vite déclaré "terre vierge" ou encore "vide d'hommes" passait pour l'essentiel sous contrôle algérien, tout comme bientôt les hydrocarbures, nationalisés en 1971.

CONCLUSION : Le Sahara, entre mythes et mirages

En définitive, le Sahara, tout au long des étapes de sa "découverte" puis de son contrôle, de son développement enfin, a été une terre propice aux mirages, en somme la proie des mythes les plus divers, des mythes nés au départ dans l'imagination de trop de petites gens, sans réelle formation scientifique - puis colportés et amplifiés par des voyageurs ayant pris au sérieux ce que de "vieux" Sahariens leur racontaient, voire parfois repris par des "spécialistes" aventurés (et, de ce fait, redoutables) hors de leur discipline - et qui se voyaient investis d'une autorité immense, à l'échelle des espaces dont ils avaient la responsabilité. Des mythes, enfin, que les politiques n'ont guère eu de scrupules à récupérer, quand ils les jugèrent utiles à leur cause : sous DE GAULLE, le mythe se fit incantation... parce que l'Histoire connaissait une brusque accélération, et son auteur une aura à la mesure de son envergure internationale...

Mythe d'un dessèchement historique avec pour corollaire la croyance en un pays "autrefois" très peuplé et désormais largement vidé de ses habitants, ou encore cet autre mythe, né avec l'indépendance, celui du "barrage vert" qui bloquerait le désert dans une prétendue avancée vers le Nord ; mythe du retour à une "mer intérieure" qui servirait d'ancrage à un fabuleux développement ; mythe d'un chemin de fer "scellant le bloc africain", repris par l'Algérie indépendante, cette fois sous la forme de la grande route transsaharienne qui désenclaverait les pays sahéliens, mais qui n'a pas répondu à l'attente ; mobilisation incantatoire en vue d'une "marche verte" en direction du désert atlantique et ciment de l'unité de l'empire Chérifien ; enfin, dernier en date de ces rêves d'Eldorado, et le plus médiatisé, celui d'un Sahara consacré à une céréaliculture qui permettrait à l'Algérie, à l'aube du troisième millénaire, de mettre fin à la dépendance alimentaire...

L'incantation a donc largement survécu à l'effacement de la présence du colonisateur. L'immensité de l'espace, son apparente vacuité sur des milliers de km² - c'est-à-dire très largement le déterminisme physique - avec la forte image qu'elles impriment dans l'esprit des hommes, ne sont-elles pas les véritables responsables de la pérennité de fantasmes qui expliquent bien des déboires ? Et qui risquent aujourd'hui de déboucher sur des impasses, voire des frustrations à la mesure du désert.

BIBLIOGRAPHIE UTILE

- BARTH H., DUVEYRIER H. et DOULS C., 1991 : *Fous du désert (1849-1887)*. Textes réunis par Chantal EDEL, "Le Tour du Monde", Paris, Éditions Phébus, 272 pages.
- BISSON J., 1987 : Mythes et réalité de la sebkha de Timimoun. Le piroguier, le séquoïa et le Zénète. *Études Méditerranéennes* (C.I.E.M., Université de Poitiers), Fascicule n° 11, pp. 191-207.
- BLIN L., 1990 : *L'Algérie du Sahara au Sahel*. Paris, L'Harmattan, 502 pages.
- CAPOT-REY R., 1953 : *Le Sahara français*. Paris, P.U.F., 564 pages.
- CARATINI S., 1989 : *Les Rgaybat (1610-1934)*, tome 1, *Des chameliers à la conquête d'un territoire*, 290 pages ; tome 2 : *Territoire et société*. Paris, L'Harmattan, 290 pages.
- DENIS P., 1991 : *L'armée française au Sahara*. Paris, L'Harmattan, 320 pages.
- DUROU J.-M., 1996 : *L'exploration du Sahara*. Arles, Actes Sud, 384 pages.
- EYDOUX H.-P., 1938 : *L'exploration du Sahara*. Paris, Gallimard, 244 pages.
- GAUTIER E.-F., 1919 : *La conquête du Sahara. Essai de psychologie politique*. Paris, A. Colin, 260 pages.
- GREVOZ D., 1994 : *Les méharistes français à la conquête du Sahara 1900-1930*. Paris, L'Harmattan, 200 pages.
- HUMBERT J.-C., 1993 : *Sahara, les traces de l'Homme*. R. Chabeaud, Paris, 223 pages. Également : *Forts et bordjs de l'extrême Sud. Sahara algérien 1892-1903*. Calvisson, J. Gandini, 108 pages.
- PASKOFF R. et TROUSSET P., 1992 : Le rêve évaporé du commandant Roudaire. *Le Monde*, 29 juillet.
- ROUSSANNE A., 1991 : *L'homme suiveur de nuages. Camille Douls, Saharien, 1864-1889*. Rodez, Éditions du Rouergue, 232 pages.
- TRIAUD L., 1987 : *Tchad 1900-1902, une guerre franco-libyenne oubliée ? Une confrérie musulmane, la Sanûsiyya face à la France*. Paris, L'Harmattan, 203 pages + annexes et cartes.
- VAUQUESAL-PAPIN et CARRIÈRE B., 1986 : "Une épopée des sables, le transsaharien". Paris, *La Vie du Rail*, n° 2031, n° 2032, n° 2034, n° 2035, n° 2036, n° 2037, n° 2038, n° 2039 (03 et 04/1986).

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 63-80

PAYSANNERIES DU SAHARA MAGHRÉBIN
Dynamiques locales et politiques de développement.

Jean BISSON

Professeur émérite des Universités
URBAMA, Tours

INTRODUCTION : La place des espaces sahariens dans les États maghrébins

Le Sahara n'est nullement une région en voie d'abandon, mais bien au contraire un espace qui est l'objet de la sollicitude des divers gouvernements. Ce qui se traduit par la mise en place d'un équipement dans les domaines les plus variés, et par une promotion administrative qui traduit une volonté de renforcer le maillage du territoire et d'accélérer le contrôle d'un espace parfois convoité.

Par ailleurs les immensités sahariennes sont de plus en plus considérées comme des "réserves" qui permettraient de résoudre un certain nombre de problèmes cruciaux pour les décennies à venir, notamment en matière de dépendance alimentaire - d'où l'actualité des projets de mise en valeur agricole, même si les potentialités industrielles ne sont pas à négliger (mais l'Algérie elle-même met en place une politique de "l'après-pétrole").

L'objectif global, pour chacun des trois États maghrébins, est de tenter de rééquilibrer le développement, jusqu'à présent particulièrement affirmé, et souvent prioritaire, des régions littorales, méditerranéennes ou atlantiques.

C'est donc avec en toile de fond ces préoccupations que l'on se doit d'aborder toute étude concernant le Sahara contemporain : le problème de l'adéquation entre les objectifs visés par les responsables au plus haut niveau et les potentialités qu'offre le milieu désertique, est donc à prendre en considération.

I - LA VILLE, L'EMPLOI, LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE AU CENTRE DES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

La promotion urbaine est sans précédent au Sahara maghrébin ; aussi bien la ville polarise-t-elle et guide-t-elle bien des aspects du développement. Les incidences sur la vie rurale sont à ce point importantes que tout exposé doit nécessairement commencer par un aperçu de ce nouveau mode de fonctionnement de l'espace saharien.

A - Le Sahara, terre d'attraction, ou la fin de la marginalisation

Longtemps foyers d'émigration, les espaces sahariens sont devenus lieux d'habitat permanent, voire de retour (pour les immigrés), ou encore lieux de fixation (au moins temporaire) pour des cadres et des employés venus du Nord. C'est donc un renversement complet de la situation qui a longtemps prévalu : que le Sahara soit désormais une terre qui non seulement retient, mais aussi attire les populations (croît migratoire positif s'ajoutant au croît naturel), signifie qu'il n'est plus l'espace marginalisé qu'il était devenu depuis la rupture des relations trans-sahariennes dont la conquête coloniale puis l'impérialisme étranger étaient largement responsables.

B - Diversification de l'emploi, doubles activités

La multiplication des emplois non agricoles, liée à la promotion urbaine, est un fait majeur. Les conséquences se font sentir dans de nombreux domaines. En effet, la présence de salariés aux revenus réguliers (services, administration...) ou temporaires (travail sur les chantiers) a pour effet d'entraîner la création d'un marché de consommation important (d'où des effets induits sur la production agricole), ou encore (cas du travail par rotation sur les chantiers, notamment pétroliers) de multiplier le nombre des doubles-actifs, avec en contrepartie un saupoudrage des salaires sur les milieux oasiens. D'une façon plus générale, la diversification des emplois, partagés entre les différents membres de la famille, explique la relative permanence de la grande famille, de par la solidarité (l'un des frères, resté "à la terre", ravitaille la famille, mais en retour bénéficie des rentrées d'argent des autres frères, qu'il pourra réinvestir dans la modernisation agricole...) qui règne dans un milieu resté plus conservateur que les milieux urbains des régions plus septentrionales des trois pays.

C - Le passage du rural à l'urbain

Nombreux sont les signes qui montrent que les modes de consommation urbains, les comportements citadins, se répandent rapidement jusqu'au sein des paysanneries les plus authentiques, avec des nuances sensibles d'un bout à l'autre du Sahara. L'emploi salarié régulier a pour corollaire des habitudes d'indépendance, tout comme le retour des émigrés (ces deux aspects affectant différemment les divers secteurs du Sahara) : dans les deux cas, le désir d'indépendance s'affiche par le biais d'un habitat hors *ksar*, inséparable de la recherche d'un meilleur confort. L'éclatement du *ksar* est un fait habituel dans tout le Sahara, et il est fréquent que ce soient les palmeraies ou les jardins proches des lieux habités, et de la route, qui en supportent les conséquences : l'infiltration des maisons au détriment des terroirs cultivés est un fait dont l'aménageur doit tenir compte.

Ce qui démontre que le temps où la *séguia*, et son corollaire, le terroir oasien, étaient source de vie unique, est bien fini. Dans une optique de développement, la route par laquelle transitent hommes, produits et modèles, devient prioritaire.

Conclusion : l'urbanisation sous-tend le dynamisme agricole

En définitive, il faut insister sur ce fait que l'urbanisation, prise dans son acception la plus large - et pas seulement l'étalement des quartiers urbains -, c'est-à-dire avec toutes ses conséquences (formation de bassins d'emploi, migrations alternantes de travail vers les grands centres ou les pôles industriels, doubles activités, présence de consommateurs de plus en plus nombreux, et exigeants...), sous-tend les activités agricoles.

Le "délestage" des milieux oasiens consécutif à une diversification des emplois (en valeur relative, le nombre des actifs agricoles a considérablement chuté) s'accompagne d'un regain de productivité. Ce qui signifie que désormais les agriculteurs sahariens sont intégrés à une économie de marché. Ceux d'entre eux qui ont su répondre rapidement aux sollicitations du marché sont originaires des régions sahariennes les mieux pourvues en villes, en traditions marchandes, les mieux alimentées en masses salariales et les plus aisément reliées aux grands foyers de consommation, qu'ils soient nationaux ou étrangers (exportation de dattes notamment).

II - LES SOCIÉTÉS OASIENNES ENTRE HÉRITAGES ET MODERNITÉ

Il aura fallu l'irruption brutale de l'exploitation des hydrocarbures (Algérie), la promotion administrative liée à la décolonisation, avec son cortège de promotions urbaines, la sédentarisation des nomades (fait majeur en Tunisie), ou encore une volonté politique très affirmée (cas des "provinces récupérées" de l'ex-Rio de Oro), le tout inséparable d'un développement inégalé des moyens de communication (à commencer par un réseau routier de qualité), pour que les sociétés oasiennes connaissent une évolution accélérée. Mais bien des traits subsistent du passé au point qu'il est utile de faire la part de ce qui peut encore être sauvé - d'où l'importance des programmes de rénovation des anciennes palmeraies, par exemple, ou de restauration de vieux ksour -, et de ce qui relève de clichés qui ont la vie dure - concernant par exemple l'intensification oasienne - ou la perfection - considérée comme intangible ! - des vieux systèmes hydrauliques. L'aspect critique ne doit pas être sous-estimé, sans quoi l'aménageur risquerait de se heurter à bien des incompréhensions.

A - Les systèmes d'irrigation traditionnels et leur remise en question

Longtemps il a été de tradition de définir les régions sahariennes à partir d'une typologie basée sur les systèmes hydrauliques. Ce n'est plus que partiellement vrai aujourd'hui, car les moyens techniques ont profondément évolué. Ceci n'interdit pas de rappeler l'originalité de certains systèmes, ne serait-ce que parce que des contingents importants d'agriculteurs dépendent toujours de ces procédés hérités, ou parce qu'il peut y avoir inadéquation entre réseau d'irrigation moderne et parcellaire traditionnel.

Les ressources renouvelables, celles qui ont pour origine les eaux de ruissellement, ne sont réellement abondantes que sur les marges désertiques, puisqu'elles proviennent des crues des oueds (d'où l'avantage du Sahara septentrional marocain). Elles sont à l'origine d'oasis linéaires qui s'alignent le long de l'axe d'une vallée, et qui ont été revitalisées grâce à une politique de grands barrages (avec de multiples problèmes, notamment dans le domaine du foncier en palmeraie, et de l'accroissement de la salinité en aval : exemple au Tafilelt).

Disposant d'une eau de source, les oasis de ce type sont aujourd'hui exceptionnelles, et de faible étendue : il faut généralement compenser la baisse des débits par d'autres moyens (exemple, l'eau des nappes profondes : c'est le cas des oasis du Jerid tunisien).

Loin de tout ruissellement, il est des régions qui bénéficient de nappes superficielles, et qui ont toutes un point commun : l'eau est à ce point proche de la surface topographique qu'il n'est pas indispensable d'irriguer les palmiers. On verra, par des exemples précis, quels problèmes se posent aujourd'hui dans ces palmeraies (notamment au Souf).

L'irrigation par *foggara* (*khattara* du Maroc) présente l'avantage de recréer les conditions d'un écoulement permanent. La traduction spatiale est celle d'une disposition en éventail de l'oasis ainsi irriguée. Le problème de l'entretien des conduits souterrains se pose aujourd'hui avec acuité, car, en termes financiers, un tel système n'est guère rentable. C'est néanmoins un héritage qui a modelé des sociétés très particulières, qui restent très attachées à ce système hydraulique, au point de prolonger son existence par des moyens divers.

Dans tous les cas, la localisation des oasis est étroitement soumise à des contraintes topographiques très précises (recherche des points bas), avec pour corollaire la proximité des *sebkhas*, d'où des menaces d'engorgement d'autant plus graves que les rejets des eaux usées provenant des agglomérations voisines ne cessent de croître en volume, donc d'alimenter les points bas, qui sont souvent aussi les secteurs les plus récents des palmeraies.

À partir du moment où l'on utilise l'eau des forages profonds, ce ne sont plus les conditions topographiques qui entrent en jeu, mais les dispositions structurales, ce qui explique que les principaux groupes d'oasis à bénéficier de ce type d'hydraulique se situent dans le Bas Sahara algérien et le Sahara tunisien. Point important à souligner : la nappe la plus abondante, et aussi la plus profonde (d'où le coût des forages, et l'obligation de prévoir des refroidisseurs), est la nappe du Continental Intercalaire (dite nappe albiennaise), qui est fossile, donc non renouvelable (sauf peut-être très localement). Néanmoins, c'est à ces forages profonds que la partie orientale du Sahara maghrébin doit ses plus fortes potentialités en matière de développement.

Mais le point véritablement révolutionnaire au Sahara d'aujourd'hui est la multiplication des motopompes qui permettent aux oasis de s'affranchir des localisations traditionnelles. Au bel ordonnancement des palmeraies calqué sur le mode d'irrigation dominant dans la région se juxtaposent des jardins qui ont tendance à se substituer aux palmeraies classiques.

C'est la preuve que l'individualisme devient la règle, que le terroir associant palmeraie et ksar éclate, et que, dans une économie de marché, le souci de rentabiliser l'effort devient prioritaire.

B - Les "trois étages de culture", ou la pseudo-intensivité de l'agrosystème oasien

S'il est un schéma qui a la vie dure, c'est bien celui de l'intensification du système oasien, dont la supériorité serait due à la superposition de trois étages de culture (palmiers, arbres fruitiers, cultures au sol). Or les observations de micro-météorologie menées dans les oasis du Sahara tunisien ont montré les multiples inconvénients d'un tel système.

La fidélité, dans bon nombre de palmeraies, au système traditionnel n'est que la conséquence de l'exiguïté des exploitations et du manque d'eau, ou encore de l'archaïsme des modes de faire valoir, voire l'absence du propriétaire.

En fait, la "perfection" de l'agrosystème oasien (qualifié improprement d'écosystème) relève plus de blocages innombrables que d'une rationalité scientifique, et avec le développement de l'agriculture de marché et l'évolution de la société (disparition des *khammès*), ce système tant vanté n'a plus de raison d'être ; c'est bien pourquoi les nouvelles plantations de palmiers sont largement

espacées, et les légumes que réclame le marché généralement cultivés sur des espaces vierges, et/ou protégés de l'action du vent (seul véritable avantage des cultures sous palmiers) par des abris plastiques.

C - La double activité, à l'origine des formes de survivance de l'agriculture oasienne

La permanence de certaines formes de vie agricole, que la logique économique condamnerait à disparaître, relève de plusieurs explications : un point sur lequel il faudra insister, car trop volontiers sous-estimé par les décideurs en matière de développement.

L'agriculture complémentaire d'une activité salariée est l'une des plus courantes au Sahara, conséquence directe de la diversification et de la multiplication des emplois, notamment dans les villes. Ce type d'agriculture que l'on pourrait qualifier de résiduelle se présente sous plusieurs formes.

C'est tantôt une agriculture d'autosuffisance familiale (mais, par le biais de la grande famille - séparation des tâches à l'intérieur de la cellule familiale -, elle peut intéresser, pour une même exploitation, plusieurs dizaines de personnes) qui peut bénéficier d'une certaine modernisation, payée par les membres salariés de la famille. Ce peut ne plus être qu'une authentique agriculture résiduelle, caractérisée par un entretien sommaire des palmiers et par la culture de la luzerne, qui présente l'avantage de ne réclamer des semis que tous les 4 ans. Ce type d'exploitation relève à la fois de l'intensification fourragère et de la déprise agricole ("la luzerne a remplacé le *khammès*", a-t-on coutume de dire au Sahara marocain) ; il est particulièrement développé dans les secteurs bénéficiant d'une eau abondante, et est plus particulièrement prisé par les nomades néo-agriculteurs. Ce peut être aussi un jardin d'agrément, une sorte d'agriculture-hobby, pratiquée sans souci de rentabilité par une famille citadine, qui payera un jardinier pour sa satisfaction personnelle.

Conclusion : jardinier des sables ou entrepreneur agricole ?

Quelle que soit leur diversité, les sociétés rurales sahariennes évoluent dans une double direction, car d'un côté il y a ceux qui restent fidèles à la tradition - mais ils sont de moins en moins nombreux -, d'un autre tous ceux qui sont de véritables entrepreneurs.

Le "délestage" des milieux oasiens consécutif à la diversification et à la multiplication des emplois (les actifs agricoles sont de moins en moins nombreux, en valeur relative) s'est accompagné d'un regain de productivité, à coup sûr de la recherche d'une rentabilité que la vieille semi-autarcie avait fait passer au second rang. Cette recherche est tantôt l'affaire d'individus qui misent sur leurs propres ressources et leur propre dynamisme, tantôt la conséquence d'une politique volontariste dont les mobiles sont variables selon l'État considéré. Dans tous les cas, qu'il inscrive son action dans un programme de l'État ou qu'il agisse encouragé par le dynamisme de l'économie de marché, l'authentique agriculteur remplace de plus en plus le jardinier.

III - DYNAMIQUE LOCALE ET INITIATIVES INDIVIDUELLES : LE DÉVELOPPEMENT SPONTANÉ

Derrière une certaine uniformité introduite par la technique, bien des nuances dans les formes de mises en valeur subsistent d'un bout à l'autre du désert.

Les formes les plus extrêmes - et les plus heurtées - se rencontrent au Sahara algérien, bouleversé par une Révolution Agraire dont l'échec est patent, et en proie à une fièvre de transformations d'autant plus forte que, longtemps confortablement campé sur sa rente pétrolière, le pays avait opté pour des formes de développement ostentatoire dont l'avenir risque d'être désormais compromis, l'État ne pouvant plus se permettre ses générosités d'antan.

Le Sahara tunisien a la chance de posséder les potentialités hydrauliques parmi les plus prometteuses du Sahara maghrébin, et que l'État est bien décidé à ne pas voir gaspiller. Son

économie, largement ouverte sur les marchés d'exportation bénéficiant de la bonne tenue de la datte tunisienne sur les marchés européens, est actuellement en pleine phase d'expansion ; les derniers nomades du Sahara maghrébin, dont la sédentarisation a été accélérée depuis une trentaine d'années, ne sont pas étrangers à cette réussite.

Le Sahara marocain, du moins celui qui s'étale au pied de la chaîne atlasique, enregistre de remarquables aménagements techniques ; dans une certaine mesure ils compensent les dégâts occasionnés par le *bayoud*. Mais les inégalités dans la propriété de l'eau d'irrigation ainsi que la non prise en compte dans l'élaboration des plans d'aménagement des systèmes de mise en valeur traditionnels - avec, pour conséquence, la difficile coexistence dans la même palmeraie d'un agrosystème hérité et d'un réseau d'irrigation moderne - constituent des freins au développement que les agents privés, malgré un certain dynamisme, ont du mal à compenser.

C'est donc, en définitive, au Sahara algérien et au Sahara tunisien que l'on trouve les plus démonstratifs des exemples de développement spontané, ou planifié.

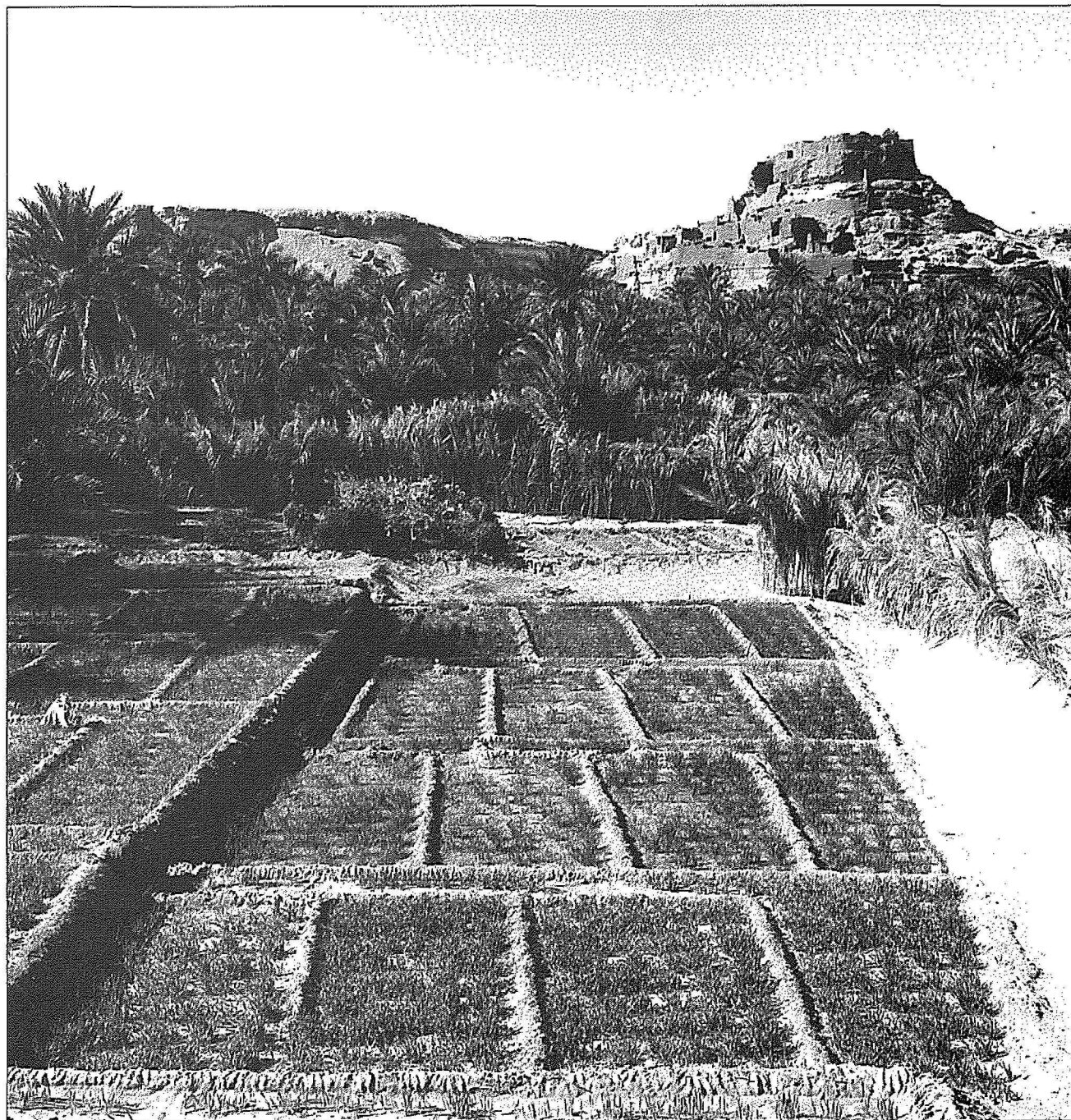
A - L'agriculture péri-urbaine, ou la naissance d'un marché de proximité

Désormais, chacune des villes sahariennes, pour peu qu'elle ait bénéficié d'une promotion administrative et/ou industrielle, constitue un important marché de consommation, de par la présence d'un personnel salarié nombreux, consommateur et non producteur (en somme le type même de développement induit qui a tiré l'agriculture oasisienne, notamment à proximité des grands centres urbains, d'une certaine léthargie). C'est pourquoi, aussi bien dans les vieilles palmeraies qu'en lisière, voire sur des sites vierges, on a vu se multiplier des jardins maraîchers (nouveaux périmètres) ou se développer sous palmeraie, au détriment de la céréaliculture traditionnelle, des cultures de légumes de plein champ ou protégées par des abris plastiques, dont la production est destinée à la vente, voire des fermes d'élevage (aviculture, élevage laitier) correspondant à des besoins nouvellement apparus ; cette production vient concurrencer les importations en provenance des régions telliennes. Dans ces conditions (puisque'il faut offrir qualité et quantité) ce ne sont plus les moyens d'exhaure de l'eau traditionnels qui suffisent (une motopompe donne dix fois plus d'eau que 2 000 mètres de galerie drainante du type *foggara*) : d'où la multiplication des motopompes individuelles, à moins que l'État n'ait mis ses moyens puissants (forages artésiens, centrales de pompage) à la disposition des agriculteurs.

Relevant de ce même type d'agriculture de marché, certaines productions traditionnelles ont connu une nouvelle vitalité. Ainsi, dans nombre d'oasis du Sahara algérien, les blés traditionnels sont toujours cultivés (malgré le bas prix de la farine ou de la semoule importées) parce qu'ils se vendent très cher aux citadins qui les préfèrent, et qui, souvent, les consomment sous forme de *friq* (blé récolté avant maturité, cuit dans le sable mêlé de braises, et concassé) : en somme, un produit de luxe pour citadins aisés.

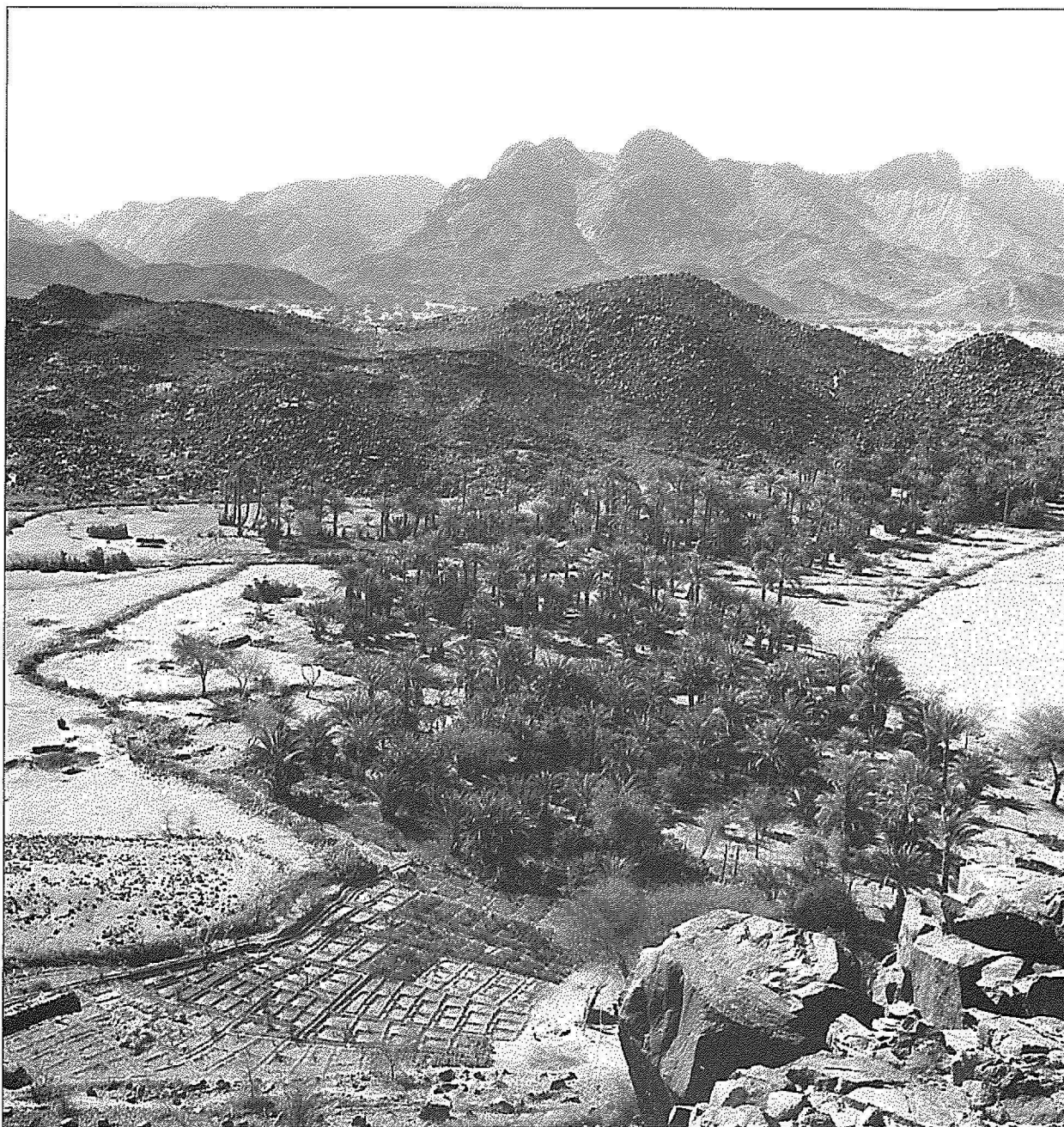
S'inscrivant dans ce type d'agriculture de proximité, la culture de la luzerne connaît également un grand développement, tout particulièrement à proximité des villes comptant une proportion importante de nomades fraîchement sédentarisés : ceux-ci tiennent à garder, dans la cour de la maison, un bétail encore nombreux, qu'il faut donc nourrir artificiellement ; d'où le succès que rencontrent les producteurs de fourrage (souvent d'ailleurs agriculteurs à temps partiel : employés, fonctionnaires..., la coupe à la faucille, quotidienne, ne réclamant que peu de temps, en fin de journée), puisque la vente est d'un écoulement facile, et rémunérateur.

L'important marché de consommation que constituent les villes sahariennes est également à l'origine d'une modification dans le type de rapports que les nomades entretiennent avec les oasis ou les centres urbains. Le nomade se double désormais d'un entrepreneur d'élevage ; car, devant la raréfaction des bergers, les chefs de tente ont accepté d'adjoindre à leur troupeau le cheptel de ceux qui sont définitivement sédentarisés. Le revenu que procure cette prise en charge est apprécié et, sous cette forme, l'élevage a toute raison de se maintenir, du fait de la forte demande des citadins en viande, et parce que, pour d'anciens nomades sédentarisés de fraîche date (souvent désormais salariés), le troupeau reste une forme d'investissement de bon rapport, la seule dont ils connaissent les aléas et les profits. On aura l'occasion d'analyser le cas des Saït Atba de Ouargla, mais on pourrait aussi citer d'autres exemples greffés sur les oasis de développement récent du Nefzaoua tunisien.



Photographie 1 : Une oasis traditionnelle irriguée par foggaras, celle de Taguelzi, en contrebas de la hamada de Charouïn, au Gourara (Sahara algérien).

Cliché : Jean BISSON, 1992.



Photographie 2 : Au cœur du massif de l'Aïr (Sahara nigérien),
disposition habituelle d'un centre de culture en pays touareg : ici, la palmeraie de Timia.
Cliché : Jean BISSON, 1980.



Photographie 3 : Création de palmeraies au Nefzaoua (Sahra tunisien),
à partir de forages à l'aquifère du Complexe Terminal.
Cliché : Jean BISSON, 1988.



Photographie 4 : Cultures de légumes de contre-saison sous abri plastique au Touat (Sahara algérien), à partir des forages à la nappe du Continental Intercalaire.

Cliché : Jean BISSON, 1992.

B - L'impact de la production pour des marchés lointains

Les grandes facilités de circulation qui sont nées de l'extraordinaire développement des grands axes routiers ont également stimulé les ventes sur des marchés lointains, donc les productions locales, qu'il s'agisse de productions propres au Sahara (les dattes) ou qu'il s'agisse de fruits auparavant faiblement cultivés, voire inconnus, dans les oasis (tomates, poivrons, aubergines, courgettes...).

Les dattes font l'objet d'une double exportation, en direction des pays sud-sahariens, ou vers l'Europe et l'Amérique du Nord : ce ne sont évidemment pas les mêmes qualités qui prennent ces directions opposées.

L'exportation vers les pays sahéliens porte sur des dattes dites sèches, de conservation aisée (elles peuvent attendre plusieurs mois avant d'être exportées puis consommées). La production intéresse tout spécialement le Gourara-Touat-Tidikelt, une région exportatrice traditionnelle vers les pays telliens, mais qui avait perdu ces débouchés, l'élévation du niveau de vie ayant fait mépriser ce type d'alimentation par les consommateurs des villes du Nord. La forte demande des pays du Sahel est à l'origine du bon entretien de palmeraies dont on aurait pu craindre le déclin, voire de nouvelles plantations, principalement dans les confins méridionaux du Grand Erg occidental (l'exemple du Tarhouzi sera analysé car, du fait de la forte demande, cette région représente un dernier front pionnier, certes beaucoup plus modeste que le Nefzaoua tunisien, mais qui démontre que même des paysanneries placées dans des conditions de milieu très difficiles peuvent être capables d'un dynamisme qui surprend).

La Tunisie est actuellement le principal exportateur de dattes du Maghreb : ce sont en effet 15 000 tonnes de dattes de la variété *deglet nour* qui prennent chaque année le chemin de l'Europe, les dattes de qualité seconde étant importées par les pays anglo-saxons. Cette conquête des marchés européens (au détriment de l'Algérie qui tente depuis peu de reprendre pied sur des marchés qu'elle a perdus) est la principale raison du développement des palmeraies du Sahara tunisien qui a permis un doublement de la production en une quinzaine d'années : on aura l'occasion d'examiner quelques cas de traduction spatiale de cet essor, principalement au Nefzaoua.

Si la culture du dattier est en adéquation complète avec les données climatiques, celles des légumes du type tomate, poivrons et piments, aubergines, ou fruits du type melons..., sont une forme de valorisation récente des avantages climatiques qu'offre le Sahara. Il s'agit, en effet, de productions qui arrivent à contre-saison (= légumes primeurs) sur les marchés urbains du Nord, et dont le développement accéléré est à la mesure de l'excellence du réseau routier qui permet un transport rapide. Les avantages climatiques sont encore accentués par la multiplication des tunnels en plastique (protection très efficace contre le vent : donc réduction de l'évapotranspiration potentielle), voire (au Sahara tunisien) de serres plastiques (la température y est artificiellement maintenue grâce à l'eau chaude provenant de la nappe albienne). Il s'agit donc d'une agriculture qui répond très exactement aux conditions du marché, et c'est si vrai qu'au Touat (algérien) où les autorités avaient imaginé que ces productions formeraient l'approvisionnement de base d'une usine de concentré de tomate, il a fallu en rabattre parce que les livraisons à l'unité de transformation sont insignifiantes, du fait de la concurrence des mandataires des marchés du Nord qui viennent enlever la quasi-totalité de la production.

Rien ne souligne donc mieux la complémentarité des régions sahariennes - dont la valorisation est récente, parce qu'inséparable de l'amélioration des communications routières et, du moins en Algérie, de la dégradation des ceintures maraîchères des plus grandes villes - que le développement de ces zones maraîchères si loin des lieux de consommation.

C - L'initiative individuelle en marge de l'action de l'État

Que l'initiative individuelle puisse devancer l'action de l'État, ou se substituer à elle, voilà qui est fréquent ; en la matière le Nefzaoua est un excellent exemple. Sans doute est-il difficile, dans ce cas présent, de séparer l'action étatique (qui se caractérise par des forages profonds et la création de nouveaux périmètres de palmeraies, en parallèle à la réhabilitation des vieilles palmeraies) de ce qui relève des initiatives individuelles. Mais, dans la mesure où les créations spontanées

l'emportent (en extension des palmeraies, et en valeur économique) sur l'action de l'État, c'est principalement à titre d'exemple d'une convergence de dynamiques individuelles qu'il faut présenter certains des plus vieux centres de la région, tel Nouïel, dont les habitants témoignent d'un étonnant dynamisme.

En effet, parallèlement à la réhabilitation des vieilles palmeraies et à la création de périmètres planifiés par l'État, se mettent en place - à une toute autre échelle - des palmeraies clandestines qui doivent leur naissance à des forages illicites. Illicites parce que les autorités, inquiètes à juste titre de l'avenir hydraulique de la région (l'exemple du Jerid proche est significatif de la concurrence forages profonds/sources ou nappes de surface), tiennent à en conserver la maîtrise et interdisent tout forage non programmé ; or, avec une eau jaillissante atteinte à 90 mètres de profondeur seulement, les particuliers n'hésitent pas à se grouper pour exécuter en commun ces forages interdits. Les autorités ne réagissent que faiblement face à ces clandestins (connus de tous !), parce qu'il serait mal venu de contrer un dynamisme qui contribue à éponger les surplus démographiques (une donnée qui est toujours en arrière-plan de tout développement au Maghreb), et à atténuer les tensions sociales, habituelles dans les vieilles palmeraies, et ici tout particulièrement exacerbées puisqu'il s'agit de populations nomades fraîchement sédentarisées. Aussi l'amende paraît-elle légère aux yeux des clandestins, eu égard aux profits escomptés de ces nouveaux périmètres. Car, ici, point de tour d'eau tous les 15 ou 20 jours comme dans les périmètres contrôlés : aussi, pourquoi se limiter puisque cette eau abondante permet de cultiver légumes et luzerne - qui se vend au prix fort -, en attendant que les palmiers *deglet nour* entrent en rapport ? Et quand sera venu le temps où ces palmiers seront en pleine production, et que les forages individuels auront baissé dans des conditions jugées anti-économiques par les intéressés, les "clandestins" misent sur l'espoir que l'État ne pourra pas leur refuser l'eau des forages profonds. Si l'on voulait résumer l'état d'esprit qui règne dans ce type d'oasis (comme Nouïel), on pourrait dire qu'ici les aménagés se sont fait aménageurs.

Conclusion : un dynamisme dont le moteur est l'économie de marché

Tous ces exemples, situés dans des milieux physiques et dans des contextes politico-économiques fort différents, sont la preuve que le moteur essentiel du développement agricole est désormais l'économie de marché ; le désenclavement des régions sahariennes, du fait de la qualité du réseau routier et d'une motorisation généralisée, en est largement responsable.

Ainsi donc, livrées à leur seule initiative, ces paysanneries sahariennes, que l'on croyait si attachées à leur système agricole traditionnel et à une agriculture d'autoconsommation dépassée (d'un point de vue strictement économique), sont capables de générer des auréoles d'intensification à proximité des villes, voire d'être à l'origine d'authentiques fronts pionniers : sur une petite échelle, les Zénètes du Tarhouzi algérien, en plein Grand Erg occidental ou, sur une plus grande échelle, les néo-agriculteurs (parce que nomades de sédentarisation récente) du Nefzaoua tunisien, entre chott el-Jerid et Grand Erg oriental, en sont l'éclatante démonstration. Sans oublier tous ces citadins de vieille tradition marchande, tels ces Mzabites de Ghardaïa (Algérie) ou ces agriculteurs du Zab Gharbi, près de Biskra, qui sont à l'origine des plus beaux jardins ou des plus importants étendues d'abris plastiques du Sahara contemporain.

IV - LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT : MIRAGES ET RÉALISATIONS

Que les étendues sahariennes soient des terres à coloniser à l'infini, grâce à l'abondance hydraulique, et dont la mise en valeur intensive permettrait de résoudre le problème de la dépendance alimentaire, une dépendance brandie comme l'arme des pays développés, voilà qui imprègne le fond d'une pensée solidement ancrée tant chez les politiques (tout particulièrement en Algérie) que parmi les populations maghrébines.

A - L'interventionnisme ou la diversité des volontarismes étatiques

Pour promouvoir une nouvelle agriculture au Sahara, différents moyens ont été mis en œuvre, les mesures techniques s'étant accompagnées d'un arsenal législatif. Les transformations les plus

spectaculaires intéressent le Sahara algérien et le Sahara tunisien ; quant au Sahara marocain, malgré la politique hydraulique hardie dont il a bénéficié, il a connu des transformations beaucoup plus modestes.

En effet, au Sahara marocain, l'action de l'État s'est généralement arrêtée "en tête de séguia", c'est-à-dire en limite de palmeraie. Ce qui signifie que si l'édification des grands barrages a permis de régulariser les crues en les stockant dans de gigantesques retenues, et de planifier les lâchers d'eau, en revanche les transformations survenues en palmeraie ont été extrêmement limitées, du fait de droits complexes de propriétés et d'usages, inséparables d'une pulvérisation du parcellaire. Si bien que c'est rarement sur les ressources de la grande hydraulique que viennent se greffer les nouvelles mises en valeur (sauf l'exception des périmètres de recasement), mais sur des puits individuels - ce qui atténue considérablement la portée des efforts de l'État (axés sur une irrigation à partir des écoulements des grands oueds) en matière de modification des systèmes de culture, tout comme leur impact dans l'intensification agricole.

Par contre au Sahara tunisien comme au Sahara algérien, s'agissant d'aménagement *ex-nihilo* - si l'on excepte les réhabilitations-rénovations des vieilles palmeraies, qui intéressent finalement des surfaces réduites -, les politiques ont pu être novatrices parce que portant sur des terres vierges, le plus souvent des terres *arch*, c'est-à-dire les collectifs de tribu, ce qui laisse en théorie toute liberté au législateur comme au planificateur. Du moins en principe, car dans la réalité les groupes de pression, qui reproduisent les vieux clivages entre tribus et fractions de tribu rivales, ressuscitent dès l'instant où il s'agit de se partager des richesses potentielles sur des terres jusque-là sans grand intérêt.

Le Sahara tunisien a opté pour le développement des palmeraies *deglet nour*, ainsi que celui des abris plastiques et des serres destinées à alimenter en légumes le pays, voire l'exportation. Il est certain que le choix est judicieux dans la mesure où, d'une part, le palmier *deglet nour*, remarquablement adapté au climat du Bas-Sahara, est l'arbre le plus apte à fournir un marché qui réclame des fruits de qualité (et que le Sahara est seul à pouvoir fournir), et où, d'autre part, en matière de commercialisation des fruits et légumes (en particulier à l'exportation), la Tunisie bénéficie d'une longue expérience. Les meilleures conditions sont donc réunies pour assurer la réussite : le sol, le plus souvent vierge, le sable - souvent amendé naturellement par le gypse fréquent sur ces bordures du chott el-Jerid - qui est un excellent support, les fumures animales abondantes dans ce pays d'éleveurs (même sédentarisés), le soleil et l'eau dispensés à profusion, le chauffage (géothermie) gratuit...

Le Sahara algérien a été - et est encore - l'objet de programmes très ambitieux, car il est apparu aux responsables de la nation comme une prodigieuse réserve foncière, de surcroît riche de ses potentialités hydrauliques (exception faite pour ses montagnes de l'Ahaggar et ses bordures), en somme la chance de l'Algérie. À ce titre ce Sahara algérien est un excellent exemple de ce que peuvent être les objectifs, les réalisations et les limites d'une politique volontariste. Notons que sont désormais inséparables des objectifs la mobilisation de l'épargne privée pour une mise en valeur agricole, et l'incitation des jeunes à venir tenter l'aventure saharienne.

B - L'option algérienne : le désert, réserve foncière et grenier à blé

L'Accession à la Propriété Foncière Agricole (A.P.F.A.) est, depuis 1983, pour le Sud, ce que la "restructuration" (sous-entendu : des terres de la Révolution Agraire) est pour le Nord. Il s'agit d'un programme ambitieux, puisqu'il fait appel aux acteurs privés, incités à produire des légumes et de la viande blanche, et comprend également l'aménagement de périmètres céréaliers. Dans cette optique, le Sahara, considéré comme une immense réserve foncière, permettrait d'atténuer, voire de supprimer, toute dépendance alimentaire.

Sous condition d'une mise en valeur effective, les jardins attribués bénéficient du statut de propriété définitive au bout de cinq ans. Mais l'engouement pour la possession d'un bien - accordé gratuitement par l'État - explique la ruée (statistiquement, les superficies attribuées dépassent l'étendue des oasis traditionnelles), ce qui n'est pas nécessairement synonyme de réussite agricole. Car parmi ces "volontaires", nombreux sont les citoyens plus attirés par la possibilité de spéculer (avec l'espoir d'un détournement au profit de la construction) que par le développement d'une

authentique agriculture (l'ostentation à afficher sa réussite sociale l'emporte trop souvent sur l'idée d'une saine gestion) ; aussi bien les échecs sont-ils nombreux. Parfois des localisations trop éloignées des lieux habités sont à l'origine d'abandons, surtout lorsque ce sont des jeunes qui ont bénéficié de ces attributions (ce qui signifie que la dimension sociologique n'avait pas été prise en compte). D'une façon générale, l'essaimage des secteurs d'A.P.F.A. pose des problèmes d'aménagement difficiles à résoudre. En réalité, on pourrait multiplier les exemples d'échecs comme de réussite (notamment lorsqu'il s'agit d'une production destinée aux marchés, avec, par exemple, multiplication des abris plastiques, à cette réserve près que les cours sont soumis à de brutales variations qui traduisent plus la spéculation que la régulation). Il est peut-être plus important de constater que, faute de conseils ou d'encadrement suffisants, ce sont les systèmes agricoles traditionnels qui sont trop souvent reproduits, notamment lorsque le paysan reste prisonnier du système oasien, ou encore tant qu'il n'est pas introduit dans un réseau commercial parce que loin de tout.

La multiplication des pivots céréaliers entre dans la même logique, avec un encouragement massif de l'État. Le blé est effectivement l'une des cultures les mieux adaptées au climat saharien ; c'est par ailleurs une culture qui économise l'eau, dans la mesure où, à superficie égale, le blé est trois fois moins gourmand que le palmier. Mais c'est une culture qui exige de lourds investissements (forage, électrification, matériel d'irrigation), et ce d'autant plus que, faute de schémas d'aménagement, les distances sont multipliées, le coût des réseaux électriques renchérit, la protection contre le vent et le sable difficile, sinon impossible. Par ailleurs, la multiplication des forages dans certains secteurs (tel le Touat - dont on voudrait faire le "grenier à blé" de l'Algérie - qui connaît actuellement un développement fulgurant : plus de 300 forages) ne peut que provoquer inévitablement un rabattement de la nappe d'une ampleur telle qu'il risque de mettre en péril les palmeraies traditionnelles (par exemple dans les secteurs irrigués par *foggaras* qui drainent la tranche supérieure de la nappe).

Enfin, si l'objectif peut raisonnablement être d'assurer l'autosuffisance céréalière pour une région donnée (surtout si elle est éloignée : telle le Touat), il est impossible d'imaginer que cette autosuffisance puisse compenser le déficit chronique de l'Algérie prise dans son ensemble. On est loin des espoirs entretenus à grand renfort médiatique.

Par ailleurs une telle politique, inséparable du haut cours du blé (comme c'est le cas actuellement) voulu par l'État, a toute chance d'être plus conjoncturelle que promise à un avenir à long terme, parce que difficilement compatible avec les cours bas pratiqués sur un marché mondial engorgé (blé d'importation).

C - La fixation volontariste ou le nomade néo-agriculteur : le cas tunisien

Le développement agricole que connaît actuellement le Sahara tunisien intéresse principalement le Nefzaoua, dont la structure (géologique) offre d'importantes possibilités en eaux artésiennes, facteur éminemment favorable à l'implantation de palmeraies nouvelles. Mais ce développement est inséparable, d'une part de la sédentarisation accélérée de populations hier encore nomades, d'autre part de la volonté d'étoffer la trame administrative dans une zone sensible du fait de la proximité de frontières relativement perméables. Trois types de palmeraies peuvent être retenus à titre d'illustration. L'une d'entre elles (Nouïel) relève plus de l'action individuelle car les "clandestins" y sont particulièrement actifs, aussi a-t-elle été analysée précédemment. Par contre El-Fawar et Rejim-Maatoug portent la marque du caractère neuf et volontariste des palmeraies ; un caractère qui se lit également au niveau du bâti qui accompagne nécessairement cette colonisation des espaces sahariens.

El-Fawar est né de deux forages au Complexe Terminal : la première palmeraie n'a réellement démarré qu'en 1967, la seconde après 1977 (année du forage du second puits artésien). Le décalage dans la date d'implantation se traduit par un maillage du parcellaire beaucoup plus exigü à El-Fawar 1, car les lots originels d'un demi-hectare sont réduits à 1/4, 1/8^{ème}, 1/16^{ème} d'hectare. La palmeraie, passablement touffue, a fait l'objet d'une rénovation. À noter que le manque d'expérience de ces anciens nomades, qui préfèrent souvent faire faire à façon les principaux travaux agricoles par des originaires de la Haute Steppe, et la possession de troupeaux qui pâturent sous la conduite de bergers, ont pour corollaire l'importance de la culture de la

luzerne. Quant aux cultures maraîchères, elles se cantonnent aux tunnels plastiques qui se sont considérablement multipliées dans la région. La production vient s'ajouter à celle des palmiers *deglet nour*, et la vente est, en principe, d'autant mieux assurée que l'écart climatique permet de fournir sur le marché des primeurs qui sont récoltés un mois avant ceux du Sahel. Toutefois, au moment du démarrage, les difficultés de la commercialisation avaient été sous-estimées (ce qui signifie qu'avant de se lancer dans une production, il faut pouvoir s'assurer de la vente).

Rejim-Maatoug, qui appartient à la dernière génération de ces oasis du Sahara tunisien, n'est que le point extrême d'une ligne d'oasis qui s'égrènent sur 25 km en direction de Matrouha (au Nord), volontairement localisées en ligne frontale face à la frontière algérienne. Le projet, à son stade ultime, devra aboutir à la création de plus de 2 000 hectares de palmeraies sous forme d'unités de 72 hectares. Si l'origine des "pionniers" est homogène (il s'agit de la tribu des Ghrib qui a longtemps parcouru la région), en revanche l'éloignement des points centraux pour des nomades que sont les lieux de rencontres et d'échanges, (le plus proche, Douz, est à 120 km), l'absentéisme de certains, originaires des ksour du Nefzaoua (où ils peuvent se consacrer à certaines formes de "travail au noir" : une dimension économique qui n'avait pas été prise en considération), le départ d'autres à partir du moment où ils n'ont plus bénéficié des aides à l'installation, ont rendu le démarrage laborieux. Mais l'abondance hydraulique, l'espoir de belles récoltes de dattes *deglet nour*, l'implantation des équipements de base, permettent d'escompter à brève échéance une réussite du type de celle d'El-Fawar.

On a donc, dans ce Nefzaoua, l'avantage de pouvoir observer des palmeraies et périmètres agricoles à différents stades de leur mise en valeur. C'est le propre d'un authentique front pionnier : celui-ci bénéficie sans doute d'excellentes conditions hydrauliques, mais également de la puissante sollicitude de l'État, soutenue par une volonté de renforcer le maillage de l'occupation du territoire, et ce d'autant plus que, du fait de la sédentarisation accélérée, ces immenses espaces que parcouraient les nomades sont désormais des *no man's land* de contrôle malaisé. À une maîtrise diffuse de l'espace qu'assuraient les nomades dans leurs déplacements se substitue donc une maîtrise ponctuelle basée sur les centres de vie, les villes en gestation ou les nouvelles palmeraies.

D - Aspirations des sociétés oasiennes et contradictions des politiques de développement

Le volontarisme étatique - pour peu qu'il soit conçu en haut lieu - ne correspond pas toujours aux aspirations profondes des sociétés oasiennes ; à moins que l'évolution ne soit si rapide que les programmes de développement s'essouffent (ou connaissent de brutales remises en cause : cas de l'Algérie) avant d'avoir atteint leurs objectifs. Si bien qu'il n'est pas surprenant que les aménagés cherchent alors à se substituer aux aménageurs ! L'exemple de Zelfana (au Sahara algérien) vient à l'appui de ce constat - tout comme d'ailleurs le cas de ces oasis du Nefzaoua précédemment analysées, où le "clandestin" témoigne d'une réponse aux lois du marché et aux nécessités démographiques plus rapide que celle que peut apporter un État pourtant fort volontariste.

Le cas de Zelfana, palmeraie créée dans les années 50 à partir de forages à la nappe albiennaise, est exemplaire à plus d'un titre. Et d'abord de la complexité de l'utilisation de l'espace qui caractérise les palmeraies algériennes, à la grande différence des créations *ex-nihilo* généralement très homogènes du Sahara tunisien. La comparaison est d'autant plus édifiante qu'il s'agit, comme au Nefzaoua tunisien, d'une oasis conçue pour des nomades. Mais c'est aussi une oasis (qui compte désormais plus de 3 500 habitants) dont l'évolution remet partiellement en cause l'optique de la finalité même de l'aménagement au désert.

Cette palmeraie, qui a pour origine huit puits à l'Albien, est passée de 212 hectares en 1960 à 450 aujourd'hui. Les quatre premiers périmètres sont le résultat de la politique imaginée à la fin de la période coloniale dans le cadre de la "promotion d'une politique du paysannat" destinée à "faire rentrer les petits agriculteurs dans le circuit économique de type moderne" : de petits lots (3/4 d'ha) comprenant 60 *deglet nour* (= exportation) et 29 *ghars* (= consommation) ainsi qu'un *dokkar* (= mâle) ont été attribués en lots immédiatement exploitables (d'où les travaux préalables classiques) par la Caisse d'Accession à la Propriété et à l'Exploitation Rurales (le nom de "palmeraies C.A.P.E.R." de ces périmètres). Il faut noter que, sur le plan des productions, donc de l'agrosystème, il n'y avait aucune réelle amélioration, puisque l'on avait reproduit le modèle de

l'oasis traditionnelle, ce qui était contradictoire avec la volonté affichée dans les textes. Ce sont ces palmeraies qui ont été versées au fond de la Révolution Agraire après l'Indépendance. La situation actuelle montre que si les palmiers sont de qualité, en revanche les travaux au sol sont très délaissés (mauvais entretien des drains, parcelles en friche...). La raison en est que ces nomades sédentarisés, dont on voulait faire des agriculteurs, occupent nombre d'emplois hors secteur agricole, car les migrations de travail vers les champs pétrolifères proches (l'oasis est localisée entre Ghardaïa et Ouargla) expliquent et la faiblesse des investissements en heures de travail et le modeste nombre d'actifs agricoles (moins d'un actif sur 4 : chiffre supérieur à la réalité, compte tenu de l'intérêt qu'il y a à se déclarer agriculteur, même si l'on exerce une toute autre profession), ce qui se traduit par la rareté des cultures maraîchères (moins de 3 % de la superficie au sol) ou des cultures fourragères (luzerne, moins de 13 % : un pourcentage toutefois relativement élevé qui s'explique par l'origine nomade de ces néo-agriculteurs qui tiennent à conserver un important cheptel). Il faut en outre incriminer l'incertitude de l'avenir foncier (et cela est spécifique à l'Algérie de l'après-Révolution Agraire qui en est encore à hésiter entre le maintien d'une socialisation des terres et l'attribution en pleine propriété), puisque ces néo-agriculteurs restent "attributaires" et non pas propriétaires en titre, même si la responsabilisation des acteurs est à l'honneur depuis quelques années.

Car Zelfana compte aussi, comme toute palmeraie algérienne, des périmètres A.P.F.A. Si certains de ces périmètres sont groupés et localisés judicieusement (à proximité des forages), d'autres, par contre, paraissent correspondre plus à l'espoir, de la part des attributaires, d'une future dérive vers une spéculation immobilière qu'à une volonté de développer l'agriculture (et ces cas ne sont pas isolés, notamment en périphérie des grands centres).

Une troisième catégorie, d'extension plus limitée que les précédentes mais qui devait servir de phare au développement agricole, pose bien des problèmes. En effet, la ferme-pilote créée durant la période de la Révolution Agraire et la rampe-pivot à production céréalière qui, elle, correspond à la politique actuellement prônée, sont en effet loin de répondre à leurs objectifs, pour des raisons qui relèvent à la fois de la technique et de la gestion. Certains responsables n'hésitent pas à qualifier cette forme de mise en valeur "d'agriculture bureaucratique", avec tout ce que cela suppose comme retard dans les semis, dans les récoltes, ou d'absence de gestion sérieuse...

Le bilan agricole est donc mitigé : le fait que l'accent soit aujourd'hui mis sur l'utilisation des eaux chaudes de l'Albien à des fins de thermalisme, dans le but de faire de Zelfana un point fort du tourisme saharien, traduit un tournant dans la politique de développement qui - et ce constat est valable pour l'ensemble de l'Algérie - subit les conséquences de la baisse de la rente pétrolière. Ainsi, Zelfana, considérée dès le départ (du fait de l'abondance des ressources hydrauliques) comme l'un des points forts de la mise en valeur agricole au désert, subit de plein fouet les effets de ces bouleversements qui affectent l'Algérie depuis une trentaine d'années : dans ce cas précis, cela se traduit spatialement par un puzzle aux pièces disparates, tant au niveau des palmeraies que de l'habitat.

Palmeraie née de l'Albien à utilisation agricole, Zelfana mise désormais sur un développement de type urbain appuyé sur l'Albien thermal. Car ce qui était une gêne pour les cultures - la température élevée des eaux des forages - se révèle aujourd'hui un atout. Dans de telles conditions est-il réaliste d'envisager l'avenir sur le plan agricole ? Combien parmi les intéressés eux-mêmes y sont sensibles ? Car les perspectives d'avenir et les préoccupations des fils de ces "nomades démâtés" des années 50 sont fort différentes de celles qu'avaient imaginées les créateurs de Zelfana. En d'autres termes, les temps sont changés, et il ne suffit pas de pouvoir bénéficier de solides potentialités hydrauliques pour espérer miser sur un développement exclusivement agricole - qui, d'ailleurs, n'est plus souhaitable, compte tenu de la diversification de la société et de la multiplication de ses besoins. On a donc, dans le cas présent, la parfaite illustration de ce basculement du rural vers l'urbain, et qui gagne du terrain au désert.

Conclusion : une maîtrise de l'espace qui induit la fin d'un développement sectoriel

Le Sahara tunisien des confins frontaliers est donc un magnifique champ d'observations et d'expérimentations, tant sur le plan technique que socio-économique, puisque de nouvelles "sociétés hydrauliques" s'y créent sous nos yeux. Ce développement qui permet de fixer des

populations qui, en temps normal, auraient émigré ou seraient allées s'agglutiner dans le "clandestin" des grandes villes du Nord, à défaut de pouvoir émigrer à l'étranger (du fait de la crise qui sévit en Europe), est à la fois la conséquence d'une volonté individuelle (dont on a vu les effets dans le cas de Nouïel) et d'un volontarisme très affirmé de la part de l'Etat. C'est, avec l'enrichissement qu'apportent la vente de la datte *deglet nour* ou celle des légumes primeur qu'autorise le décalage climatique, et à la condition que les potentialités hydrauliques le permettent, la preuve qu'un développement agricole est possible au désert, dès l'instant où les moyens de transport rapide - ce qui signifie une commercialisation assurée - existent.

Mais l'exemple de Zelfana démontre aussi que les aspirations des sociétés se sont profondément modifiées au cours des dernières décennies, au point que l'agriculture oasienne tend à n'être qu'un élément parmi d'autres dans les ressources des populations. Ici, mais c'est aussi vrai au Nefzaoua, le tourisme, par exemple, devient une source de revenus appréciable.

Ceci signifie que l'on ne peut plus envisager un développement exclusivement sectoriel : l'aménageur doit désormais prendre en compte les aspirations de la société et les composantes du développement dans leur globalité.

CONCLUSION : LE RÔLE DE L'HOMME DANS LA DÉSERTIFICATION

Toute politique de développement risque d'être compromise si le désert gagne inexorablement, comme on a tendance à le dire. En fait, il ne s'agit pas d'une dégradation qui relève de causes climatiques mais de raisons anthropiques, car c'est l'homme qui est en cause. Un aménagement réfléchi doit donc permettre d'y remédier.

- Côté Nord du désert, toutes les recherches montrent que les limites du désert n'ont pas varié depuis au moins trois millénaires. Et la longue décennie marquée par un déficit pluviométrique qui s'est achevé en 1985 doit être considérée comme un phénomène cyclique (les chroniques en ont enregistré de semblables dans le passé), avec toutefois cette circonstance aggravante que les populations des marges désertiques qui menaient une activité nomade sont aujourd'hui dans leur majeure partie sédentarisées, donc incapables de réagir à une situation passagère par la mobilité qui caractérise la vie en nomadisation, et qui permet d'atténuer les conséquences des irrégularités climatiques.

Enfin, et surtout, contrairement à une idée souvent énoncée, ce n'est pas le désert qui gagne vers le Nord, mais la steppe qui, du fait d'une utilisation abusive (les mises en culture s'y sont multipliées), se désertifie : les petites dunes qui apparaissent de ci, de là, dans la steppe ou sur les confins septentrionaux du désert, n'ont nullement pour origine un sable d'origine méridionale, donc saharien, mais sont la conséquence d'une mobilisation sur place des éléments les plus grossiers du sol que sont les grains de quartz, une fois les particules les plus fines (les limons) exportées par le vent. Dans ces conditions le "barrage vert" algérien joue un rôle négligeable, du moins dans sa fonction première qui était "d'arrêter le désert".

- Dans le contexte des grandes vallées du Sahara marocain, le *bayoud* (fusariose du palmier) dont les effets destructeurs ont été particulièrement virulents, a pu jouer un rôle dans la dégradation du milieu. En effet, l'enclenchement des processus lors de l'apparition de la maladie fut le suivant : la mort des palmiers dattiers diminue les ressources vivrières (alors que la pression démographique ne cesse de s'amplifier) et oblige, par compensation, les agriculteurs oasiens à étendre les superficies consacrées au blé, avec abandon corrélatif des surfaces fourragères (luzerne), d'où une perte de fertilité des sols ; il en résulte donc un appauvrissement général qui oblige la population à rechercher des activités complémentaires hors milieu oasien, d'où une perte de cohésion de la société. Par ailleurs, la disparition des palmiers entraîne une raréfaction du bois de chauffage et du bois de charpente, ce qui favorise un déboisement des environs immédiats de l'oasis, dont les effets vont se cumuler avec ceux qu'entraîne le pacage des troupeaux en périphérie proche puisque les surfaces fourragères en palmeraie ont considérablement diminué. Il en résulte une destruction de la végétation ligneuse et un surpâturage qui ont pour résultat une dégradation rapide des environs immédiats des lieux habités, d'où l'apparition de dunes mobiles qui sont une conséquence de la perte de cohésion des sols. Et c'est ainsi que le *bayoud* a pu être largement

responsable de la dégradation du milieu, sans que le climat y soit pour grand chose. Sans doute s'agit-il d'un cas limite, mais c'est la démonstration que tout élément perturbateur du complexe oasien risque d'avoir des conséquences sur l'environnement.

• L'urbanisation accélérée des récentes décennies peut avoir également des effets pervers, et ceux-ci se manifestent plus particulièrement à proximité des centres qui regroupent ces nomades sédentarisés dont il a été question antérieurement. Car ces néo-citadins n'ont pas perdu goût à l'exploitation des ressources végétales du désert, et ce d'autant moins qu'ils conservent un cheptel nombreux à l'intérieur de l'oasis. Sans doute ce bétail est-il nourri avec de la mauvaise herbe poussant, par exemple, en limite de *séguia*, et plus encore avec de la luzerne, mais il est tentant d'améliorer la ration alimentaire en allant se livrer à la cueillette des plantes spontanées (y compris celle des plantes médicinales ou aromatiques qui se vendent fort cher) dans un désert dont on est seuls à connaître les moindres recoins. Et cette cueillette prend de l'importance grâce aux moyens motorisés qui ont tendance à remplacer le chameau de bât, d'où l'apparition d'auréoles de désertification qui s'élargissent de plus en plus autour des centres de sédentarisation : c'est vrai autour des oasis nouvelles du Nefzaoua, c'est vrai à proximité de Ouargla ou encore d'El Goléa. Avec, pour l'Algérie, ce fait aggravant (sur ce plan du moins) que la distribution de compléments alimentaires pour le bétail a entraîné un accroissement du cheptel parqué dans l'oasis, dont l'importance est donc aujourd'hui sans commune mesure avec les potentialités végétales qu'offre le milieu environnant.

Car ce ne sont plus des éleveurs qui, en accompagnant les troupeaux dans leurs parcours, exploitent d'une façon diffuse un milieu à l'équilibre fragile ; ce sont des néo-citadins ou néo-agriculteurs qui se livrent à une activité prédatrice, sans guère se préoccuper des conséquences, déjà perceptibles à l'observateur avisé.

On comprend pourquoi attribuer à un déficit pluviométrique l'épuisement des nappes ou leur rabattement, ou encore la raréfaction des pâturages, relève d'un alibi qui occulte les véritables causes, anthropiques. Aussi bien la sécheresse n'est-elle pas un élément perturbateur dans les régions où elle est subie en permanence depuis quelque trois millénaires.

Ainsi donc, ce qui est nouveau au désert, et tend à rendre les problèmes plus ardu, c'est la pression démographique, inséparable de l'explosion urbaine et des exigences des populations citadines - à commencer par l'utilisation de l'eau à des fins domestiques dont les rejets (eaux usées) provoquent une remontée de la nappe phréatique, voire une asphyxie des jardins proches des oasis, comme à El Oued ou Ouargla. Ces données étaient inimaginables voici à peine une trentaine d'années.

En définitive, devant la multiplication des dégradations aux causes diverses, mais qui ont toutes pour origine l'action de l'homme, il est plus que jamais nécessaire de prendre en compte les situations à l'échelle locale (d'où la nécessité de bien connaître le milieu dans toutes ses composantes, physiques et humaines), c'est-à-dire savoir adapter des directives, nécessairement globalisantes, à un niveau micro-régional : aménageurs et aménagés ont donc une lourde responsabilité, que l'acuité des problèmes (à commencer par ceux que pose la croissance démographique) ne devrait pas occulter. De cette prise en compte résultera un aménagement réussi dont dépend en définitive cet objectif prioritaire qui est d'assurer la permanence de la vie au désert.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Une bibliographie critique détaillée est donnée dans l'ouvrage :

BISSON J., 1993 : *Développement et mutations au Sahara maghrébin*. Publication du Centre Régional de Documentation Pédagogique, Académie d'Orléans-Tours (en dépôt à URBAMA, Tours), 172 pages, 28 figures + une pochette de 24 diapositives commentées.

L'ouvrage fait la synthèse des travaux antérieurs et s'appuie sur les publications dues à des chercheurs appartenant à des disciplines variées (géographes, agronomes, architectes, sociologues, anthropologues...) travaillant au Maghreb.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 81-89

**ANTHROPOLOGIE DES SOCIÉTÉS TRADITIONNELLES
MAURITANIENNES :**

**les Maures, pasteurs nomades arabo-berbères,
et les Toucouleurs ou Halpularen,
agriculteurs sédentaires négro-africains.**

Francis DE CHASSEY

Professeur d'Anthropologie
Université de Franche-Comté

INTRODUCTION : Les ethnies traditionnelles du Sahara et du Sahel occidental

Regardez les deux cartes situant la Mauritanie actuelle (figures 1 et 2). Ne tenons pas compte pour un moment des frontières rectilignes d'origine coloniale (et c'est bien le problème) qui la font voisiner au nord avec le Maroc, au nord-ouest avec le territoire actuellement contesté du Sahara occidental, au nord-est et à l'est avec l'Algérie (Tindouf) et le Mali et enfin, au sud, avec le Sénégal. On a alors une région géographique et aussi historique d'un seul tenant qui sépare et rejoint ces pays d'Afrique blanche et d'Afrique Noire où dominent l'agriculture sédentaire et où se sont implantés, de tout temps, des royaumes ou empires. Cette région, les spécialistes l'appelaient le plus souvent, il n'y a pas si longtemps, Sahara occidental, avant que l'usage n'en réserve le nom à ce territoire contesté entre Maroc et Front Polisario qui n'en était alors que la plus petite partie sous domination espagnole. Elle va de l'oued Noun et de l'oued Draa au pied de l'Anti-Atlas marocain, au nord, jusqu'à une ligne passant approximativement de Nouakchott à Nema. Là, il tombe moins de 100 mm d'eau par an en moyenne et donc y règnent le climat et aussi les paysages proprement sahariens qui, contrairement aux idées reçues, sont aussi variés que contrastés. Au sud de cette ligne conventionnelle et très approximative commence insensiblement la partie occidentale de ce que les géographes appellent le Sahel, grandes plaines monotones plus ou moins arbustives et herbacées. Des pluies annuelles, plus ou moins abondantes, entre juin et septembre, et surtout, tout au sud, les crues et décrues, au début de la même époque, du fleuve Sénégal arrosent des terres où l'on peut cultiver notamment mil et sorgho.

À l'ouest, cette région se trouve limitée par 2 000 km de côtes océaniques défendues, côté terre, par de grandes dunes et, côté mer, par des bas-fonds où s'échouaient régulièrement les navigateurs à voile venus d'Occident jusqu'aux naufragés de la Méduse. À l'est, elle est séparée du Sahara central, algérien et malien et, notamment, du domaine touareg, par l'erg Chech, le Tanezrouft, le Majabat-al-Koubra, le Meraïa, régions particulièrement peu fréquentables parce qu'on s'y perd dans des océans de dunes mouvantes, ou que l'on peut y faire huit jours d'étapes à chameau sans rencontrer aucun point d'eau (et que traversa pourtant à pied Théodore Monod).

La majeure partie de cette région était "traditionnellement", c'est-à-dire avant la colonisation, peuplée par des nomades de souche non pas arabe ou berbère, mais arabo-berbères - les Maures -, successivement grands nomades chameliers au nord et au nord-est ou au nord-ouest, puis progressivement chameliers et bouviers au centre et bouviers-moutoniers au sud, jusqu'à se sédentariser sur le bord du Sénégal et à se confondre (et à se disputer les terres) avec des populations d'agriculteurs sédentaires négro-africains, installées de part et d'autre du fleuve - d'ouest en est : Ouolofs, Toucouleurs ou Halpularen, Soninke, Bambara, sans parler de ces pasteurs transhumants dans tout le Sahel que sont les Peuls.

Ces populations formaient, et forment encore aujourd'hui, ce qu'on appelait couramment jusqu'ici des ethnies, notion qu'il serait intéressant de discuter. Disons qu'une ethnie se caractérise par le fait que ses membres partagent des structures sociales analogues (qui sont ici des structures de parenté), un même mode de vie et une même culture, symbolisés par une même langue (le hassanyia chez les Maures, dialecte arabe réputé très pur et proche de l'arabe littéral du Coran). Ils ont donc une certaine conscience de partager, en même temps qu'une longue histoire complexe à laquelle ils se réfèrent, une certaine identité collective et un même territoire. Mais il n'y a pas pour autant d'instance politique clairement séparée de la société civile, encore moins unifiée et centralisée. Ce sont des sociétés sans État et donc sans nation au sens moderne du terme, ni frontières clairement délimitées.

Vous comprendrez plus loin pourquoi ce qui peut correspondre dans la conscience traditionnelle précoloniale des Maures à la nation par exemple, ou bien se limite à l'appartenance tribale, ou bien s'étend à l'ensemble de la communauté arabo-islamique sans s'arrêter à l'ethnie. Cette notion n'en est pas moins essentielle, aussi bien pour connaître l'histoire et la vie traditionnelle de ces populations que les problèmes actuels de la Mauritanie, des pays voisins (et de tant d'autres ailleurs). Les frontières ont été tracées au cordeau par les colonisateurs à la fin du XIX^{ème} siècle qui se sont ainsi attribués à coup de marchandages d'immenses territoires (rappelez-vous votre histoire : le Congrès de Berlin et le "scramble" : à toi le Maroc, concédait l'Angleterre, à condition qu'à moi l'Égypte, etc.) non encore conquis, voire même dans ce cas inexplorés.

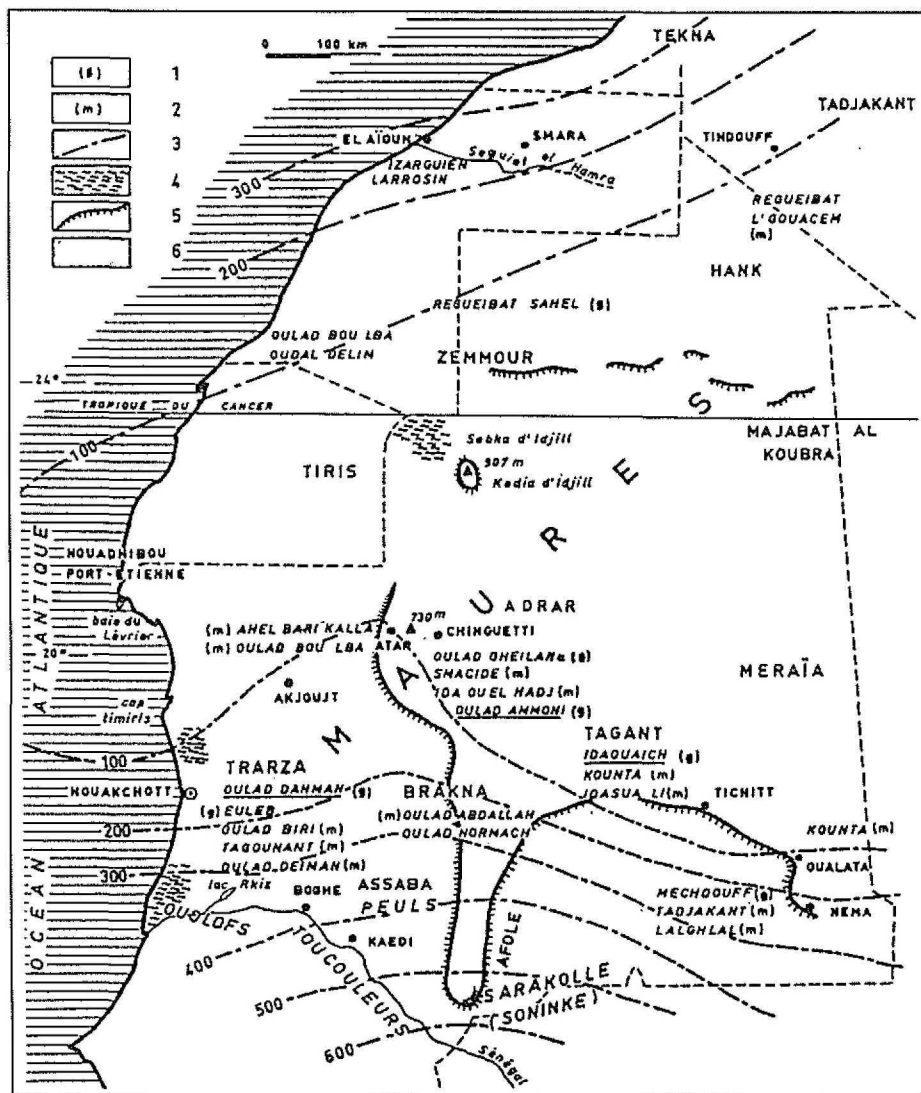


Figure 1 : SAHARA ET SAHEL OCCIDENTAL.
Carte physique et zones d'implantation traditionnelle
des ethnies et principales tribus maures.

- 1 : Tribus guerrières. 2 : Tribu maraboutique (souligné = Tribu d'un émir).
3 : Moyennes pluviométriques annuelles. 4 : Salines ou Sebka.
5 : Escarpements, falaises (Dhar). 6 : Sables (dunes fixes).

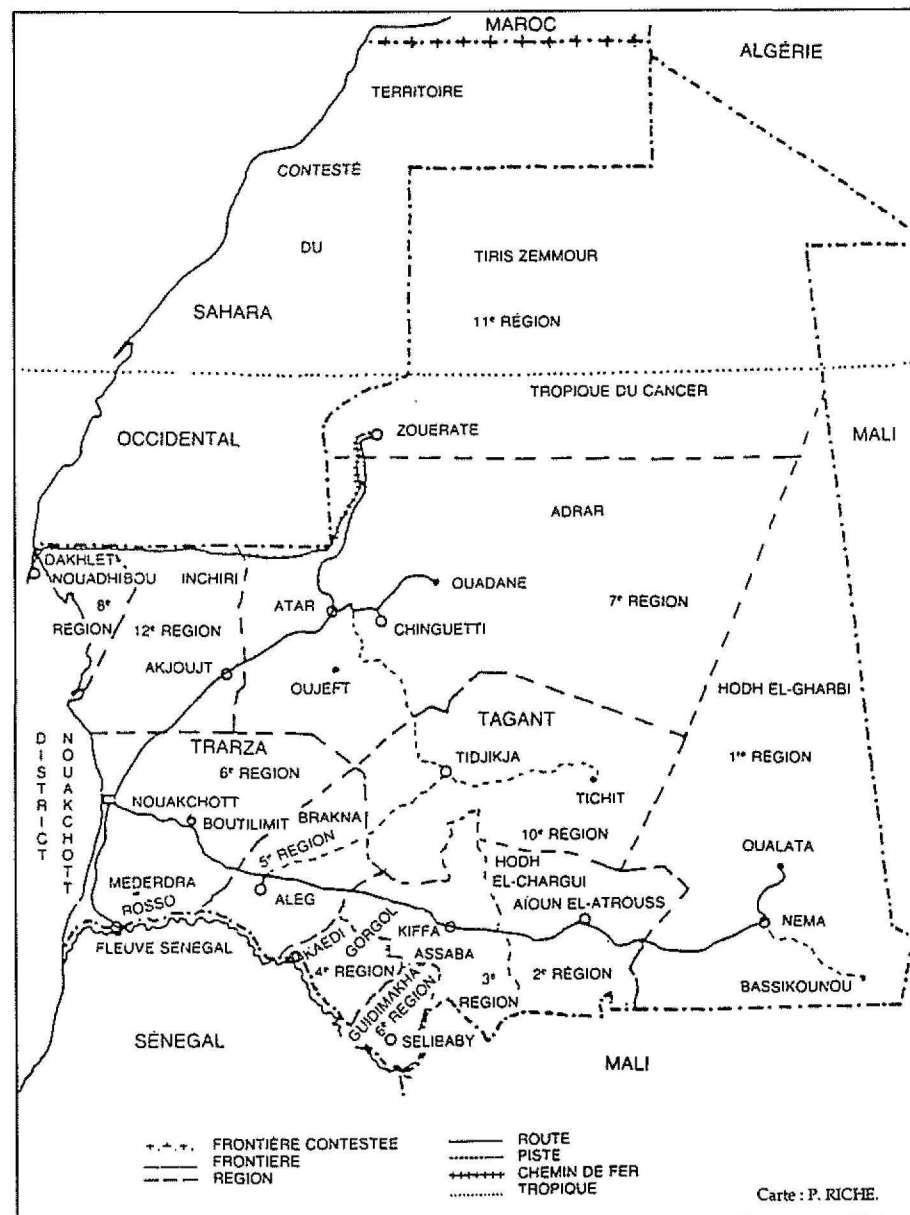


Figure 2 : Mauritanie - Régions et villes.

Ces frontières ont été tracées dans un total arbitraire par rapport aux logiques ethniques traditionnelles. Mais elles sont devenues ensuite celles d'États indépendants appelés à former, pour être viables, des nations ou du moins des nationalités différentes.

Or, les tribus maures, par définition mobiles, avaient et ont encore quand c'est possible leurs zones de parcours aussi bien au sud marocain, à l'ouest malien que dans tout le Sahara occidental actuel, ex-espagnol, et en Mauritanie même. Encore ont-elles eu la chance de se trouver en majorité et majoritaires dans ce pays, à la différence des Touaregs par exemple, et on peut s'expliquer qu'elles désirent farouchement le rester. Par contre, les ethnies négro-africaines d'agriculteurs sédentaires du sud, elles, se sont trouvées à la fois intégrées et minoritaires dans les ensembles mauritaniens et sénégalais ou maliens et, en principe, amenées à choisir individuellement un jour ou l'autre leur nationalité. Or, une même famille de paysans toucouleurs, par exemple, avait coutume de cultiver les bonnes terres irriguées sur les deux rives du fleuve, où elles entretenaient des villages des deux cotés.

I - LA SOCIÉTÉ MAURE

A - La famille maure et le modèle du clan arabe ou *aïal* centré sur son propre développement

L'intérêt de la structure sociale maure c'est, si l'on peut dire, qu'elle n'a aucune spécificité. C'est le modèle du groupe de parenté patriarcal, régi par la filiation strictement patrilinéaire et l'alliance préférentielle avec la cousine parallèle paternelle (la fille du frère du père) qu'on trouve dans tout le monde arabe, voire sémite et même méditerranéen. Mais, en même temps, l'originalité de cette structure sociale c'est que, de la famille étendue ou *aïal* regroupée dans le campement à la tribu dispersée sur des centaines de kilomètres, ce modèle s'est conservé intégralement et pur comme chez les bédouins d'Arabie du temps du Prophète, et bien avant encore, dans l'ensemble des sémites pasteurs. Cela s'explique par les conditions de vie au désert, restées les mêmes par delà les siècles, mais aussi par la volonté pieuse des Maures lettrés qui connaissent parfaitement ces coutumes anté-islamiques et de l'islamisme originaire et s'efforcent de les imiter. Aussi, rien de tel pour comprendre le Coran et la Bible, que de regarder vivre les Maures et de connaître leur histoire traditionnelle. Ailleurs, au Maghreb par exemple, comme l'a si bien décrit IBN KHALDOUN au XIV^{ème} siècle déjà, la sédentarisation et l'urbanisation n'ont cessé d'altérer le modèle.

En fait, la plus petite unité sociale, comme l'est dans la société occidentale le ménage, est la tente, la *haïma* : père, mère, enfants, avec à côté éventuellement, selon la puissance et la richesse, une (ou des) famille(s) de serviteurs, c'est-à-dire d'esclaves domestiques ou d'affranchis. Car à l'exception parfois des très grands chefs, les Maures sont monogames, même si, étant donné la facilité juridique du divorce et sa fréquence, on a pu parler, à leur propos, de "polygamie successive". Cette monogamie, étonnante en pays musulman, les Maures pieux me l'expliquaient par l'impossibilité d'honorer, avec une parfaite égalité, plusieurs épouses, comme le demande le Prophète. D'autres, plus réalistes, m'avouaient qu'entretenir plusieurs épouses dans les rudes conditions de la vie nomade, cela suppose bien trop de bagages et de chameaux pour les transporter !

Le chef incontesté de cette unité familiale est donc le père, mais la fillette et surtout l'épouse et la mère jouissent d'une liberté qui n'existe pas souvent ailleurs en pays arabo-musulman (sinon, relativement peut-être, chez les Berbères ruraux et justement chez les Touaregs). Elle n'est nullement voilée, circule et parle librement dans le campement. Conformément aux règles orthodoxes de l'Islam, elle n'est pas déshéritée d'une manière ou d'une autre, mais hérite au contraire d'une part (moins grande que l'homme) de ce capital essentiel que sont les têtes de bétail dont elle reste propriétaire quand elle divorce. Cela, en plus du douaire reçu au mariage, conservé même si elle divorce, qui assure une indépendance économique pour elle et ses enfants. Sur ce point aussi, comme l'a montré G. TILLION, dans le monde arabe traditionnel, c'est la sédentarisation et encore plus l'urbanisation qui entraîne la claustration et le voile de la femme, en favorisant le mélange des clans. Or, dans le campement, la femme maure, ne se trouvant qu'avec des parents de même sang et des familiers, n'est pas tenue à la réserve et à la pudeur de règle avec tout étranger.

Car, en fait, la tente-ménage n'est absolument jamais seule ; elle fait toujours partie d'un campement plus ou moins étendu selon les saisons. Elle n'est, en droit, qu'un élément de la

première unité qui compte, socialement et juridiquement, et qui est l'*aïal*, autrement dit la famille étendue, le clan. Il réunit au moins trois générations et peut comprendre de 20 à 60 personnes avec la tente-ménage de l'aïeul paternel le plus âgé, de ses frères, de ses fils et éventuellement petits-fils, les enfants de leurs mariages successifs, leurs veuves et les familles de serviteurs et, éventuellement, d'alliés et dépendants qui s'y joignent en se considérant, réellement ou fictivement, parents. Car le but d'un *aïal* c'est d'être, autant que possible, puissant et autonome économiquement et politiquement.

C'est d'ailleurs ce qui nous permet de comprendre cette règle dite (par les ethnologues) d'alliance préférentielle avec la cousine parallèle paternelle, commune à tout le monde arabe et, plus généralement, méditerranéen, et pourtant exceptionnelle et apparemment illogique, comme l'a montré C. LEVI-STRAUSS, parmi toutes les sociétés historiques fondées sur le groupe de parenté. Il s'agit en fait, autant que possible, de garder les femmes dans la famille, de pratiquer une sorte d'idéal de "vie entre soi". Si les filles épousent le fils de leur oncle paternel, celui qui, sans être le frère, en est le plus proche en filiation patrilinéaire, on frôle l'inceste sans le commettre, mais on permet que ses enfants et surtout les garçons, source de puissance et d'honneur, ainsi que ses biens, restent dans l'*aïal*, noué par la solidarité absolue du clan paternel. Cependant, ce n'est là qu'une règle préférentielle, une question de stratégie, comme dans tout mariage dans une société traditionnelle. Le chef de clan peut aussi choisir de donner des femmes en mariage à des hommes d'un clan étranger avec qui sera ainsi noué une alliance économique et politique précieuse.

En fait, si l'on y réfléchit bien, on comprend que la plupart du temps cet étranger soit un cousin maternel et, de plus, à un degré plus lointain, également cousin paternel. Car, comme dans nos villages jadis, tout le monde est toujours parent à un degré plus ou moins lointain, mais de plus ici, il n'y a aucune identité qui ne se décline en terme de parenté, et la parenté paternelle est celle qui compte.

B - De la famille à la fraction et à la tribu : solidarité absolue sur fond de rivalité perpétuelle

Plusieurs *aïals* en effet, disséminés dans plusieurs campements, forment une fraction, c'est-à-dire qu'ils se reconnaissent un ancêtre commun à sept ou huit générations de là, soit deux ou trois siècles. Au-delà encore, plusieurs *aïals* de plusieurs fractions forment une tribu dont l'ancêtre plus ou moins mythique, reconnu par une généalogie plus ou moins fictive, peut remonter, dans ce cas, à l'époque du Prophète et, au-delà encore, à l'Arabie préislamique. C'est le premier devoir et la fierté de chacun que de connaître ces chaînes généalogiques de son lignage et de situer ainsi, du premier coup, sa parenté, c'est-à-dire ce qui fait son identité, par rapport à n'importe quel autre. On est toujours Ould... fils de, comme ailleurs Ibn ou Ben... Fractions ou tribus sont Oulad ou Ahel..., gens de..., descendants du même ancêtre. On comptait au début de la colonisation de 150 à 200 tribus maures qui pouvaient comporter de 10 à 15 000 personnes, séparées parfois en fractions, nomadisant depuis des siècles à des centaines de kilomètres les unes des autres. On en conservait, et on n'en conserve pas moins encore aujourd'hui, une fidèle mémoire de sa parenté, qui peut toujours se réactiver à l'occasion.

Car le principe qui anime ces groupes de parenté, de l'*aïal* à la tribu, c'est la solidarité qui oblige absolument chacun de ses membres. Comme dans la vendetta corse par exemple, la dette de sang contracté par l'un est partagée par tous les autres.

Dans tout le monde arabe, comme en Mauritanie même aujourd'hui, c'est le terme d'*assabiya* qui désigne cette règle non écrite de solidarité partagée et qui tient à la fois du sentiment de l'honneur familial et de l'attachement patriotique le plus fort. Une *assabiya* fortement partagée est ce qui a toujours fait le dynamisme de toute tribu au désert qui se respecte, et donné périodiquement la force, à l'une d'entre elles, de réaliser son rêve de conquête d'une région fertile voisine. Toutes les grandes aventures historiques dans le monde arabo-islamique se sont lancées sur la base de cette dynamique tribale, toujours sacralisée, de plus, par un renouveau de ferveur religieuse, à commencer par l'expansion foudroyante de l'Islam au VII^{ème} siècle, partie de la tribu bédouine du Prophète dans le désert d'Arabie (pour ne pas parler des Hébreux, de Moïse au désert du Sinaï et de cette terre promise "où coule le lait et le miel", entre XIII^{ème} et XI^{ème} siècle avant J.-C. d'après BOTERO !). Mais c'est aussi le cas des moines-soldats almoravides, partis au XI^{ème} siècle du cœur de la Mauritanie actuelle à la conquête, aussi bien des empires alors prospères d'Afrique Noire

sahélienne que du Maroc et de l'Espagne, et de celui de toutes les dynasties chérifiennes (parentes du Prophète) qui leur ont succédé jusqu'à aujourd'hui au Maroc. Mais, déjà, le grand historien et sociologue maghrébin, IBN KHALDOUN, montrait comment une fois faite la conquête des riches plaines d'agriculture sédentaire et de leurs centre urbains commerciaux, l'*assabiya* forgée au désert se dissolvait dans les guerres "civiles" et luttes fratricides entre *aïals* soucieux d'accaparer et de garder le pouvoir. On a là une clef qui peut faire comprendre encore aujourd'hui ce très fort sentiment de fraternité, cette aspiration à l'unité qui travaille si fort le monde arabo-islamique et, en même temps, ces divisions récurrentes qui l'empêchent d'y parvenir.

Car il faut aussi bien comprendre que cette solidarité se joue sur un fond de rivalité latente et perpétuelle qui anime déjà chaque *aïal*, qui aspire à se développer au maximum par rapport aux autres. Le campement est le cadre de la vie quotidienne. Chaque adulte est propriétaire de son bétail, mais la gestion qui suppose les déplacements, en est commune. Puits et terrains de parcours sont propriété collective au niveau le plus souvent de la fraction. Chaque chef de famille, chaque cousin est pour les autres un rival et un allié potentiel. Au niveau du campement, de la fraction, de la tribu, ils sont tous égaux, réunis au sein de la *djemaa*, ou conseil, qui discute et prend les décisions. Le chef ou cheikh n'est qu'un *primus inter pares* dont le pouvoir tout de finesse stratégique est loin d'être absolu. Quand il y a un conflit, et les occasions de conflit local ne manquent pas au désert où les ressources vitales en points d'eau et en pâturages sont rares, l'application de la logique de solidarité consiste le plus souvent à s'allier aux parents les plus proches contre les plus lointains. Cela peut donc aller de la querelle familiale et locale rapidement réglée aux conflits inter-tribaux et aux guerres entre tribus ou confédérations de tribus qui embrasent des régions entières des décennies durant. Cela donne, au total, cette sorte d'anarchie ordonnée, car point du tout sans règles, de ce type de sociétés que les anthropologues ont appelé segmentaires.

C - Sous l'étrier ou sous le Livre, ou l'idéologie des trois fonctions

Une fois expliqué qu'un individu ne peut exister matériellement et socialement au désert sans faire partie d'un *aïal* et d'une tribu, il faut ajouter aussitôt qu'aucune tribu n'est égale dans la hiérarchie subtile du prestige, de l'influence et de la richesse. Il y a d'abord les tribus nobles et les tribus libres mais tributaires des premières. Parmi les tribus nobles, il y a les tribus guerrières et les tribus dites, par les Français, maraboutiques ou *zaouïa*.

Les guerriers sont au sommet de la hiérarchie traditionnelle. Ils ne sont pas toujours très riches en troupeaux, terrains de parcours et points d'eau, ont la réputation d'être fort peu fervents musulmans et pas très savants, mais ils ont le monopole des armes et savent s'en servir. Ils vivent des tributs réguliers et des dons sollicités des tribus qu'ils sont censés protéger, des *rezzou* organisés chez les protégés de leurs rivaux et chez les riches sédentaires du nord et du sud et des taxes perçues sur les caravanes du grand commerce transsaharien nord-sud (or et esclaves en masse et épices d'Afrique Noire contre produits artisanaux, livres, tissus) ou sur le commerce de traite pratiqué avec les commerçants européens de la côte et de St-Louis du Sénégal (fusils dits de traite, tissus et "pacotille" contre esclaves et surtout gomme arabique).

Les tribus maraboutiques, au contraire, sont faites de lettrés et de fervents musulmans. Après les études coraniques de base, quasi obligatoires entre 6 et 14 ans, au cours desquelles le Coran est appris par cœur, les plus distingués de leurs fils s'adonnent durant facilement une dizaine d'années aux études classiques arabo-islamiques (grammaire, logique, philosophie), couronnées par le droit du rite malékite et la théologie, un peu comme dans nos universités du Moyen-Âge. Car on trouvait ainsi de véritables universités nomades chez les marabouts réputés, avec leur bibliothèque vénérable de manuscrits enluminés indéfiniment recopiés. Dans les années 60 encore, professeur de philosophie en classe de terminale au lycée de Nouakchott, j'ai pu m'entretenir, dans des campements perdus, d'AVICENNE, d'AVERROËS et de la théorie du syllogisme. On trouve aussi des haut-lieux de ferveur islamique où l'on peut s'initier à la mystique soufie par une des "voies" ou confréries fréquentes dans l'Islam maghrébin, et qui sont des réseaux d'influence puissants et ramifiés jusqu'en Afrique Noire. Pacifiques et pacifistes, les marabouts le sont par piété, mais aussi parce que ce sont de gros éleveurs et des commerçants avisés et donc de grands voyageurs qui en ont besoin.

Les tribus tributaires enfin, les plus nombreuses, sont aussi d'éleveurs ou de cultivateurs d'oasis qui, pour pouvoir s'adonner à leur travail, payent un certain tribut annuel en nature ou en service à "leurs" marabouts ou à "leurs guerriers". Ils sont "sous l'étrier ou sous le Livre".

Cette structure en trois "ordres", avec sa compétition au sommet des deux premiers par des moyens différents, version de la lutte entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel (l'encre des marabouts, disent ceux-ci, vaut bien le sang des guerriers), est un peu semblable à nos trois États de l'Ancien Régime. Elle a aussi son "idéologie des trois fonctions" décrites par DUMÉZIL ou DUBY à propos des sociétés indo-européennes. "Dans une société bien ordonnée, m'expliquaient de pieux marabouts, il faut bien qu'il y en ait qui défendent par les armes, d'autres qui prient et enfin d'autres qui travaillent".

Cette structure triadique est, cette fois, tout à fait originale dans les sociétés nomades et arabes en général, du moins à ce degré de formalisme et ce même si elle est mouvante et contestée. Elle a aussi son explication historique, spécifique, qu'on peut résumer très schématiquement de la manière suivante. Dès les premiers siècles de notre ère, on trouve dans cette partie du Sahara de grandes tribus berbères de nomades chameliers qui voisinent avec les grands empires sahélo-soudanais de l'époque et participent au grand commerce transsaharien. À partir du VIII^{ème} siècle, avec l'épopée almoravide, elles s'islamisent et leurs membres deviennent de fervents musulmans. À partir du XIV^{ème} siècle arrivent au nord du Sahara occidental les nombreuses fractions d'une tribu arabe belliqueuse venue tout droit du Yémen, dernier rameau de l'invasion hillalienne en Afrique du Nord, dont les royaumes du Maghreb sont ainsi parvenus à se débarrasser. S'ensuivent deux siècles de luttes complexes dont le résultat global est la structure que nous venons d'expliquer. Les Arabes pillards mais combatifs finissent par l'emporter par les armes dont ils s'attribuent le monopole. Les principales tribus berbères y renoncent, adoptent leur langue mais réussissent à s'imposer par leur science et leur ferveur.

D - Une société en trois ordres, mais aussi avec ses esclaves et gens castés

Guerriers, marabouts et tributaires sont des hommes libres. Ils s'appellent entre eux *beidanes* : blancs, mais ils possèdent tous plus ou moins d'esclaves qui sont d'origine noire, fruit de la traite ou des rezzou pratiqués séculairement avec les régions voisines du sud. Il ne faut pas confondre cet esclavage domestique autorisé par l'Islam avec celui de l'Antiquité ou d'Amérique. Les esclaves font ici partie de la famille et il existe souvent une réelle relation affective entre eux et leurs maîtres. Beaucoup deviennent avec le temps des affranchis (*harratin*) soit par rachat de leur part soit par acte dit pieux du maître, car le Coran recommande de libérer les esclaves bon croyants (du coup ne sont-ils pas réputés tels). Il n'en reste pas moins que le maître a sur eux droit de vie et de mort. Il peut les vendre (ce qui s'est encore passé, semble-t-il, en 1990 sur le marché public d'Atar), y puiser toutes les concubines qu'il veut et ils fournissent l'essentiel et le plus pénible de la force de travail nécessaire à la vie domestique et à l'entretien des troupeaux.

Les forgerons (les techniciens de tous les outils et objets nécessaires à la production et à la consommation matérielle) et les griots (les "techniciens" de la parole, sortes de troubadours, laudateurs, chansonniers) sont aussi intégrés dans les campements riches de marabouts et de guerriers (exclusivement pour les seconds). Ils peuvent être dits castés en ce sens qu'ils ne se marient qu'entre eux et que leur fonction est un monopole et une obligation héréditaire. Titulaires de ces pouvoirs réputés mystérieux et redoutables que sont à leur manière le feu et la parole, ils sont à la fois méprisés et craints.

II - UNE SOCIÉTÉ NÉGRO-AFRICAINE DU SAHEL : LES HALPULAREN

J'aurais dû réserver plus de place pour parler des sociétés traditionnelles d'agriculteurs sédentaires établies dans le sud de la Mauritanie. Je me le reproche d'autant plus que, d'une part, j'ai l'air d'avaliser ainsi cette sorte de vieille fascination occidentale, non dénuée de romantisme et de folklore, qui pousse à ne prêter attention en Mauritanie qu'aux nomades maures aux dépens des autres, et que, d'autre part, bien que et parce que sans doute minoritaires démographiquement et certainement mis en minorité politiquement en Mauritanie aujourd'hui, leurs modes de vie et

leurs cultures sont tout aussi intéressants et demeurent essentiels pour comprendre la dynamique des sociétés traditionnelles du Sahel aussi bien que de la société mauritanienne actuelle.

Je ne parlerai que de l'ethnie la plus nombreuse en Mauritanie, celle des Toucouleurs ou Halpularen et ne dirai brièvement que ce qui les rapproche et les distingue traditionnellement des Maures. Toucouleur est le nom qui leur a été donné par les Français du Sénégal, au moins depuis FAIDHERBE. Il vient peut-être de Tekrour qui est le nom traditionnel de la région du Fleuve où ils sont établis. Eux-mêmes se nomment Halpularen du Tekrour, précisément, ou du Fouta Toro, c'est-à-dire de ce pays où l'on parle peul, car ils sont formés à partir de Peuls sédentarisés établis là depuis au moins le X^{ème} siècle et de divers éléments négro-africains venus dans cette région réputée depuis toujours pour sa richesse grâce aux deux récoltes annuelles que permettent la décrue du Sénégal, puis les pluies.

Ce qui les distingue des Maures, c'est qu'il s'agit de négro-africains et de paysans sédentaires. Ce qui les en rapproche c'est qu'ils sont islamisés depuis aussi longtemps que les Berbères sahariens, soit le XI^{ème} siècle environ, et que leur structure sociale traditionnelle est analogue à celle des Maures, quoique peut-être encore plus complexe. On y trouve aussi à la base la famille étendue qui forme une large concession (*galle*) dans le village, enserrant d'une palissade autour d'une grande cour la case du chef de lignage et celle de sa première épouse au centre, celles de ses autres épouses et de leurs enfants, de ses fils mariés, éventuellement de belles-soeurs veuves, de clients et de captifs ou affranchis, avec cuisine commune, grenier. Le groupe familial paraît plus soudé, communautaire, moins retenu et plus festif que chez les Maures. L'enfant appelle maman toutes les soeurs de la mère et papa les frères et cousins de l'oncle et les uns et les autres éprouvent entre eux des sentiments ou attitudes de ce type. Les champs sont propriété collective et inaliénable du clan, gérés par son chef qui les redistribue périodiquement pour l'usage des différents foyers. Cependant, les occasions de querelles entre femmes, co-épouses partageant la vie quotidienne, sont sans doute plus nombreuses et les jalousies entre frères et cousins plus vives. Si le clan est tout aussi patriarcal et patrilinéaire, l'alliance préférentielle est ici avec la fille de l'oncle maternel, ce qui laisse entendre qu'on privilégie chez ces paysans la circulation des femmes et donc l'alliance avec les clans voisins, plutôt que l'enroulement du clan sur lui-même et son développement autarcique comme chez les voisins du nord.

Les catégories de gens libres sont plus nombreuses que chez les nomades, et en même temps la plus prestigieuse et celle qui domine depuis le XVIII^{ème} siècle cumule les deux fonctions au sommet : ce sont les *Torobbe* (singulier = *torodo*) qui sont des paysans, à la fois guerriers et lettrés musulmans, qui, précisément, avaient su se prémunir contre les pillages et les accaparements de terres des nomades. Ils avaient instauré à cette époque un régime politique qui, formellement, se présentait comme une sorte de fédération ou république démocratique théocratique. L'*Almamy* (d'*émir el muminin*, commandeur des croyants) était élu parmi un collège d'électeurs formé des principaux chefs de lignage *torobbe*, et je ne résiste pas à l'envie d'évoquer, pour notre actualité, cette coutume du "pillage légal" (*djiro*) qui se pratiquait lorsqu'un *Almamy* était déposé ou mourrait : sachant, de bonne sagesse traditionnelle, que tout pouvoir amène inmanquablement un enrichissement personnel, mais, en même temps, que cette richesse appartient à tous et est faite pour être redistribuée, tous les biens meubles acquis pendant le règne, y compris les animaux, étaient aussitôt redistribués au tout venant ! Parmi les gens castés enfin, on retrouve forgerons et griots, mais aussi tisserands, cordonniers, bijoutiers, potiers, etc. : la division du travail artisanal chez ces sédentaires peut être très poussée.

Les échanges complémentaires (têtes de bétail contre céréales), mais aussi la lutte pour l'usage et la possession des terres sont historiquement une des plus vieilles relations, toujours problématique au sein des groupes humains, ou entre eux, partout où le contact entre région désertique et région fertile oblige chacun d'eux à se spécialiser. La lutte fratricide entre Abel et Caïn dès la deuxième génération de la Genèse le suggère. Le fait qu'il s'agisse du bon pasteur Abel et du méchant agriculteur Caïn suggère aussi qu'il s'agit dans ce cas d'une version à usage de groupe à dominante pastorale, nomade ou semi-nomade, sans doute sur les bords du Croissant fertile mésopotamien. Plus souvent dans la réalité, ce sont les pasteurs, cavaliers et mobiles, qui sont les plus belliqueux, non pas par nature mais par culture, surtout si la sécheresse les pousse vers les régions encore arrosées ou irriguées. Les paysans, eux, ont besoin de paix pour semer et récolter et sont plus vulnérables, sauf s'ils sont fortement organisés politiquement et militairement.

Telles furent l'histoire des relations traditionnelles entre ethnies dans tout le Sahel. La colonisation, puis les Indépendances, vont bouleverser les données de ces relations. Le fait qu'il s'agisse de pasteurs arabo-berbères et de paysans noirs va les exacerber et prêter aux tentations du racisme.

CONCLUSION

En conclusion de ce premier exposé, je ferai deux remarques.

La première est de bonne prudence scientifique. Comme j'y ai fait allusion en commençant, les notions d'ethnie mais aussi de structure de parenté arabe, de mariage préférentiel et de tribu, telles que les avaient solidement établies l'anthropologie classique, sont aujourd'hui discutées et nuancées, sinon remises en cause. Je n'ai pas le temps et ce n'est sans doute pas le lieu pour entrer dans ces discussions, si intéressantes soient-elles et, de plus, je crois que, telles que je les ai exposées, elles restent l'explication de base des phénomènes sociaux que j'ai décrits.

La deuxième est davantage dans notre propos. L'anthropologie de ces sociétés est intéressante en soi. Elle nous montre que les hommes ont su inventer ailleurs des sociétés différentes, mais tout aussi complexes que la nôtre, où l'on peut mener une existence raffinée par la culture intellectuelle et une science consommée des plaisirs et des goûts dans les conditions de la vie au désert, conditions qui nous apparaîtraient insupportables par leur dénuement et leur austérité.

Mais l'anthropologie est aussi utile pour expliquer non pas tout mais une bonne partie des problèmes des sociétés en mal de développement, leurs difficultés et leurs contradictions comme aussi les modes originaux et spécifiques qu'elles mettent en œuvre pour s'en tirer et survivre, malgré tout. Car la résistance et la permanence en profondeur des structures et des mentalités traditionnelles sont étonnantes, non seulement dans ces sociétés africaines où c'est évident, mais dans la nôtre aussi où ce l'est moins, comme le montrent, par exemple, les derniers livres (contestés) d'E. TODD.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 91-100

**LA MAURITANIE ET LE CONFLIT SAHRAOUI
OU LE DEVENIR DES SOCIÉTÉS TRADITIONNELLES DU SAHARA
ET DU SAHEL OCCIDENTAL AU XX^{ème} SIÈCLE :**
**sous-développement économique,
conflits ethniques et nationalistes.**

Francis DE CHASSEY

Professeur d'Anthropologie
Université de Franche-Comté

INTRODUCTION

On voudrait dans ce second exposé retracer, et autant que possible essayer de comprendre, le devenir contrasté tout au long du XX^{ème} siècle, de la colonisation à l'indépendance, de ces sociétés dont on a évoqué précédemment l'histoire et les structures traditionnelles au sens de précoloniales.

On peut noter d'entrée quelques aspects spectaculaires de ce devenir.

Pour ce qui est de la Mauritanie, on estimait, vers 1910, à deux cent ou deux cent cinquante mille la population de ce nouveau territoire colonial grand comme deux fois la France et constitué, alors, à 90 % d'éleveurs nomades. À la fin des années 50, au seuil de l'Indépendance, elle était déjà de 1 million, mais encore à 70 % nomade et à 20 % dans le sud, l'ensemble vivant à peu près et pour l'essentiel en autosuffisance alimentaire, sans autres centres urbains que quelques oasis traditionnelles et quelques petits centres administratifs coloniaux. En 1990, après trois décennies d'Indépendance, cette population avait encore doublé. On comptait un peu plus de 2 millions d'habitants avec un revenu moyen d'à peu près 500 \$ (2 500 F.F.) par an, en baisse depuis quelques années. Mais 12 % à peine restaient encore nomades, 43 % étaient des ruraux sédentaires ou sédentarisés et 45 % étaient devenus urbains dont la majorité, près de 600 000, à Nouakchott, la nouvelle capitale qui, trente-cinq ans auparavant, n'était qu'un fortin colonial. La majorité de ces derniers, comme tant d'autres dans le Tiers-Monde, vivent ou plutôt survivent au jour le jour, plus ou moins clochardisés, de ce qu'on appelle l'économie informelle, c'est-à-dire ni moderne ni traditionnelle, mais faite des débris de l'une et de l'autre : petits boulots et tous petits profits échappant totalement à la comptabilité et aux règles du marché officiel des biens, des services et du travail. Ils sont à la fois la masse de manœuvre et les victimes d'affrontements ethniques périodiques et sanglants, parfois tolérés ou encouragés, toujours mal maîtrisés par un régime militaire qui s'ouvre difficilement à la démocratie.

Pour ce qui concerne ce qu'on appelle aujourd'hui le Sahara occidental, le destin des tribus maures, toutes comparables à celles de Mauritanie, qui y nomadisaient s'est avéré tout différent. La colonisation effective - administrative et économique - de ce territoire, attribué à l'Espagne à la fin du siècle dernier, n'a commencé que dans les années 50 avec la découverte des énormes gisements de phosphate de Bou-Craa qui, tout d'un coup, ont donné une valeur utile à ces arpentés de désert, comme dix ans plus tard, en Mauritanie, le fer de Zouerate. Le problème de la décolonisation ne s'est posé, officiellement, qu'à partir de 1975 et l'on sait qu'il n'est pas encore réglé. On estime à près de 70 000 la population réfugiée dans les camps sur la frontière algérienne par refus de l'occupation marocaine et organisée dans le cadre du Front Polisario revendiquant l'Indépendance ; et à près de 250 000 celle restée sur place ou surtout venue depuis le Maroc, encouragée par celui-ci. En tout cas, ils étaient 74 000 lors du dernier recensement espagnol des années 70. Depuis 1990, l'O.N.U. n'arrive pas, en effet, à mettre d'accord les protagonistes pour organiser un référendum d'autodétermination, appliquant un droit reconnu par elle et réclamé par ses motions depuis 1966, le *statu quo* profitant essentiellement à la puissance occupante de fait.

Comment expliquer ces évolutions rien moins que positives globalement et leurs redoutables contradictions : le sous-développement et son cortège de luttes tribales, ethniques, nationalistes et souvent de racisme ? Les explications les plus faciles rejoignent les analyses des économistes libéraux. Elles insistent sur les facteurs internes de ces sociétés : le poids des techniques routinières peu productives et des mentalités traditionnelles, l'absence d'esprit entrepreneurial, le fatalisme, la corruption etc. Les explications dites radicales, souvent d'inspiration marxiste, soulignent surtout le poids des facteurs externes, ceux de la domination politique et économique sous toutes ses formes : brutale et en tout cas avouée sous la colonisation ; plus subtile et indirecte ensuite, mais non moins écrasante du fait de l'influence politique des grandes puissances et la dépendance économique du marché mondial maîtrisé par celles-ci et à leurs profits. Dans cet esprit, certains économistes comme Samir AMIN ont montré, justement à mon avis, le dualisme des économies sous-développées, c'est-à-dire le manque d'articulation entre un secteur moderne, capitaliste, (qui peut comprendre tout ce qui touche à l'exploitation et l'exportation de matières premières, à l'importation de produits manufacturés ou de services, à la bureaucratie d'État ou financière qui les permet) et un secteur traditionnel (incluant le secteur rural et la majorité de la population avec ses techniques et son organisation ancestrales). Le premier est comme une enclave sur place du

capitalisme étranger. Il peut profiter au passage aux nationaux qui y sont employés, mais enrichit surtout les tenants et aboutissants extérieurs. Il n'enrichit ni ne féconde le second qui, par contraste, s'enfonce dans la misère.

Considérant cependant le long terme et l'ensemble des rapports sociaux, je soulignerai plutôt dans ce texte l'articulation spécifique et complexe entre facteurs externes et internes et ses effets pervers. Pervers du moins du point de vue d'un modèle théorique de développement économique et démocratique qu'après tout nous n'avons guère connu nous-mêmes dans notre histoire (puisqu'il s'est largement réalisé grâce à la misère ouvrière, à l'appropriation des richesses du Tiers-Monde, et pas toujours démocratiquement) ; un modèle économique et politique (d'accumulation du capital par la production marchande et d'administration "rationnelle-légale" selon l'expression de M. WEBER) de toutes façons imposé et introduit de l'extérieur. Je voudrais montrer que chaque société traditionnelle, et chaque catégorie sociale à l'intérieur de celles-ci, y a résisté et s'y est adaptée tant bien que mal, et à sa manière, selon ses valeurs et rationalités propres...

I - LA COLONISATION FRANÇAISE EN MAURITANIE

A - Son impact politique et idéologique

La colonisation, c'est d'abord l'annexion juridique et formelle d'un territoire, puis la domination politique de ses populations, par la force des armes d'abord (la "pacification"), par cette "violence légitime" ensuite qu'est l'administration coloniale. En Mauritanie, la conquête commence par le sud, à partir du Sénégal, avec FAIDHERBE dès la fin du XIX^{ème} siècle et se fait d'abord au nom de la liberté de commerce contre ce qui est vu, par les commerçants européens établis à St-Louis, comme l'arbitraire des droits imposés et des exactions commises par les chefs traditionnels locaux, particulièrement maures. Elle se poursuit ensuite et ne s'achève guère qu'à la fin des années trente par la pacification des confins algéro-marocains et la soumission des dernières tribus guerrières sur territoire français, les mêmes soit dit en passant (Regueibat essentiellement) qui resteront longtemps quasi-souveraines au Sahara espagnol, puis s'allieront à l'armée de libération marocaine dans les années 60, avant de fournir l'essentiel des forces du Polisario contre l'annexion de ce territoire par le Maroc.

Dans cette deuxième phase, c'est une motivation essentiellement stratégique qui prédomine. Il s'agit d'assurer la jonction entre l'empire français d'Afrique du Nord et celui d'Afrique Noire et de faire en sorte qu'aucune autre puissance ne s'interpose. Ainsi, par les hasards de l'histoire et pour des raisons totalement étrangères, comme je l'ai souligné au début du premier exposé, la colonie de Mauritanie va être rattachée à cette partie de l'Afrique Noire française, que l'on appelle l'Afrique Occidentale Française (l'A.O.F.), administrée depuis Dakar par son gouverneur général et depuis St-Louis du Sénégal par le gouverneur du territoire, alors que la majorité de sa population, celle des maures nomades, se rattache culturellement au Monde Arabe et regarde d'autant plus passionnément de ce côté qu'elle en est une extrémité pas toujours très reconnue.

En Mauritanie, comme pour toute l'A.O.F., l'administration coloniale définit son action d'abord comme une "politique d'assimilation". Au nom de l'égalité républicaine, il s'agit "d'abaisser les forts en élevant les faibles" dans les sociétés colonisées pour mieux affirmer la domination inconditionnelle de la puissance coloniale. Cela consiste globalement, dans ce cas, à favoriser les paysans agriculteurs négro-africains contre les nomades maures, chez ces derniers les pacifiques tribus maraboutiques contre les fières tribus guerrières plus difficiles à soumettre, à protéger (ou racheter officiellement leurs tributs ou statuts) les tributaires, gens castés et serviles contre les ordres nobles et dominants. Mais cette stratégie est assez rapidement remplacée par une "politique d'association" en partie contradictoire avec la première et qui s'apparente à l'*indirect rule* des colonisateurs anglais. Il s'agit cette fois de bouleverser le moins possible et de préserver l'ordre social et traditionnel et ses valeurs. Du coup, on accepte de fermer les yeux sur ses aspects "esclavagistes" et "féodaux", en dépit de l'idéologie officielle républicaine et "civilisatrice", pourvu qu'il se prenne en charge lui-même suffisamment pacifiquement et reste subordonné au nouvel ordre colonial.

C'est dans cet esprit qu'est administré le territoire. Pour ce faire le Commandant de Cercle (ou Préfet) français, militaire, puis civil, a sous ses ordres des fonctionnaires subalternes autochtones

(gendarmes ou "garde-cercles", comptables, percepteurs, commis, moniteurs d'enseignement, infirmiers, et fonction stratégique en pays maure, interprètes). Il veille à contrôler ces personnages sans plus de pouvoir réel, mais toujours de grande influence, que sont émirs, grands marabouts, chefs de tribus, en les destituant s'il le faut, autant que possible en respectant et faisant valoir leurs titres honorifiques et en leur allouant privilèges, pensions, exemptions ou tout simplement dons gracieux et arbitraires provenant d'une sorte de caisse noire institutionnalisée. Mais la fonction charnière entre l'administration coloniale et la population colonisée, entre l'ordre bureaucratique moderne et l'ordre traditionnel, est exercée par le "chef de fraction" en pays nomade et le "chef de village" en pays sédentaire. À la fois choisi par l'assemblée locale traditionnelle, puis nommé par l'administrateur, il participe des deux autorités dont la première est clairement prééminente aux yeux de tous et doit savoir user de leurs deux méthodes. Chargé de veiller "à la police générale, rurale et sanitaire, et à la perception des impôts", il est rémunéré par une prime sur le rendement de ceux-ci.

L'école est très clairement vue par la puissance coloniale comme un outil de reproduction puis de transformation prudente du nouvel ordre social. Dans les textes officiels elle doit à la fois permettre de former les compétences spécifiques et l'adhésion morale des "élites" qu'on vient d'énumérer, tout en diffusant largement dans les masses la langue et la civilisation française. En fait, en Mauritanie, par manque de moyens d'une part, désintérêt ou hostilité des populations d'autre part, il y aura bien quelques écoles près des principaux postes et même des "écoles nomades" pionnières, mais la scolarisation de masse restera extrêmement limitée : deux écoles primaires complètes seulement sur les bords du Sénégal en 1945 après 50 ans de colonisation et une seule école secondaire, un C.E.G., ouvert cette année-là ! Il faut dire que bien après cette date encore, dans la plupart des campements maures, à la fois comme nomade, comme arabe et comme musulman, on reste totalement opposé à l'école française. L'envoi devenu obligatoire à la fin de la période coloniale d'un contingent d'enfants à la lointaine école de poste est généralement assimilé à la perception d'un impôt ou à un service forcé. Comme les garde-cercles venus les recruter séjournent aux frais du campement tant que ce contingent n'est pas désigné, on a tendance à le constituer avec les fils des moins influents ou des esclaves !

Par contre, beaucoup de soins est mis à cette indispensable formation des élites. Pour cela, on crée d'abord une "école de fils de chefs" à St-Louis dès le début du siècle. Puis un Service des affaires musulmanes est créé à Dakar, dirigé par des administrateurs pieds-noirs algériens, remarquables connaisseurs de l'arabe et de l'Islam. Pour le pays maure, ils arrivent à faire admettre une exception au sacro-saint principe de l'enseignement public devant être dispensé uniquement en français. Sont alors créées des *medersa* ou écoles franco-arabes où, avec la bénédiction de marabouts locaux influents, sont enseignés par des maîtres musulmans et bilingues venus d'Algérie aussi bien l'arabe et les sciences islamiques que le français et des éléments utiles de matières "modernes".

B - L'impact économique

Dans un territoire comme celui de Mauritanie (et beaucoup d'autres en Afrique Noire), il n'y a aucune politique délibérée de "mise en valeur", comme on dit alors, pas d'autres investissements, avant les dernières années de la colonisation, que ceux nécessaires à une légère infrastructure stratégique de commandement. Les seules exportations organisées sont celles de la gomme arabe et de poissons séchés recueillis selon les techniques traditionnelles.

Mais les effets économiques indirects sont très importants, ceux notamment de l'impôt collecté en espèces monétaires d'une part, ceux de la "pax gallica" imposée à un territoire inclus dans un espace plus large, d'autre part. Par là des économies de subsistance fragmentées sont introduites dans une économie de marché monétaire, mondiale de proche en proche, aux ressorts lointains, complexes et non maîtrisés.

Comme dans le reste de l'Afrique Noire, les paysans du fleuve sont soumis à la capitation. Les Maures nomades, quant à eux, payent un impôt collectif calculé sur les têtes de bétail, appelé *zekkat*, du nom de l'impôt dû au pouvoir légitime en pays musulman. Afin de disposer de l'argent nécessaire à ces impôts, il faut vendre sur le marché une partie de sa production ou devenir salarié, sinon dans l'administration où sont les seuls emplois locaux, du moins en émigrant

saisonnièrement dans les pays voisins (par exemple pour participer aux cultures de traite d'arachide du Sénégal voisin). La paix dans le territoire et son ouverture sur les régions plus riches du nord et surtout du sud favorisent de leur côté la production de surplus en bétail et en céréales jusqu'à saturation des terres disponibles et l'intensification du commerce de l'un et des autres en échange de produits importés (tissus, riz, thé, sucre). Dans le même temps, la population quadruple, grâce notamment à la diminution de la mortalité infantile due à l'application généralisée de premières mesures prophylactiques.

C - Résistance et adaptation différenciée des ethnies, ordres et castes traditionnels

Chaque groupe et sous-groupe social traditionnel dans la société colonisée résiste et s'adapte aux nouvelles contraintes et possibilités en fonction de ses ressources et valeurs propres.

Globalement, les Maures, comme nomades et au nom d'une conscience arabo-islamique fortement intégrée, résistent plus longtemps que les sédentaires négro-africains à l'impact colonial. Les tribus guerrières, dépouillées de leur fonction dominante et de l'usage autonome de leurs armes, s'appauvrissent et se tiennent plus longtemps à l'écart. La plupart des tribus maraboutiques pacifiques, commerçantes et lettrées, savent mettre à profit le nouveau contexte pour prospérer, étendre leurs réseaux commerciaux et confrériques très loin en Afrique Noire, fréquenter les *medersa* et écoles pour occuper les postes administratifs. Vu du point de vue traditionnel et encore aujourd'hui, c'est la revanche du Livre sur l'étrier.

Quelques-unes, au contraire, résistent au nom de la foi et mobilisent la ferveur de tous les mécontents et laissés pour compte. Deux *fettouah* célèbres en pays maure à l'époque, émises par deux prestigieux chefs religieux, symbolisent ces attitudes inverses. L'une, de *Cheikh* SIDIA, éminent marabout du sud, dont la tribu fournira le premier Président de la République Indépendante et un grand nombre de cadres, déclare que mieux vaut se soumettre à l'Infidèle que de continuer à se battre entre Musulmans. L'autre, lancée par *Cheikh* MA EL AÏNIN depuis Smara, à la fois forteresse et lieu saint réputé imprenable au cœur justement du territoire sahraoui actuel, appelle à la guerre sainte contre l'Infidèle chrétien (*nazrani*) et ses alliés au nord (comme le Sultan du Maroc) et au sud. Les tribus tributaires peuvent prospérer également dans l'élevage, le commerce et le traitement de la viande. Si peu de captifs sont libérés ou se libèrent d'eux-mêmes encore, sinon quelques-uns grâce à l'école, des fractions d'affranchis se constituent pour cultiver en métayage pour les marabouts des terres du sud.

Les agriculteurs sédentaires négro-africains dans le sud, colonisés plus tôt, s'adaptent aussi plus vite et plus nombreux à l'école française et au travail salarié. À l'aube de l'Indépendance, ils fourniront la majorité des fonctionnaires diplômés et des ouvriers ou artisans qualifiés (chauffeurs, mécaniciens, maçons, tailleurs, etc.) du territoire. En même temps s'organise et s'amplifie une émigration, saisonnière d'abord puis plus longue, au Sénégal et au-delà jusqu'en France, pour fournir de l'argent aux villageois restés sur place et toujours fortement organisés collectivement et solidairement.

Conclusion

Le discours dominant sur la colonisation a consisté longtemps, à l'époque de l'empire français, à la célébrer comme apportant tous les "bienfaits de la civilisation". Avec la décolonisation, les Indépendances et jusqu'à aujourd'hui encore, on a eu souvent tendance à lui attribuer tous les péchés du monde. C'est elle qui serait encore responsable du sous-développement persistant et de tous les malheurs du Tiers-Monde.

Avec le recul et au-delà des jugements de valeur passionnés, on peut juger la colonisation comme une des formes historiques d'intégration (il y en a eu d'autres), dans l'ordre économique et politique mondial dominé jusqu'ici par l'Occident capitaliste, d'espaces et de populations qui étaient jusque-là restés à l'écart. La colonisation n'est même qu'une des phases de ce processus d'intégration, imposée par la force au départ, consentie ou conquise ensuite, dont l'autre est la décolonisation.

Il y a eu beaucoup de formes historiques de colonisation et décolonisation. Celle qui a sévi en

Mauritanie, et dans beaucoup d'autres régions d'Afrique et du monde, apparaît relativement "légère". Le pays n'a pas été une "colonie de peuplement". La colonisation n'a pas cherché la moindre "mise en valeur" économique, ni à bouleverser les structures sociales traditionnelles, plutôt le contraire. Elle s'est contentée de tendre le filet d'une administration territoriale souveraine et centralisée sur des sociétés traditionnelles que j'ai décrites précédemment comme des "ethnies" sans États, comportant des structures d'ordres et de castes sur base lignagère. Celles-ci étaient donc loin d'être "primitives" et "sans histoire", mais fondées cependant sur d'autres valeurs que les rapports marchands et la rationalité bureaucratique, celles de la solidarité au moins symbolique du sang, des liens de protection et subordination entre groupes de parenté liant individuellement et héréditairement leurs membres, impliquant des obligations non-écrites de dons et contre-dons non monétaires et des réseaux d'influence autant politiques qu'affectifs, d'ordre souvent charismatiques.

Or, il me semble que ce type de colonisation "légère" a eu des effets qui se font sentir encore aujourd'hui, maintenus et renforcés par des liens d'économie libérale (ou de développement) et de clientélisme politique (ou de coopération) avec l'Occident. Il a instauré les bases d'un ordre social ou d'un type de rapport entre société civile et pouvoir politique qui n'est ni moderne ni traditionnel, mais spécifique à beaucoup de pays du Tiers-Monde qu'on peut juger enlisés dans le sous-développement et l'instabilité politique.

II - LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Quand je suis arrivé en Mauritanie en 1964, la République Islamique de Mauritanie était indépendante depuis quatre ans. Il y avait bien, parmi les cadres mauritaniens et les coopérants, ceux qui prônaient un développement basé sur l'initiative privée et le marché concurrentiel et ceux qui comptaient sur l'intervention nécessaire de l'État et la planification, mais finalement personne ne mettait vraiment en doute que, d'une manière ou d'une autre, et avec des retombées "sociales" diverses on était parti pour un développement économique continu et sans précédent pour le pays, attesté du reste par les chiffres du P.N.B. qui inscrivait depuis cinq ans et qui inscriraient encore pour plusieurs années encore des taux de croissance annuels allant de 12 à 18 %.

La mise en valeur économique, en effet, avait enfin commencé dans les années précédentes sous les régimes de l'Union française, puis de la loi-cadre et de la Communauté. C'est que la Mauritanie était devenu intéressante économiquement pour la France et aussi politiquement dans la conjoncture du moment (Indépendance du Maroc alors très "anti-impérialiste", guerre d'Algérie...). L'espoir se fondait, notamment, sur l'exploitation de la montagne de fer de la Khedia d'Idjil au cœur du Sahara mauritanien, à Zouerate, son transport sur 900 km de regs et de dunes par les trains les plus lourds et les plus longs du monde et son exportation par Port-Étienne (Nouadhibou) vers la sidérurgie européenne, française surtout. Celle-ci, en effet, avait consenti des investissements considérables pour remplacer, avec profit, la minette de Lorraine par cette hématite très pure, et ce surtout grâce au redéploiement d'une "sidérurgie sur l'eau" à Dunkerque et à Fos-sur-Mer...

On avait été, quelque temps, plus sceptique sur la viabilité politique du nouvel État, jusqu'ici plutôt annexe ou marche de l'A.O.F., sans capitale propre, peuplé de nomades longtemps indifférents ou rebelles à la chose publique et de Noirs qui pouvaient se considérer aussi bien Sénégalais ou Maliens (qui formaient une fédération) que Mauritaniens, et surtout revendiqué ardemment par le Maroc nationaliste. Celui-ci avait su rallier des notables et des tribus entières à sa cause, y avait envoyé, tout en s'en débarrassant, son "armée de libération" (dispersée par une opération secrète franco-espagnole de 15 000 hommes en plein désert nord en 1958), avait fomenté des attentats et une certaine insécurité, bloqué des années enfin l'admission de la jeune République à l'O.N.U.

Mais un pouvoir assez stable semblait s'être affirmé, appuyé sur un parti unique qui regroupait toutes les tendances ethniques et politiques, animé par un jeune avocat maure d'origine maraboutique, Moktar OULD DADDAH qui revendiquait haut et fort l'unité du pays fondée sur le même Islam partagé par tous et ayant vocation à devenir le "trait d'union entre Afrique Blanche et Afrique Noire". La création d'une capitale administrative et politique toute neuve, au centre du

pays, Nouakchott, en était le symbole.

Trente ans après, c'est plutôt le sous-développement économique, les régimes politiques instables ou antidémocratiques, l'unité nationale déchirée par les conflits ethniques qui se manifestent sous forme récurrente et, du coup, font souvent apparaître à nos propres yeux nos espoirs d'antan comme des illusions naïves. Je ne ferai pas ici de réflexions (qui resteraient critiques et seraient pourtant bien nécessaires) sur cette évolution idéologique de notre part. Je me contenterai d'énumérer sommairement, sous forme analytique (alors que tout se tient), des séries de facteurs économiques, sociaux et politiques objectifs. Ils sont communs à bien d'autres pays du Tiers-Monde, mais se manifestent, ici comme dans chaque cas, par des conjonctures spécifiques et des événements historiques singuliers.

A - Problèmes économiques

En principe, dans les schémas-modèles de développement, c'est le secteur économique moderne, construit avec l'aide et en lien avec les pays développés qui devrait, par ses retombées en investissement de capitaux, de savoir-faire et de demandes solvables de production et de consommation, entraîner le secteur traditionnel.

Le premier est composé des mines et industries publiques ou privées, des services publics ou privés (administration, école, banques...), du transport et du commerce modernes. Le second des activités traditionnelles d'élevage, de culture, de pêche, d'échanges traditionnels. En fait, en Mauritanie comme en beaucoup d'autres pays, ce cercle vertueux de la croissance ne s'est jamais vraiment réalisé, mais plutôt le cercle vicieux du sous-développement et ce dualisme structurel évoqué en commençant.

D'abord, le secteur moderne proprement dit est toujours resté limité et n'a guère fait tâche d'huile sur le secteur traditionnel, faute d'investissements suffisants privés ou publics, étrangers ou nationaux, qui y soient à la fois suffisamment rentables à court terme et productifs à long terme. Il comprend depuis 15 ans un effectif à peu près stable de 20 000 salariés dans le privé et autant dans l'administration, à peine 5 à 8 % de la population active. Les bénéfices privés dégagés vont donc plutôt à l'étranger, compensant largement les flux dans l'autre sens de l'aide privée ou publique, ou à des affaires spéculatives éphémères et à des dépenses somptuaires. Quant à la part ponctionnée par l'État, elle suffit rarement à boucler le budget d'une administration aux effectifs relativement pléthoriques, sans même permettre l'entretien de l'infrastructure existante. Dans ces conditions, la quasi-totalité de la population active s'est trouvée pendant des années sous-employée dans le secteur rural traditionnel, chargé pourtant de subvenir aux besoins vitaux d'une population en augmentation rapide avec des techniques peu productives. Il en est résulté un usage trop intensif et destructif à long terme des terres et de la végétation et une rivalité entre paysans et éleveurs et entre paysans eux-mêmes d'ethnies différentes.

La série de terribles années de sécheresse, comme dans tout le Sahel entre 1968 et 1990, a approfondi ce déséquilibre écologique de manière parfois irrémédiable et exacerbé ces rivalités. À plusieurs reprises à quelques années de distance, les trois quarts du cheptel et des récoltes ont été détruites. Du coup la Mauritanie s'est installée, à 40 ou 60 % de ses besoins, dans la dépendance alimentaire des surplus occidentaux. On trouve (malgré les détournements et spéculations en route) du lait en poudre français ou américain dans les campements d'éleveurs les plus reculés et des sacs de farine de blé de même provenance dans les villages de cultivateurs de mil, ce qui n'est pas pour encourager les uns et les autres à produire pour le marché.

Enfin, à partir des années 80, c'est la crise mondiale qui a pesé de tout son poids sur ce type de pays sous-développé : détérioration des termes de l'échange (le prix de la tonne de fer, par exemple, passe de 48 à 18 \$), donc déficits croissants du budget public et de la balance commerciale, donc augmentation vertigineuse de la dette, paraissant d'autant plus insurmontable que les capitaux extérieurs, trop généreux, sont devenus très méfiants. La banqueroute n'est évitée que par le bon vouloir de l'ordre financier international, sous forme de "l'ajustement structurel" imposé par la Banque mondiale et le F.M.I. : austérité, privatisations, prix libre de tous les produits et donc enchérissements et spéculations. Cela amène la rentabilisation de quelques entreprises, y compris agricoles sur le fleuve Sénégal, favorise l'enrichissement de quelques-uns,

mais aussi les licenciements, l'augmentation du chômage, la baisse des niveaux de scolarisation, de santé et tout simplement de vie (inférieur à celui de vingt ans auparavant), bref l'appauvrissement de la majorité et l'accroissement sans précédent de l'écart entre les deux.

B - Problèmes politiques

Pendant les dix-huit premières années de son existence, la Mauritanie a connu un régime civil à parti unique présidé par Maître Moktar OULD DADDAH. Originaire d'une des plus grandes et plus influentes tribus maraboutiques du sud, celui-ci a su maintenir, tant bien que mal pendant cette période, grâce à ses talents diplomatiques, un équilibre difficile entre forces centrifuges ou rivales : à l'intérieur entre régions, tribus et surtout entre ethnies maures et négro-africaines, à l'extérieur entre pays de tendances et d'obédiences socialistes ou capitalistes et occidentales, mais aussi entre pays d'Afrique Noire et divers pays du Maghreb et du Monde Arabe. Cela ne pouvait se faire qu'en ne cessant de donner des assurances à chacun, notamment par une gestion savante dans la distribution des postes de l'État, du ministre au commis, s'efforçant de combiner, selon une formule inaugurée, on l'a vu, par la colonisation, l'ordre bureaucratique et l'ordre lignager, jusqu'à finalement, consciemment ou pas, mettre le premier au service du second.

À partir de 1978, ce savant équilibre devint impossible à garder, du moins dans un régime civil et relativement représentatif, fût-ce dans le cadre d'un parti unique. La cause en est cette fois d'abord externe : l'impossible neutralité à garder sur le destin du territoire du Sahara occidental, dès lors qu'en 1975 le Maroc l'envahit (par l'organisation de la fameuse "Marche Verte" pacifique et populaire précédant son armée), que l'Espagne l'abandonne et qu'une majorité d'habitants derrière le Polisario revendique son Indépendance ; l'impossible équilibre à maintenir aussi entre les deux puissants voisins, Maroc et Algérie. Choissant au dernier moment de s'allier au Maroc (qui jusqu'en 70 pourtant la revendiquait elle-même) pour se partager le territoire, contre le Polisario aidé par l'Algérie et la Libye, l'armée mauritanienne va subir des échecs cuisants et humiliants jusqu'au cœur de son territoire de la part de ces cousins et parents maures que sont les guérilleros sahraouis, malgré la présence des troupes marocaines et l'aide des "Jaguar" français. Moktar OULD DADDAH est donc renversé en 1978 par des officiers humiliés dans leur honneur mais devenus puissants, qui cesseront la guerre en 1979, puis reconnaîtront le Polisario en 1984. Vu de l'intérieur, avec un point de vue "traditionnel" qui reste largement prégnant, c'est le pouvoir en tant qu'arbitre dans la distribution de l'influence et des richesses qui passe des mains des marabouts du sud et du centre à celles des guerriers du nord et de l'est. C'est aussi un régime autocratique et autoproclamé, avec ses luttes de palais internes et ses coups d'état. Chef de l'État depuis 1987, Maaouya OULD TAYA, sous la pression intérieure et extérieure (non dénuée celle-là de bonne conscience et satisfaite à bon compte) a consenti à partir de 1990 une presse libre et un mouvement d'opposition, puis des élections présidentielles et communales.

C - Problèmes socio-ethniques

Avec l'Indépendance, la tension ethnique s'est installée de manière structurelle, pourrait-on dire, dans un pays comme la Mauritanie (et bien d'autres). Selon le rapport instauré par la colonisation entre pouvoir politique et administratif moderne, chefferie, notabilité et société civile traditionnelle, l'appareil d'État a aussi une fonction patrimoniale et clientéliste. Chaque région, chaque tribu, chaque ethnie revendique des places politiques et administratives, sources d'influence et, directement ou indirectement, de redistribution de richesse. Après tout, ethnies, Dieu merci, mises à part, nous pouvons mieux comprendre cela aujourd'hui !

Ces tensions se sont exacerbées une première fois en 1966 à partir d'une protestation des fonctionnaires et élèves négro-africains (contre les places de moins en moins nombreuses qui leur étaient réservées dans l'administration et les premiers pas d'une politique d'arabisation de l'enseignement). Dans la période suivante, les tensions se sont nettement atténuées au profit de clivages sociaux et politiques pluri-ethniques entre couches sociales (et générationnelles) progressistes et conservatrices. Elles ont resurgi dans les années 80, plus fortes que jamais. Le contexte international, l'appauvrissement intérieur, ses besoins décuplés et ses frustrations au spectacle de l'abondance sont divers facteurs explicatifs. Le fait aussi, en Mauritanie, que les régimes militaires, outre les caractères signalés plus haut, ont marqué par rapport au précédent une

forte augmentation de la prédominance politique des Maures et, chez ceux-ci, des tendances diverses mais accentuées aux nationalismes arabes (mais guère à l'islamisme, jusqu'à aujourd'hui).

Quoiqu'il en soit, c'est à partir d'une querelle d'agriculteurs et de pasteurs sur les rives du Sénégal que se sont déclenchées en 1989 des émeutes et règlements de comptes trop souvent proprement racistes et sanglants dans les villes du Sénégal comme de la Mauritanie, trop souvent aussi avec au moins l'attentisme, sinon plus, des polices, armées, et administrations. Ethnies mais aussi nationalités (on peut être maure et citoyen sénégalais ou négro-africain, né au Sénégal et authentique mauritanien...) sont des deux côtés si inextricablement mêlées que cela a provoqué dans les deux sens l'évacuation ou la fuite de centaines de milliers de gens. Depuis le calme est à peu près revenu, les mélanges dans les villes se refont peu à peu. La tension latente n'en demeure pas moins et les problèmes ne sont pas réglés sur le fond pour autant.

CONCLUSION : et la question des Sahraouis ?

Si vous avez suivi mes analyses vous comprendrez que ce problème, interne à la Mauritanie, n'est pas fondamentalement différent dans ses origines et ses constituants du conflit sahraoui. Si la question du Sahara occidental est la question internationale, et non encore réglée, de son indépendance nationale ou de son rattachement au Maroc et sous quelle forme, c'est parce que des frontières reconnues internationalement avaient fait le tracé de ce territoire à une époque où les populations et les pouvoirs traditionnels se moquaient des frontières et avaient conscience d'être autonomes, mais aucunement de former une nation ou même une ethnie (qui était maure) ; que sa décolonisation, comme je l'ai dit, est survenue très tardivement, à une époque où cette fois l'aspiration à l'Indépendance animait ces populations, mais aussi l'aspiration à l'expansion pour les voisins devenus États-Nations.

Je regrette, pour m'être trop étendu sur les autres sujets, de ne pouvoir parler plus de cette question. Je rappellerai seulement que, depuis 1991, un cessez-le-feu sous l'égide de l'O.N.U. a été conclu entre Maroc et Polisario (gouvernement que s'est donné le "peuple" sahraoui en exil, reconnu par l'O.U.A. et un certain nombre de pays, et réclamant l'Indépendance) pour organiser un référendum d'autodétermination demandé depuis 1966 déjà, et constamment depuis 1975, par l'organisation internationale. La date de ce référendum est sans cesse repoussée.

Beaucoup plus que les difficultés techniques pour dresser une liste des électeurs en pareil pays et en de telles conditions, les véritables obstacles derrière celles-ci sont politiques. Le Maroc, qui occupe de fait le territoire utile du pays, semble avoir intérêt à faire traîner indéfiniment le problème jusqu'à ce qu'il soit enterré au niveau international. États-Unis, France et Royaume-Uni (au Conseil de Sécurité et autrement) ne poussent que mollement, et pour la forme, cet allié qu'ils estiment précieux dans le camp arabe, africain et du Tiers-Monde à le régler selon le droit international. En attendant, des dizaines de milliers de Sahraouis, réfugiés depuis 1975, campent aux portes de leurs pays sur la hamada de pierre de Tindouf, aux confins algériens.

BIBLIOGRAPHIE

Le meilleur ouvrage récent, sérieux et aisé à lire, à ma connaissance, sur la Mauritanie traditionnelle et actuelle est à mon avis :

DAURE-SERFATY C., 1993 : *La Mauritanie*. L'Harmattan.

Dans un autre genre, on peut lire avec intérêt les approches intellectuelles et les mésaventures d'une ethnologue chez les Regueibat, grande confédération tribale du nord et un des noyaux des Sahraouis actuels :

CARATINI S., 1993 : *Les enfants des nuages*. Éditions du Seuil.

Pour ma part je me suis évidemment principalement inspiré ci-dessus, en les actualisant, de mes propres ouvrages :

DE CHASSEY F., 1977 : *L'étrier, la houe et le Livre. Anthropologie des sociétés traditionnelles du Sahara et du Sahel occidental*. L'Harmattan.

DE CHASSEY F., 1978 : Données historiques et sociologiques sur la formation du peuple Sahraoui. In *Un peuple et ses droits*, L'Harmattan.

DE CHASSEY F., 1979 : L'évolution des structures sociales en Mauritanie de la colonisation à l'indépendance. In *Introduction à la Mauritanie*, Éditions du C.N.R.S., Paris.

DE CHASSEY F., 1981 : Les multiples devenir étatiques d'une "société sans État" saharienne. In *Enjeux sahariens*, Éditions du C.N.R.S., Paris.

DE CHASSEY F., 1985 : *Mauritanie 1900-1975. Facteurs économiques, politiques et idéologiques dans la genèse du sous-développement*, L'Harmattan.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 101-112

LA CONQUÊTE DU "VIDE" OU LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE NOMADE CHEZ LES TOUAREGS ⁽¹⁾

Hélène CLAUDOT-HAWAD

Chargée de Recherche au C.N.R.S.,
IREMAM (Institut de Recherches
et d'Études sur le Monde Arabe et
Musulman)

(1) Texte déjà paru dans la Revue de
l'Occident Musulman et de la Méditerranée,
n° 41-42, 1986, Édisud, Aix-en-Provence.

Du puits à la tente
de la tente au vide
le sentier s'enroule
anneau serpent
gémissement aigu
de la flûte
qui rassemble les fibres
du visible et de l'invisible
Pour incendier le mystère
du couchant
le feu naquit
de la source du levant

HAWAD

*Ténéré*¹ en touareg signifie le "désert", c'est-à-dire le lieu désolé et stérile qui n'autorise la survie ni des hommes ni de leurs troupeaux. Il représente le territoire dangereux de l'étrange, de l'inconnu, de l'insaisissable, du sauvage, du surnaturel, où l'homme ne peut imprimer ses traces ni marquer son chemin. C'est le domaine privilégié des génies (*kel ténéré*) qui menacent les êtres de l'espace domestique. C'est l'abri d'élection du monde de "l'extérieur", appelé *essuf*, qui s'oppose à "l'intérieur" auquel s'identifient les humains, mais qui en est également l'indispensable contrepartie. L'univers, en effet, est construit sur ces deux axes, antagonistes et indissociables, qui se croisent comme les arceaux d'une tente.

Le *ténéré* ne représente que des franges bordant et séparant les territoires habités par les nomades. Il trace une frontière instable que des efforts constants doivent toujours repousser. Car le vide, l'*essuf*, menace toute chose. Il peut envahir par exemple un lieu temporairement délaissé, déserté, comme le puits à la tombée de la nuit, qui ne sera alors plus fréquenté que par les voyageurs étrangers, les animaux sauvages ou les êtres errants. Il peut aussi s'emparer d'une personne qui s'est laissée égarer à la croisée des chemins...

Tenant d'échapper aux dangers de cet "extérieur" qui les guettent à chaque carrefour, les voyageurs cosmiques que représentent les hommes tout comme les animaux, les plantes, les choses, les éléments, les moindres particules qui participent au monde de l'intelligible, accomplissent un périple jalonné d'étapes fixes et obligatoires. C'est précisément de cet espace aménagé, de ce faux désert où s'inscrit et s'ordonne le cycle de la vie comme celui des transhumances, parcours à la fois matériel et spirituel, qu'il sera question ici.

I - L'ABRI

Selon la pensée touarègue, aucun être, aucun objet ne saurait exister sans la protection d'un abri. Ainsi, les grains de sable ont besoin des failles du sol ou du roc pour se stabiliser, le fennec se réfugie dans son terrier, l'aigle dans son nid, l'homme dans sa tente pour échapper aux tempêtes de "l'extérieur". Cependant, l'abri lui-même deviendrait inutile sans la proximité de l'eau. Le "chemin qui mène au puits" (*tézezregt*) est le parcours obligatoire qui relie les êtres à la vie. Végétaux, animaux sauvages ou domestiques, humains, tous se retrouvent sur le sentier de l'eau. À l'image du parcours quotidien de la tente au puits et du puits à la tente qui chaque nuit ramène le nomade à son point de départ, tout être suit un cycle dont l'achèvement marque le début d'un autre cycle, parcours indéfiniment répété. Toutes les actions, tous les mouvements qui animent les êtres, les choses, les éléments, aboutissent à ces deux points d'ancrage que sont l'eau et l'abri.

Pour un nomade, le cœur de l'espace habité est d'abord sa tente, c'est-à-dire la tente où il est né, celle de sa mère. En effet, dans la majorité des groupes touaregs, la règle de filiation est matrilineaire et les enfants sont rattachés à la lignée de leur mère. Dans ce contexte, la tente est un

¹ Les termes touaregs cités dans cet article sont en *tayrt* (parler de l'Ayr).

bien féminin, constitué au moment du mariage. Chaque nouvelle tente doit comprendre au moins quelques éléments de la tente maternelle, prolongation symbolique de l'abri originel qui permet "d'être" aux ancêtres de la famille.

Le terme *éhen*, "tente", s'utilise également pour désigner métaphoriquement "l'épouse", détentrice de la tente de cuir ou de nattes qui abrite le couple. Refuge temporaire pour l'homme cette fois puisqu'en cas de divorce ou de veuvage, il perdra simultanément épouse et logement. Au contraire, la femme ne "sort" jamais de l'abri ; elle se confond quelquefois avec lui. Et si elle se marie à l'extérieur de son clan (appelé *tawshit* et conçu dans la plupart des cas comme un groupe de descendance matrilineaire), elle va créer une véritable enclave territoriale dans le campement de son mari en y installant sa tente qui, certes, lui appartient en propre mais représente également sa lignée toute entière.

L'un des principes cher à la société touarègue est celui de l'autonomie économique de la femme qui, en général (à l'exception des suzerains Iwellemmeden), arrive chez ses alliés munie non seulement de sa tente et de tous les ustensiles domestiques nécessaires, mais aussi de troupeaux, de biens, de serviteurs en nombre suffisant pour la faire vivre complètement indépendamment de son époux si elle le désire. L'indépendance de cette femme par rapport à ses alliés garantit en même temps l'indépendance de la lignée qu'elle représente.

Enfin, *éhen* désigne la famille utérine descendant de cette ancêtre "mère" qui fonda l'abri et assura ainsi le devenir de sa lignée. Le terme s'applique plus particulièrement à l'ensemble des femmes qui constituent ce noyau matrilineaire de la parenté, axe suivant lequel sont transmis des droits ou des biens, inaliénables, qui, de la même façon que l'abri, vont assurer la survie de la communauté. Le terme équivaut également dans ce sens à *ébawél* ou *ébategh*, qui peuvent dénommer l'abri que constitue la famille utérine, s'appliquant aussi à l'ancêtre féminine matrilineaire et enfin à la tente qui, transmise de mère en fille, marque la continuité de la famille (voir CLAUDOT-HAWAD, 1993, chap. IV).

Parmi les attributs indispensables qui permettent l'établissement d'une lignée et garantissent son existence, figurent les droits territoriaux, qui sont d'ailleurs une simple extension de l'abri (notons que la notion d'*ébawél* sert aussi à évoquer le territoire, c'est-à-dire le pays natal ou pays de la mère). Aux différents embranchements du matrilineage, figuré comme un emboîtement de petites tentes dont l'ensemble forme la grande tente ou tente de la mère (*éhen n ma*), correspondent des espaces de nomadisation privilégiés, mais inaliénables.

En fait, il en est des droits d'accès au territoire comme des droits d'usage des biens d'*ébawél* appelés le "lait" d'*ébawél* (*akh n ébawél*) et destinés à "nourrir" la lignée, c'est-à-dire à en assurer la subsistance et la perpétuation. Lorsqu'une fille de la parenté se marie, c'est-à-dire chaque fois qu'une nouvelle tente s'établit, une part des biens de la "grande tente" (ou grand *ébawél*) lui est attribué pour qu'elle puisse survivre ; mais cette cession est temporaire, car le jour où le mariage est dénoué, la femme, sa tente et les biens qui lui permettent de jouer le rôle d'abri, reviendront à leur point de départ, devenant un abri dans l'abri.

Ainsi, la société peut être vue comme une superposition infinie de tentes, tandis que l'aîné(e) du cercle de parenté est censé(e) jouer le rôle du pilier central (*tamenkayt*) qui soutient le velum, entouré et assisté par les piquets latéraux.

À l'enclavement inclusif de ces abris-tentes correspond l'emboîtement étroit des biens et des droits qui les fondent. Car chaque tente constitue en même temps le piquet d'une tente plus vaste, le bien de chaque petit *ébawél* est aussi une part du "lait" qui nourrit le grand *ébawél*, le territoire complet qu'exploite un campement représente un simple élément du grand territoire nécessaire à la confédération.

II - DES REFUGES DISPARATES

Chaque individu, par son appartenance à un groupe de descendance qui se représente comme un ensemble de parents utérins, devrait en principe avoir accès aux droits et aux biens transmis, depuis l'ancêtre fondatrice, en voie matrilineaire. Mais, en fait, les pratiques de mariage endogame

à l'intérieur du matrilineage ou de la "tente" aboutissent à une réduction du cercle des ayants droit et à une hiérarchisation au sein du groupe de descendance (CLAUDOT-HAWAD, 1986). Par ailleurs, en dépit de la règle matrilineaire énoncée, le recrutement des membres du groupe de filiation est bilatéral (la tente la plus forte ou la plus influente capte les enfants issus d'un mariage mixte).

Il en résulte inégalité de fait entre les différentes tentes qui composent la société. La division sociale entre les gens du "pouvoir" et les autres sera interprétée sur le mode parental comme une opposition entre enfants de soeur et enfants de frères ou entre aînés et cadets, les diverses parties restant liées à l'ensemble par le réseau généalogique. Ou encore, une vision plus politique de l'organisation sociale superposera au ciment parental des unités un axe délibérément hiérarchique qui tranche l'ensemble social en strates irréductibles.

Ainsi, le chef de la confédération, *amenukal*, peut être défini comme appartenant au groupe suzerain dominant et chef d'une unité politique stratifiée, mais il peut être considéré également comme l'aîné de la tente aînée, elle-même à la tête des autres tentes, et se trouvant, pour cette raison, responsable des biens de la communauté toute entière, qui doivent rester indivis. Beaucoup de Touaregs pensent que le terme *amenukal* signifie "celui qui tient ou qui possède le pays". La véracité de cette étymologie, contestée par certains linguistes, importe moins ici que la représentation qu'elle véhicule et qui conforte l'idée de l'indivision finale des biens qui assurent la survie du groupe et dont la responsabilité incombe à l'aîné de ses membres. Ainsi, de la même façon que l'abri-mère concède une partie de ses biens au petit abri nouvellement né pour qu'il assure sa survie en même temps que la prolongation de la lignée dont il est issu, de même des droits privilégiés sur une portion de l'espace de la grande tente sont attribués aux petites tentes.

En fait, chaque unité sociale, du foyer conjugal à la confédération ou à la société toute entière, contient le ferment de cette inégalité et reproduit sur le même mode le schéma de distribution des biens et des droits. Si certaines "tentes", héritières directes de la "tente" d'origine, ont accès à la chefferie et à la gestion des moyens de production de la communauté, d'autres, déclassées, en sont écartées, tout en conservant, au niveau de leur tente restreinte, une certaine autonomie.

Le rapport de force entre les tentes est traduit dans les généalogies par un lien de parenté dissymétrique établi entre les ancêtres fondateurs (aîné-cadet ; enfant de soeur-enfant de frère), qui légitime ainsi l'opposition entre la tente de la chefferie et les autres tentes, ou encore entre suzerains et tributaires...

Dans les groupes matrilineaires (que nous prendrons seuls en compte ici), le regroupement résidentiel obéit à plusieurs principes : la première étape pour un individu, si ses parents ne sont ni divorcés ni décédés, est généralement patrilocale. À la mort de son père ou au moment du divorce de ses parents, un enfant, s'il est petit, suit sa mère et retourne dans le campement d'origine de cette dernière, chez son oncle maternel. Enfin, lorsqu'une femme se marie, elle part la plupart du temps s'installer chez son époux où elle demeure jusqu'à ce que l'alliance soit dissoute.

Dans certains groupes, l'étape viri-locale n'existe pas ou bien se trouve annulée par la nature endogame du mariage (à l'intérieur de la matriligne). De même, la patri- et la matri-localité, lorsque le père et la mère sont de proches parents matrilineaires, sont confondues. Mais le principe essentiel qui anime les mouvements résidentiels est partout matrilineaire et renvoie à nouveau à ce parcours cyclique que les individus accomplissent pour revenir inévitablement à leur point de départ, à leur tente d'origine. Si les femmes affrontent "l'extérieur" en transportant leur abri pour en principe revenir au grand abri, les hommes sont plus démunis : lorsque, adolescents, ils sortent de la tente de leur mère, ils doivent traverser l'*essuf* sans protection. Cette épreuve fait partie de l'initiation des jeunes gens qui doivent passer une nuit dans le désert, hors de l'espace domestiqué. Seuls résisteront aux dangers de "l'extérieur" ceux qui ont acquis suffisamment de connaissances sur l'ordre du monde. Ils sont alors aptes à franchir une autre étape du cycle social en "nouant une tente", c'est-à-dire en se mariant et en trouvant, après une nouvelle traversée de l'*essuf*, un refuge qu'ils s'efforceront d'entraîner et d'ancrer sur leur territoire.

Ainsi, les droits d'usage sur le territoire sont théoriquement déterminés par l'appartenance à un groupe de filiation plus ou moins fictif comprenant plusieurs divisions : chaque sous-ensemble correspond à un cercle de parenté, du plus étroit et concret au plus large et hypothétique, qui va de

la "tente-foyer" à la "tente-fraction", s'étendant à la "tente-tribu", à la "tente-confédération", à la "tente-société" jusqu'à la "tente-univers"... Les tentes "aînées" forment le pilier de la société, dirigeant l'ensemble et gérant ses ressources afin de maintenir l'édifice social, toujours menacé par le "désert" environnant. Au nom de leur ancienneté, réelle ou décrétee, elles tiennent en main le capital indivis de la collectivité, mais assurent en même temps une certaine autonomie aux jeunes tentes en leur octroyant un droit privilégié bien que considéré comme temporaire sur une partie de ces biens, en théorie non cessibles et non destructibles.

III - LE TERRITOIRE

Un jour, une femme de la tribu des Uraghen de l'Ajjer, accompagnée de ses deux soeurs, arriva dans l'Ayr. Les trois femmes furent accueillies par les Kel Tamat, nobles de ce pays. L'un d'entre eux offrit le mariage à l'aînée des filles qui accepta à condition que sa *taggalt* (compensation matrimoniale) soit convertie en sol. Un guerrier valeureux devait partir dès la pointe de l'aube sur un cheval des Bagzan (coursier réputé) mené au galop ; au coucher du soleil, il arrêterait alors sa monture et lancerait son javelot au loin, droit devant lui. Fichée en terre, la pointe de la lance du cavalier marquerait la limite du territoire.

Les soeurs et les filles de cette femme, qui sont à l'origine de la tribu des Ikazkazen, exigèrent les mêmes dots et les Kel Tamat finirent par perdre leur pays et s'exiler au Damergu.

Ce mythe, dont les variantes régionales foisonnent, associe bien tous les ingrédients utiles à la fondation d'une tente : ainsi, une ou plusieurs femmes apparentées arrivent qui donneront naissance à un groupe nouveau, et acquièrent un territoire ou souvent encore du bétail qu'elles transmettront à leur descendance. Ce capital primordial est obtenu de gré ou de force, par alliance, par achat, par don ou par conquête (voir par exemple la version du chef des Imenan, Guma, distribuant les terres aux dames des Ajjer, in DUVEYRIER, 1864, 324, ou encore, Ti-n-Hinan, l'ancêtre des suzerains de l'Ahaggar, donnant à des femmes vassales des Dag Ghali et Aguh n Tahlé des troupeaux qui pourront assurer la survie de leurs lignées). Le récit montre également le danger de l'alliance exogame, c'est-à-dire de l'introduction d'une tente étrangère qui risque de s'accaparer des biens vitaux de l'abri où elle s'est infiltrée. Enfin il souligne la fragilité des droits d'occupation du sol qui ne sont jamais figés ni définitifs. L'histoire des confédérations touarègues qui se constituèrent et se stratifièrent suivant les rapports de force changeants entre clans qui dominaient, intégraient ou repoussaient leurs voisins vers le sud, l'est ou l'ouest, en est la démonstration.

Le territoire peut se définir comme un espace sur lequel une communauté (confédération, tribu, fraction de tribu, campement) a des droits d'usage prioritaires bien que non exclusifs. Les ressources en jeu sont essentiellement les pâturages, les points d'eau naturels ou aménagés (sources, mares, puisards, guelta, puits), le gibier, les produits de cueillette et le bois. Ces biens ne peuvent être appropriés individuellement. Leur contrôle s'établit aux différents échelons de la collectivité, représentée par un chef qui est l'*amenukal* ou l'*ettebel* au niveau de la confédération, l'*amghar n tawshit* pour la tribu ou la fraction, l'*amghar n aghiwen* pour le campement.

Chaque chef endosse la responsabilité de la gestion du territoire par rapport aux groupements voisins et aux instances hiérarchiquement supérieures. Enfin, les territoires interconfédéraux - qui ne doivent être annexés par aucune confédération particulière - sont sous l'autorité de l'assemblée des chefs de confédération (*asagawar n temust*) qui se réunissent en cas de conflit ou de problème.

Si les droits sur un territoire sont théoriquement définis par l'appartenance à un groupe de filiation dont l'extension peut servir idéologiquement à décrire l'ensemble social, des inégalités de fait apparaissent entre individus ou unités sociales à l'intérieur de ces cercles de parenté plus ou moins fictifs.

Dans la distribution territoriale de la confédération, unité politique qui regroupe des tribus de rangs différents, la prédominance des suzerains s'affirme. Selon certaines représentations locales, c'est parce que ces derniers sont les aînés de la tente aînée, que leur revient le contrôle de l'ensemble des biens qui permettent à la grande tente de se dresser, tandis que les petites tentes

sorties du grand abri ne sont directement responsables que du bien qui les fait vivre.

Ainsi, les nobles, bien que disposant eux-mêmes d'un territoire d'élection qui leur est réservé, peuvent utiliser l'ensemble du pays de la confédération, alors que les vassaux (*imghad*) ou autres tribus dépendantes comme celles des "affranchis" (*ighawellen*) sont cantonnés aux vallées qui leur ont été concédées. Ceci ne signifie pas que les vassaux n'ont pas le droit de chasser, de faire pâturer ou d'abreuver leurs troupeaux hors des limites de leur territoire si cela s'avérait utile, mais dans ce cas, ils doivent demander la permission de s'installer au responsable des lieux et quelquefois payer pour l'obtenir. De même, les tribus étrangères à la confédération devront obligatoirement acquitter des droits d'usage sur la portion de territoire qu'on leur concède, à court ou à long terme. Par exemple, la fraction Kel Tazulet des Isseqqamaren de l'Ahaggar payait aux Kel Arikin de l'Ajjer un droit de pâture pour les oueds Assilal, Tiredjert et Tilemsi, ainsi que le droit d'abreuvoir à la source de Djuwaf dans l'Immidir (GARDEL, 1961, 134).

Par contre, les voyageurs, lorsqu'ils ne font que passer, ont le droit d'utiliser, sans permission spéciale, les pâturages d'une région ainsi que les points d'eau, une fois que les usagers habituels sont partis, c'est-à-dire après la tombée du jour (surtout quand l'eau est rare). S'ils demeurent plus de trois ou quatre jours dans une vallée, ils doivent demander l'autorisation au responsable du territoire. L'hospitalité temporaire n'est jamais refusée à un campement ou à une tribu en exil. Cependant, des vallées ne leur sont allouées sur le territoire de la confédération que si leur installation ne menace pas la survie des habitants du lieu. Certains groupements se sont ainsi intégrés à une nouvelle confédération tout en conservant d'ailleurs une appellation qui marque leur origine extérieure. Si une nouvelle confédération les adopte et si elle les prend sous sa protection (en contrepartie, ils paieront alors un tribut, la *tawsé*), la même réception rituelle que pour la mariée qui rejoint le campement de son époux (*azalay*) leur est réservée par les tentes d'égale condition : un animal est sacrifié auquel on coupe les jarrets².

Beaucoup d'unités sociales, à tous les niveaux de scission de l'ensemble confédéral (tribu, fraction, campement), portent un nom de région, de vallée ou de puits (Kel Ahaggar ; Kel Ajjer ; Kel Tazulet ; Kel I-n-Tunin...). Il arrive souvent, à cause des migrations fréquentes des groupes, que le nom ne corresponde plus au lieu de résidence actuel (par exemple, les Kel Ferwan ou les Kel Ahaggar de l'Ayr).

Les prérogatives plus ou moins larges sur les ressources naturelles varient en fonction de leur abondance ou de leur rareté. D'une manière générale, chaque tribu réserve sur son territoire les ânes en liberté (que l'on capture pour le bât), les mouflons et les graines de cueillette : par exemple, dans l'Ahaggar, après les pluies, les différents chefs de tribu envoyaient un message au chef de confédération (*amenukal*) pour le prévenir qu'il était temps de mettre les vallées en défens. Si des animaux étaient surpris dans ces lieux interdits, leur propriétaire devait payer une amende à l'*amenukal*. De même, pour préserver les pâturages, une mise en défens pouvait être instituée. Par exemple, une convention inter-confédérale interdisait, au moment de la repousse de l'herbe, l'utilisation des pâturages salés de l'Azawagh de l'Est, fréquentés à la fois par les Kel Ayr, Kel Gress, Kel Deneg, Kel Ahaggar et quelques Kel Adghagh venus dans le Tamesna. Les mêmes restrictions s'appliquaient aux pâturages rares et fragiles des franges désertiques dont l'exploitation n'était pratiquée que lorsque l'ensemble de la collectivité était avertie de l'apparition des herbes nouvelles.

Sur les ressources territoriales placées sous sa responsabilité, chaque tente avait donc une priorité instituée par rapport aux autres tentes d'égale importance. Par contre, les tentes "aînées", c'est-à-dire les suzerains et, parmi eux, les suzerains qui avaient droit à la chefferie et se considéraient comme les ayants droit du territoire de la confédération, pouvaient exploiter sans contrepartie ces petits territoires. Le bon usage des biens fonciers confiés à une petite tente de la confédération, comme pour les biens d'*ébawél*, était contrôlé par la tente aînée, qui prenait des sanctions contre les contrevenants. Enfin, l'égalité de tous les membres de la collectivité dans

² Ce rituel d'accueil, probablement très ancien et aujourd'hui freiné par la réprobation des autorités islamiques, est pratiqué dans de nombreux groupes touaregs (Ajjer, Ayr, Issaqqamaren de l'Ahaggar...). Il a été également observé dans d'autres sociétés berbères comme par exemple les Iqar'iyen du Maroc (R. JAMOUS, 1978) ou encore chez les Maures (G. FERAIL, 1983 : photo hors texte de la "targuiba"). Il est également connu dans monde pré-islamique et appelé *aqara*, verbe devenu synonyme de "sacrifier par générosité" (J.-J. SCHMIDT, 1978, 69, note 16).

l'utilisation des territoires exploitables uniquement au moment des pluies et situés aux franges des territoires de confédérations, était valorisée et régie par des accords inter-confédéraux.

Sur chaque activité de production (élevage, cueillette, chasse, caravane), les dépendants (*imghad*, *ighawellen*, groupes étrangers assimilés à la confédération) devaient donner une part aux suzerains, soit immédiatement, soit annuellement sous forme de tribut (*tawsé*). Par exemple, les *ighawellen* ("affranchis") des Kel Ghabsa, Ighalemen et Ikarramoyen, originaires de l'Ahaggar et installés depuis longtemps dans l'Ayr, donnaient au chef des Ikazkazen, en échange de leurs droits de chasse, une certaine quantité de viande séchée de mouflon ou de gazelle ainsi que des peaux tannées. Ils apportaient également, après la cueillette, des fruits et des feuilles de palmier doum (dont on fait des vanneries).

De même, chacun sur le territoire qu'il contrôlait pouvait, à condition de ne pas entraver les activités pastorales, mettre en culture des terres (en les faisant travailler en général par des anciens esclaves ou, pour l'Ahaggar, par des agriculteurs venus du Touat), tandis que les nobles avaient le droit de cultiver où ils voulaient sur toute l'étendue du territoire de la confédération (cf. *Textes touaregs en prose*, n° 98) dans le respect des règles de gestion pastorale. Une partie de la récolte revenait au possesseur de la terre et, s'il s'agissait d'un tributaire, il devait prévoir également une autre part pour le chef des suzerains.

Les produits de la chasse étaient soumis aux mêmes règles de redistribution que les biens qui "nourrissent" la lignée. Chaque petite tente avait un droit prioritaire sur son aire de résidence par rapport aux tentes de même importance, mais la grande tente conservait la possibilité théorique de ramener le droit ou le bien dans son camp, notamment si l'usage qui en était fait ne lui convenait pas (exploitation de la zone de chasse pour un usage autre que personnel, anéantissement du gibier).

Dans l'Ahaggar, certains individus s'étaient attitrés en propre des cavernes où les mouflons viennent gîter au printemps. Si un chasseur d'un campement voisin abattait un mouflon dans l'une de ces grottes, la bête ne lui appartenait pas : il n'avait "droit qu'à la tête, la panse et les boyaux". Par contre, si le maître de la grotte (*mess-is n ekahe*) lui en donnait la permission, le chasseur tuait la bête, et pouvait en garder la moitié pour lui (*Textes touaregs en prose*, n° 110). Il était bien vu que les membres des petites tentes (vassaux *imghad* ou assimilés) réservent de temps en temps aux suzerains dont ils dépendaient la moitié de la viande et quelquefois la peau tannée de l'animal.

Dans l'Atakor, la puissante tribu des Dag Ghali aurait interdit complètement la chasse aux autres groupes de la confédération (sauf, bien entendu, aux suzerains), cas exceptionnel, semble-t-il, de privatisation des droits sur un territoire.

Toute atteinte à l'intégrité des ressources de chaque espace alloué à une tente était jugée et sanctionnée par le représentant de la confédération, l'*amenukal* ou l'*ettebel*. Il s'agissait notamment de la violation des vallées mises en défens (en Ahaggar, au début du siècle, selon les bêtes trouvées en train de paître, une chamelle ou cinq ou six chèvres étaient sacrifiées ; cf. *Textes touaregs en prose*, n° 101). De même, l'incendie volontaire était puni (cinquante coups de cravache et une amende de 250 à 500 francs environ, dans les années 1950 au Tamesna ; NICOLAS, 1950, 232), ainsi que les coupes exagérées de bois vif (quatre chèvres d'amende par branche de gommier ou un mouton au moment de la verdure printanière en Ajjer au début du siècle ; GARDEL, 1961, 131 ; jusqu'à dix chèvres pour une branche d'arbre à fruits comme le jujubier ou le palmier doum dans l'Ayr), ou encore le vagabondage des troupeaux dans les pâturages d'autrui et dans les cultures. Tout animal étranger trouvé sur le territoire d'une tribu devait être remis à l'*amenukal* ou l'*ettebel*, qui décidait souvent de le mettre dans les biens de la confédération (*éheré n ettebel*) si le propriétaire demeurait inconnu ou appartenait à une tribu hostile.

Les différences d'utilisation du territoire, plus restrictives pour les vassaux que pour les suzerains, ont été également rapprochées des divers types d'élevage auxquels chacun se livrait : le gros bétail était réservé aux nobles, tandis que les tributaires possédaient seulement du petit bétail. En fait, ces derniers étaient autrefois chargés de garder les troupeaux de leurs maîtres qui venaient récupérer leurs bêtes (ou simplement prélever une part sur le troupeau des dépendants) au fur et à mesure de leurs besoins. La grande activité des nobles était davantage de contrôler les routes commerciales qui traversaient le pays et de percevoir la taxe de passage et de protection sur les

caravanes étrangères ou encore la taxe sur les caravanes organisées par les dépendants. Leur rôle était également de protéger le territoire en prévenant les rezzous de groupes étrangers ou en organisant la riposte à laquelle participaient les vassaux guerriers (*imghad*). À cette fin, ils sillonnaient largement tout le pays sous leur contrôle tandis que les vassaux, absorbés dans les tâches d'élevage, étaient beaucoup moins mobiles.

Pour renforcer leur confédération et leur organisation défensive, les suzerains pouvaient contraindre les tribus vaincues et devenues tributaires à s'installer à un emplacement déterminé. Ainsi, les Kel Ahaggar firent venir dans le sud-ouest de leur pays les Aguh n Tahlé, originaires d'In-Gal. A une époque relativement récente, ils forcèrent les Isaqqamâren à quitter le plateau de la Tademayt qu'ils habitaient (Ch. de FOUCAULD, *Dict.*, II, 536) pour rejoindre les vallées situées sur la bordure est de l'Ahaggar.

En fait, la distribution des territoires de tribus sur l'espace confédéral n'est pas laissée au hasard. Bâti comme une tente, la société ou son territoire ne peuvent disposer n'importe où leur mâât central : pour que l'édifice soit stable et solide, les dirigeants doivent toujours avoir leur place au centre, tandis que les dépendants, dont la fonction est assimilée à celle des piquets latéraux de la tente, les entourent. Dans l'Ayr, par exemple, la charpente même de la tente et les divers espaces qui la composent (par exemple *tédélé*, *imuza*, *igem*) se retrouvent projetés dans l'appellation des tribus et des territoires : Kel Tédélé, Kel Imezu, Igamen... (d'après des extraits de travaux inédits de HAWAD sur la cosmogonie touarègue, à paraître).

IV - LE CYCLE PASTORAL

Pour décrire son territoire, un nomade dessinera sur le sable les vallées et les puits qui s'y inscrivent, se limitant souvent à l'aire de nomadisation de sa tribu s'il s'agit d'un *amghid* (tributaire) ou s'étendant à l'espace dominé par la confédération ou par l'ensemble de la société touarègue s'il s'agit d'un suzerain. Tous jeunes, les enfants apprennent à réciter par cœur le nom des vallées de leur pays ainsi que le nom des puits et de ceux qui les ont creusés. On retrouve dans ces points stratégiques, définis à l'intérieur du territoire et sur lesquels d'ailleurs portent la plupart des litiges, le "chemin de l'eau" autour duquel vont s'ordonner la vie et l'espace nomades.

Le puits représente en effet la stabilité. Un proverbe dit : "Même si les vallées regorgent d'eau, la stabilité c'est le puits" (*Kud ad aghlablaben ighazeren asagawat anu*). Le groupe de résidence, unité variable et changeante constituée souvent par des tentes apparentées, forme généralement une ou plusieurs unités de gestion du troupeau, attachées à un puits en fonction duquel vont s'organiser les déplacements tout le long de la saison sèche, tandis que pendant les brefs deux ou trois mois de la saison humide la forme des regroupements résidentiels sera beaucoup plus variée et souple grâce à la multiplicité des points d'eau (mares, puisards, *agelmam*) et des facilités relatives pour abreuver et faire pâturer les troupeaux.

Le creusage d'un puits important ne se décide, en particulier dans les régions sahariennes, qu'en accord avec l'*ettebel*, chef de confédération ou de grande tribu. Lorsque, par exemple, l'encombrement au puits devient trop important et que le partage des tours d'eau est ralenti, un nouveau puits peut être implanté à proximité de l'ancien, sur le même site. Il n'est pas rare de trouver dans un lieu donné quatre ou cinq puits côte à côte, permettant aux éleveurs d'abreuver simultanément leurs troupeaux. Par contre, l'implantation d'un grand puits dans une zone encore vierge doit répondre à certaines exigences : il est installé de préférence sur une ligne-frontière séparant les territoires de plusieurs fractions de tribu ou groupes qui ont une affinité politique. De cette manière, il servira à une collectivité étendue. Les travaux sont exécutés collectivement ou entrepris par un chef riche, capable de financer l'opération. Les "pauvres" de son entourage ou ses dépendants pourront ainsi utiliser également le puits.

D'après F. NICOLAS (1950 : 233) "quand le puits entrepris a atteint hauteur d'homme, si l'on s'en va, le puits reste cependant à celui qui l'a implanté. Dans le cas du puits de l'année précédente, repris et reconstruit, arrangé par un autre, ce puits reste au premier fondateur - sept ans de propriété temporaire - et ensuite il revient à celui qui l'a foré définitivement". Plutôt que de "propriété", il faudrait parler ici de "droit d'usage prioritaire" et surtout de droit de gestion.

Ainsi, le nombre des puits était autrefois très contrôlé par les responsables du territoire qui pouvaient décider d'en combler un, temporairement ou définitivement, si cela s'avérait nécessaire. Une certaine distance devait être maintenue entre les stations permanentes d'eau. Seuls des puisards temporaires pouvaient être creusés de façon plus anarchique dans les vallées bien alimentées en eau. De même, les jardins ne pouvaient pas être implantés n'importe où et encore moins au cœur des pâturages comme cela se pratique aujourd'hui.

Cette économie d'aménagement des points d'eau n'avait rien à voir avec un manque de moyens (soulignons d'ailleurs la perfection des coffrages en pierre de l'Adghagh, par exemple, dont la robustesse dépasse de beaucoup celle des maçonneries modernes qui utilisent des matériaux importés et coûteux). En effet, les éleveurs savent bien qu'une multiplication et un éparpillement à courte distance des points d'eau pérennes ont un effet très dangereux sur la gestion des ressources en empêchant la constitution des pâturages de réserve³. D'autre part, à l'époque des rezzous, cela aurait facilité aux pillards l'accès du pays.

Le puits représente donc un véritable "centre" de rencontre, un point nodal entre plusieurs fractions ou tribus qui l'utilisent collectivement. Il est creusé au croisement de leurs territoires. Chacun de ces groupes dispose, pour extraire l'eau, d'une portion de margelle (*taful*) ou encore d'une fourche qui soutient la poulie, orientée du côté de son "pays". La répartition et l'attribution des espaces et des fourches autour de la margelle du puits livrent ainsi parfaitement la distribution des territoires rayonnant autour de ce point de référence inamovible.

Dès la fin de l'année écologique, c'est-à-dire à l'automne (*gharat*), quant apparaît l'étoile *Ghadet* et que souffle le vent *agzer* qui sèche les outres de lait et donc les pâturages, les éleveurs se replient vers leur territoire permanent et s'établissent près du puits. Chacun réintègre sa vallée d'élection et retrouve les affaires qu'il y avait laissées pour ne pas alourdir ses bagages. Ce retour (*éras*) a ramené les tentes à leur point de départ et marque le commencement d'un nouveau cycle de migration pastorale.

À cette époque, les nomades sont capables d'évaluer la qualité des pâturages dont ils disposeront pour l'année à venir. Ils vont alors structurer leurs activités suivant la situation. L'exploitation du territoire, la séparation des troupeaux (une partie réservée aux voyages caravaniers, une destinée à la vente, une autre conduite dans les pâturages lointains, une dernière restant à proximité du campement), ainsi que l'approvisionnement et les mouvements caravaniers sont alors organisés et décidés à l'échelle de chaque tribu.

Les mouvements des campements à l'intérieur du territoire suivront le rythme des saisons et l'état de la flore classée en plusieurs catégories de pâturage (appelé en tayrt *tamedint* ; le pluriel de ce terme, *timdan* ou *cimdan*, s'emploie pour désigner des pâturages peu abondants). Du puits à la tente, de la tente aux pâturages, ces va-et-vient, journaliers, hebdomadaires ou annuels forment chaque fois un cycle, dont les étapes saisonnières concrètes seront données ici en prenant l'exemple de l'Ayr occidental. Au début de l'automne, donc, après la saison des pluies, les tentes s'installent au cœur des *teshawin* ("les écorces") dont la tige est creuse et qui poussent sur des terrains inondés par les crues : l'herbe est alors sèche et se dénomme, dans cet état, *aghar*.

Ces pâturages sont consommés en priorité car ils ne durent pas, menacés par les premiers vents qui les arrachent de terre et les emportent. Dès le début du mois de mars, ils ont disparu. Les feuilles des arbres qui sont tombées (*awakala*) et servent à nourrir le petit bétail sont classées également parmi les *teshawin* et consommées en mars-avril.

Au fur et à mesure que ces pâturages s'épuisent, le campement se déplace et pousse le troupeau vers l'*alemoz*, qui apparaît, entre les plaines et les lits de vallées traversées par les crues, sur les berges hautes en terrain sableux ou peu argileux où l'eau ne stagne pas. *Alemoz* se compose de

³ Depuis que les nomades ont été privés de leurs droits de gestion du sol au profit des interventions plus ou moins expertes d'organismes internationaux ou locaux, cette peur d'un déséquilibre entre eau et pâturage, envisagé sur la durée du cycle de transhumance, semble avoir complètement disparue. La prolifération des forages à l'ouest de l'Ayr, par exemple, a abouti à une véritable destruction de la zone, en provoquant une telle concentration des hommes et des troupeaux que la conservation de pâturages de réserve est devenue impossible. Ajoutons que beaucoup de parcours nomades ont été raccourcis et amputés dès la colonisation française pour isoler certaines tribus et renforcer la surveillance et le contrôle des zones nomades, mesures qui ont pesé gravement sur la gestion des pâturages et l'étagement des aires d'exploitation pastorale.

petites tiges fines terminées par un piquant (comme par exemple *teghamut*, *tazmey*...) et souvent regroupées en touffe. Ce pâturage peut se conserver un an ou deux. On l'appelle alors *ariko*. Il est consommé de préférence d'avril à juin car ses épines tombent alors, emportées par le vent. On l'économise car il résiste parfaitement aux bourrasques et au soleil.

À partir de juin ou juillet, les tentes gagnent les extrémités du territoire. Le troupeau évolue dans les *tizewin* ("tiges"). Ce pâturage à tiges résistantes se présente sous forme de touffes (comme *afazu*, *tullult*, *tébarent*, *gerfis*, *âmasa*...). C'est le fourrage de réserve dont font provision les caravaniers qui entreprennent leur voyage. Faisant partie de la même catégorie de pâturage, les *imerkerjaj* désignent de petits arbustes poussant sur les terrains érodés par le vent et qui restent vivaces toute l'année. Toutes ces plantes représentent un pâturage d'appoint, assez lourd, qui donne du mucilage (*ésak*), et qui est utilisé surtout en juin et juillet, de préférence une fois que les premières pluies l'ont arrosé et assoupli. Consommé à la fin de l'été, il est la dernière pitance et le dernier recours de la saison sèche.

Si la pluie tarde, les troupeaux restent entre les *imerkerjaj* et les vallées où certains arbres (comme *tadant* ou *abezgin*) demeurent verts.

Si les grandes pluies ne sont pas arrivées à partir de septembre, les ondées à venir ne pourront faire pousser que les *teshawin*, tandis que la croissance de *alemoz* sera compromise. Par contre, toute pluie, même légère, peut faire verdier les *tizewin* et les *imerkerjaj* car les racines sont déjà constituées et le buisson existe même s'il est sec.

Les différentes étapes menant d'une catégorie de pâturage à une autre ont progressivement éloigné le campement du puits. Dès les premières pluies, à partir d'août, les tentes s'installent sur les berges des oueds, en bordure des *teshawin* : cette herbe est alors fraîche et constitue un pâturage fragile, facile à casser, dont les tiges molles s'étalent sur le sol au lieu de pousser dru. On l'appelle *akasa*.

Alors débute la saison faste (*ghafet*), celle de l'abondance de l'eau et des pâturages. Les tribus se retrouvent aux frontières de leurs territoires et se réunissent pour se rendre ensemble vers d'autres pâturages d'*akasa*, loin de leurs vallées de résidence. Au contraire de la saison sèche où les déplacements se font sur un rayon très court, les parcours s'allongent et certains groupes font des centaines de kilomètres pour atteindre ces nouveaux pâturages. Hormis les personnes trop âgées pour se déplacer ainsi que les esclaves qui restent pour la cueillette des graines sauvages ou les gens très pauvres qui n'ont que quelques têtes de petit bétail, tous les campements doivent quitter les vallées pour se rendre dans les plaines. Ils atteignent ces zones fréquentées uniquement pendant les pluies et où personne autrefois n'habitait en permanence. Dans ces aires gérées par des accords inter-confédéraux (comme par exemple les pâturages de la cure salée des grandes plaines d'*Azawagh*), aucun groupe n'est prioritaire. C'est à cette époque de l'année que le cycle pastoral s'achève, apothéose couronnée par les grandes fêtes qui rassemblent la communauté élargie et renouent les liens de solidarité avant la prochaine dispersion. La fin du parcours qui précède la naissance d'un nouveau cycle est le moment par excellence de l'équilibre et de l'harmonie, où les points de référence classiques, les étapes ordonnées et obligatoires de la migration pastorale, sont soudain confondus. Eau, tente et pâturages se trouvent regroupés dans le même lieu ; les troupeaux de petit ou gros bétail sont mêlés ; les différentes tribus et confédérations s'enchevêtrent ; les lois strictes des transhumances de la saison sèche, devenues inutiles, s'évanouissent et cèdent la place à des mouvements plus débridés. Mais dès que l'herbe commence à sécher, annonçant la fin de l'hivernage, les campements se replient avec une certaine précipitation et regagnent leurs vallées.

Au contraire de la saison humide où l'eau et les pâturages, partout présents et abondants, peuvent être utilisés sans organisation sévère, pendant la saison sèche, diverses aires de pacage sont établies et distinguées suivant leur exploitation par les unités de gardiennage des troupeaux. À chaque nouvelle avancée du campement, ces espaces successifs qui permettent d'économiser les pâturages, se rééchelonnent à partir des tentes. L'étagement de ces zones dont l'épicentre est le campement sert aussi à désigner les étapes qu'accomplit le voyageur qui entame son parcours à l'aube.

Ainsi, ce dernier va d'abord traverser les premiers pâturages où paissent, sous la garde de jeunes bergers, chèvres, moutons, vaches (dans le sud du pays), ânes et chameaux entravés,

chamelons qui rentrent chaque soir au campement.

Asemer est l'espace le plus proche, le lieu où les animaux pâturent la nuit autour du campement.

Amasadon représente les pâturages environnants qui restent visibles du campement et que fréquente le petit bétail pendant la journée.

Plus éloigné des tentes, *eshewul* marque les pâturages atteints par le petit bétail parti le matin à l'aube et arrivé à l'heure de la sieste, c'est-à-dire à une étape de marche appelée *takelawt*.

C'est également à l'heure de la sieste que le voyageur arrivera dans les pâturages de réserve fréquentés en saison sèche uniquement par les troupeaux transhumants et les animaux qui peuvent s'éloigner quelques jours des points d'eau.

Ici commence l'*aghaytum* divisé lui-même en plusieurs sous-ensembles : le premier est l'*esenteg*, lieu que le troupeau de chameaux parti au petit matin avant la naissance de l'aube atteint à midi, tandis que le deuxième, appelé *tisekekla* ou *tiseklaw*, n'est atteint par le gros bétail que vers une heure de l'après-midi (étape *takelawt*). Les animaux qui rentrent le soir au campement n'arrivent qu'au début de cette aire de *tiseklaw*.

Enfin, le voyageur, à deux jours de marche environ du campement, reconnaîtra les pâturages lointains de l'*aghaytum* proprement dit, que seuls les chameaux laissés en liberté ou égarés fréquentent, car ils peuvent résister longtemps à la soif. Cet espace est également une zone de chasse et de cueillette de graines sauvages. Les nomades y cachent leurs réserves alimentaires dans des greniers ou des abris sous roche.

Souvent un rocher volumineux posé sur trois pierres plus petites (*tasakadawt*) borne l'espace d'une tribu et, sur sa paroi, les marques de bétail de la communauté sont gravées. Pour s'amuser, les jeunes gens d'un groupe voisin peuvent essayer de déplacer le roc, toujours très lourd, conquérant ainsi, symboliquement, une portion de sol à leur avantage.

Pour le voyageur, la zone nommée *ameshedwi* est la bordure de l'*aghaytum*. Loin du puits, loin de la vie, cette aire marque les frontières du territoire qu'il vient de parcourir, la limite de l'espace domestiqué et familier, le début de l'inconnu.

Si le puits est le point nodal où les territoires se rencontrent, où chacun insère un angle qui prend place dans le cercle et à partir duquel s'organise l'espace nomade, l'*aghaytum* représente l'autre extrémité du territoire qui s'ouvre sur l'*aghaytum* d'un autre espace de tribu ou encore, s'il s'agit d'un territoire de "bordure" ou d'angle, s'achève sur le "désert". Au moment de l'hivernage seulement, l'*aghaytum* se transforme à son tour en lieu de rencontre et l'*essuf*, chassé du désert, s'installe de l'autre côté du territoire, sur les puits et les vallées délaissées. Par contre, en saison sèche, les tentes reviennent autour du puits et l'*aghaytum* ne dépasse plus les lieux de campement de la période des pluies.

Les mouvances des tentes qui s'écartent du puits pour s'approcher des frontières du territoire, sont également une manière de repousser à chaque étape nouvelle l'"extérieur" dans des confins de plus en plus lointains. Mais en même temps, pour que cette solitude ne s'installe pas dans leur sillage, dans les lieux délaissés, il convient de ne jamais interrompre le mouvement nomade. La migration est ainsi conquête perpétuelle contre l'envahissement de l'*essuf* qui croise chaque point du parcours et qui, à la fois, précède et suit les voyageurs, se glissant dans leurs traces et occupant tous les bivouacs abandonnés. Cependant, l'*essuf* fait partie intégrante de l'univers et lorsque le campement se déplace, c'est aussi pour lui laisser sa "part" ou son "tour".

Semblables au parcours qui mène le nomade et son troupeau de la tente au puits et du puits à la tente, les migrations pastorales annuelles ou encore la vie et l'au-delà de la vie sont vus comme un enchaînement de cycles qui conduisent à ce moment privilégié de transition et d'harmonie, à cet instant d'équilibre qui succède à la fin d'une action et devance le début d'une autre⁴. Comme des pèlerins s'acheminant sur "la route qui mène au puits", les éléments de l'univers traversent ainsi,

⁴ Les étapes de ce cycle pastoral et cosmique ont été figurées dans l'exposition "Les déserts de l'homme, le Sahara des nomades", créée en 1984 par HAWAD et moi-même au Musée Saharien de l'Abbaye de Sénanque (catalogues édités par Sénanque et par A.G.E.P.).

infatigables, vallées et plateaux arides jusqu'à atteindre l'étape ultime du repos, point de départ d'un nouveau voyage. S'immobiliser, se fixer, se sédentariser, serait interrompre la marche de l'univers, échapper à l'ordre cosmique, se désintégrer dans un horizon inconnu.

BIBLIOGRAPHIE

- CLAUDOT-HAWAD H., 1986 : À qui sert l'unifiliation ? in *Le fils et le neveu* (BERNUS S., BONTE P., BROCK L., CLAUDOT H., eds), Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 191-206.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1993 : *Touaregs, Portrait en fragments*. Édisud, Aix-en-Provence, 213 p.
- DUVEYRIER H., 1864 : *Les Touaregs du Nord*. Challamel Aîné, Paris, 488 p.
- FERAL G., 1983 : *Le Tambour des sables*. Éd. France-Empire, Paris.
- FOUCAULD, Père Ch. de, 1951-52 : *Dictionnaire touareg-français, Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie Nationale, 4 volumes.
- GARDEL G., 1961 : *Les Touareg Ajjer*, Éd. Baconnier, Alger, 368 p.
- JAMOUS R., 1978 : *Honneur et Baraka, les structures politiques et religieuses des Iqar'iyen à la fin du XIXème siècle*. Thèse de IIIème cycle, EHESS, Paris, 297 p., ronéo.
- NICOLAS F., 1950 : *Tamesna. Les Ioullemmeden de l'est ou Touareg Kel Dinnik, Cercle de Tâwa, Colonie du Niger*. Imprimerie Nationale, Paris, 279 p.
- SCHMIDT J.-J., 1978 : *Les Mou'allaqât*. Seghers, Paris, 227 p.
- FOUCAULD Père Ch. de, et CALASSANTI-MOTYLINSKI, A.-G. de, 1984 : *Textes touaregs en prose*. Édition critique et traduction par S. CHAKER, H. CLAUDOT et M. GAST, Édisud, Aix-en-Provence, 359 p.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 113-123

SÉCHERESSES, CONSERVATION ET RÉBELLION TOUARÈGUE **(Région de l'Aïr-Ténéré au Niger)**

Franck GIAZZI

Géographe
Université de Grenoble II
Consultant de l'Union Mondiale pour la
Nature (U.I.C.N.) pour le compte de la
Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et
du Ténéré (R.N.N.A.T.).

Peter HISLAIRE

Responsable de l'Unité de Coordination
Afrique de l'Ouest, U.I.C.N., Gland
(SUISSE)

INTRODUCTION

Depuis les années 70, tout le Sahel et les régions sud-sahariennes sont touchées par des sécheresses. Pour tenter de lutter contre la dégradation des habitats et ainsi la disparition d'une faune remarquable, il a été décidé la création d'une réserve nationale dans la région de l'Aïr et du Ténéré au nord du Niger (figure 1). Cependant, en 1991, éclate une rébellion armée dans cette région qui a impliqué l'arrêt de toutes activités. Aujourd'hui, on peut se demander quelle est la place de la conservation dans le contexte écologique et social actuel.

Après avoir étudié l'impact des sécheresses sur le milieu, nous présenterons la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré. Ensuite, nous essayerons de définir sur quelles bases repose la conservation face à une situation socio-politique exceptionnelle et une sécheresse omniprésente.

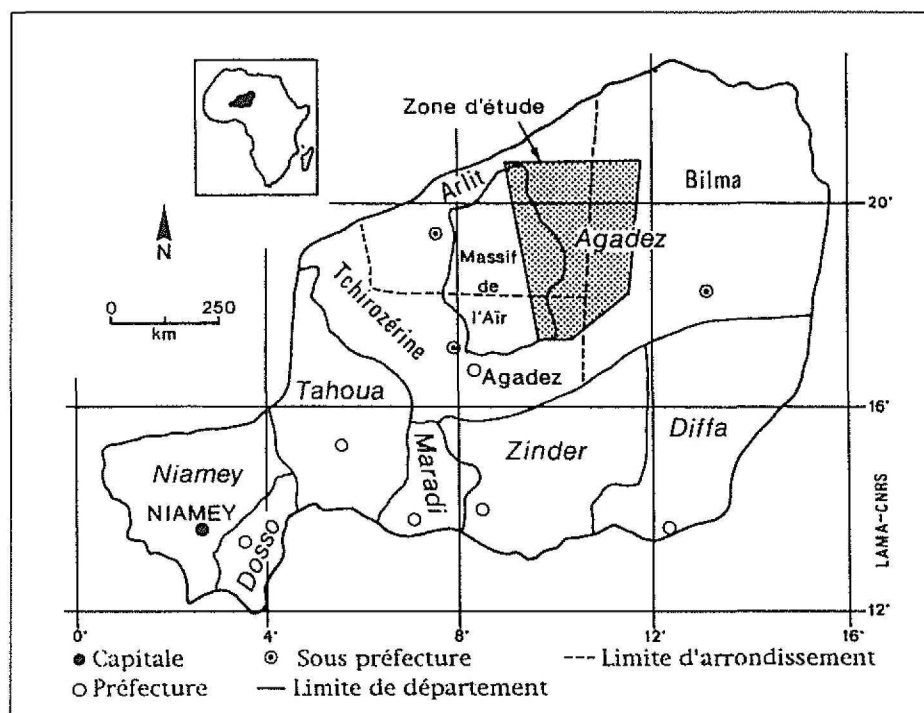


Figure 1 : Localisation de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (R.N.N.A.T.).

I - L'IMPACT DES SÉCHERESSES SUR LE MILIEU

Depuis le début du siècle, plusieurs sécheresses ont touché la zone sahélienne. La raréfaction des pluies et la pression toujours plus forte de l'homme sur le milieu ont entraîné une progressive dégradation de certains habitats écologiques et de ceux de la région Aïr-Ténéré en particulier. La plus grave conséquence de cette situation est qu'il n'est plus possible de prélever, sans de grandes précautions, les ressources naturelles de ces habitats sans risquer de compromettre leur existence.

A - Le déficit des précipitations

De nombreux auteurs ont travaillé sur le déficit des précipitations dans la zone sahélienne. Tous s'accordent pour reconnaître que plusieurs sécheresses ont touché le Sahel depuis le début du siècle. Ainsi J. SIRCOULON (1984-85) relève une sécheresse dans les années 1940 et aussi celle de 1968-73. L'incroyable déficit de 1984 s'ajoute à cette liste : 4 mm de pluie annuelle à Agadez. Depuis les années 70, la région de l'Aïr-Ténéré est dans une situation de déficit chronique des précipitations. Ce n'est malheureusement pas quelques années satisfaisantes sur le plan des quantités précipitées qui peuvent susciter l'espoir d'un retour durable d'années bien arrosées.

Afin d'illustrer ces remarques, nous présentons les pluies annuelles récentes dans deux stations du massif de l'Aïr : Agadez et Iférouane (figure 2). On note que les précipitations moyennes annuelles de la période récente (1980-89) sont de 99,6 mm/an à Agadez et 43,6 mm/an à Iférouane. Cette décennie est donc marquée par un net déficit des précipitations par rapport aux autres périodes de référence prises dans cet exemple (1930-89 et 1960-89). On peut souligner avec plus d'évidence la sécheresse actuelle en distinguant deux périodes sur la chronique des pluies annuelles d'Agadez. On identifie ces périodes en regroupant les trains d'années uniformes sur le plan des moyennes annuelles et on obtient alors une première série d'années de 1945 à 1963 dont la moyenne est de 187 mm/an et une deuxième série de 1964 à 1991 avec une moyenne de 106 mm/an. Le déficit de 43 % entre les deux moyennes souligne, depuis plus de vingt ans dans la région d'Agadez, la précarité des ressources hydriques.

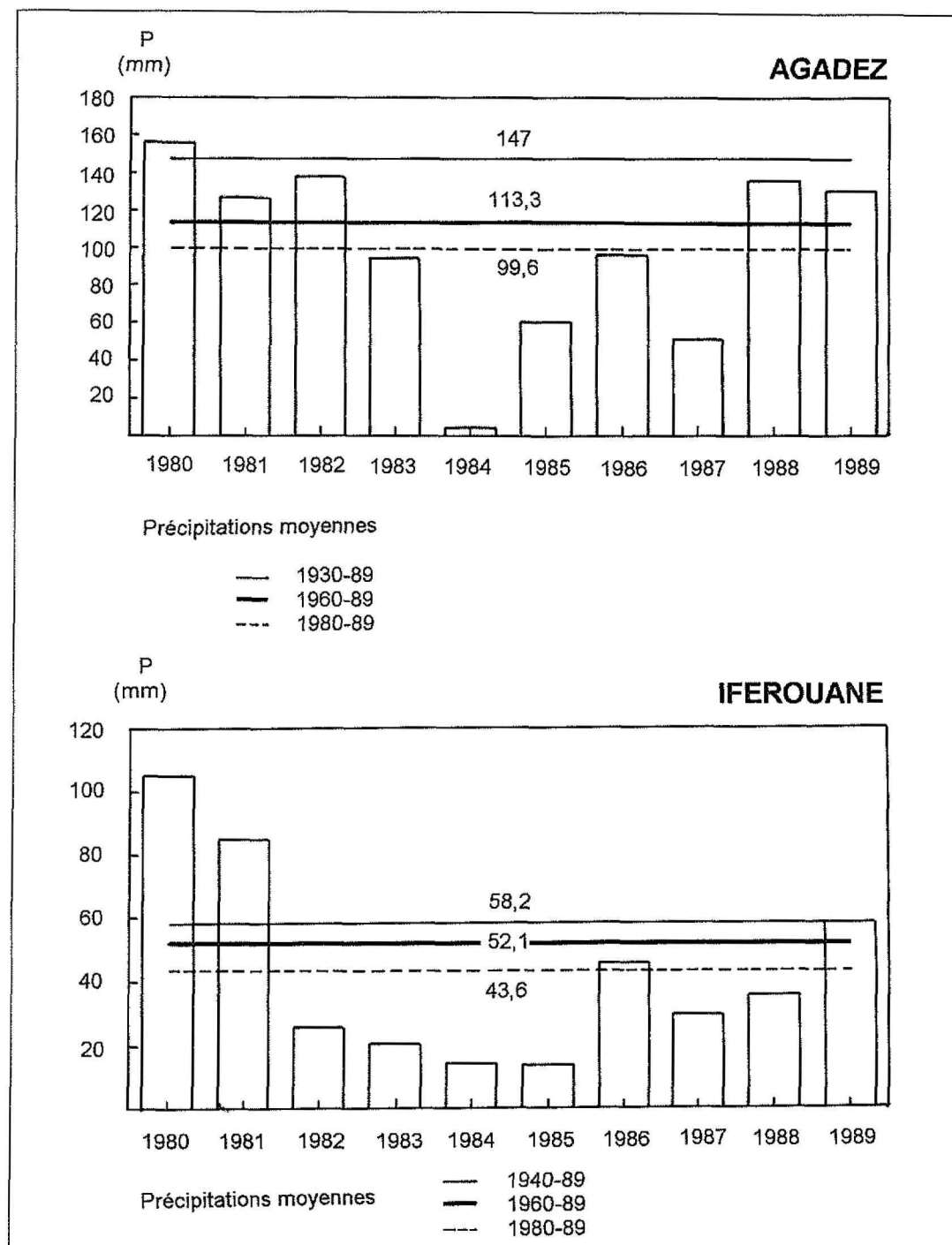


Figure 2 : Précipitations annuelles dans deux stations du massif de l'Aïr : Agadez et Iférouane (d'après J.-E. NEWBY, 1990).

Le vent est aussi un facteur climatique important dans la région de l'Aïr-Ténéré. Grâce aux observations réalisées à la station d'Agadez par les services météorologiques du Niger, il a été possible de noter une augmentation de la vitesse moyenne du vent (BAYARD, GADO, GIAZZI, MAÏGA et al., en préparation). Trois périodes se dégagent de l'analyse de ces données : 1953-1965, 1966-1982 et 1983-1992. Les vitesses moyennes annuelles du vent sont respectivement de 2,2 m/s, 3,1 m/s et 4,2 m/s, soit une augmentation de 2 m/s (7,2 km/h) en presque quarante ans. Nous ne pouvons ici expliquer les liens qui unissent les facteurs de la désertification, mais il est certain que la péjoration climatique actuelle et l'augmentation de la vitesse moyenne du vent sont des éléments déterminants dans le processus de dégradation des habitats écologiques de la région Aïr-Ténéré.

B - La dégradation des habitats écologiques

Le déficit des précipitations a des conséquences sur la dynamique de deux éléments fondamentaux des habitats que sont l'eau et la végétation. Selon le principe de la dépendance des maillons de la chaîne alimentaire, la dégradation de ces ressources a des répercussions directes sur les consommateurs que sont les animaux et les hommes.

1 - La diminution des ressources naturelles

Les précipitations diminuant, les ressources hydriques disponibles deviennent plus rares. Le volume moyen des écoulements a baissé, mais il demeure que le régime hydrologique de cette zone aride est caractérisé par une forte irrégularité des événements. Ce caractère semble accentué par la sécheresse climatique puisque, ces dernières années, des crues proches de la récurrence décennale ont eu lieu dans le *kori* Teloua, dans le sud-ouest de l'Aïr. Il n'en reste pas moins que les volumes annuels écoulés sont inférieurs à la moyenne. Demeurant très irréguliers et en deçà des moyennes, les phénomènes hydro-pluviométriques actuels sont donc peu profitables pour le milieu.

Sécheresse climatique et surexploitation se combinent aussi pour dégrader la végétation. Dans certains secteurs il y a disparition (momentanée ?) d'espèces telles que *Stipagrostis uniplumis*, *Panicum turgidum*, *Cymbopogon schoenanthus*, *Chrysopogon aucheri*, etc., et, dans l'ensemble de la région, le couvert végétal est en diminution. L'exemple de la vallée d'Agamgam, située sur le versant est du massif de Takaloukouzet, montre bien cette évolution (figure 3). Grâce aux photographies aériennes de 1964 et aux données Landsat de 1986, il nous a été possible de comparer la végétation de ces deux périodes. Cette comparaison montre la disparition de la steppe arbustive très ouverte, parfois associée à un tapis herbacé, dans toute la partie aval du *kori* et aussi dans son affluent sud. Il existe quelques arbres dans ces espaces mais, du fait de leur rareté, la résolution du satellite Landsat ne nous a pas permis de les déceler. À l'exutoire du *kori* Agamgam au niveau des derniers affleurements rocheux, la "poche" de steppe arbustive ouverte en 1964 s'est particulièrement éclaircie aujourd'hui. L'absence d'écoulements assez puissants pour inonder, sur plusieurs kilomètres, toute la partie aval du *kori* Agamgam est la raison majeure de la disparition progressive de la végétation. Les vallées localisées dans la zone de contact entre le massif de l'Aïr et le Ténéré sont les plus touchées par l'assèchement. À des degrés divers, toutes les vallées de l'Aïr sont concernées par ce problème.

Un autre phénomène a suscité notre attention dans le cadre de l'aménagement de la Réserve de l'Aïr et du Ténéré ; il s'agit de l'ensablement éolien. Notre problématique de travail a reposé sur l'hypothèse suivante : y-a-t-il un phénomène d'ensablement important dans la partie montagneuse de la Réserve ?

La question est sensée puisque le Ténéré, et particulièrement les ergs Bréard et Brusset, sont au contact avec le massif de l'Aïr, sur sa marge est. Nos investigations sur le terrain, complétées à l'aide des documents photographiques et satellitaires, nous permettent d'affirmer qu'il n'y a pas un phénomène d'ensablement majeur dans la zone. La comparaison entre les photographies de 1964 et les images satellites de 1986 ne laissent pas apparaître une progression spectaculaire des dépôts éoliens. Cependant, nous avons noté que, depuis les années de la première sécheresse (1970), la disparition progressive de la végétation dans les vallées d'oued sur le versant est de l'Aïr, exposé au flux de l'harmattan, et la quasi-absence de crues dans ces *koris* ont favorisé les dépôts éoliens. On observe ainsi un développement plus important du nappage éolien, des dunes

d'obstacle, des nebkas, des rebdous... Les vallées les plus touchées sont Tezirzek, Zagado, Arakao, Agamgam, Anakom, Tafidet, etc.

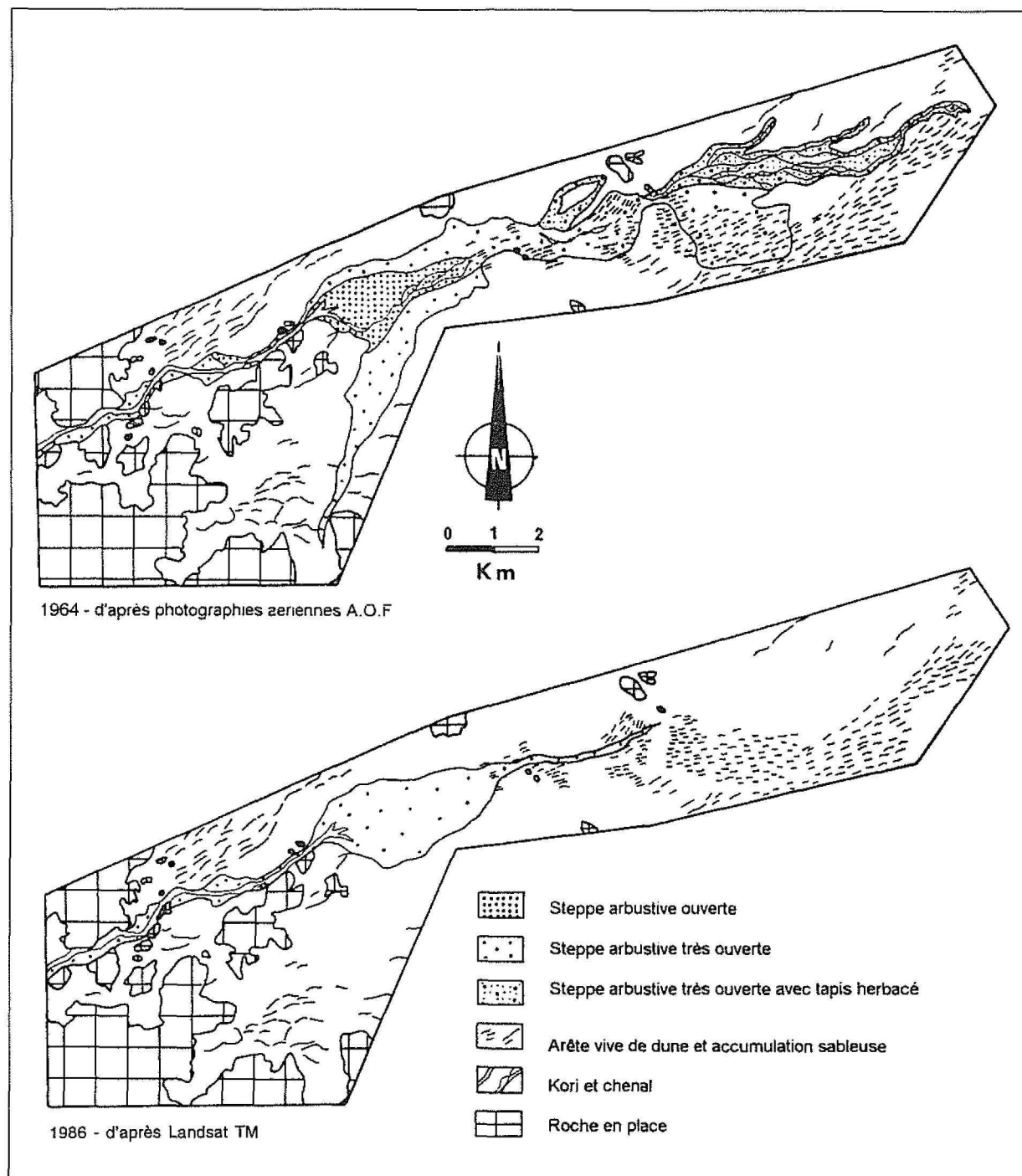


Figure 3 : Évolution de la végétation dans le Kori d'Agamgam. Comparaison des années 1964 et 1986.

Déficit pluviométrique, disparition de la végétation et ensablement se combinent pour appauvrir considérablement les habitats de la Réserve. Ce processus de désertification, car c'est de cela dont il s'agit, touche plus particulièrement les paysages de types "oueds avec dunes" selon la classification adoptée pour la R.N.N.A.T. Ce paysage est composé de plantes caractéristiques telles que *Acacia raddiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Leptadenia pyrotechnica* et *Salvadora persica* pour les espèces ligneuses, et *Aerva javanica*, *Stipagrostis pungens* (qui remplace le *Panicum turgidum*) et *Citrullus colocynthis* pour les plantes herbacées (GRETTEMBERGER et NEWBY, 1990). Ces espèces constituent aujourd'hui des formations végétales très ouvertes. L'appauvrissement de cet habitat a des conséquences non négligeables sur l'équilibre écologique de l'ensemble de la zone.

2 - Les conséquences de la dégradation des habitats

C'est l'ensemble de l'écosystème de la région Aïr-Ténéré qui est concerné par la désertification, mais la dégradation la plus forte touche les "oueds avec dunes". Les conséquences de cette situation sont double : d'une part elles impliquent un déplacement sensible de la faune qui ne trouve plus de nourriture suffisante et, d'autre part, ces zones sont progressivement abandonnées par les éleveurs du fait de la médiocrité actuelle de ces pâturages.

Parmi la faune, trois espèces fréquentent les "oueds avec dunes" ; ce sont les gazelles dama (*Gazella dama dama*), dorcas (*Gazella dorcas dorcas*) et les autruches (*Struthio camelus camelus*). Il a été noté que le régime alimentaire de ces animaux concerne les ligneux signalés dans cet habitat, sauf *Salvadora persica*. De même, parmi les plantes herbacées, *Stipagrostis pungens* n'est pas apprécié par cette faune et la gazelle dorcas ne semble pas rechercher *Citrullus colocynthis* en particulier (ALASSOUM, ANADA, BAYARD, GIAZZI et al., 1992). Gazelles et autruches appètent donc de préférence quatre à cinq plantes dans cet habitat. Sous l'effet de la péjoration climatique, les "oueds avec dunes" dont la diversité végétale est, comme on vient de le voir, assez médiocre, s'appauvrissent et entraînent ainsi une migration de la faune vers d'autres secteurs.

Les pratiques pastorales sont aussi particulièrement touchées par l'assèchement du milieu. Quelques éleveurs Touaregs de la tribu des Kel Tédélé nomadisaient avec leurs troupeaux, en saison froide, du Zagado aux vallées est de l'Aïr. Aujourd'hui, ces campements sont devenus extrêmement rares dans ces vallées ; les chèvres et chameaux ayant plus de chance de trouver des pâturages dans la zone du Zagado, In-Gall et Faris. La sécheresse touche également les zones de peuplement sédentaire de la Réserve. Moins durement éprouvés que les éleveurs, les cultivateurs touaregs des vallées d'Iférouane, Tin-Telloust et Timia ont dû, certaines années, abandonner leur "jardin" (nom des espaces cultivés grâce à l'irrigation) à cause de la baisse considérable de la nappe d'inféro-flux.

La dégradation progressive des espaces les plus fragiles, c'est-à-dire ceux situés au contact entre l'Aïr et le Ténéré, implique donc un déplacement de la faune et des animaux domestiques sur des habitats plus riches et facilement accessibles. Ces espaces appartiennent à la zone intermontagneuse, selon la classification des paysages adoptée pour la Réserve, et plus particulièrement aux "oueds et plaines inondables associées" et accessoirement aux "bas plateaux et collines rocheuses". La pression animale tend donc à s'accroître sur ces habitats et bien souvent au détriment de la faune quand celle-ci n'est pas protégée. Il est toutefois difficile de blâmer les pasteurs de vouloir chercher de bons pâturages pour leurs troupeaux, tant les sécheresses les ont poussés dans une situation de dénuement presque total.

Le principe de conservation de la faune de l'Aïr et du Ténéré, pratiqué en harmonie avec le développement des populations de la région, est l'enjeu fondamental que s'est fixé le Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles de l'Aïr et du Ténéré (P.C.G.R.N.A.T.) à travers l'élaboration du plan d'aménagement de la Réserve Naturelle de l'Aïr et du Ténéré (R.N.N.A.T.). Mettre en pratique la notion de conservation et développement dans le contexte de sécheresse actuelle représente un véritable défi pour ce projet.

II - LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'AÏR ET DU TÉNÉRÉ : ALLIER CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT

La faune, les espèces végétales et les sites naturels de la région Aïr-Ténéré forment un écosystème remarquable en milieu aride.

A - Les valeurs uniques de la région Aïr-Ténéré

Cette région est l'une des seules parmi les zones arides à supporter un déploiement d'espèces animales et végétales qui appartiennent à des domaines climatiques aussi variés que les zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes avec, de plus, des plantes méditerranéennes et des animaux typiquement montagnards. L'Aïr-Ténéré a ainsi été identifié comme étant une zone clef pour la préservation de la bio-diversité de cet environnement particulier.

Des actions visant la préservation de grands mammifères comme l'addax (*Addax nasomaculatus*), la gazelle dama (*Gazella dama dama*), la gazelle leptocère (*Gazella leptoceros*), la gazelle dorcas (*Gazella dorcas dorcas*), sont impératives. D'autres espèces telles que le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) et le guépard (*Acinonyx jubatus*) demandent une protection immédiate. Il doit également être rappelé que la région de l'Aïr et du Ténéré abrite la dernière population viable d'autruches d'Afrique de l'Ouest et du Nord (*Struthio camelus camelus*).

L'olivier sauvage (*Olea lapperrinei*), présent sur au moins deux des plus hautes montagnes de l'Aïr, figure sur la liste rouge de l'U.I.C.N. des plantes menacées. Par ailleurs, les sites de mil sauvage (*Pennisetum glaucum*) et de sorgho (*Sorghum aethiopicum*) de la région, ont particulièrement intéressé l'I.B.P.G.R. (International Board for Plant Genetic Resources) et l'O.R.S.T.O.M. (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération). À ce jour, la flore de l'Aïr et du Ténéré compte environ 450 espèces recensées.

La diversité des paysages contribue aussi à la grande valeur de cette région, les ergs du Ténéré jouxtant les montagnes de l'Aïr. Ces paysages recèlent d'ailleurs des vestiges culturels et préhistoriques. Plusieurs sites archéologiques, dont l'Adrar Bous et Iwelene, sont connus à l'échelle internationale pour leur intérêt dans la recherche scientifique.

Enfin, l'un des grands atouts de la région est la présence d'une population touarègue composée d'agro-pasteurs et de pasteurs nomades, regroupée en tribus qui regroupent environ 23 000 personnes dans la zone centrale de l'Aïr (BAYARD et AOUTCHIKI, 1991).

B - Historique et objectifs de la R.N.N.A.T.

Devant la menace de dégradation (pression anthropique et sécheresses) des valeurs biologiques, culturelles et humaines de cette région, il a été décidé, en 1988, la création de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (R.N.N.A.T.). Cette création trouve ses origines dans le début des années 70. À cette époque, déjà préoccupés par la diminution de l'habitat de certaines espèces de grande faune saharienne et conscients de la pression anthropique exercée sur elles (braconnage notamment), le P.N.U.E., le W.W.F. et l'U.I.C.N. ont voulu identifier un espace susceptible de servir de sanctuaire aux populations d'addax, oryx et gazelles dama principalement.

Pour des raisons diverses, notamment la relative quiétude civile au Niger à l'époque ainsi que la présence confirmée des espèces citées, dont toutes étaient "menacées", la région de l'Aïr et du Ténéré a paru correspondre à cet objectif initial. Un projet a donc été établi en 1979 avec pour principes de contrôler l'espace afin d'assurer, notamment, la protection des espèces, et mettre en place un système de suivi de l'évolution des populations de faune concernées et, sur cette base, pouvoir déterminer les limites géographiques souhaitables pour une future réserve.

La Réserve a été créée sur ces bases en 1988, mais non sans qu'entre temps la situation du projet d'appui au Ministère de l'Environnement et de l'Élevage, autorité de tutelle, n'ait considérablement évolué. En effet, il devient progressivement clair, à partir de 1979, que d'une part une stratégie de protection fondée sur l'occupation de l'espace par les forestiers de l'administration nationale était impossible - ne serait-ce que pour des raisons logistiques - et, d'autre part, que l'affectation de moyens à la gestion de la Réserve sur ce seul critère de protection de la grande faune était insoutenable sur le moyen terme. Ces deux facteurs, combinés à l'évolution du contexte politique et institutionnel (Société de Développement/"participation" des populations) et à l'influence, notamment, des bailleurs de fonds, ont conduit à la redéfinition en 1987-1988 des objectifs de gestion de cet espace.

Tout en mettant en exergue les richesses fauniques, floristiques et paysagères de cette région, et en assurant la présence continue d'une capacité de protection classique, le projet d'appui reconnaissait que l'évolution des ressources naturelles ne pouvait être dissociée de l'utilisation humaine, et que ce facteur devait peser dans les décisions de gestion (BOURGEOIS, 1988).

Sur le terrain, le projet d'appui a bien entendu éprouvé quelques peines à s'adapter. La mise en place d'un réseau de "représentants locaux", issus de la population, et devant servir de courroie de transmission entre les usagers de la Réserve et l'autorité de gestion (en l'occurrence la Direction de la Faune, de la Pêche, et de la Pisciculture - D.F.P.P.), a certes permis une ébauche de dialogue.

Mais ce dialogue a été inégal, ce qui était dû notamment à une certaine méfiance entre les populations touarègues et les forestiers issus du sud du pays. Il convient également de noter que le projet d'appui a permis, de fait, à l'État nigérien, par le biais de services forestiers devenus plus mobiles, d'être présent sur des zones reculées, et de faire respecter la législation nationale, forestière et de chasse en particulier, sur toute l'étendue de la Réserve, ce qui n'avait été que sporadiquement le cas auparavant. Cette présence a été ressentie initialement comme une sérieuse entrave aux modes de vie pratiqués, en particulier par les forgerons, durement touchés par l'interdiction d'abattage des gaos (*Acacia albida*). Par contre, le service forestier a mis plusieurs années (jusqu'en 1991) avant de pouvoir limiter, voire arrêter, le braconnage pratiqué par les militaires et civils venus de l'extérieur.

Néanmoins, progressivement, un dialogue a pu s'instaurer. À partir de 1989, le projet d'appui a pris le pari de n'investir en aménagements que sur la demande spécifique de la population. Ainsi il a été mené des actions de mises en défens, d'aménagement de bassins-versants, de protection de jardins contre les écoulements, de régénération de pâturages, de formation de puisatiers et consolidation de puits, de séchage de légumes, etc. (D.G.P.P., 1989). En 1991, suite à une saison des pluies déficiente, le projet d'appui a permis de mener une action de déstockage qui a consisté à abattre une partie du cheptel (caprins) et sécher la viande. L'effet principal a été de permettre aux populations affectées de disposer d'argent et d'aliments de bétail les incitant à rester sur place. Par ailleurs, la pression pastorale a été, de ce fait, moins forte sur les végétaux sensibles (jeunes pousses de ligneux).

Ces actions, dont le déroulement a coïncidé avec des années assez bonnes sur le plan des précipitations, ont contribué à modifier sensiblement l'appréciation qu'avaient les populations du projet d'appui (BAYARD et AOUTCHIKI, 1991).

Ainsi, après plusieurs années d'existence, le projet semble, en 1991, avoir trouvé sa "place" dans la région de l'Aïr et particulièrement auprès des populations Kel Tamasheq. Certes, il y a encore du chemin à faire dans cette voie, mais tout porte à croire, à ce moment-là, que le projet est engagé dans la bonne direction. D'ailleurs des résultats encourageants ont été relevés à propos de la faune et de la végétation ; une reprise des effectifs de la faune a été notée, confirmée d'ailleurs par les populations. Mais 1991 c'est aussi l'année des premières actions sérieuses d'une rébellion touarègue qui va mettre un terme à toutes les actions entreprises dans le massif de l'Aïr et, en particulier, à celles du projet Aïr-Ténéré.

III - LA CONSERVATION ; ENTRE SÉCHERESSES ET RÉBELLION

La rébellion touarègue dans le nord du Niger trouve ses racines dans l'histoire, mais aussi dans des phénomènes récents. Nous tenterons de comprendre les fondements de cette rébellion et essayerons de situer la place de la conservation et du développement dans le tumulte social actuel et la fragilité des écosystèmes de la région.

A - Les racines de la rébellion

De nombreux auteurs ont réagi sur ce phénomène de rébellion. Certains évoquent les relations (historiques) tumultueuses entre Arabo-Berbers et Négro-Africains et, plus généralement, entre États et minorités (F. BURNAND, sans référence). Ce passé a sans aucun doute joué un rôle dans les événements actuels. Rappelons simplement qu'au début du siècle, la société Kel Tamasheq a résisté à la pénétration du colonisateur dans les régions sahélo-sahariennes (A. SALIFOU, 1973). Cependant, au Niger, après un dernier sursaut sanglant en 1917 (révoltes de Kaocen), les Touaregs se rallient peu ou prou à l'autorité coloniale puis à celle du jeune État nigérien. Après l'Indépendance et sous la nouvelle autorité politique, certains Touaregs éprouvent sans doute quelque amertume, eux qui ont été les "maîtres" pendant des générations sur une partie du pays ; les limites du "pays touareg" couvrent encore aujourd'hui un territoire important (figure 4). C'est vraisemblablement certains Touaregs sensibles à cette suprématie passée, ayant le sentiment d'être aujourd'hui marginalisés, et soucieux d'une renaissance culturelle à travers la targuïté (A. BOURGEOT, 1990), qui ont décidé de s'engager dans une lutte armée à la suite du massacre

de membres de leur communauté par l'armée, en mai 1990, à Tchîn-Tabaraden.

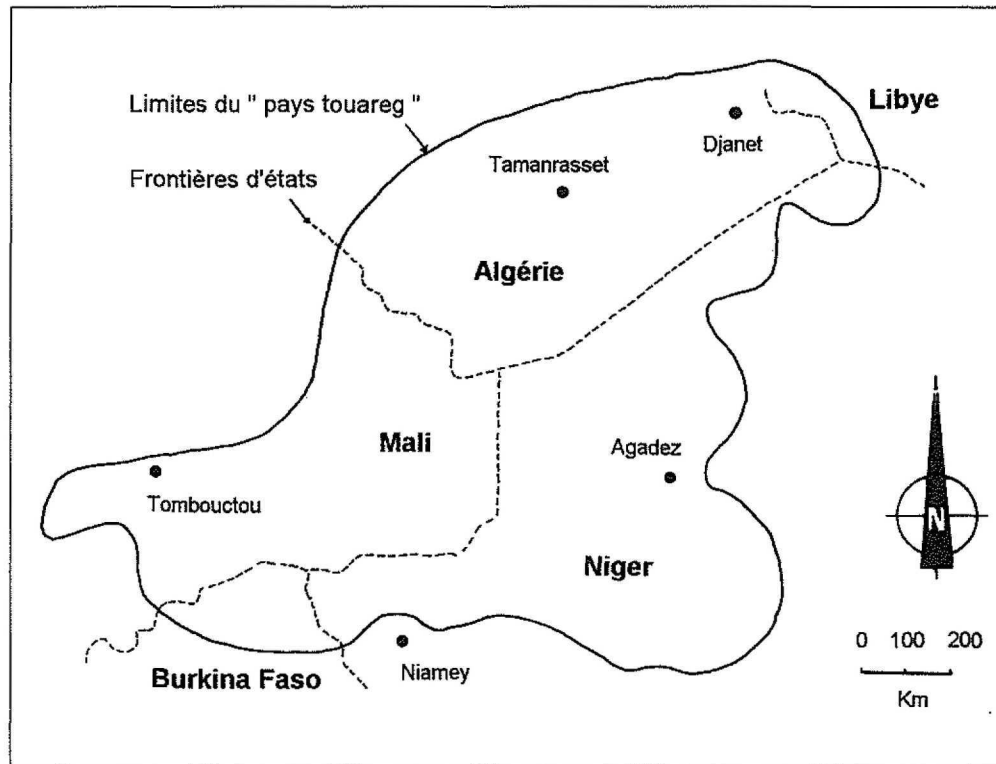


Figure 4 : Le pays touareg et ses abords (d'après BERNUS, 1981).

Ce qu'il faut souligner, c'est que la rébellion touarègue, incarnée initialement sur le territoire nigérien par le F.L.A.A. (Front de Libération de l'Aïr et de l'Azawagh) dont les attaques armées ont débuté en novembre 1991, n'est pas un mouvement de masse qui reposerait sur un soutien de l'ensemble de la communauté Kel Tamasheq. Si, au début du conflit dans l'Aïr, il nous a été permis de constater un certain soutien des idées rebelles par des membres de la population, celui-ci a progressivement fait place à une réprobation des actions de ce mouvement rebelle, en ce que, dans les faits, elles pénalisaient plus la population par l'appauvrissement économique dans lequel elles plongeaient la région qu'elles ne lui apportaient la perspective d'une vie meilleure.

Par ailleurs, on peut se demander si les mouvements rebelles, car il y a eu scission du Front initial en plusieurs fractions, ne reposent pas, en partie tout du moins, sur un certain clivage social et tribal. En fait qui sont ces rebelles ? Sont-ils agriculteurs, pasteurs, nomades soucieux de retrouver leur identité dans une lutte armée ? C'est difficile à croire quand l'on a vécu parmi eux. Nous ne pouvons ici apporter de réponses formelles tant la complexité de cette société est grande et nécessite une connaissance fondée sur une grande expérience du champ social. Cependant quelques recoupements et autres informations (A. BOURGEOT, communication personnelle) nous permettent d'avancer des hypothèses. Il semble, tout d'abord, que la rébellion dans l'Aïr soit articulée autour de quelques tribus, dont notamment les Kel Tédélé de la plaine du Talak et les Ifoghas de la vallée de Tidin. Ensuite, il n'est pas improbable qu'une bonne partie des troupes rebelles, et en tout cas ses dirigeants, soit des Imghad, c'est-à-dire les anciens vassaux des Imajeghen, classe noble chez les Touaregs. Ainsi, sans chercher à identifier tous les liens complexes qui gèrent la société touarègue, on peut néanmoins dire, sur la base de ces premières constatations, que le mouvement rebelle n'est pas représentatif socialement des populations de l'Aïr car la plupart des tribus de cette région sont composées d'individus dont l'origine sociale est issue de l'affranchissement d'anciens esclaves. Cette origine marque encore la société Kel Tamasheq, et ceux qui aujourd'hui travaillent la terre des oasis du massif de l'Aïr, anciens esclaves d'hier, n'adhèrent pas nécessairement aux idées et surtout aux moyens employés par les rebelles..., guerriers d'hier et

d'aujourd'hui. En effet, l'idéologie de la domination, liée à la force, à la guerre et à la pureté des origines, est encore présente dans certains esprits (A. BOURGEOT, 1991). Ces considérations sociales et les moyens très discutables de cette rébellion pour se faire entendre impliquent une désapprobation actuelle de la population. Par ailleurs, la lutte armée des rebelles a plongé la région de l'Aïr dans une situation économique sans précédent ; tout déplacement est devenu dangereux et la plupart des projets de développement étant menacés par la rébellion, ont dû être arrêtés. Les moyens de subsistance de la population sont devenus extrêmement précaires.

Cette dissociation entre rebelles et une bonne partie de la population implique un engagement de cette dernière dans des actions visant à maintenir des activités économiques dans la région. Le maintien d'un minimum d'actions dans la R.N.N.A.T., grâce aux populations locales, est un exemple de cet engagement.

B - La place de la conservation dans le contexte social actuel

À l'instar d'autres projets installés dans le département d'Agadez, le projet d'appui à la R.N.N.A.T. a subi les effets de la rébellion armée, qui se développe progressivement à partir de 1990 (BOILLEY, 1993) jusqu'au 19 février 1992, date de la capture par les rebelles d'une expédition dirigée par le Directeur du projet, près des montagnes bleues.

Le 15 mars 1992, Iférouane, site de la base logistique du projet, a été attaquée, et le Directeur-adjoint (entre autres) capturé¹. Avec l'évacuation de l'ensemble du personnel de l'État qui s'en est suivi, le projet a été suspendu (SALIFOU, 1993). La population d'Iférouane et de ses environs a organisé, dès après, une mission vers le nord afin de prendre contact avec les rebelles et tenter d'obtenir la libération du personnel du projet. Cette tentative a été vaine.

Sous l'impulsion du chef du village d'Iférouane, une délégation de la population s'est alors rendue à Niamey, en vue de convaincre l'assistance extérieure, ainsi que les autorités administratives que, en dépit des événements, cette population pouvait assumer la poursuite des activités d'aménagement et le suivi des facteurs naturels ayant justifié, en 1991, l'inscription de la R.N.N.A.T. sur la liste du Patrimoine Mondial de l'U.N.E.S.C.O. Un accord tripartite - assistance financière extérieure, gouvernement du Niger, population d'Iférouane - a été négocié et signé dès mai 1992. Cet accord a confié à la population les infrastructures et matériel de la R.N.N.A.T., et lui a fourni un certain nombre de moyens pour continuer l'ensemble des activités jadis menées par le projet d'appui.

Cet effort continue aujourd'hui, toujours sur la base de l'accord tripartite. La population s'est organisée dans les domaines techniques d'aménagement, du suivi de la faune, de la protection par la sensibilisation et mène à bien des activités programmées sur des périodes de 3 mois.

Ayant manifesté de cette façon sa capacité propre à prendre en charge des opérations aussi diverses, il serait souhaitable que cette population puisse, une fois la paix civile restaurée, continuer d'assumer la charge de la préservation de ce site unique, et d'en tirer les bénéfices en termes d'emploi et de retombées indirectes liées au tourisme et à la recherche scientifique. Il faudra pour cela que les intérêts des habitants de la R.N.N.A.T., dans le cadre d'une solution politique à la rébellion, ne soient sacrifiés ni à ceux de l'autorité de tutelle ni à ceux du lobby touristique lié à la rébellion (BOURGEOT et CASAJS, 1993).

Le principe de conservation n'a donc pas disparu malgré le contexte social actuel. Certes, il est vraisemblable que le braconnage a dû se développer, à cause notamment des militaires, mais nos informations venant du comité provisoire ne font pas état d'une destruction importante de la faune.

Malgré ce braconnage ponctuel (autour des sites de stationnement des compagnies de militaires), le principe de conservation minimale reste valable grâce aux populations qui ont compris quel était leur rôle dans la R.N.N.A.T. ; ce constat, c'est aussi le résultat de plusieurs années de sensibilisation de la part du projet d'appui.

¹ Sur les sept membres du personnel du projet capturés, cinq ont été libérés en avril 1993. Le Directeur, le Capitaine Alassoum OUMAROU, et le Directeur-adjoint, Mamadou CHEFFOU, sont décédés en captivité.

CONCLUSION

Compte tenu du contexte climatique et social qui règne dans la région de l'Aïr et du Ténéré, nous n'avions, en première analyse, que peu d'espoirs pour la conservation du milieu naturel et le développement des activités économiques dans cette région. Cependant, nous avons vu qu'une gestion appropriée du milieu dans le cadre de la R.N.N.A.T. pouvait, malgré les sécheresses, aboutir à des résultats encourageants telle la reprise des effectifs de gazelles dorcas et d'autruches, notamment. Un autre élément particulièrement positif a été la mobilisation des populations et, surtout, la création d'un "comité provisoire" de gestion de la R.N.N.A.T. à l'initiative de ces mêmes populations. Cette réaction a été suscitée par l'arrêt du projet suite aux conditions d'insécurité qui régnaient dans la Réserve.

Aujourd'hui, on peut considérer que la conservation et le développement dans la R.N.N.A.T. sont maintenues dans une situation satisfaisante grâce à la volonté des populations locales. Cette prise de conscience des individus, qui les fait agir pour le bien commun dans le but de maintenir des activités étroitement liées à l'environnement, est un facteur essentiel pour l'avenir de la R.N.N.A.T.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 125-132

**SOMALIE ET OGADEN :
UNE DOUBLE ORGANISATION SOCIALE
POUR FAIRE FACE AUX CONDITIONS CLIMATIQUES**

Mohamed MOHAMED-ABDI

Chercheur au Centre d'Histoire Ancienne
de Besançon
Professeur associé à Mogadiscio

Le peuple somali est le peuple de la Corne de l'Afrique : son territoire occupe toute la Somalie et s'étend sur le nord-est du Kenya, l'est de l'Éthiopie (Ogaden) et le sud de la République de Djibouti. Mais si ce territoire est vaste, il est relativement austère : il se compose de steppes désertiques et, au mieux, de savanes boisées. Seule la région fluviale permet la culture de céréales (mil, sorgho), de légumes et d'arbres fruitiers. De fait, les Somalis, dans leur grande majorité, pratiquent l'élevage extensif de dromadaires, de bovins, de moutons et de chèvres sur la quasi-totalité de leur territoire. Mais les ressources de ce dernier étant très variables selon les saisons et les régions, les Somalis déplacent sans arrêt leurs troupeaux.

Or les Somalis sont divisés en tribus, fractions et clans qui ont chacun leur propre territoire. Ainsi le territoire de la nation somalie est-il partagé en territoires de tribus qui, eux-mêmes, sont répartis en territoires de clans. Certains étant mieux lotis que d'autres, les troupeaux d'un clan sont parfois conduits à travers les pâturages d'un autre clan ou y séjournent pendant une ou plusieurs saisons.

Nous nous proposons d'analyser ici comment ces troupeaux sont gardés et élevés et par qui, comment le prêt de pâturages et l'échange de services est réalisé et selon quels modes ; et, enfin, de montrer comment les Somalis font face aux conditions de vie très rudes auxquelles ils sont confrontés.

Dans un premier temps, nous présenterons les différentes régions, avec leur relief et leur climat. Dans un deuxième temps, nous expliquerons l'organisation sociale somalie et enfin, nous montrerons comment cette organisation sociale permet de surmonter les difficultés quotidiennes liées à l'environnement.

I - BREF APERÇU GÉOGRAPHIQUE DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

A - Le relief et les cours d'eau

Le nord (*Waqooyi-galbeed*, *Togdheer*, *Sanaag* et la moitié nord du *Bari*) est accidenté. Les montagnes disposées en une chaîne parallèle à la côte du Golfe d'Aden, peuvent atteindre 2 000 m d'altitude. Au nord, elles sont bordées par une étroite bande côtière mais, par endroits, elles plongent directement dans la mer. Elles sont creusées de profondes ravines dues à l'écoulement des pluies. Il n'y existe pas d'autres cours d'eau que ces torrents saisonniers.

Au sud, la chaîne montagneuse est prolongée par un vaste plateau tabulaire descendant en pente douce vers le sud et l'est. À l'ouest, par contre, le plateau est assez élevé et constitue une grande part de la province de l'Ogaden. Le haut-plateau [régions de l'*Ogaadeen* (*Hara digeed*, *Ciid*, *Doollo*, *Galbeed*), du *Baay*, du *Bakool* et du *Gedo*] est parcouru d'un vaste réseau hydrographique disposé en éventail qui alimente les fleuves Juba et Shabelle (dont les sources se trouvent dans la région des lacs en Éthiopie). Au sud de la chaîne septentrionale (*Hara digeed* et *Ciid*), le sol marneux a favorisé l'apparition de nombreux lacs (*haro*) et étangs (*lag*, *balli*) naturels, les cours d'eau y sont plus rares et souvent intermittents. Les régions les plus proches des côtes (*Bari*, l'est des régions *Nugaal*, *Mudug*, *Galgeduud* et *Benaadir*, ainsi que le *Shabellada Dhexe*), d'altitude très faible (à peine 200 m), sont, quant à elles, dépourvues de réseau hydrographique permanent. Seul le *Nugaal* est relativement privilégié puisqu'il est parcouru par des ruisseaux intermittents pendant les saisons des pluies. La plaine du N.F.D.¹ est parcourue par quelques cours d'eau (figure 1).

B - Les saisons

La Corne connaît quatre saisons d'inégale durée.

Le *Gu'* (avril-mai) est une saison intermédiaire. Les perturbations atmosphériques, liées à la convergence intertropicale, amènent des précipitations abondantes sur tout le plateau. Elles sont souvent stoppées par la barrière montagneuse septentrionale.

¹ N.F.D. = North Frontier District.

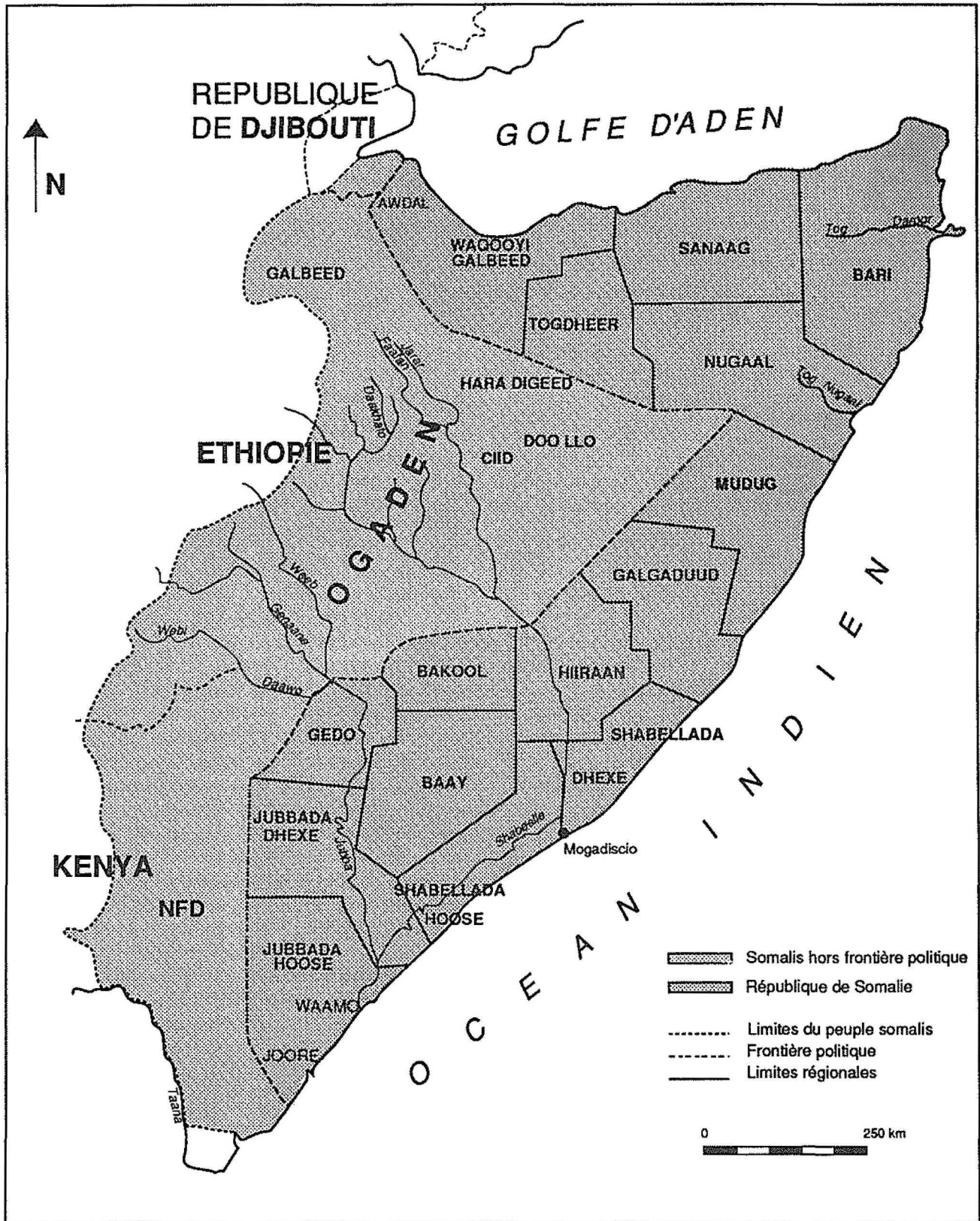


Figure 1 : Localisation géographique.

Le *Xagaa* (juin à septembre) est la saison de la mousson du sud-ouest. Mais ses pluies n'arrosent que les régions au sud de la capitale et, plus faiblement, le versant méridional de la chaîne montagneuse et les hauts-plateaux au nord de l'Ogaden.

Le *Dayr* (octobre-novembre), deuxième saison de transition, n'amène des pluies que sur le centre et le sud (nord du Kenya, région fluviale en Somalie et Ogaden).

Le *Jiilaal* (décembre-mars) est la mousson sèche du nord-est. Traversant peu de mers, elle n'apporte pratiquement aucune précipitation, sauf sur le versant septentrional de la chaîne montagneuse. De forts vents secs dessèchent la terre pendant cette période. Les températures sont en général élevées toute l'année dans les régions les plus basses (bande côtière du Golfe d'Aden, Djibouti, *Bari*, *Nugaal*, *Mudug*, *Galgeduud*, *Shabellada Dhexe*) : elles sont comprises, en moyenne, entre 25 et 37°. Elles sont toutefois légèrement tempérées par la présence de l'Océan Indien, mais seulement sur les côtes. Par contre, les températures des hauts-plateaux et de la chaîne septentrionale sont beaucoup plus clémentes (inférieures à 26°) et peuvent être très fraîches en montagne (14,5° en janvier à *Ceerigaabo*, ville située à 1 500 m d'altitude).

La végétation reflète assez bien ces conditions climatiques. Les régions les plus chaudes et peu arrosées (*Bari*, *Nugaal*, *Mudug*, *Shabellada Dhexe*, nord du Kenya, Djibouti) sont couvertes de steppes et steppes désertiques, pauvres en arbres. Le plateau, plus arrosé, est le lieu de prédilection de la savane et de la savane boisée (*Bakool*, *Baay*, *Gedo*). Sur les plateaux les plus élevés (*Hawd*, *Ciid*, *Ogaadeen*, *Galbeed*) et les montagnes (*Sanaag*, *Togdheer*, *Waqooyi Galbeed*), on rencontre des prairies. Seules les rives des cours d'eau et la région interfluviale permettent la pratique de cultures vivrières (*Hiiraan*, *Shabellada Hoose*, *Baay*, *Jubbada Dhexe*, *Jubbada Hoose*). Dans cette région, les Somalis pratiquent une économie mixte basée sur l'agriculture et l'élevage.

II - L'ORGANISATION SOCIALE

La société somalie est segmentée selon plusieurs modèles.

A - De la famille à la nation

La première segmentation, la plus apparente, est celle qui partage la nation somalie (*qaran*) en confédérations (*tol*), en tribus (*qolo*), en fractions (*laf*), en clans (*jilib*), en familles élargies (*reer*) et en familles (*qoys*). Ces regroupements se font majoritairement sur la base de liens de parenté agnatique, à l'exception du *qoys* qui désigne la famille nucléaire, constituée d'un homme et d'une femme, au départ, et donc issue de deux lignages différents. À chacun de ces regroupements familiaux correspond une portion du territoire somali.

Les familles nucléaires vivent très exceptionnellement seules. En général, elles se regroupent en *reer*. Le *reer* est constitué des foyers de plusieurs hommes issus d'un même ancêtre proche (un grand-père ou un arrière-grand-père). Ces hommes peuvent être frères, père et fils, oncle et neveux, etc. Il existe de nombreuses combinaisons possibles. Le *reer* accueille aussi parfois, pour un certain temps, des membres de la famille de l'une des femmes (les beaux-parents, des cousins, des oncles, etc.). Les *reer* se regroupent et constituent les clans (*jilib*). Les *jilib* se composent des descendants d'un même ancêtre éloigné (de six à dix générations). Le groupe au-dessus du *jilib* est le *laf*, la fraction. L'ancêtre commun est très éloigné et les membres d'un *laf* se comptent en général par milliers. Plusieurs *laf* issus d'un même ancêtre éponyme lointain se rassemblent pour constituer la tribu portant le nom de cet ancêtre. Enfin, les tribus se regroupent en confédérations (*tol*). Les confédérations constituent la nation somalie (*qaran*).

Le *reer* est établi en un campement, le *jees*, qui compte plusieurs maisons transportables (*aqal*) - une par foyer (*qoys*) -, une étable centrale et des pâturages et points d'eau. Tous les pâturages ne sont pas à proximité du campement, certains en sont éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres : ce sont les pâturages des troupeaux non producteurs de lait. Le territoire d'un *jilib* réunit tous les territoires des *reer* qui en sont membres : c'est le *reer* au sens spatial. Les habitants du *jilib* ne se concentrant pas tous au même endroit, le *reer* spatial a donc une étendue assez vaste. Le territoire du *laf* est le *qayro*, regroupement de plusieurs *reer* spatiaux. Le territoire du *qolo* (tribu) est le *duddo*. Son étendue étant immense, il présente des paysages variés : pour certaines tribus les mieux

pourvues, - en particulier celles des plateaux et des montagnes et celles de la région fluviale - les pâturages se composent d'une grande variété de pâturages de saison sèche et de pâturages de saison humide, les points d'eau y sont nombreux et de différentes natures (cours d'eau, lacs, étangs, puits affleurants et puits profonds). Les tribus, lorsqu'elles sont regroupées en confédération, ont alors pour territoire le *beel*. Le pays somali (*dal*) est partagé, au plus, en une dizaine de *beel*, correspondant chacun à une confédération (entre autres : *Daarood*, *Hawiye*, *Raxanweyn*, *Isaaq*, *Ciise*, *Gadabuursi*, *Dir*).

Il est difficile de définir les termes servant à désigner les segments de la nation somalie. En effet, nombreux parmi ces termes sont ceux qui servent à désigner aussi bien un regroupement plus petit que celui qu'il est sensé désigner qu'un regroupement plus grand. Ainsi, si l'on ne prend que le terme *reer*, la famille élargie, les Somalis l'emploient aussi bien pour parler de la nationalité d'une personne que pour parler de la famille nucléaire de cette personne (sa femme et ses enfants)... Par ailleurs, ces divisions ne se situent pas toutes au même niveau lignager : à titre d'exemple, on ne peut pas dire que les fractions rassemblent les descendants d'un ancêtre qui, pour toutes, serait le vingtième ascendant par rapport aux vivants. Dans certains cas, il sera le dixième ascendant et dans d'autres le vingt-cinquième. Certaines confédérations, comme celle des *Daarood* par exemple, se sont tellement subdivisées qu'elles comptent plusieurs confédérations en elles-mêmes : *Ogaadeen*, *Mareexaan*, *Majeerteen*, etc. sont toutes des *tol* du *tol Daarood*. Il y a toutefois une constante dans la définition de deux de ces regroupements : le *jilib* et le *qolo*. Le *qolo* est un vaste groupe d'entraide et de solidarité que l'on met en œuvre pour régler les dettes importantes contractées par l'un de ses sous-groupes ou l'un de ses membres, notamment la dette du sang (à savoir cent dromadaires pour la mort provoquée d'un homme). Le *jilib*, au sein du *qolo*, paie une part importante de la dette du sang dont l'un de ses membres est redevable : il en verse de trente-trois à quarante pour cent, c'est le *rafiso* ou *jifo*. Le *jilib* est aussi le plus petit groupe au sein duquel on ne peut se choisir un conjoint.

B - La segmentation selon l'âge et le sexe

Une deuxième segmentation divise la société somalie, celle en classes d'âge et par le sexe. À chacune d'elles correspondent des devoirs envers la communauté et, en retour, des droits spécifiques. Les *caruur* sont les enfants en bas âge, jusqu'à la circoncision pour les garçons et l'excision et infibulation pour les filles, cérémonies qui se déroulent approximativement vers l'âge de sept ans. Puis, les enfants sont séparés selon leur sexe et cette séparation se prolongera toute leur vie. Les garçons, jusqu'à l'âge de treize ans environ, sont des *kuray*, les filles du même âge des *foodley*. Les filles, sous la conduite des femmes plus âgées, s'initient à leur futur rôle d'épouse et de mère tandis que les garçons aident à la garde des troupeaux et apprennent le maniement des armes. L'apparition des premières règles chez les filles les fait entrer dans la classe des adolescentes, les *sindheer* (les hanches longues). Aucune cérémonie particulière ne célèbre leur accession au rang des jeunes filles à marier. La seule marque extérieure de changement est qu'elles tressent leurs cheveux (autrefois rasés) en longues nattes fines collées au crâne. Pour les garçons, une nouvelle cérémonie marque le passage à la classe des adolescents (*gaashaanqaad*) dans laquelle ils entrent vers l'âge de treize ans : c'est le *laf jabis*. Pendant les huit ans qui vont suivre, ils vont être au service de la communauté toute entière. Le mariage, pour les garçons et les filles, marque une nouvelle étape : ils deviennent des *gadhmadoo* et des *bilcan* respectivement. Plus tard, quand elles auront eu plusieurs enfants, les femmes deviennent des matrones (*marwo*, vers 35 ans) et encore plus tard, des grands-mères (*habar*). Les hommes, en acquérant la sagesse, accèdent à la classe, tout d'abord des *jilib culus* (les "genoux lourds", c'est-à-dire les hommes mûrs), puis à celle des sages (*duq*).

Sans entrer dans les détails, on peut préciser que, dès qu'ils ont été séparés par la cérémonie de la circoncision et celle de l'excision, les hommes et les femmes ont des activités différentes et complémentaires. Aux femmes, le soin des enfants, des foyers (cuisine, entretien de la maison et de ses éléments constitutifs), la récolte des fruits et plantes sauvages et éventuellement la tenue d'un lopin de terre où elles cultivent quelques légumes et céréales. Aux hommes, la garde des troupeaux, dans les pâturages proches ou lointains, la défense du territoire et des biens de la communauté contre les autres clans et contre les fauves, la gestion du territoire et la résolution des conflits au sein de la communauté et avec les communautés voisines.

III - LES SOMALIS FACE À LEUR ENVIRONNEMENT

Les pasteurs somalis sont confrontés à un milieu rude, souvent aride, presque désertique dans certaines régions. Comment y font-ils face ?

Précisons tout d'abord que la terre n'appartient à personne en particulier, sauf dans les régions de cultures vivrières. Un territoire n'est celui d'une communauté que si elle est capable d'en assurer la défense et l'entretien (c'est-à-dire une exploitation équilibrée). Au sein d'un campement, le lieu où le *aqal* est planté est privé pendant la durée du séjour, mais ce foyer en perd la jouissance dès qu'il quitte le campement. De même, quand le campement se déplace vers une autre zone de pâturages, il perd "la propriété" de la portion de territoire sur laquelle il était établi. Dans les régions particulièrement arides, comme le *Bari*, le *Nugaal*, le *Mudug*, le *Galgeduud* où les points d'eau sont rares, les luttes sont âpres pour la possession temporaire de ces points d'eau et des pâturages y attendant. D'une certaine façon, il en est de même pour le bétail. Les bêtes, bien qu'elles soient propriété privée, ne sont pas gardées uniquement par leur propriétaire : elles sont regroupées en troupeaux communautaires gérés par la collectivité. Cela s'explique par le fait que les propriétaires peuvent avoir des fonctions importantes au sein de la communauté ou une autre activité (culture, commerce caravanier) qui ne leur laissent pas le temps de s'en occuper personnellement. On peut aussi ajouter que cette garde collective par plusieurs hommes assure une protection plus efficace contre les razzias et les fauves que la garde effectuée par un berger isolé. Il est courant de voir que celui qui surveille un animal ou en a l'usage n'est pas son propriétaire. Le groupe le plus important de l'organisation sociale est le *jilib*, le clan. Outre que ses membres sont solidaires entre eux pour payer le *rafiso* dont l'un serait redevable, ils sont solidaires aussi dans toutes leurs activités. C'est à ce niveau que les troupeaux et l'utilisation du territoire sont gérés. Au cours des Conseils de Sages, on décide de la répartition du territoire entre les *reer*, en tenant compte de leur taille et de l'importance de leurs troupeaux. C'est aussi au cours de ces conseils que l'on décide s'il est urgent de creuser un nouveau puits (*ceel*), un lac artificiel (*lag*) ou une citerne (*barkad*). La nature de ces points d'eau artificiels (puits, lacs, étangs, citernes) et le lieu où ils doivent être creusés sont déterminés en fonction de la nature du sol et de la disposition du terrain. La construction d'une citerne - couverte d'une dalle - oblige la communauté à constituer un capital permettant l'achat de ciment pour en assurer l'étanchéité et la couverture. Les citernes sont des points d'eau récents puisque les premières datent d'une quarantaine d'années. Les lacs, les étangs et les citernes sont toujours complétés par un système de canaux de drainage permettant de recueillir le maximum d'eau de pluies avant son infiltration dans le sol ou son écoulement dans les ruisseaux intermittents. Ces points d'eau complémentaires, indispensables dans les régions dépourvues de réseau hydrographique permanent et trop peu fournies en autres ressources naturelles en eau, sont creusés par tous les hommes de la communauté : les hommes jeunes et vigoureux (*gaashaanqaad*, *gadhmodoobe* et éventuellement les *jilib culus*) effectuent le travail de force tandis que les plus âgés (*jilib culus* et *duq*) prodiguent les conseils et veillent à la bonne exécution des travaux. Leur entretien (dragage régulier des fonds et stabilisation des berges) est assuré régulièrement par les hommes jeunes (*gaashaanqaad* et *gadhmodoobe*). Creusé et entretenu par tous, un tel point d'eau appartient à toute la communauté et est âprement défendu par elle. Aucun étranger au clan qui l'a creusé ne peut y accéder sans en avoir obtenu l'accord préalable.

Pour éviter toute surcharge sur une zone, la population du *jilib* se répartit en *reer* qui s'éparpillent sur tout le territoire. De plus, chaque *reer* ne reste jamais plus de quelques semaines autour du même point d'eau, d'une part pour ne pas sur-exploiter les pâturages voisins, ce qui aurait pour effet d'empêcher leur repousse et, d'autre part, pour utiliser au mieux les ressources en herbes et en eau en fonction des saisons. Pour les événements importants, comme le couronnement du roi de la tribu, les grands rassemblements sont autorisés, mais ils ne durent que quelques jours (une semaine au plus). Par contre, en temps de guerre et parfois lors d'une grande catastrophe naturelle, les clans se resserrent dans des camps retranchés. Ces rassemblements atteignaient autrefois rarement la taille de la fraction et encore moins de la tribu. La guerre civile les a, par contre, favorisés (camps de réfugiés), provoquant ainsi des désastres écologiques qui ne pourront être réparés avant plusieurs années ou décennies.

Dans cette optique de protection de leur environnement qui conditionne leur survie, les Somalis sont aussi très attentifs à l'exploitation des arbres pour le feu : les femmes et les enfants, chargés de cette tâche, ne ramassent que les bois morts et, lorsque ceux-ci manquent, les feux sont

alimentés par les bouses séchées et même, en période de disette, par les os. Dans le *Baay* et le *Bakool*, le nouvel arrivant doit planter un arbre (ou un arbuste) avant de s'installer. Si l'arbre pousse, alors il peut rester, sinon il est contraint de s'en aller. De la même façon, les haies d'épineux qui servent à la construction des étables sont fournies par des branches mortes et s'il est nécessaire de les couper sur des arbres vivants, ce ne sont que quelques branches par arbre qui, lorsque le campement s'en ira, seront laissées à la disposition du prochain groupe qui viendra s'y établir et qui s'en servira pour construire son étable ou pour alimenter ses feux.

De plus, quelle que soit la saison, sèche ou humide, les troupeaux sont partagés selon les espèces et en fonction de leurs besoins en eau. Les plus résistants sont les dromadaires. Ils sont, dans les régions arides, la seule richesse reconnue : l'eau est trop peu abondante pour permettre l'élevage en grand de moutons, de chèvres et encore moins de bovins et l'on n'en élève que quelques têtes, pour le lait principalement. Les femelles (chèvres, brebis, vaches, chamelles) productrices de lait (*irmaan*) sont gardées près des campements permanents, installés près d'un point d'eau, tandis que les autres bêtes sont envoyées dans des pâturages lointains (*horweyn*). Les dromadaires, pouvant rester un mois sans boire, sont conduits dans les pâturages les plus éloignés de l'eau. Les bovins, les caprins et les ovins sont menés dans des zones situées, au plus, à un jour de marche, du point d'eau le plus proche. Les hommes mûrs et les hommes âgés, quand ils ne sont pas occupés à la gestion de la communauté, ainsi que les enfants (filles ou garçons de moins de treize ans) gardent les troupeaux de proximité : ils assurent la surveillance, l'abreuvement, la défense contre les fauves et la traite. Les femmes ont pour tâche de compléter l'alimentation de base (lait, viande) par la cueillette de fruits et de plantes comestibles et de céréales. Les *gaashaanqaad*, les *gadhmodoobe* et les *kuray* les plus âgés s'occupent des troupeaux éloignés. Quand une femelle met bas et qu'elle produit du lait, elle est ramenée au campement permanent par un berger (parfois deux) qui, au retour, emmène avec lui les femelles qui n'en produisent plus.

Les saisons jouent un rôle important dans les migrations des nomades. Quand il pleut, les campements et les troupeaux se déplacent vers les hauteurs afin de permettre aux pâturages de saison sèche et aux points d'eau permanents de se reconstituer. Les pâturages de saison sèche se situent en général dans les cuvettes où l'eau s'accumule dans le sol pendant les pluies. Cette réserve d'eau et la chaleur conjuguées facilitent la repousse de la végétation. Les pâturages de saison humide sont situés dans les zones où l'eau n'est pas présente en permanence. Si les plantes sont très mouillées, les bêtes ne nécessitent pas un abreuvement régulier. On se contente donc de creuser un puits peu profond en bordure ou dans le lit d'un cours d'eau intermittent. Quelques semaines après que les pluies ont cessé, l'herbe se raréfie et les cours d'eau s'assèchent. Les troupeaux se déplacent en sens inverse et retournent vers les pâturages de saison sèche, en commençant par les pâturages qui se dessècheront en premier et en se rapprochant progressivement de la zone centrale où pâturages et eau sont permanents. Dans les zones fertiles et humides du sud, les populations montent sur les plateaux pendant les pluies pour éviter les inondations et les moustiques, cause du paludisme, et ne redescendent dans les vallées que lorsque la saison sèche est bien entamée.

Quelques *gaashaanqaad*, sous la conduite d'un *gadhmodoobe*, parcourent le territoire à la recherche de nouveaux pâturages et points d'eau. Cette recherche est constante, quelle que soit l'époque de l'année. Quand un *reer* souhaite s'établir sur une nouvelle zone de pâturages, il envoie donc une délégation de *gaashaanqaad* en éclaireurs (*sahan*) qui choisit, en fonction de la saison, le meilleur pâturage disponible. Quand elle l'a choisi, elle le marque à l'aide du symbole spécifique à son groupe et part prévenir le campement qui se met alors en marche.

Au cours de ces migrations, les troupeaux et les personnes traversent parfois le territoire d'un autre clan. Si l'hospitalité est facilement offerte aux voyageurs isolés, il est difficile de l'accorder à un clan tout entier, surtout si les conditions climatiques frôlent la sécheresse. Pour en bénéficier, le clan demandeur fait alors valoir ses droits lignagers si les deux clans sont issus d'un autre groupement plus important (tribu ou fraction) ou des alliances matrimoniales. En effet, le mariage, outre qu'il consacre l'union d'un homme et d'une femme, crée des liens étroits entre les deux belles-familles et leurs clans respectifs. Ainsi, si l'un se trouve en difficulté sur son territoire, il peut demander à un clan "frère" ou "allié" de l'aider et de lui accorder l'hospitalité. C'est ainsi que, parfois, des troupeaux paissent dans des savanes situées à plusieurs centaines de kilomètres de leur territoire d'origine !

La solidité des liens claniques dépend des conditions climatiques. Ainsi, dans les régions arides, les généalogies, mémoires des liens entre les clans et de leur degré de parenté, sont précieusement conservées : elles conditionnent la survie par le biais de l'hospitalité. Par contre, dans les régions où l'eau est plus abondante ou encore dans la zone fluviale où l'économie est mixte, les généalogies jouent un rôle moins important : la solidarité et l'entraide s'expriment à travers des alliances basées sur des intérêts communs et beaucoup moins à travers les liens agnatiques. Ainsi les paysans ont-ils développé eux aussi un système d'entraide et de solidarité. Sédentaires, ils possèdent, individuellement ou collectivement (par village), le lopin de terre qu'ils exploitent. Ils effectuent ensemble tous les travaux des champs, depuis le défrichage jusqu'à la récolte et l'emmagasinement dans des silos.

CONCLUSION

L'environnement austère de la Corne de l'Afrique a conditionné l'organisation sociale somalie.

D'une part, la structure tribale qui divise la population en petits groupes familiaux restreints (*reer*), néanmoins solidaires entre eux face aux problèmes importants (dette, guerre, catastrophe naturelle), est une réponse à la nécessité de ne pas sur-exploiter cet environnement dont dépendent toute leur économie et leur existence. Dès qu'une communauté se développe et s'étend, elle se subdivise pour obéir à cette règle de protection du milieu. La solidarité tribale est d'autant plus forte que le milieu est aride ; elle est remplacée par d'autres formes d'alliance dans les régions où les conditions climatiques sont plus favorables. D'autre part, au sein de chacune de ces communautés, les tâches sont réparties en fonction de l'âge et du sexe de chacun des individus qui la composent. Les jeunes gens, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans (et en dehors de leur petite enfance), ont pour mission la garde et la défense des troupeaux et du territoire. Les hommes mûrs et les hommes âgés ont à gérer ces biens : ils décident de la répartition des *reer* à l'intérieur du territoire du *jilib*, ils décident des déplacements saisonniers, de la nécessité de creuser des points d'eau supplémentaires ou de leur entretien. Ce sont encore eux qui prennent la décision d'accueillir un clan de la même tribu ou associé par le biais de mariages ou, inversement, de demander l'hospitalité à leurs voisins. Les femmes, bien qu'elles n'interviennent pas dans la prise de décision, jouent un rôle capital dans cette lutte permanente contre le milieu et pour la conservation de celui-ci. Elles ont un rôle éducatif important puisqu'elles ont la garde des enfants jusqu'à l'âge de sept ans : l'entretien des feux et, par conséquent, le ramassage du bois, l'utilisation des ressources végétales (fruits, racines, céréales...), sont enseignés de façon à ce qu'ils puissent survivre seuls et aussi en harmonie avec leur milieu. Il s'agit de tirer profit de toutes les ressources disponibles sans en abuser, afin de les préserver pour les saisons suivantes et pour les générations futures.

Les Cahiers de l'Université Ouverte
n° 7 - 1996
Les Cahiers d'URBAMA
n° 12 - 1996
pp. 133-151

LE DÉSERT EN CHEMIN DE LITTÉRATURE

Jacques MOULIN

Professeur certifié
Université de Franche-Comté

"Voici les problèmes du désert. Prosaiques si l'on veut, mais aussi, pour qui n'est pas poète à demi, et découvre la poésie dans la vie, poétiques à l'extrême. Rien n'est indifférent au poète, car tout finit par concourir, comme il est de tradition dans la meilleure poésie italienne, à lui inspirer cette parole où le secret des expériences multiples s'illumine."

G. UNGARETTI

Il est pour le moins périlleux de partir en désert après le gros de la caravane, j'entends ces savants orateurs qui ont quadrillé et le désert et sa connaissance. Il est d'autant périlleux qu'on va tenter de retrouver celui-ci en chemin de littérature et en y courant comme moi sans boussole, c'est-à-dire sans le passeport des compétences du spécialiste, au gré de mes vents et de mes goûts.

Mon désert sera donc des plus subjectifs - au mieux celui de l'amateur - et laissera de grands vides : traverser de l'étendue c'est faire abandon d'espace.

Comment rejoindre le désert, lui qui est *dis - joint, dé - tresse, dé - tachment*, rupture même ?

Comment rejoindre le désert, lui qui est *abandon* étymologique, lui qui se situe hors du champ d'affrontement, lui qui est le lieu des solitudes ? Paradoxalement cet abandon est abondance de mots, de phrases, de textes. Comme la mer, cette autre étendue, le désert dit à l'infini : la littérature l'imagine à foison. Le désert pousse aux gloses bavardes, à la dissertation.

Inutile de revenir sur l'importance culturelle de ces immensités physiques que constituent la mer et le désert. Nous sommes nés aux marges de ces vides, aux seuils de ces barrières infranchissables qui vont structurer notre imaginaire. On songe au mot d'Edmond JABÈS :

"Je suis venu du désert, comme on vient de l'au-delà de la mémoire."

C'est dire l'importance du mot *désert* et la nécessité d'en cerner les traces avant d'entamer notre promenade littéraire.

Reportons-nous tout d'abord à la première page de l'Annexe I. qui rassemble les différents signes ou signifiants utilisés par les grandes civilisations d'hier pour nommer le désert ou plus précisément l'inscrire, le dessiner, et en quelque sorte le figer en images, voire en imageries définitives :

les dunes,

les montagnes infranchissables,

les vides déjà pleins de vent,

l'énigme des traces tentant de sauvegarder une présence évanouie...,

toute une nomenclature qui peut constituer une sorte d'invariant du désert et, par là-même, un anti-exotisme.

Passons aux signifiés avec le texte de Lorand GASPARD (cf. Annexe I) très fragmenté sur la page, qui égrène les étymologies contradictoires - dialectiques peut-être - du signe désert. Étrange vocable en effet qui, dans le même instant, dit un sens et son contraire, par exemple : *mener paître* et *être aride, dévaster*. Ce qui montre que le désert n'est pas refus d'herbe, qu'il ne désherbe pas toute étendue, mais entretient bien une friche de sens.

Par ailleurs, le désert est un lieu vide, mais dans le même temps plein, plein de vie, plein de nous-mêmes - le fameux désert/miroir - et de rencontres étranges et déterminantes : le lieu de l'altérité, *"lieux à la fois terribles et sacrés où l'on rencontre les bêtes sauvages et son propre cœur"*.

C'est donc dans ce flottement des sens et cette fixité des signes que se constitue notre imaginaire du désert. Nous sommes là sur un *sol absolu*, comme l'écrit Lorand GASPARD. On songe aussi à cette parole d'Edmond JABÈS :

"il n'y a pas de nom qui ne soit un désert. Il n'y a pas de désert qui ne fut jadis un nom."

J'ai relevé trois types de désert à partir de cette matrice des sens :

- le désert cosmique,
- le désert initiatique, avec une rapide mention de deux mythes littéraires, celui de *L'Atlantide* et de l'ensevelissement au désert,
- et le désert écrit.

I - LE DÉSERT COSMIQUE

A - La métaphore maritime

L'utilisation quasi systématique de la métaphore maritime pour tenter de circonscrire le désert constitue le premier élément relevant du cosmique. Du désert surgit toujours l'eau. Les mots du géographe n'y échappent pas, même si les images véhiculées se figent en concepts.

Il est pour le moins étonnant de songer que *Sahel* veut dire *rivage*, que certains reliefs d'éminence soient dits *inselbergs* (montagnes-îles). Derrière ces concepts, opératoires en géographie, se cache le vieil océan ; le désert étant l'océan figé, l'océan de pierre, l'océan de sable. Il y a un proverbe arabe qui, quand une décision grave est à prendre, à l'heure ultime, dit : *"se faire face comme désert et mer"* et l'on pourrait ajouter : *"jusqu'à l'interpénétration, l'inévitable interpénétration"*.

Je ne vous parlerai pas du *Rivage des Syrtes* ; mais je vois en vos yeux que vous le chargez d'images et de phantasmes ! Ce rivage des Syrtes est la marque évidente de cette concurrence éternelle des sables et des eaux. Ne dit-on pas ainsi que le chameau est le vaisseau du désert, que l'oasis en est l'île et le puits l'escale ; on parle aussi de la traversée du désert comme d'une traversée d'océan.

Égrenons enfin quelques mots d'écrivain, montrons que la littérature retrouve la vérité du mythe :

"la grande mer sans eau", Pierre LOTI

"les déserts sont des océans morts de soif",

"le désert est mort d'océan", Pierre EMMANUEL.

Ceci pour montrer, une fois encore, combien on saisit le désert par son contraire. La poésie est particulièrement friande de cette pratique qui dit le manque, tourne autour de la vacuité du mot. Gustave FLAUBERT, qui comme tout écrivain du XIX^{ème}, n'échappe pas au voyage en Orient, en Orient-désert selon la convention du temps, écrira :

"J'adore le désert ; l'air est sec, vif comme celui des bords de la mer : rapprochement d'autant plus juste qu'en passant la langue sur sa moustache, on se sale le palais ; on y respire à pleins poumons" ; ou encore : *"Et le désert derrière avec ses monticules de sable, comme un autre océan violet sombre, dont chaque vague eût été pétrifiée"*.

J'insiste sur la préposition *"derrière"* qui retrouve-là le ton de l'Antiquité égyptienne définissant l'au-delà du Nil comme mystérieux et terrifiant.

Enfin, pour en finir avec la métaphore maritime, citons J.-M.-G. LE CLÉZIO dans son roman *Désert* - pas seulement un roman d'ailleurs, mais plutôt une sorte de poème-prose - qui a su rompre avec la pacotille du désert et donner, au-delà du regard occidental, une vision sûre des sables sahariens. Retenons par exemple ce passage :

"Le désert est comme la mer, avec les vagues du vent sur le sable dur, avec l'écume des broussailles roulantes, avec les pierres plates, les taches de lichen et les plaques de sel, et l'ombre noire qui creuse ses trous quand le soleil approche de la terre. (...) Les hommes vont dans le désert et ils sont comme des bateaux sur la mer, nul ne sait quand ils reviendront. Quelquefois, il y a des tempêtes, mais pas comme ici, des tempêtes terribles, et le vent arrache le sable et le jette jusqu'au ciel, et les hommes sont perdus. Ils meurent noyés dans le sable, ils meurent perdus comme les bateaux dans la tempête et le sable de leur corps."

B - La négation de l'espace

1 - Le vent

Le deuxième point concernant l'élément cosmique est la négation de l'espace, le désert se structurant dans notre imaginaire comme un lieu hors du lieu.

La marche en désert qui, comme toute marche, est traversée d'étendue, se caractérise comme un déplacement par omission : elle est marche sans fin ni commencement ; mais elle est marche dans le vent. Pas de désert sans la compagnie du vent, cet élément que nous avons mis en route dans l'espacement même des signes décrits plus hauts. Pas de textes sur le désert, y compris ceux des explorateurs, sans le vent. C'est le sens de l'ouverture de *Désert* (cf. Annexe II).

Dans l'intéressant ouvrage de DRAGON et KACIMI, *Naissance du désert*, on peut lire :

"(le vent) ne s'apaise qu'après avoir suspendu la terre au ciel".

On est bien là dans l'unité d'un espace confondu. C'est ce que dit Edmond JABÈS :

"Et si le désert n'était que poussière de ciel détruit ?",

ou le grand poète italien UNGARETTI dans son ouvrage *À partir du désert* (cf. Annexe I).

2 - Le retour à l'identique

Un autre point caractéristique de l'étendue désertique est le retour à l'identique. Dans *Judée*, Lorand GASPAR écrit :

"Et il y avait toujours un désert de plus à traverser, les mêmes hammadas brûlantes où niche la Courvoite isabelle, où le vent débite les fûts de midi. Et là-bas, là-bas pourtant, la halte bruissante du crépuscule, la demeure humide d'un jardin - tendresse peut-être - où tu n'habiteras qu'un soir."

Retour à l'identique également dans cette répétition du nouveau, cet incident - le petit grain de sable - qui vient légèrement infléchir la marche vers l'inexorable, mais pour l'intégrer au cycle des monotonies. Citons un extrait de *Fort Saganne* :

"Marche, repos, marche, halte, départ, marche, halte. (...) Longues étapes qui semblaient n'entamer ni le temps, ni l'espace. (...) Les heures renvoyaient aux heures, les accablants paysages de pierre aux accablants paysages de pierre. Les incidents : poursuite d'une gazelle (...), coup de fusil (...), voix gutturales (...), ponctuaient le voyage sans en rompre la monotonie harassante."

3 - Le sable

N'oublions pas non plus la belle éloquence du sable pour dire ce brouillage de l'espace. Si le sable est loin d'être tout le désert, il est beaucoup dans notre imaginaire. N'est-il pas en soi cet élément qui liquéfie la pierre et l'embrase ? Écoutons encore LE CLÉZIO :

"C'était comme cela, les yeux de l'eau au milieu du désert. Mais l'eau tiède contenait encore la force du vent, du sable, et du grand ciel glacé de la nuit. Tandis qu'il buvait, Nour sentait entrer en lui le vide qui l'avait chassé de puits en puits. L'eau trouble et fade l'écœurant, ne parvenait pas à éteindre sa soif. C'était comme si elle installait au fond de son corps le silence et la solitude des dunes et des grands plateaux de pierres. L'eau était immobile dans les puits, lisse comme du métal, portant à sa surface les débris de feuilles et la laine des animaux. À l'autre puits, les femmes se lavaient et lissaient leurs chevelures."

Cette dernière rupture est intéressante parce qu'elle présente la dualité des eaux du désert : le solide et le liquide.

4 - La lumière

Derrière cette perception d'un espace néantisant le monde, d'un sol toujours recommencé, se profile un regard de peintre ; l'espace ne prenant forme que dans la lumière qui l'irise. L'élément, complémentaire du vent, qui dynamise le désert est la lumière, "élément tragique" selon

UNGARETTI qui déclare dans son *Cahier d'Égypte* :

"C'est à mon tour de répéter ce qu'ont dit tant de peintres, qui, depuis le début du XIX^{ème} se sont vainement épuisés à reproduire ces sortilèges. Si je regarde fixement cette ombre, elle se concentre peu à peu, jusqu'à former le noyau du tableau, entre de grandes franges de lueurs grouillantes ; si je m'obstine, elle acquiert la transparence vitreuse et métallique d'une eau morte. (...) une eau sans humidité, cruelle : ce n'est même pas l'eau qui, malsaine, croupie, peut flatter la soif ; c'est un jeu sadique de la lumière. (...)"

Tout se métamorphose en un ondolement blanchâtre, avec quelques taches fugaces, comme le jus de tamarinier. Toute chose, tout objet perçu, est ourlé d'un flamboiement jaune se mourant en teintes violettes."

Sur l'écran du désert s'écrivent sans fin des jeux de lumière et de mirages. Et pour continuer à rêver sur la palette inscrite aux pupilles de l'observateur, citons Gilles DELEUZE parlant du désert de Laurence d'Arabie dans *Critique et clinique* :

"Le blanc est toujours l'accident renouvelé du désert, et le monde arabe est en noir et blanc."

On ne peut contempler le désert qu'à travers la meurtrière affaiblie du regard ; n'est-ce pas le sens assigné à ces vers par Lorand GASPAR :

*"dans la lumière à fendre l'œil
serrant l'horizon entre les paupières" ?*

La brûlure d'espace est avant tout affaire d'œil et cette souffrance est le prix à payer pour s'ouvrir à la trace :

"En contrebas, l'oasis avec ses palmiers, ses bananiers, ses orangers, forme une tendre et sombre touffe parfumée. Et tout autour le mutisme vigoureux du désert, comme une armée en embuscade, et dont on n'aperçoit, ici et là, que le scintillement de la pointe des lances."

écrit Lorand GASPAR dans *Judée* ; et Henri MICHAUX, mentionné dans l'Annexe I, retrouve lui aussi cette vérité du désert.

5 - Le silence

L'ultime vérité à mentionner est celle du silence. Place au silence du désert donc, qu'on ne saurait taire ici, place à SAINT-EXUPÉRY qui, dans *Lettre à un otage* (cf. Annexe II) consacre un seul passage au Sahara pour précisément dire son silence ; et cette évocation - est-ce un hasard ? - émerge lors d'une traversée transatlantique.

Peut-être pourrait-on conclure sur ce point et le plus silencieusement possible par cet aphorisme de Henri MICHAUX tiré de *Face aux verrous* :

"Le désert n'ayant pas donné de concurrent au sable, grande est la paix du désert."

C - La négation du temps

Le troisième point aborde naturellement la question du temps, de sa négation plutôt. BACHELARD, dans *La poétique de l'espace*, souligne que dans l'étendue, plaine ou autre vaste solitude,

"l'ailleurs et le jadis sont plus forts que le hic et nunc".

Ceci s'applique au désert qui s'imposant comme un hors-espace (la fameuse *dis - jonction*) va s'éterniser dans un hors-temps. Et écrire littérairement sur l'absence de temps dans le désert suppose une autre écriture, celle-ci par exemple fixant la phrase dans la permanence des participes présents :

"L'heure dans le désert"

"Ne sachant plus l'heure dans le désert, s'endormant et rencontrant quelqu'un qui sort sa montre et la leur donne à une seconde près. Au réveil, ils l'ont oubliée.

Qu'importe, ils l'ont sue."

Ce texte est tiré de *Fables fraîches pour lire à jeûn*, de Pierre BETTENCOURT.

Pas de saison donc au pays du non-temps ; c'est ce que montre Tahar DJAOUT dans cet extrait tiré de *L'invention du désert* :

"La route vers le sud, c'est l'illusion de l'été, l'illusion d'un temps toujours identique et toujours renaissant, d'une lumière figée et distendue comme dans une immobilité d'hypnose. Le désert brouille l'idée de saison ; il n'y a qu'un temps devenu anonyme à force de torpide constance, un temps d'une blancheur insoutenable, une bouche immense qui mange toute forme avant même qu'elle ne s'esquisse. Les vraies ruines du monde sont là ; ruines qui ne sont même pas débris, mais poussière uniforme et mouvante. Il ne reste ni gravats ni charniers ; les millénaires ont tout broyé. Il n'y a rien à récupérer. Les signes du monde se sont défaites".

Le temps du désert est celui de la récurrence et de la fixité. On touche là la notion de cycle, jusqu'au mythe.

LE CLÉZIO, dans son roman *Désert*, a essayé de rendre compte de cette suspension du temps, de travailler l'atemporalité, en entremêlant deux récits. L'un daté historiquement, celui de la conquête française du Maroc, des premiers combats contre les Hommes Bleus ; l'autre celui de Lalla, petite Marocaine exilée sur sa propre terre - elle vit dans un bidonville situé au nord du pays -, puis exilée à Marseille, un plus grand nord.

Il y a donc un effet de miroir qui s'opère entre passé historique et présent vécu : Lalla revivant dans sa propre errance l'histoire et la légende des siens. Son désert caillouteux de Marseille est analogique du premier et son travail de mémoire la conduira à revenir au Sahara pour refaire le parcours des Hommes Bleus défait(s) par la conquête.

Cet écrasement du temps est conduit narrativement par deux temps habituellement de peu de compagnie : le passé simple et le passé composé dont l'étroite imbrication crée une espèce de temps suspendu, de temps mythique : "un présent passé".

Regarder l'espace sera donc remonter le temps. En effet, le désert est transparence, mirage, brouillage chronologique et, si l'on remonte aux fondements de notre culture judéo-arabo-chrétienne et méditerranéenne, le désert est toujours parole antérieure :

*"On parcourt le désert avec les résidus
De quelque image primitive en tête" (UNGARETTI).*

II - LE DÉSERT INITIATIQUE

A - Le désert

Ceci nous amène à notre deuxième désert, le désert initiatique, celui de l'ascèse, de la traversée, de la Bible, de l'épreuve.

Puisqu'il n'y a dans le désert ni bruit, ni chemin, ni couleur, ou si peu, puisque tout est néantisé, l'espace en se dilatant se réduit à une seule dimension, à une seule substance, un espace à l'étendue diluée qui appelle la dissolution des corps et de l'être même.

Qui habite le vide, s'habille de la vacance et entre dans ce qu'on appelle l'espace du dedans, dans ce que Marie-Madeleine DAVY appelle *Le désert intérieur* - titre de son livre. Le "désert intérieur" est le lieu mythique par excellence, parce que celui de la rencontre mystique. C'est un travail sur la scène vide - je songe à Peter BROOK - où se joue métaphoriquement l'essentiel, c'est-à-dire l'existentiel.

SAINT-EXUPÉRY ne dit pas autre chose dans cette formule tirée de *Lettre à un otage* :

"L'homme est gouverné par l'Esprit. Je vaudrais, dans le désert, ce que valent mes divinités".

Le désert est abstraction ; le désert que l'on emporte avec soi est un désert-Idee. On retrouve ceci chez DELEUZE qui parle de l'Idee avec un "I" majuscule, comme d'une "entité vivante". L'extrême dépouillement, répétons-le, mène à l'abstraction, à ce fameux "tout s'oriente" de SAINT-EXUPÉRY. Le désert *dé* - lie esprit visionnaire et pensée. Je songe au long cheminement du

poème intitulé "désert" de LAMARTINE dans lequel on peut lire :

*"L'espace ouvre l'esprit à l'immatériel (...)
L'arche ne pesait pas car Dieu n'est qu'une idée"*

Et n'oublions pas ce texte de NORGE :

"Désert et pensée"

"Un désert se promenait au bras d'une pensée. On voit des choses comme ça dans le désert. Cette pensée pensait trop. Quand on est une fleur -dit le désert- on ne pense pas, on existe, on sent bon. Qu'est-ce qui nous resterait à nous, désert ? On n'est rien ; faut bien qu'on pense."

B - L'enterrement au désert

Plutôt que de nous attarder sur *L'Atlantide*, ce roman des plus romanesques, que tout le monde connaît, et qui conduit le lecteur sur le chemin facile du mythe de l'Âge d'Or, cette époque aboutie des civilisations idéales, ne retenons de cet ouvrage que l'image d'Antinéa - une princesse de légende, parente des Atlantes, embaumant ses amants. En effet, ce thème de la momie relève d'un mythe plus large très souvent abordé par la littérature, celui de l'enterrement au désert. Le désert étant aussi le lieu de la perte de l'objet aimé.

Tous les extraits des romans consignés dans l'Annexe I abordent, à des degrés divers et parfois jusqu'à la transgression de la trame initiale, le thème de l'ensevelissement au désert et peut-être plus précisément de la mort de la Sainte au désert.

La figure emblématique semblant en effet reposer sur celle de Marie d'Égypte, prostituée devenue Sainte, ensevelie au désert drapée du manteau d'un ermite. Se fixent alors, dans la référence obligée à cette scène initiale de l'ensevelissement, les éléments littéraires nécessaires à son accomplissement. Énumérons-les rapidement :

- L'ermite en terre désertique ou assimilée (forêt ou grève dans *Carmen* et *Atala* par exemple).
- La nudité de la gisante.
- Le couteau ou la main pour creuser le tombeau ; n'oublions pas la nécessité d'entrer en contact avec une terre meuble - du sable surtout - que l'on va dans le temps même du terrassement, pétrir comme ultime symbolisation de l'amour porté à l'être aimé. Le désert permettant là encore cette présence de l'absence, cet imaginaire désirant.
- L'absence de funérailles, l'héroïne succombant en état de grâce.

Parallèlement à ce mythe très fort de l'ensevelissement, de l'ensablement, se joue une autre scène, celle du corps défunt offert tel quel à la pérennité du hors-temps. Rappelons-nous que le désert, conjuguant tous les éléments jusqu'à les unifier, fait office de linceul cosmique. Citons à ce sujet deux textes. Le premier, de Giuseppe UNGARETTI tiré des *Cahiers du vieillard* :

*"Que le milan m'agrippe de ses griffes bleues
Et de la cime du soleil
Me laisse tomber sur le sable
En pâture aux corbeaux.
Je ne porterai plus de boue sur les épaules,
Le feu m'aura mondé,
Et les becs croassants,
Les fétides crocs des chacals
Et le bédouin, plus tard,
Fouillant de son bâton
Le sable, montrera
Des ossements très blancs."*

Le second, du poète William CLIFF, tiré de son recueil paru en 1986, *En Orient* :

*"J'ai vu le Nil couler au milieu du désert
en léchant les blocs granitiques
de ses remparts pharaoniques
et souvent le soleil rougir
ses eaux chargées de pesants souvenirs
et ses palmiers dresser leurs têtes couronnées
pour bénir son humidité sacrée

car à deux pas de son cours large et fort
s'étend déjà le sable aride et mort
où le cadavre sèche au lieu de se corrompre
montrant après des siècles à la face du monde
le sort naturel que nous partageons
avec le reste du règne animal
et que ce qui fut pensée amour et angoisse
ne se retrouve bientôt plus
qu'à l'état de vile carcasse."*

III - LE DÉSERT ÉCRIT

Nous reste à dissenter sur le désert écrit, sans perdre de vue l'horizon du mot qui demeure, on le sait, hors d'étreinte.

A - Le palimpseste

Le désert écrit est d'abord celui de la poésie arabe anté-islamique, les fameuses *Mu'allaquâts* ou "Suspendues", nommées ainsi parce que transcrites en lettres d'or sur les murs de la Ka'aba.

Le désert y décrète la rhétorique ; il est à la fois celui qui nomme les mots de la versification et celui qui impose ses rythmes de cheminement. Le nomade sait que le désert se lit comme une page d'écriture.

"Ce désert nu comme le dos d'un bouclier"

s'écrit SHANFARA poète arabe du VI^{ème}, ou

"les pierres ont absorbé l'écriture"

écrit LABID IBN ABI-RABIA du VI^{ème} également. Il faut y découvrir les traces enfouies sous la gomme des vents, écrire à nouveau ses propres pas, y inscrire l'amer possible qui va sourdre de l'espace.

Le désert est un palimpseste. On l'aborde dans la polyphonie des voix et la multitude des chemins d'écriture. On y chemine comme en poésie : en lignes, en brisures, en mirages, en blancs. On marche son écrit dans l'étendue de la page. Regardons justement celle de Lorand GASPARD tracer l'errance des grains de sable (Annexe I). Suivons aussi P. EMMANUEL qui dans son poème "*Désert*" tiré de *Sophia*, tente de s'en approcher par l'extrême monotonie du lexique, la récurrence, la contradiction :

*"Plus on avance plus il est vaste moins il est.
Toujours croît la résistance de ce qui
Sous les pieds invinciblement se dérobe
Immense piège où le vide s'allie au poids :
Le néant colle.
Partout le sable soulevé, pur mouvement.
L'esprit l'imité jusqu'au vertige. Il s'épuise
A poursuivre le vent qui sans cesse le prend
Et sans s'y prendre le disperse : inexistant
Et pourtant sa substance même. Vent espace*

*Vent mirage, vacuité ubiquité.
Vent, et rien. Ni ciel ni terre. Sable, sable.
Vent qui n'a point partie liée avec le vent.
Horreur du nombre et nombre ensemble : multitude
Déserte ; Foule en tourbillons. Poudre du vent.
Table rase sans orient. Exode nul
Vers le centre que le vent chasse avec soi-même.
Désir d'aller avec le vent contre le vent."*

La poésie, l'écriture se satisfont de ce vide ; elles ont besoin de la vacuité comme thème. C'est dans la vacance préliminaire que s'accomplira l'acte d'ensemencement. Citons Edmond JABÈS :

"Un espace vide est, sans cesse, à combler. Nous n'aurons eu à nous débattre qu'avec l'espace",
et :
*"le désert est bien plus qu'une pratique du silence et de l'écoute. Il est ouverture éternelle.
L'ouverture de toute écriture, celle que l'écrivain a pour fonction de préserver. Ouverture de
toute ouverture."*

B - Le mirage

C'est dans le dénuement du désert que surgit l'image -le mirage plutôt. C'est sur le grain lisse du papier que prend forme l'écriture. On perçoit cela dans l'incipit du roman de J.-M.-G. LE CLÉZIO, *Désert* :

*"Ils sont apparus, comme dans un rêve, au sommet de la dune, à demi cachés par la brume de
sable que leurs pieds soulevaient."*

ou dans ses clôtures :

*"Puis elle attend, sans impatience, que vienne quelqu'un (...), un jeune garçon pêcheur de
crabes, une vieille à la chasse au bois mort, ou bien une petite fille qui aime simplement se
promener sur les dunes (...). Ici, il finit toujours par venir quelqu'un, et l'ombre du figuier est
bien douce et fraîche."*

*"Chaque jour, avec les mêmes gestes, ils effaçaient les traces de leurs feux, ils enterraient leurs
excréments. Tournés vers le désert, ils faisaient leur prière sans paroles. Ils s'en allaient, comme
dans un rêve, ils disparaissaient."*

Mais très vite la page du désert va manger l'image. On retrouve là la dimension du désert/désir, la fameuse présence/absence. Toute la poésie pré-islamique chante à profusion la femme aimée sans jamais la nommer, ni même vraiment la décrire.

On touche sa présence dans l'extrême vacuité du texte, dans le fragment syncopé, ruiné, précaire comme ces campements de nomades laissés au milieu des sables, ou ces roses des sables, absentes de tout jardin.

Dans ce lieu vide où sans cesse se vérifie l'absence, on parvient néanmoins et paradoxalement à toucher la présence de l'autre :

*"L'incarnat du ciel
éveille des oasis
Au nomade d'amour"*
(UNGARETTI).

Il est bon peut-être de refermer ainsi et ici les portes de l'étendue , et de s'en tenir à cette promesse de jardin niché au plus creux du désert et du *"livre toujours ouvert"* (JABÈS).

ANNEXES

Annexe I

Enfin, nous arrivâmes au lieu marqué par ma douleur ; nous descendîmes sous l'arche du pont. O mon fils, il eût fallu voir un jeune Sauvage et un vieil ermite, à genoux vis-à-vis de l'autre dans un désert, creusant avec leurs mains un tombeau pour une pauvre fille dont le corps était étendu près de là, dans la ravine desséchée d'un torrent !

Quand notre ouvrage fut achevé, nous transportâmes la beauté dans son lit d'argile. Hélas, j'avais espéré de préparer une autre couche pour elle ! Prenant alors un peu de poussière dans ma main, et gardant un silence effroyable, j'attachai, pour la dernière fois, mes yeux sur le visage d'Atala. Ensuite je répandis la terre du sommeil sur un front de dix-huit printemps ; je vis graduellement disparaître les traits de ma sœur, et ses grâces se cacher sous le rideau de l'éternité ; son sein surmonta quelque temps le sol noirci, comme un lis blanc s'élève du milieu d'une sombre argile : « Lope, m'écriai-je alors, vois ton fils inhumer ta fille ! » et j'achevai de couvrir Atala de la terre du sommeil.

François-René de CHATEAUBRIAND, *Atala*.

Tous les matelots s'étaient jetés à la mer. Il n'en restait plus qu'un sur le pont, qui était tout nu et nerveux comme Hercule. Il s'approcha de Virginie avec respect : nous le vîmes se jeter à ses genoux, et s'efforcer même de lui ôter ses habits ; mais elle, le repoussant avec dignité, détourna de lui sa vue. On entendit aussitôt ces cris redoublés des spectateurs : « Sauvez-la, sauvez-la ; ne la quittez pas ! » Mais dans ce moment une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et de ses sommets écumants. À cette terrible vue le matelot s'élança seul à la mer ; et Virginie, voyant la mort inévitable, posa une main sur ses habits, l'autre sur son cœur, et levant en haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux.

O jour affreux, hélas ! tout fut englouti.

Cependant on avait mis Paul, qui commençait à reprendre ses sens, dans une maison voisine, jusqu'à ce qu'il fût en état d'être transporté à son habitation. Pour moi, je m'en revins avec Domingue, afin de préparer la mère de Virginie et son amie à ce désastreux événement. Quand nous fûmes à l'entrée du vallon de la rivière des Lataniers, des Noirs nous dirent que la mer jetait beaucoup de débris du vaisseau dans la baie vis-à-vis. Nous y descendîmes ; et un des premiers objets que j'aperçus sur le rivage fut le corps de Virginie. Elle était à moitié couvert de sable, dans l'attitude où nous l'avions vue périr. Ses traits n'étaient point sensiblement altérés. Ses yeux étaient fermés, mais la sérénité était encore sur son front : seulement les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur.

Bernardin de SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*.

Je demurai plus de vingt-quatre heures la bouche attachée sur le visage et sur les mains de ma chère Manon. Mon dessein était d'y mourir ; mais je fis réflexion, au commencement du second jour, que son corps serait exposé, après mon trépas, à devenir la pâture des bêtes sauvages. Je formai la résolution de l'enterrer et d'attendre la mort sur sa fosse. J'étais déjà si proche de ma fin, par l'affaiblissement que le jeûne et la douleur m'avaient causé, que j'eus besoin de quantité

d'efforts pour me tenir debout. Je fus obligé de recourir aux liqueurs que j'avais apportées. Elle me rendirent autant de force qu'il en fallait pour le triste office que j'allais exécuter. Il ne m'était pas difficile d'ouvrir la terre, dans le lieu où je me trouvais. C'était une campagne couverte de sable. Je rompis mon épée, pour m'en servir à creuser, mais je tirais moins de secours que de mes mains. J'ouvris une large fosse. J'y plaçai l'idole de mon cœur, après avoir pris soin de l'envelopper de tous mes habits, pour empêcher le sable de la toucher. Je ne la mis dans cet état qu'après l'avoir embrassée mille fois, avec toute l'ardeur du plus parfait amour. Je m'assis encore près d'elle. Je la considérai longtemps. Je ne pouvais me résoudre à fermer la fosse. Enfin, mes forces recommençant à s'affaiblir, et craignant d'en manquer tout à fait avant la fin de mon entreprise, j'ensevelis pour toujours dans le sein de la terre ce qu'elle avait porté de plus parfait et de plus aimable. Je me couchai ensuite sur la fosse, le visage tourné vers le sable, et fermant les yeux avec le dessein de ne les ouvrir jamais, j'invoquai le secours du Ciel et j'attendis la mort avec impatience.

Abbé PRÉVOST, *Histoire de Manon Lescaut*.

Ce fut quelques heures plus tard, que m'aidant du couteau qui lui avait servi deux jours auparavant à dépouiller la gazelle des dunes, je creusai dans le sable, au pied du rocher où elle avait rendu l'âme, la fosse où allait dormir Tanit-Zerga.

Quand tout fut prêt je voulus revoir le cher petit visage. J'eus une courte défaillance... Vite je ramenai sur la face brune le haïk blanc et je déposai dans la fosse le corps de l'enfant ; (...).

Quand il n'y eut plus à la surface du sol qu'un léger tertre de sable piétiné, je me levai en chancelant, et m'en allai vers le désert, au hasard, vers le Sud.

Pierre BENOÎT, *L'Atlantide* (1920).

Nous creusons une petite fosse dans le sable... au fond, couchée sur le dos, ses ailes descendant le long de son corps comme un manteau de moine, elle nous regarde encore fixement, obstinément, avec une expression de reproche étonné qui nous fait mal. Sur les pauvres yeux jaunes qu'on ne reverra plus jamais, sur les belles plumes si bien lissées qui vont pourrir, nous jetons d'abord le sable ; puis nous roulons par-dessus une lourde pierre, pour assurer le calme de cette sépulture. Assez puéril, je le reconnais, ces deux Bédouins enterrant si pieusement une chouette, à l'heure où s'abîme et s'éteint le grand soleil d'or, au milieu des solitudes du désert de Tih...

Pierre LOTI, *Le désert*, 1895.

Chant cinquième.

Un désert brûlant, en sa saison extrême, sous le soleil le plus ouvert, en la Saison que, même le grand scorpion noir africain hésite à sortir ses pattes sur le sable poivré de chaleur, ce désert, une armée qu'on croyait endormie, le traversa, s'ébranlant dans des chars plus chauds que des poêles, fonçant en avant et une bataille nouvelle dut être livrée.

Les éléments hostiles ne faisaient pas reculer.

Ici le sable était si chaud qu'il faisait éclater la peau des jambes.

Là, si dense était la boue qu'elle engluait les canons, les hommes, les chevaux, dans un écoeurant et gigantesque empêchement.

Ailleurs, le froid glaçait l'œil dans l'orbite comme une bille.

Les armes, l'acier, collaient aux doigts, martyrisaient l'homme longuement, comme une grenouille sous un savant penché, bistouri à la main et préoccupé, préoccupé de ses réflexes, si curieux, si curieusement finalistes d'allure, quand on y songe.

Le ciel était mis en batterie contre la terre et la terre contre le ciel.

Même au fond des eaux un navire n'était pas tranquille.

Hébétés dans la mêlée. Hébétés hors de la mêlée.

La vie entre l'écorce et l'arbre pour les plus fortunés.

Les pensées, les propos étaient mitraillés. L'air même était devenu policier. Beaucoup regardaient leur nez, leur nom avec inquiétude cherchant dans leur tréfonds les tendances d'une race honnie.

Henri MICHAUX, *Épreuves, exorcismes.*

Le soleil déjà tape d'aplomb ; tout est en suspens et troublé ; tout mouvement voilé, toute rumeur étouffée. Ce n'est pas l'heure de l'ombre, ni de la lumière. C'est l'heure de la suprême monotonie. L'heure aveugle : l'heure nocturne du désert. On ne distingue plus les roches cariées, teigne blanchâtre des sables. Les fines ondulations du sable elles-mêmes ont sombré dans l'épaisse trame des rayons qui frappent uniformément de toute part. Il n'y a plus ni terre, ni ciel. Tout est d'une couleur entre le jaune et le gris, ardente, égale, où l'on se déplace à grand-peine, et pourtant comme dans une nuée. Ah ! n'était ce coup de fouet qui, de la plante des pieds, vous dissout le sang en une chanson rauque, mélancolique, damnée, on dirait que ceci est le Rien. Elle entre dans le sang comme l'expérience de cette lumière absolue qui s'épuise sur l'aride. Et du secret de la terre, on perçoit, comme un écho de tant de souffrance, une sorte de déchirement étranglé dans le sang. (...).

On dit que le seul élément de mouvement et de vie, en ces lieux réputés immobiles et morts, est le vent. Non, l'élément de vie, et tragique, c'est la lumière.

Giuseppe UNGARETTI, *À partir du désert.*
(Traduit par Philippe JACOTTET, Le Seuil, 1961)

Les grains de sable.

Travaillés travaillant sans répit
dans l'atelier des millénaires
enfin, merveilleusement légers et polis
corps crisallins proches de la perfection
plus durs que l'acier dans la guerre
de tous contre tous indéfiniment
ils rebondissent sans jamais s'user

Ces grands déserts de sable
nous offrent un sol meuble
presque entièrement cristallin
d'où sont absents limons et
argiles si indispensables pour
le développement organique.
Pourtant, les recherches
microbiologiques démontrent la

permanence d'une microflore
dans les sables les plus rigoureux.

Lorand GASPAR, *Sol absolu*.

Badia Bidaoui Bédouin

HABITANT DE L'ESPACE

Homme sans attaches
flâneur du mouvement éternel

Renoncer à tout ce qui peut lier, entraver la marche,
alourdir la charge des chameaux-
 vivre de peu
 sans mesure
 dans la lumière à fendre l'œil
 serrant l'horizon entre les paupières

le camp levé avant l'aube
 reprendre sa piste terminable
 dans le rayonnement sans terme

la marche

peaux et textures où couve
le bruissement de la divinité

un verre d'eau fraîche
une tasse de café
un œil en amande
 Ton œil a marqué de stigmat mon
 cœur et voici qu'ils sont larges fentes
 pareilles.

 un coup de lance
sur cette nudité de craie et de chair
le souffle indissécable d'une pulsation

être présent à l'abandon à l'absence
parent du silex et du grès
des chemins non tracés
du délitement des aubes
l'ardeur du silence au foyer nocturne
le fréuissement d'eau
 de la voix du conteur
 les yeux brillent de désir

PAYSAGES DE GÉNÈSE ET DE CHUTE
DES ANGES

Théologie du souffle et de la soif
de la lumière qui monte dans les corps
 dans les pierres

Lorand GASPAR, *Sol absolu*.

Aucune clôture n'a de sens dans le désert, dans le vide ; aucune pensée, aucun livre qui est clôture de toute pensée. Parler du livre du désert est aussi ridicule que de parler du livre du rien. Et pourtant, c'est sur ce rien que j'ai édifié mes livres. Du sable, du sable, du sable à l'infini.

Le désert est bien plus qu'une pratique du silence et de l'écoute. Il est une ouverture éternelle. L'ouverture de toute écriture, celle que l'écrivain a pour fonction de préserver. Ouverture de toute ouverture.

Un espace vide est, sans cesse, à combler. Nous n'aurons eu à nous débattre qu'avec l'espace.

Toute clarté nous est venue du désert. Mon ouvrage est livre des sables, non uniquement par la lumière, mais par la nudité austère. Infime est la parole dans l'étendue de sa révélation ; immense dans l'exigüité du signe. Le livre est toujours ouvert.

Jamais - moi qui suis sans croyance, ou plutôt dont la croyance est une interminable nuit vierge - je n'ai autant ressenti mon appartenance à ce peuple du Livre, que dans le désert, entre le Tout et le Rien ; dans ce rien qui, peu à peu, s'approprie le Tout en l'infirmant.

Un mot, sans en avoir été empêché, aura traversé le livre. *Soif* est ce mot, frère du sel et du sable et, aussi, à son inéluctable fin, frère desséché du silence.

Il s'était retrouvé, à midi, face à l'infini, à la page blanche. Toute trace de pas, la piste avaient disparu. Ensevelies. Il avait assisté, de l'intérieur de la tente qu'il avait plantée en arrivant - comment n'avait-elle pas été emportée ? - aux improvisations complexes du vent. Il l'avait entendu, soudain, rire avec le sable, danser avec le sable ; l'amuser et l'irriter, s'amuser et s'irriter du nombre de ses grains jusqu'à devenir, dans son désir, un dieu de sable fou entraînant de monstrueuses créatures ailées à la conquête de l'univers.

Citations extraites des *Œuvres* d'Edmond JABÈS.

L'hébreu de la Bible pour
désigner le désert, emploie le plus souvent le terme
midbar

le radical *dabar* : mener paître, renvoie à un usage primitif de ce mot. Il désignait des terres qui après la saison des pluies pouvaient offrir un pâturage aux troupeaux.

L'assyrien *mudbaru* ou *madbaru*
a ce même sens de zone de transition

Les pâturages du désert s'abreuvent
et les collines se ceignent d'allégresse

Privée de l'humus nécessaire pour retenir les eaux d'une brève exultation printanière, cette végétation téméraire est vite effacée.

la cantate de courbes
des croupes et des flancs
de Judée, de Moab et Galaad
vêtus d'étincellements
dorés de la peau, jusqu'à ce que
sous l'étreinte de l'été victorieux
la terre montre les fibres brunes
et beiges de sa chair disséquée.

Négeb de l'ancien radical sémitique *ngb*
être sec
Arâbâh et *yesimon*, de [...] et [...]

être aride dévaster
lieux à la fois terribles et sacrés
où l'on rencontre
les bêtes sauvages
et son propre
cœur
Pour l'Égypte antique
le désert est un *monde d'exil*, un monde « extérieur »
(pour le français du Moyen-Âge, *eissil*, *essil*)
signifie souvent « destruction, ruine »,
là-bas à l'Ouest mystérieux où s'ouvre au soleil
vieilli les portes d'un royaume qui lui offre
sources et ingrédients divins pour se rajeunir.
Ainsi ressurgira-t-il aux frontières est du désert.

L'hiéroglyphe
qui sert de déterminatif aux différentes notions du
désert est composé de trois monticules, séparés par
deux vallons. Pour l'habitant de la plaine nilotique,
aller au-delà des terres fertiles signifiait « monter »,
marcher au-delà des montagnes qui bordent la plaine.

Ce signe est peint en ocre jaune
ou rose, tacheté de fauve :

tel apparaît le pelage vibrant en pleine
lumière des lentes ondulations
des déserts de grès et de calcaires
entre deux clignements de paupière.

Lorand GASPARD, *Sol absolu*.

Les mots du désert

Dans l'imaginaire arabe, il exprime la réalité omniprésente, angoissante, qui colle à la peau du verbe, fait corps avec lui, l'oblige à tenir compte de la moindre variation de sa nature : un mot nouveau à chaque changement de visage, d'allure, ou d'humeur. Comment le désert qui domine cet univers du golfe arabe à l'océan Atlantique, qui s'interpose entre la Mecque et Médine, Bagdad et Damas, entre Machreq et Maghreb, lui qui a enseigné à l'homme arabe la folie de la poésie et l'ivresse de la chevauchée de Samarkand à Grenade, comment ce désert eût-il pu être confiné en un seul mot, reclus en un seul vocable, assigné à résidence dans la langue ?

Dans le *Livre de l'appréciation de la quantité du sable* cité par Ibn al-Thaalibi au XIII^{ème} siècle, se retrouve la constellation sémantique qui s'efforce de cerner le désert. Mais le terme générique n'existe pas. Le dictionnaire l'ignore. À sa place mille noms se bousculent, se succèdent, se chevauchent. De cet inventaire des sables nous retiendrons seulement quelques facettes.

Qafr se dit du lieu vide d'hommes, où la subsistance serait possible mais rare. Le mot renvoie aussi bien à la faim qu'à la femme peu enveloppée de chair.

Mart, terre où ne pousse nulle herbe et qui demeure inféconde, même après la pluie. Mais si elle la reçoit en hiver, elle devient *rasd*, c'est-à-dire « femme enceinte priant pour sa délivrance ».

Yahma est le désert sans eau, sans puits, où ne s'entend nulle voix, où ne se trouve nul édifice, et que nulle route ne balise. Il puise son indentité du mot *yahm*, « aveugle ». Il frappe de cécité quiconque le parcourt. Nudité telle que rien ne peut y faire vivre le regard. Les yeux ici deviennent inutiles.

Le désert est *jahra*, « l'évident », quand sa traversée s'avère facile, que ni dunes ni ravins n'y entravent la marche. Mais il devient *tib*, « l'égarement », lorsque son immensité ne comporte plus ni montagnes ni pistes ni traces, et que l'homme, privé de repères, fait fausse route, tourne en rond et s'égare dans cet espace que les nomades traitent d'« abusif » et de « trompeur ».

Bayda vient de *bayd*, « la rupture et la fin ». La terre nommée ainsi promet la mort à qui s'y aventure. On qualifie de cette façon le désert quand caravanes et hommes, corps et biens s'y anéantissent.

Baraz, « la manifestation », se dit de la terre vaste, sans végétation, sans relief, si dépouillée qu'elle trahit la moindre présence d'homme ou la moindre trace de bête.

Quant au désert d'où l'on sort indemne, et c'est un miracle, on le nomme *maffaza*, « l'échappée belle ».

C. DRAGON, M. KACIMI, *Naissance du désert.*

Annexe II

J'ai vécu trois années dans le Sahara. J'ai rêvé, moi aussi, après tant d'autres, sur sa magie. Quiconque a connu la vie saharienne, où tout, en apparence, n'est que solitude et dénuement, pleure cependant ces années-là comme les plus belles qu'il ait vécues. Les mots « nostalgie du sable, nostalgie de la solitude, nostalgie de l'espace » ne sont que formules littéraires, et n'expliquent rien. Or voici que, pour la première fois, à bord d'un paquebot grouillant de passagers entassés les uns sur les autres, il me semblait comprendre.

Certes le Sahara n'offre, à perte de vue, qu'un sable uniforme, ou plus exactement, car les dunes y sont rares, une grève caillouteuse. On y baigne en permanence dans les conditions mêmes de l'ennui. Et cependant d'invisibles divinités lui bâtissent un réseau de directions, de pentes et de signes, une musculature secrète et vivante. Il n'est plus d'uniformité. Tout s'oriente. Un silence même n'y ressemble pas à l'autre silence.

Il est un silence de la paix quand les tribus sont conciliées, quand le soir ramène sa fraîcheur et qu'il semble que l'on fasse halte, voiles repliées, dans un port tranquille. Il est un silence de midi quand le soleil suspend les pensées et les mouvements. Il est un faux silence, quand le vent du nord a fléchi et que l'apparition d'insectes, arrachés comme du pollen aux oasis de l'intérieur, annonce la tempête d'est porteuse de sable. Il est un silence de complot, quand on connaît, d'une tribu lointaine, qu'elle fermente. Il est un silence du mystère, quand se nouent entre les Arabes leurs indéchiffrables conciliabules. Il est un silence tendu quand le messager tarde à revenir. Un silence aigu quand, la nuit, on retient son souffle pour entendre. Un silence mélancolique, si l'on se souvient de qui l'on aime.

Tout se polarise. Chaque étoile fixe une direction véritable. Elles sont toutes étoiles de Mages. Elles servent toutes leur propre dieu. Celle-ci désigne la direction d'un puits lointain, dur à gagner. Et l'étendue qui vous sépare de ce puits pèse comme un rempart. Celle-là désigne la direction d'un puits tari. Et l'étoile elle-même paraît sèche. Et l'étendue qui vous sépare du puits tari n'a point de pente. Telle autre étoile sert de guide vers une oasis inconnue que les nomades vous ont chantée, mais que la dissidence vous interdit. Et le sable qui vous sépare de l'oasis est pelouse de contes de fées. Telle autre encore désigne la direction d'une ville blanche du Sud, savoureuse, semble-t-il, comme un fruit où planter les dents. Telle, de la mer.

Enfin des pôles presque irréels aimantent de très loin ce désert : une maison d'enfance qui demeure vivante dans le souvenir. Un ami dont on ne sait rien, sinon qu'il est.

Ainsi vous sentez-vous tendu et vivifié par le champ des forces qui tirent sur vous ou vous repoussent, vous sollicitent ou vous résistent. Vous voici bien fondé, bien déterminé, bien installé au centre de directions cardinales.

Et comme le désert n'offre aucune richesse tangible, comme il n'est rien à voir ni à entendre dans le désert, on est bien contraint de reconnaître, puisque la vie intérieure loin de s'y endormir s'y fortifie, que l'homme est animé d'abord par des sollicitations invisibles. L'homme est gouverné par l'Esprit. Je veux, dans le désert, ce que valent mes divinités.

[...]

... Alors seulement, déambulant au loin dans l'empire de son amitié, lequel n'a point de frontières, ils m'est permis de me sentir non émigrant, mais voyageur. Car le désert n'est pas là où l'on croit. Le Sahara est plus vivant qu'une capitale et la ville la plus grouillante se vide si les pôles essentiels de la vie sont désaimantés.

Antoine de SAINT-EXUPÉRY, *Lettre à un otage*.

Le chameau est un animal aquatique ; le décor qu'il traverse un décor sous-marin. Sa silhouette est antédiluvienne. Jadis son cou de reptile devait surgir des eaux ; ses pattes ramer de gauche et de droite comme des nageoires. La mer a disparu et l'animal s'est fait coursier. Des vagues il conserve le rythme, et c'est sur une barque haute que j'imagine voguer à la rencontre de Chéops.

Jean COCTEAU, *Tour du Monde en 80 jours.*

Saguiet-el-Hamra, hiver 1909-1910.

Ils sont apparus, comme dans un rêve, au sommet de la dune, à demi cachés par la brume de sable que leurs pieds soulevaient. Lentement ils sont descendus dans la vallée, en suivant la piste presque invisible. En tête de la caravane, il y avait les hommes, enveloppés dans leurs manteaux de laine, leurs visages masqués par le voile bleu. Avec eux marchaient deux ou trois dromadaires, puis les chèvres et les moutons harcelés par les jeunes garçons. Les femmes fermaient la marche. C'étaient des silhouettes alourdies, encombrées par les lourds manteaux, et la peau de leurs bras et de leurs fronts semblait encore plus sombre dans les voiles d'indigo.

Ils marchaient sans bruit dans le sable, lentement, sans regarder où ils allaient. Le vent soufflait continûment, le vent du désert, chaud le jour, froid la nuit. Le sable fuyait autour d'eux, entre les pattes des chameaux, fouettait le visage des femmes qui rabattaient la toile bleue sur leurs yeux. Les jeunes enfants couraient, les bébés pleuraient, enroulés dans la toile bleue sur le dos de leur mère. Les chameaux grommelaient, éternuaient. Personne ne savait où on allait.

Le soleil était encore haut dans le ciel nu, le vent emportait les bruits et les odeurs. La sueur coulait lentement sur le visage des voyageurs, et leur peau sombre avait pris le reflet de l'indigo, sur leurs joues, sur leurs bras, le long de leurs jambes. Les tatouages bleus sur le front des femmes brillaient comme des scarabées. Les yeux noirs, pareils à des gouttes de métal, regardaient à peine l'étendue de sable, cherchaient la trace de la piste entre les vagues des dunes.

Il n'y avait rien d'autre sur la terre, rien, ni personne. Ils étaient nés du désert, aucun autre chemin ne pouvait les conduire. Ils ne disaient rien. Ils ne voulaient rien. Le vent passait sur eux, à travers eux, comme s'il n'y avait personne sur les dunes. Ils marchaient depuis la première aube, sans s'arrêter, la fatigue et la soif les enveloppaient comme une gangue. La sécheresse avait durci leurs lèvres et leur langue. La faim les rongait. Ils n'auraient pas pu parler. Ils étaient devenus, depuis si longtemps, muets comme le désert, pleins de lumière quand le soleil brûle au centre du ciel vide, et glacés de la nuit aux étoiles figées. Ils continuaient à descendre la pente vers le fond de la vallée, en zigzaguant quand le sable s'écroulait sous leurs pieds. Les hommes choisissaient sans regarder l'endroit où leurs pieds allaient se poser. C'était comme s'ils cheminaient sur des traces invisibles qui les conduisaient vers l'autre bout de la solitude, vers la nuit. Un seul d'entre eux portait un fusil, une carabine à pierre au long canon de bronze noirci. Il la portait sur sa poitrine, serrée entre ses deux bras, le canon dirigé vers le haut comme la hampe d'un drapeau. Ses frères marchaient à côté de lui, enveloppés dans leurs manteaux, un peu courbés en avant sous le poids de leurs fardeaux. Sous leurs manteaux, leurs habits bleus étaient en lambeaux, déchirés par les épines, usés par le sable. Derrière le troupeau exténué, Nour, le fils de l'homme au fusil, marchait devant sa mère et ses sœurs. Son visage était sombre, noirci par le soleil, mais ses yeux brillaient, et la lumière de son regard était presque surnaturelle.

Ils étaient les hommes et les femmes du sable, du vent, de la lumière, de la nuit. Ils étaient apparus, comme dans un rêve, en haut d'une dune, comme s'ils étaient nés du ciel sans nuages, et qu'ils avaient dans leurs membres la dureté de l'espace. Ils portaient avec eux la faim, la soif qui fait saigner les lèvres, le silence dur où luit le soleil, les nuits froides, la lueur de la Voie lactée, la lune ; (...).

J.-M.-G. LE CLÉZIO, *Désert.*

BIBLIOGRAPHIE

LITTÉRATURE

- BENOÎT Pierre, 1988 : *L'Atlantide*. Collection Folio.
- BERQUE Jacques, 1975 : *Dix grandes odes arabes de l'antéislam*. Sindbad.
- BETTENCOURT Pierre, 1992 : *Fables fraîches pour lire à jeûn*. Lettres vives.
- CHATEAUBRIAND François-René de, 1988 : *Atala*. "La Pléiade", Gallimard.
- CLIFF William, 1986 : *En Orient*. Gallimard.
- COCTEAU Jean, 1983 : *Tour du Monde en 80 jours*. Collection Idées, Gallimard.
- EMMANUEL Pierre, 1970 : *Sophia*. Le Seuil.
- FLAUBERT Gustave, 1973, 1980, 1991 : *Correspondance*. "La Pléiade", Gallimard, 3 tomes.
- GASPAR Lorand, 1980 : *Égée-Judée*. Gallimard.
- GASPAR Lorand, 1982 : *Sol absolu*. Poésie, Gallimard.
- JABÈS Edmond, 1990 : *Le seuil de sable*. Poésie, Gallimard.
- LAMARTINE Alphonse de, 1965 : *Œuvres poétiques vives complètes*. "La Pléiade", Gallimard.
- LE CLÉZIO J.-M.-G., 1992 : *Désert*. Collection Folio.
- LOTI Pierre, 1994 : *Le désert*. Bouquins, Éd. Laffont.
- MÉRIMÉE Prosper, 1973 : *Carmen*. Le Livre de Poche.
- MICHAUX Henri, 1990 : *Épreuves exorcismes*. Poésie, Gallimard.
- NORGE, 1965 : *Les Cerveaux brûlés*. Flammarion.
- PRÉVOST Abbé, 1980 : *Histoire de Manon Lescaut*. Classiques Garnier.
- SAINT-EXUPÉRY Antoine de, 1974 : *Lettre à un otage*. Collection Idées, Gallimard.
- SAINT-PIERRE Bernardin de, 1981 : *Paul et Virginie*. Collection Folio.
- SCHMIDT J.-J., 1971 : *Les Mou'allaquat*. Éd. S.N.E.D. (Alger).
- UNGARETTI Giuseppe, 1961 : *À partir du désert*. Le Seuil.
- UNGARETTI Giuseppe, 1990 : *Vie d'un homme*. Poésie, Gallimard.

ESSAI

- BACHELARD Gaston, 1989 : *Poétique de l'espace*. P.U.F.
- DELEUZE Gilles, 1993 : *Critique, clinique*. Éd. de Minuit.
- DRAGON Chantal et KACIMI Mohamed, 1992 : *L'invention du désert*. Éd. Balland.
- MICHAUX Henri, 1992 : *Face aux verrous*. Éd. Balland.

ADRESSES DES AUTEURS

Jean BISSON

Professeur émérite à l'Université François-Rabelais de Tours
Centre d'Études et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe
(URBAMA)
23, rue de la Loire
B.P. 2221
37021 TOURS Cedex

Hélène CLAUDOT-HAWAD

Chargée de Recherche au C.N.R.S. (IREMAM)
Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman
Maison de la Méditerranée
5/7, avenue Pasteur
13100 AIX-en-PROVENCE

Francis DE CHASSEY

Professeur à l'Université de Franche-Comté
Institut de Sociologie
32, rue Mégevand
25030 BESANÇON Cedex

Jacques FONTAINE

Maître de Conférences à l'Université de Franche-Comté
Institut de Géographie
32, rue Mégevand
25030 BESANÇON Cedex

Franck GIAZZI

Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
Université Pierre Mendès-France
Département de Géographie Sociale
Domaine Universitaire
38040 SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Peter HISLAIRE

Responsable de l'Unité de Coordination Afrique de l'Ouest
Union Mondiale pour la Nature (U.I.C.N.)
1196 GLAND (SUISSE)

Mohamed MOHAMED-ABDI

Chercheur Associé au Centre d'Histoire Ancienne
Centre d'Histoire Ancienne
32, rue Mégevand
25030 BESANÇON Cedex

Jacques MOULIN

Professeur Certifié à l'Université de Franche-Comté
Faculté de Droit et Sciences Économiques
Avenue de l'Observatoire
25030 BESANÇON Cedex

Michel ROUX

Maître de Conférences à l'Université de Bretagne-Sud
4, rue Jean Zaÿ
56100 LORIENT

Publications récentes de membres d'URBAMA ou réalisées avec leur collaboration

Gérard IGNASSE et Emmanuel WALLON (sous la dir.)

"Demain l'Algérie."

Syros, Paris, 1995.

Parmi les auteurs : Rabia BEKKAR.

À commander chez Syros édit., 9 bis, rue Abel Hovelacque, 75013 Paris.

140 F.F.

Nabil BEYHUM, Assem SALAM et Jad TABET (sous la dir.)

"Beyrouth : construire l'avenir, reconstruire le passé ?"

Urban Research Institute, Beyrouth, 1995 (en français, arabe et anglais).

Ouvrage édité avec le support de la Ford Foundation.

Cet ouvrage est en dépôt auprès de P. Signoles à URBAMA.

100 F.F. + 21 F.F. de port

Alain GASCON

"La Grande Éthiopie, une utopie africaine."

C.N.R.S. Éditions, Paris, 1995, 246 pages.

À commander chez l'éditeur, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

190 F.F. + 27 F.F. de port

Jean-Charles DEPAULE (sous la dir.)

"Monde arabe : villes, pouvoirs et sociétés."

Numéro spécial (n° 143) de *Monde Arabe/Maghreb-Machrek*, 1994, 276 pages.

À commander à la Documentation Française, 124, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.

95 F.F. + 15 F.F. de port

Marc LAVERGNE et Jean-François TROIN (coord.)

"Villes petites et moyennes au Moyen-Orient."

Numéro spécial (n° 575) des *Annales de Géographie*, 1994, 110 pages.

Articles de M. Lavergne, J.-F. Pérouse, M. Bazin, M.F. Davie et S. Fanchette.

À commander à Masson Services, B.P. 22, 41534 Vireuil Cedex.

105 F.F. + 15 F.F. de port

Abdelkader GUITOUNI

"Le Nord-Est marocain."

Livre tiré d'un Doctorat d'État en Géographie soutenu à l'Université de Tours.

Ouvrage 21 x 27, 474 pages, 128 tableaux, 73 figures, 5 planches photos.

À commander à A. GUITOUNI, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, OUJDA (Maroc).

200 F.F., règlement par mandat international

Mohamed BERRIANE

"Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Étude géographique."

Publication de l'Université Mohamed V, Rabat, 1991.

Cet ouvrage est en dépôt auprès de P. Signoles à URBAMA.

200 F.F. port compris

Sophie CARATINI

"Les enfants des nuages."

À commander aux Éditions du Seuil, 1993, 27 rue Jacob, 75006 PARIS.
130 F.F.

Mouna BENNANI-CHRAIBI

"Soumis et rebelles. Les jeunes au Maroc."

Éditions du C.N.R.S., Collection *Méditerranée*, Paris, 1995.

À commander auprès des éditions du C.N.R.S., 20-22, rue Saint-Amand, 75015 PARIS.
150 F.F.

Georges MUTIN et François DURAND-DASTÈS (sous la dir.)

"Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde Indien."

Volume VIII de la Géographie Universelle, RECLUS.

Belin, Paris, 1995, 480 pages.

À commander aux Éditions Belin, 8, rue Férou, 75278 PARIS Cedex 06.
485 F.F.

**Jean-François TROIN, Marcel BAZIN, Blandine DESTREMAU, Robert ESCALLIER,
Jean-Marie MIOSSEC, Georges MUTIN et Pierre SIGNOLES.**

"Afrique septentrionale, Asie occidentale."

Dossiers des Images Économiques du Monde, n° 17, SEDES, Paris, 1995.

À commander aux Éditions SEDES, 88, boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS.

Tidiane KOÏTA

"Le nomade à Kaédi (Mauritanie). L'intégration urbaine en question."

Cahiers du CIDEP, n° 23, Academia-Bruylant et L'Harmattan, 1995.

À commander aux Éditions Academia-Bruylant, 25-115, Grand'Rue, B-1348 LOUVAIN-la-NEUVE,
BELGIQUE.
380 Francs Belges

Les Cahiers d'URBAMA

Les Cahiers d'URBAMA sont disponibles par voie postale au prix de (port compris) :

25 F.F. pour les n° 1 à 5 ;

50 F.F. pour les n° 6 à 12 (tarif étudiants = 30 Francs sur place).

Les chèques sont à libeller au nom de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université de Tours.

Les commandes sont à adresser à URBAMA, B.P. 2221, 37021 Tours Cedex (France).

N° 1 - 1988

ÉPUISÉ

N° 2 - 1989

Bernard PAGAND

Avant-Propos.

Échelles d'organisation et formation de l'espace résidentiel traditionnel dans une médina maghrébine: la Médina de Constantine.

Quelle est la population d'Alger ?

Articles de J.P. LANGELLIER et F.F. (Extraits de "Villes au Futur", Alger, *Le Monde* du 4 mars 1988) et remarques en guise de réponse d'A. Prenant.

Ph. HAERINGER

Squatter le désert au Caire. Note sur Ezbet el Haggana à l'issue d'une visite interrompue (incluant un parallèle avec Manshiet Nasser).

Comptes-Rendus par Marc COTE et Pierre SIGNOLES.

N° 3 - 1989

Keith SUTTON

Conflict Between the Growth of Greater Algiers and Algeria's Regional Development Policies.

Philippe FARGUES,

Ahmed BENCHEIKH

K. SCHLIEPHAKE

Enquête sur la famille à Marrakech.

Localisation, classification par branches et état du commerce et des services dans la vieille ville de Damas.

Comptes-Rendus par Jean-François TROIN.

N° 4 - 1990

Albert TAUVERON

Kayed ABU SABHA

A. AL-MOOSA

Jean-Claude BRÛLÉ

Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc).

The Distribution of Population Age Structures in the City of Amman (Jordan).

Social Geography of the Hawali Area in Kuwait.

Pouvoirs, sociétés et remodelages administratifs : le cas de l'Est algérien.

Comptes-Rendus par Gérard MAURER, Marc COTE,
Jean BISSON et Pierre SIGNOLES.

N° 5 - 1991

- Mohamed NACIRI Le Maroc méditerranéen : l'envers du décor.
André PRENANT Littoral, intérieur et dynamique urbaine dans l'histoire de l'Algérie.
M. AL DBIYAT Les mutations du centre commercial de Salamieh (Syrie) entre 1978 et 1989.
Débat autour de *L'Algérie ou l'espace retourné* (Marc COTE, André PRENANT).

Comptes-Rendus par Gérard MAURER, Marc COTE,
Pierre SIGNOLES et Ahmed AMROUCHE.

N° 6 - 1992 : Numéro thématique

Disponible sous la forme d'un retraitage en photocopie

- M. VILLASANTE Quelques aspects sociaux et fonciers de l'Oasis de Kurudjel
de BEAUVAIS (Région de l'Assaba, République Islamique de Mauritanie).

Comptes-Rendus par Jean BISSON et Mohammed BERRIANE.

N° 7 - 1993 : Numéro thématique

L'ÉVOLUTION DE LA VIE RURALE AU MAGHREB ET EN ÉGYPTES (coordinateur : G. MAURER).

- V. LASSAILLY-JACOB Aménagement planifié, aménagement remanié : une communauté rurale nubienne transférée s'approprie un autre environnement (Nouvelle Nubie, Égypte).
Gérard MAURER Montagnes et montagnards au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). Évolution récente du milieu rural.
Lahsen JENNAN Agriculteurs et ruraux : le nouveau visage des campagnes marocaines.
Michael PEYRON Mutations en cours dans le mode de vie des Ayt Yafelman (Haut-Atlas marocain).
Jacques TRAYSSAC Évolution des milieux et de l'agriculture dans les Monts des Ouled Naïl (Algérie) au cours des vingt dernières années.

Comptes-Rendus par Gérard MAURER et Jean-François TROIN.

N° 8 - 1993 : Numéro thématique

DU SAHARA TUNISIEN AUX RIVAGES ATLANTIQUES (coordinateur : J. BISSON).

- Marc COTE Espoirs et menaces sur le Sahara algérien : les formes récentes de mise en valeur agricole .
Tanguy MORVAN Nouïel, oasis du Nefzaoua (Tunisie) : de la source aux forages illicites.
Abdelfettah KASSAH Tozeur et son oasis : problèmes d'aménagement d'une ville oasienne.
Mustapha MALEH Les villes de l'Anti-Atlas occidental (Maroc).
Sophie CARATINI Le Cheikh comme premier point d'ancrage du pouvoir politique sur l'espace nomade. L'exemple des Rgaybat de Mauritanie.
Tidiane KOITA Le Sud mauritanien en devenir. L'organisation sociale et spatiale en crise.
Albert ODOUARD Pêche et géopolitique au large du Sahara.
Jean BISSON L'oasis entre modèles et chorème : variations sur le Gourara (Sahara algérien).

Comptes-Rendus par Anne BETTING, Danièle et Jean BISSON,
Sophie CARATINI, Marc COTE et Daniel DUBOST.

N° 9 - 1994

François LEIMDORFER
et R. SANTO MARTINO Figures d'une construction interdisciplinaire. À propos des études urbaines dans le champ de la recherche doctorale française sur l'aire arabo-musulmane.

Nadir BOUMAZA Connaissance des médinas : impasses et ouvertures.
Nadir BOUMAZA À propos des villes du Maghreb : mutations structurelles et formelles.

Kayad ABU-SABHA Les migrations internes en Jordanie : nature, destinations, causes et conséquences.
et Nassim BARHAM La politique des barrages collinaires au Maroc.
B. A.-EL MANSOURI Un exemple : la wilaya de Rabat-Salé.

Comptes-Rendus par Marc COTE.

N° 10 - 1995 : Numéro thématique

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN ÉGYPTÉ (coordinateur : G. EL KADI).

Galila EL KADI	Introduction.
Olivier SANMARTIN	Mythe fondateur et intégration régionale : l'aménagement du Sinaï.
Frédérique BRUYAS	L'aménagement de la région du Canal de Suez : des ambitions politiques aux réalités locales.
Sabine JOSSIFORT	Villes nouvelles et <i>new-settlements</i> : l'aménagement du désert égyptien en question.
Anna MADCEUF	De la ville au secteur, du centre au site : une lecture des projets d'aménagement de la ville ancienne du Caire.
Marianne GUILLET	Garden-City : réappropriation et transformations d'un lieu de pouvoir.
Bénédicte FLORIN	Trajectoires résidentielles et recompositions sociales et spatiales à Aïn el-Sira/el-Madabehg (Vieux Caire).
Bertrand REYMONDON	Recomposition urbaine du quartier des Tanneries et de l'Abattoir.
Anna MADCEUF	Tanneurs, bouchers et autres habitants de Sayyeda Zeynab et de Masr al-Qadima.
Résumé de Thèse	Agnès DEBOULET.

Comptes-Rendus par Anna MADCEUF, Jeanne COVILLE, Olivier SANMARTIN, Frédérique BRUYAS, Bénédicte FLORIN et Sabine JOSSIFORT.

N° 11 - 1995

Blandine DESTREMAU	Les camps de réfugiés palestiniens ou la double identité territoriale : le cas d'Amman.
Mostafa KHAROUFI	Société et espace dans un quartier du Caire (Dâr el-Salâm) : secteur "informel" et intégration urbaine.
Résumés de Thèses	Abdelkader GUITOUNI, Mourad BEN JELLOUL et Souha TARAF-NAJIB.

Comptes-Rendus par Gérard MAURER.

Rappel des titres de la Collection URBAMA

- Fascicule 12** *Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Béjaïa.*
[J. FONTAINE, 1983, 273 pages]
- Fascicule 13** Épuisé
- Fascicules 14-15** *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région.*
[P. SIGNOLES, 1985, 2 volumes, 1 041 pages]
- Fascicules 16-17** *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*
[ouvrage collectif, 1986, 2 volumes, 838 pages, nombreuses illustrations]
- Fascicule 18** Épuisé
- Fascicule 19** Épuisé
- Fascicule 20** *Le nomade, l'oasis, la ville.*
[ouvrage collectif, 1989, 288 pages]
- Fascicule 21** *Pôles industriels et développement urbain.*
Le cas de Gabès (Tunisie) et Mohammedia (Maroc).
[ouvrage collectif, 1990, 428 pages]
- Fascicule 22** *L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire.*
[ouvrage collectif, 1991, 310 pages]
- Fascicule 23** *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc.*
[D. PINSON, 1992, 230 pages]
- Fascicule 24** *Recherches urbaines dans le monde arabo-musulman. Approches comparées des géographes allemands, britanniques et français.*
[Actes du Colloque de Glasgow, 8 articles en anglais, 4 en français, 1993, 250 pages]
- Fascicule 25** *Fès... ou l'obsession du foncier.*
[M. AMEUR, 1993, 428 pages]
- Fascicule 26** *Les régions de piémont au Maghreb : ressources et aménagement.*
Co-édition URBAMA/Centre Interuniversitaire d'Études Méditerranéennes (CIEM, Poitiers)
[Actes du Colloque de Sefrou, 9-11 avril 1992, ouvrage collectif sous la direction scientifique de L. JENNAN et G. MAURER, 1994, 175 pages]

n° 28

NOUVELLE
PUBLICATION

décembre 1995



LES NOUVELLES FORMES DE LA MOBILITÉ SPATIALE DANS LE MONDE ARABE

Tome II

Responsables scientifiques :
Robert ESCALLIER et Pierre SIGNOLES.

Colloque de Grasse
9-11 octobre 1991

Co-édition

CEDEJ - Le Caire

CMMC - Nice

URBAMA - Tours

Prix de vente :

130 F.F. port compris.

80 F.F. tarif étudiants, sur place.

En vente au secrétariat d'URBAMA.

Hors collection

En collaboration avec l'Université de Franche-Comté

L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire.

J.-C. BRÛLÉ et J. FONTAINE, 1986, 248 pages

Atlas de la Wilaya de Casablanca

Le Centre d'affaires

[parution en 1986], 3 feuilles

Découpage administratif

[parution en 1988], 2 feuilles

Industries

[parution en 1989], 8 feuilles

Population 1982

[parution en 1989], 3 feuilles

Espaces verts

[parution en 1989], 3 feuilles

Occupation du sol dans la périphérie de Casablanca en 1991

et *Occupation du sol dans les centres péri-urbains de Casablanca en 1992*

[parution en 1994], 4 feuilles

Cartes et notices 45 x 65 cm.

Co-production G.R.E.C. - Casablanca, URBAMA - Tours.

imprimé en France par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex
Tél. 47 38 16 04

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1996

U . R . B . A . M . A

B.P. 2221
37021 TOURS Cedex - FRANCE

☎ 47 36 84 69 (Secrétariat)
☎ 47 36 84 72 (Bibliothèque)

ISSN 0989 - 5620
ISBN 2 - 86-906-088-2



**Centre d'Etudes et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe**
URBAMA
BP 2221
37021 TOURS Cedex
Tél. 47 36 84 69



Université Ouverte
Université de Franche-Comté

30, rue Mégevand
25030 BESANÇON
Tél. 81 66 51 00